TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 972 — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 9 MAI 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La Chine procéderait à l'essai d'une fusée pouvant transporter une ogive nucléaire

LIRE PAGE 44

BULLETIN DU JOUR

Le rendez-vous franco-africain de Nice

Jugée assez importante pour distraire le président Giscard d'Estaing du rendez-vous planétaire de Belgrade, la conférence franco-africaine qui commence ses travaux vendredi à Nice a l'avantage de permettre une concertation de plus en plus large. Vingt-six Etats y sont représentés, un nombre croissant d'entre eux n'étant pas « francophones ». L'absence de toute forme de contrainte, institutionnelle ou autre, donne à ces réunions périodiques, qui se tiennent depuis 1973, une souplesse appréciée des participants.

Avec une remarquable obstination, ceux-ci feignent d'exclure du débat le problèmes politiques, assurant qu'on ne parlera que du développement économique, clé de l'avenir du continent. Pourtant, la chaise vide du ministre libérien des affaires étrangères, fusillé après une parodie de procès, les manœuvres de couloirs de *porte-parole* des « tendances » tchadiennes associées au sein d'un « gouvernement » fictif, suffiraient à rappeler que l'insécurité et l'instabilité ne tiennent pas uniquement aux cours des matières premières. En retirant ses forces de N'Djamena et en se résignant à laisser le temps départager les belligérants, la France se donne, certes, les gants de ne plus paraître « interventionniste ». Elle inquiète pourtant sérieusement certains de ses amis aux prises avec les ambitions du colonel Kadhafi.

Dans le domaine économique, Français et Africains, animés par le même souci de parvenir à un développement équilibré, donnent la priorité aux secteurs énergétique et alimentaire. Ils vont s'entretenir à Nice des moyens de venir en aide dans ces deux domaines aux pays qui se trouvent les plus démunis, que ce soit du fait de leur grave déficit en devises, de leur insularité ou de leur enclavement. Les huit Etats du Sahel, périodiquement ravagés par la sécheresse et dont les populations connaissent parfois la famine, feront l'objet d'une attention particulière. La France, qui contribue pour 20 % au volume global de l'aide internationale consentie à ces pays, se dit prête à accroître cette contribution.

La solidarité des participants au sommet de Nice trouvera utilement à s'employer dans l'aide aux réfugiés. Dans le monde actuel, un réfugié sur deux est un Africain. Un centième de la population du continent vit ce drame. La Somalie, présente à Nice, va rappeler qu'elle accueille dans des conditions dramatiques un million et demi d'originaires de l'Ethiopie.

Enfin, M. Giscard d'Estaing aimerait voir sortir du brouillard *des bonnes paroles* son « trilogue » euro-arabo-africain. Là comme ailleurs, les intentions généreuses et les trouvailles verbales ne manquent pas. Encore faut-il parvenir à les faire passer dans les faits. On en est toujours bien éloigné.

(Lire nos informations page 4.)

Les successeurs de Tito affirment que les Yougoslaves resteront « maîtres de leur pays »

Après avoir reçu pendant trois jours, dans l'enceinte du Parlement fédéral, l'hommage du peuple yougoslave, le maréchal Tito est inhumé ce jeudi 8 mai à Belgrade.

Dans un discours prononcé au début de la cérémonie, M. Doronjski, président en exercice de la Ligue des communistes, a affirmé que les principes définis par Tito — autogestion et non-alignement — permettront aux Yougoslaves de « rester maitres de leur pays... malgré les tempêtes ».

Trente-cinq chefs d'Etat et une soixantaine de chefs de gouvernement assistaient aux obsèques. Les absences des présidents Carter et Giscard d'Estaing sont ressenties avec amertume. De son côté, l'International Herald Tribune *reproche vivement au président Carter de n'avoir pas compris l'importance historique de Tito qui a défié Staline et inspiré le mouvement des non-alignés.*

De nombreuses conversations politiques se déroulent en marge des cérémonies. D'autres auront lieu dans les jours et les semaines à venir. Ainsi, M. Gromyko a indiqué à l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou qu'il était prêt à s'entretenir à Vienne avec M. Muskie, le nouveau secrétaire d'Etat.

Trente-cinq chefs d'État aux obsèques

De nos envoyés spéciaux

Belgrade. — *Plusieurs* centaines de milliers de personnes s'étaient massées tôt dans la matinée *du jeudi 8 mai*, à Belgrade, le long des artères que devait emprunter le cortège *funèbre emmenant la dépouille* mortelle du président Tito à sa dernière demeure. Sous un soleil chaud et lourd, la foule avait pris possession dans un désordre bon enfant des jardins ombragés situés en face de l'imposant bâtiment à coupole du Parlement, où, depuis trois jours, les chefs d'Etat et de gouvernement du monde entier ont rendu un hommage souvent bouleversant au grand dirigeant disparu. Dans cette masse de Belgradois et de simples citoyens venus de toutes les républiques de la Yougoslavie, de jeunes — très jeunes — et de moins jeunes, rares étaient ceux qui n'étaient pas vêtus de noir ou ne portaient pas le deuil d'une façon ou d'une autre : tel adolescent en jean, par un crêpe noir épinglé sur sa chemise blanche, telle jeune femme par une rose noire en tissu agrafée sur une veste de couleur vive.

A tour de rôle, des représentants de la jeunesse, de l'armée, du gouvernement, des différents corps constitués et d'anciens camarades de Tito, parmi lesquels M. Kotcha Popovitch, ancien ministre des affaires étrangères, et Mijalko Todorovitch, ancien président du Parlement, écartés, le premier en *1971*, le second en 1974, ont monté la garde autour du catafalque.

A 11 h. 40 (heure locale, 12 h. 40, heure de Paris), la famille du président, conduite par la veuve, *Mme Jovanka Broz*, et les deux fils du maréchal, Zarko et Micha, ainsi que les membres *des directions collégiales* de l'Etat et du parti — environ une trentaine de personnes, — ont pris place dans le hall central du Parlement autour du catafalque recouvert du drapeau national, aux couleurs bleu, blanc, rouge, frappé d'une étoile. Les huit membres de la présidence de l'Etat ont assuré la dernière garde d'honneur autour du catafalque.

A midi, tandis qu'était jouée une marche funèbre et que vingt et une salves d'artillerie étaient tirées, le cercueil, porté par huit généraux et accompagné par la direction politique, a *été déposé* sur un affût de canon, au pied du grand escalier du Parlement.

M. Stevan Doronjski, président en exercice du parti, a prononcé une allocution pour exprimer, au nom de la Ligue des communistes de Yougoslavie, *« l'hommage et la gratitude à l'homme qui a tant fait et qui a eu une si grande signification pour notre parti et notre peuple »*. Après avoir retracé les principaux moments des *six décennies d'activité du* président Tito et rappelé l'attachement du chef de l'Etat disparu à l'indépendance nationale et aux idéaux de justice sociale, M. Doronjski, faisant allusion au conflit avec Moscou en 1948, a déclaré que ce fut *« une des années décisives de l'histoire de notre mouvement, sous la direction du camarade Tito »*.

MANUEL LUCBERT et PAUL YANKOVITCH.

(Lire la suite page 3.)

Mme Parsa, ex-ministre du chah a été fusillée en Iran pour « corruption sur terre »

Mme Farrokhru Parsa, ancien ministre de l'éducation nationale sous le régime du chah, a été fusillée ce jeudi 8 mai, à l'aube, à la prison d'Evin, en compagnie d'une autre femme accusée d'avoir dirigé un réseau de prostitution, et d'un homme coupable de trafic de drogue.

C'est la première fois qu'une femme est exécutée en Iran pour des motifs politiques. Son procès devant un tribunal islamique avait duré une semaine, et elle avait été condamnée à mort *mercredi soir pour « corruption sur terre ».* Selon la radio de Téhéran, elle était accusée d'avoir « volé le bien du peuple », créé une « atmosphère de prostitution » dans son ministère « *inféodé à la culture impérialiste* » et « *collaboré avec la* SAVAK ».

Agée de soixante-deux ans, Mme Parsa avait été la première femme à siéger au Parlement et la première Iranienne à devenir ministre. Elle avait détenu le portefeuille de l'éducation nationale de 1968 à 1974. Restée en Iran après la révolution, elle avait été arrêtée à Téhéran le 16 février dernier.

L'exécution de Mme Parsa, qui était membre de la secte bahaï, intervient à vingt-quatre heures du début du second tour des élections législatives et deux jours après la mise à mort de sept hommes accusés d'avoir été associés au régime du chah. Mercredi, *le corps de M. Bahram Dehgani, fils de l'évêque anglican d'Iran*, a été découvert dans le coffre de sa voiture. Il avait été enlevé la veille par des inconnus. En novembre dernier, son père avait *échappé à un attentat.*

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Loin de se sentir *embarrassés* par *la leçon contenue* dans la détermination avec laquelle le gouvernement britannique a *su mettre fin à la prise* d'otages de Londres, les Iraniens refusent tout net à quiconque le droit d'établir quelque comparaison que ce soit entre les diplomates américains qu'ils détiennent depuis plus de six mois et leurs nationaux détenus cinq jours en territoire étranger.

L'ayatollah Behechti, dirigeant du parti républicain islamique (P.R.I.), a même tenu, dans une conférence de presse réunie le 7 mai, à mettre les choses au point. Il a indiqué que, non seulement *« les otages américains n'avaient pas, eux, été capturés par des terroristes »* mais encore que *« l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran s'inscrit, elle, dans un contexte historique »*. De là à dire qu'on considère ici les otages des étudiants *islamiques comme* de simples prisonniers de guerre, il n'y a qu'un pas dont on ne s'étonnerait pas qu'il fût franchi, la *« candeur »* feinte ou réelle des dirigeants iraniens n'ayant à l'expérience pratiquement pas de limites.

Si de rares personnalités estiment l'affaire de Londres comme *entendue* — les Britanniques ont réussi, c'est tant mieux et nous en savons gré, disent-elles en substance, — la grande majorité ne l'entend pas de la même oreille.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 7.)

POINT

Université, terre d'asile

Nuit de barricades sur le campus de Grenoble — véritable ville dans la ville — occupation par roulement depuis quinze jours du centre Jussieu à Paris, reconduction de grèves commencées il y a déjà plusieurs semaines dans diverses universités de province, notamment à Lyon et à Caen, où des affrontements violents ont opposé il y a peu des étudiants aux forces de police... Sans s'étendre géographiquement, l'agitation universitaire, déclenchée depuis le début de l'année sur le thème de la défense des étudiants étrangers, donne des signes de durcissement.

Agitation que l'on aurait tort de réduire à une simple fièvre printanière. En prenant fait et cause pour leurs camarades étrangers sur lesquels planait une menace d'expulsion, les étudiants se situent dans une tradition de générosité qui veut que l'université soit une terre d'asile.

Il est vrai que la discrimination désormais officiellement introduite entre les étudiants français et les autres est difficilement supportable.

Elle accroît l'inquiétude des jeunes qui, de façon certes moins spectaculaire, s'est manifestée à l'annonce d'autres mesures qui touchent directement les étudiants français, tel le projet du ministre de l'éducation qui fermerait aux étudiants les emplois de surveillants indispensables à beaucoup pour mener à bien leurs études.

Si ce projet était adopté, il ne ferait qu'accentuer la sélection sociale aggravée ces dernières années à l'Université. La proportion d'enfants ouvriers y est, en effet, tombée entre 1968 et 1979 de 11,9 % à 7,6 %.

Dans une période où l'incertitude de l'avenir prête à la désespérance, les jeunes ont-ils beaucoup à perdre en gâchant une année universitaire, comme cela risque de se produire ici et là ? A une société qui leur parle volontiers le seul langage d'une rentabilité au demeurant de plus en plus hypothétique, beaucoup répondent en préférant les grands principes à l'égoïsme sacré. Est-ce tant à déplorer dans ce monde d'aujourd'hui, qui trop souvent sacrifie l'idéal au réel ?

(Lire page 14.)

En Grèce

M. RALLIS SUCCÈDE A M. CARAMANLIS A LA TÊTE DU GOUVERNEMENT

(Lire page 44.)

Il y a quarante ans, la défaite...

Deux anniversaires en ce début du mois de mai : il y a trente-cinq ans, le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie, commémorée au cours de diverses cérémonies (Lire page 44) ; il y a quarante ans, le 10 mai 1940, l'offensive des armées hitlériennes qui conduisit en quelques semaines la France à la défaite.

Le 14 juin 1940, les Allemands entraient à Paris. En un mois, l'armée française, qui avait gagné la guerre de 14-18, que ses chefs proclamaient *invincible* et que *ses* adversaires redoutaient, avait été écrasée par l'armée allemande.

Depuis, les Français n'ont cessé de s'interroger *sur les causes de leurs malheurs. Une première* réaction, de colère et d'orgueil, les conduisit à accuser leurs alliés, le roi des Belges qui avait « trahi », les Anglais qui avaient chichement mesuré leur concours. Le régime de Vichy désigna à la vindicte publique la responsabilité de la démocratie, des réformes sociales et du Front populaire ; mais, au procès de Riom, Blum et Daladier ripostèrent en accusant les généraux d'« avoir été en retard d'une guerre (1) ».

De nombreuses études permettent de mieux comprendre les causes multiples et diverses d'un désastre qui, pour avoir pris en définitive une forme militaire, ne pouvaient pas ne pas être l'aboutissement d'un long processus de désagrégation.

I. — La guerre était-elle perdue d'avance ?

par HENRI MICHEL (*)

Effectivement, avant que les armées s'affrontent, la France avait subi une série de défaites. « Défaites *diplomatiques* » d'abord. Les Etats-Unis étant retournés à leur isolement, et l'Italie fasciste *s'étant associée à l'Allemagne* nazie, il ne restait plus de la grande coalition qui avait difficilement battu l'Allemagne en 1918 qu'une alliance franco-britannique mal soudée. D'autre part, la barrière d'Etats liés à la France, élevée pour contenir l'Allemagne, n'avait pas tenu contre la poussée hitlérienne ; la Belgique avait opté pour une politique de neutralité qui ne servait que l'Allemagne, de toute évidence pourtant son agresseur potentiel ; la France n'avait pas pu *empêcher que soit rayée de* la carte sa plus fidèle alliée, la Tchécoslovaquie ; elle n'avait pas réussi à *éviter* un rapprochement, pourtant contre nature, entre l'U.R.S.S. et l'Allemagne nazie ; enfin, elle avait laissé écraser sans réagir sa *dernière* alliée en Europe orientale, la Pologne.

La Grande-Bretagne ayant pris un grand retard dans son réarmement, la France, en mai 1940, va devoir se battre « seule » contre une Allemagne grossie de l'Autriche de la Bohême et de la Pologne occidentale, liée en outre à l'Italie, au Japon et à l'U.R.S.S., et dominant sans conteste toute l'Europe centrale.

La défaite inéluctable se lit peut-être dans le déséquilibre des chiffres des populations : 42 millions de *Français vont combattre* 80 millions d'Allemands. C'est que la France a perdu aussi la « bataille démographique ». En quarante ans, la population française s'est accrue seulement de 1 700 000 habitants contre 25 000 000 à l'Allemagne. En face de son adversaire, la France fait figure de pays vieux ; sur dix soldats, trois seulement auront entre vingt et trente ans dans l'armée française, sept dans l'armée allemande. Les dirigeants français, civils et militaires, eux aussi vieillis, sont portés au conservatisme plus qu'à l'innovation, plus tournés vers les « leçons du passé » qu'aptes à s'adapter aux bouleversements provoqués par la rapidité de l'évolution.

(Lire la suite page 16.)

(*) Président du Comité international d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale.

(1) Cf. Notre « Procès de Riom », Albin Michel, 1979.

AU JOUR LE JOUR

L'ex-« France »

Heureusement que la croisière inaugurale du France *transformé en* Norway *a dû être annulée à la suite des transformations effectuées sur des chantiers allemands et non pas chez nous, car, sinon, avec ce masochisme qui nous est habituel, nous nous serions accusés d'un manque de sérieux et de précision que nous aurions comparé au goût pour le travail fini et soigné... des Allemands.*

MICHEL CASTE.

« BÉRÉNICE » PAR VITEZ

De l'amour

Bérénice aime Titus, Titus aime Bérénice qui est aimée d'Antiochus... *« C'est une histoire d'amour »*, dit Antoine Vitez. A peine une histoire, les seuls mouvements *en sont ceux de l'âme.*

Une histoire d'amour sur un théâtre. *Le théâtre est posé au* milieu du large plateau de la maison de la culture de Nanterre. Il est très simple, fait de portants, d'un plancher pas même ciré, de boiseries en moulures avec un plafond bas ouvert sur un ciel de nuages qui monte dans les cintres. *Les déformations de la perspective* sont exagérées, les lignes s'inclinent en pente forte jusqu'à une toile de fond, tableau allégorique dont les couleurs se confondent à celle du bois, *représentant* une femme assise dans un jardin, couronnée par un homme qui se tient derrière elle. Le motif central est repris, agrandi, sur le rideau de scène. *Mais les couleurs* sont attaquées par une lèpre blanchâtre qui laisse des cicatrices pénibles. Des *personnages peints ne restent que* des formes vagues aux traits effacés.

Une histoire d'amour. Elle aurait pu, elle aurait dû se passer *entre Bérénice et Antiochus.* Ils sont de même culture, de même milieu, du même âge. Mais Bérénice aime Titus... Tout les sépare. Elle est plus âgée que lui, il va être empereur, la loi romaine s'oppose à ce qu'il ait des enfants de sang étranger. Ce qui les sépare, en *réalité*, c'est *l'amour* même : l'interdit.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 29.)



Le Monde

idées

ADIEU A TITO

Les Yougoslaves ont célébré, ce jeudi, les obsèques de celui qui, pendant près de quarante ans, a incarné leur esprit de résistance aux dominations étrangères. Commence, maintenant, pour son *héritage*, la mise à l'épreuve. L'unité, l'indépendance, le non-alignement, vont-ils survivre ? Jean Elleinstein montre que ce ne sera pas facile. Le pari de l'autogestion sera-t-il gagné ? Yves Durrieu en souligne l'importance, y compris pour la paix, y compris pour les Français. Mais avant de répondre à ces questions qui concernent l'*avenir*, une autre se pose. Pourquoi l'incroyable acharnement thérapeutique dont Tito, après Franco et Boumediène, aura été l'objet, pour ne pas dire la victime ?

Le risque démocratique

par JEAN ELLEINSTEIN

LES contradictions de la Yougoslavie sont nombreuses. La mort de Tito ne les a pas créées, elle les met en relief avec plus de force encore et facilite leur utilisation par l'Union soviétique, la superpuissance dont l'hégémonie menace l'indépendance de tous les Etats qui se trouvent dans sa zone d'influence et à proximité de ses frontières. De la même façon, les Etats-Unis s'efforcent de dominer les Etats d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud qui sont géographiquement proches d'eux. C'est une sorte de loi géopolitique que les superpuissances satellisent les petits Etats voisins et que ceux-ci utilisent les grandes puissances lointaines pour essayer d'assurer leur indépendance. C'est ce qu'a fait Cuba.

Depuis 1948, et en dépit de l'amélioration des rapports entre Soviétiques et Yougoslaves, la Yougoslavie constitue une épine dans le talon d'Achille soviétique parce qu'elle conserve contre vents et marées une politique résolument indépendante de celle de l'Union soviétique. Mauvais exemple pour tous les peuples de l'Europe de l'Est ! Récemment encore, Belgrade a condamné l'intervention soviétique en Afghanistan et refusé de participer à la rencontre de Paris des partis communistes européens.

Que peut faire l'Union soviétique pour essayer, à la faveur de l'après-titisme, de faire rentrer la Yougoslavie dans le « droit chemin » ? Précisément exploiter les contradictions de la Yougoslavie contemporaine. Nous n'évoquerons que pour mémoire les oppositions entre nationalités. Elles ont été longuement expliquées ici même (1). Elles sont essentielles, mais connues. L'équilibre est difficile entre Serbes et Croates, et l'opposition entre ces nationalités peut être exploitée par une puissance étrangère.

D'autres contradictions, moins connues, me semblent aussi importantes. La politique d'autogestion développée en Yougoslavie, à la suite du conflit avec Staline, a créé une situation originale et en même temps relativement difficile. Elle est originale parce qu'on ne la trouve nulle part ailleurs dans les pays qui se réclament du socialisme. Elle est difficile parce qu'elle a posé plus de problèmes qu'elle n'en a vraiment résolus. En effet, le système politique yougoslave reste fondé sur le monopole du parti unique et ne se différencie pas fondamentalement de celui des autres pays socialistes. Dans ces conditions, l'autogestion trouve là ses limites naturelles. Dans la mesure où la liberté de la presse n'existe pas, la critique est limitée, quand bien même des efforts réels ont-ils été faits pour la faciliter.

La nécessité des réformes économiques

La société yougoslave souffre des insuffisances de la démocratie politique et c'est bien compréhensible. La démocratie politique est une *catégorie* universelle dont l'existence ou l'absence a nécessairement des *conséquences* considérables quel que soit le système économique et social. Il peut se faire que les conditions historiques n'aient pas permis sa création ou interrompu son développement ou freiné son essor, mais quels qu'en soient les motifs, les conséquences de ces insuffisances se font sentir, indépendamment des conditions qui les ont engendrées.

L'autogestion appelle la démocratie politique dans la logique même de son développement et la démocratie politique constitue un *risque* sérieux pour les dirigeants *communistes* yougoslaves. Nous retrouvons ici, d'une façon aiguë le problème de tous les pays qui se réclament du socialisme, à commencer par l'Union soviétique elle-même. Des réformes économiques sont nécessaires. Elles ne peuvent se limiter à de simples mesures de gestion. Elles doivent toucher aux mécanismes économiques et assurer la participation active des travailleurs à leur mise en application. *Le mérite des communistes* yougoslaves est de l'avoir compris, d'où l'importance décisive pour l'*avenir* du socialisme du concept et la pratique de l'autogestion.

Le grand danger

En même temps, le développement d'une *véritable* pratique autogestionnaire se heurte aux insuffisances de la démocratie politique et à la peur d'un certain nombre de dirigeants, de responsables, de bureaucrates, de s'avancer sur la voie de la démocratie politique qui est le grand problème incontournable du socialisme existant. Je ne pense pas que *l'Union soviétique* utilise directement ses chars en Yougoslavie pour la soumettre comme elle le fait de l'Afghanistan.

Je crains qu'elle n'utilise le conflit entre la volonté de démocratisation d'une partie croissante de l'opinion publique et la résistance d'un certain nombre de dirigeants. Le grand *danger*, c'est qu'il se trouve des Husak yougoslaves qui, face à cette exigence démocratique, feraient appel de la façon la plus légale au grand frère soviétique pour rétablir l'ordre.

Ce qui peut sauver la Yougoslavie de ce péril, c'est sa volonté farouche d'indépendance nationale, *le maintien* de bons rapports entre les nationalités qui la composent, des efforts réels de démocratisation et l'aide économique de l'Occident, en particulier de l'Europe. Ce qui est à craindre en somme, ce n'est pas l'infarctus, mais plutôt la leucémie, non pas la mort brutale, mais une longue maladie.

(1) Michel Aubin. « Une mosaïque de nationalités ». *Le Monde* du 6 mai.

L'autogestion, sinon la guerre

par YVES DURRIEU (*)

LA Yougoslavie a attiré l'attention en 1948-1949, lors de la rupture avec Staline, puis en 1971-1972 quand les autonomistes croates, slovènes et *serbes faillirent faire éclater la* Fédération, enfin depuis le 3 janvier dernier, lorsque l'on a appris que Tito était mortellement atteint. A croire que ce pays n'intéresse l'opinion que dans les moments de difficultés extrêmes. Et encore, c'est pour énoncer un cortège de banalités affligeantes sur la diversité des races, des religions et du développement économique des régions composant l'Etat yougoslave, c'est pour évoquer, de façon superficielle, le rôle des Yougoslaves et de Tito dans la résistance aux nazis, puis au stalinisme, enfin (au mieux) pour décrire l'équilibre que maintient au niveau mondial le régime, entre l'Est et l'Ouest.

Mais fort peu de commentateurs essaient d'expliquer la façon dont Tito a cherché à résoudre ces contradictions en édifiant un système autogestionnaire. Et c'est pourtant l'essentiel.

Peu de nos concitoyens ont entendu parler de :

— la nouvelle Constitution yougoslave de 1974, qui donne la priorité à la commune sur la région (appelée « république » ou « province autonome »), à la région sur la fédération (c'est-à-dire l'Etat central) ;

— la loi de 1976 sur le travail associé, qui instaure dans l'entreprise un système de démocratie directe au niveau des unités de production, et de délégations, contrôlées par la base, pour les options fondamentales de la firme tout entière ;

— le système de planification instauré à l'occasion du plan 1976-1980, reposant sur des *« accords et conventions autogestionnaires »* qui incite les entreprises d'une même branche à conclure des accords, mais sans leur dicter le contenu de ces contrats ; ainsi, le plan s'élabore, grâce à de multiples allers et retours entre la base et le sommet.

Des expériences inégalement réussies

Tout ne fonctionne pas au mieux dans ce système, qui se livre à de nombreuses expériences et ne les réussit pas toutes. On pourrait discuter du très relatif succès de la démocratie directe (taux de présence assez restreint aux assemblées générales, fonctionnement encore médiocre du système des « délégations » destinées à assurer le contrôle de la base sur les décisions centrales). On pourrait discuter des déséquilibres d'une économie (inflation, déficit extérieur) qui, cependant, a eu le mérite d'assurer, depuis trente ans, un taux de croissance de 7 % par an et une augmentation du pouvoir d'achat de 4 % l'an. On pourrait constater l'incapacité du système à dépasser le type de croissance capitaliste (ou soviétique) et à créer une nouvelle aspiration à vivre (la reconstitution de classes sociales et l'écartement de l'éventail des revenus) ; on pourrait constater également la résistance qu'opposent les paysans et les jeunes à ce schéma de société qui leur est proposé, le caractère encore pesant de la Ligue des communistes, l'intégration du syndicat qui sert au parti de courroie de transmission et la pesanteur des bureaucraties communales.

Discuter de ces insuccès plus ou moins relatifs, analyser leurs causes serait très positif, mais ne devrait pas occulter les éléments de progrès : libéralisation politique sans comparaison avec les pays du monde soviétique ; démocratie dans l'entreprise, sans comparaison avec les pays occidentaux ; cohésion nationale maintenue grâce à la stricte égalité des régions entre elles et au respect absolu des cultures régionales ; défense populaire prise en compte par les communes et les entreprises ; succès d'une politique extérieure active destinée à lutter contre les blocs et à regrouper tous ceux qui se reconnaissent dans cette stratégie du non-alignement.

Dans cette période d'incertitude où nous vivons, d'interrogations à l'égard de notre société, qui va de soubresaut en soubresaut, mais qui n'intéresse plus personne, l'analyse de la Yougoslavie devrait constituer un élément de réflexion stimulant, à condition d'être étudié sérieusement :

Stimulant pour ceux qui s'intéressent à une solution de rechange socialiste au capitalisme, mais qui savent que celle-ci ne peut pas passer par le modèle soviétique.

Stimulant pour ceux qui se posent des questions sur le pouvoir et la démocratie dans l'entreprise et sur la décentralisation, voire le fédéralisme.

Stimulant pour tous ceux qui, simplement, s'inquiètent de l'avenir de la paix et de l'équilibre entre les Grands.

Il faut, en effet, savoir que la Yougoslavie, sur l'échiquier international, est un chaînon essentiel ; si le système instauré par Tito ne sait pas résister à la disparition de celui-ci, chacun essaiera de profiter de l'espace libéré : l'U.R.S.S., qui pourrait se servir des discordes entre régions pour instaurer un gouvernement à sa botte l'appelant ensuite à la rescousse (comme ce fut le cas en Afghanistan) ; les Etats-Unis, qui financeraient à coup de dollars (même dévalués) un ralliement yougoslave au monde « libre ». Dans l'un ou l'autre cas, la déstabilisation amènerait la guerre, étant donné l'enjeu.

Or, le sort de la paix mondiale dépend moins de la volonté agressive *de tel ou tel Grand* que du succès, en Yougoslavie même, de l'autogestion. Si ce système a suffisamment soudé politiquement et socialement les populations la composant, il n'y aura pas de vide, ni de convoitise des Grands. Dans le cas contraire, la catastrophe peut se produire.

Cette analyse infirme celle de la plupart des médias bourgeois qui font une distinction artificielle entre les succès de Tito au plan extérieur et le prétendu échec au plan de l'autogestion. En réalité, la solidité internationale de la Yougoslavie et la solidité du système autogestionnaire sont indissociables, la première n'existant que grâce à l'autre.

En conclusion, nous donnerons à méditer ce propos de Tito (12 mai 1972) :

« L'autogestion, à mon sens, est un puissant facteur de cohésion. J'ai longtemps réfléchi au moyen d'assurer une cohésion durable dans un pays multinational. Ce n'est guère facile. Je pense toutefois que la formule que nous avons retenue, l'autogestion, sauvegardera la Yougoslavie comme Etat uni et fort. »

Nous sommes tous engagés par la réussite de ce pari. Et, malheureusement, les Français ne le savent généralement pas, de par la carence de nos médias qui faussent les données du problème et ne veulent pas lier succès de la paix et succès de l'autogestion en Yougoslavie, de peur que ce système (adaptable à nos conditions politiques et sociales) ne fasse réfléchir les Français et ne leur suggère quelques idées de changement.

(*) Porte-parole de l'Association « Socialisme et Autogestion ».

Le corps du chef

par MARCEL HÉNAFF (*)

FRANCO, Boumediène, Tito : depuis quelque temps la mort des chefs d'Etat commence à nous offrir de bien étranges spectacles. Après avoir été « ces malades *qui nous gouvernent* », on les voit devenir ces agonisants qui nous obsèdent, pour finir statues (sinon momies) de mausolées glorieux qu'on offre à la vénération des foules. Pourtant la phase la plus fascinante de ce processus c'est indéniablement l'*agonie*. L'agonie telle que les héritiers responsables de l'Etat l'imposent au chef mourant : médicalement prolongée, interminable, douloureuse, au point que l'opinion demande grâce pour « le supplicié ». Tout le monde sent qu'on en fait trop et pourtant rien n'arrive à stopper cette incroyable compulsion des héritiers à maintenir en survie ce corps qui s'enfonce dans la mort.

On a formulé bien des hypothèses quant à cet étrange « acharnement thérapeutique ». La plus *banale*, celle de la science politique, voit dans la prolongation de la vie du chef le répit nécessaire à la passation des pouvoirs. L'autre hypothèse inévitable est celle que propose la psychanalyse : cette agonie imposée, ce martyre chirurgical, c'est l'explosion de haine enfin réalisable des héritiers contre le Père, la possibilité inavouée, sous couvert d'attachement, de faire payer au chef tout-puissant l'excès de pouvoir qu'ils furent contraints de lui reconnaître. Enfin il y aurait une troisième hypothèse d'ordre anthropologique : l'agonie est un meurtre *rituel* déguisé, elle transforme la mort du chef en *sacrifice*, et sur ce meurtre accompli en commun s'établit la légitime généalogie du pouvoir que confère l'Ancêtre totémique.

Il y a probablement quelque chose de juste dans chacune de ces analyses. On peut aussi parler, par exemple, du sentiment de culpabilité des héritiers qui se croient obligés de témoigner aux yeux du peuple de leur attachement au Chef, de leur *volonté de le garder, de le sauver*, bref de le « prolonger » dans tous les sens du terme... On peut encore envisager un désir sadique de torturer très légitimement l'ex-tout-puissant enfin sans défense, *etc.* Mais les explications trop générales donnent l'impression d'être gratuites. Il faut cerner d'un *peu* plus près la situation. Et tout d'abord remarquer que dans les trois cas envisagés on a eu affaire à des chefs d'Etat à la tête d'appareils bureaucratiques régentés par un parti unique. On peut supposer que c'est le lien de l'appareil à son chef, à son corps, à sa mort qui demande à être pensé. C'est du côté des *enjeux symboliques* qu'il faudrait donc pousser un peu la réflexion.

Dans une bureaucratie, la structure *et la fonction comptent plus que les* individus parfaitement substituables et *fréquemment* substitués. L'appareil est une abstraction matérialisée. Il est l'instrument d'une théorie. Les personnalités et les subjectivités n'y peuvent prétendre à aucune réalité, à aucune manifestation. L'appareil ne *saurait renoncer à cette loi* implacable sans risquer sa dissolution. Mais la contre-partie, c'est qu'il lui faut au moins un corps qui *puisse* signifier concrètement sa *réalité*, qui puisse être le corps *symbolique* de toute la structure. Et voilà comment le chef est exigé, promu et maintenu. Il est d'autant plus vénéré et obéi qu'il est le seul corps possible, la seule réalité sensible de tout le système abstrait. Au fond son individualité n'importe pas beaucoup non plus mais on lui demande d'en avoir parce qu'il est le seul à pouvoir en avoir une. Voilà pourquoi également ce corps doit subsister : dans sa mort, c'est l'appareil qui perd son unique corps et l'appareil se bat jusqu'au bout pour le garder. Car rien n'est moins sûr qu'il en trouve un autre. Surtout lorsqu'il s'agit du corps du chef fondateur et charismatique (par la suite la substitution sera *plus* facile, encore que...).

Un geste impossible à esquiver

On serait tenté ici de déceler une analogie avec un cas classique bien connu, celui de l'institution monarchique. (Il faut se *reporter ici* à l'ouvrage essentiel de E. Kantorowitz : *The King's two bodies*, Londres 1959). Le corps du roi et le corps du royaume ne font qu'un. L'un est transitoire, l'autre demeure. Mais toucher à l'un, c'est toucher *à l'autre : enfreindre la loi, violer* la frontière, insulter un *représentant*, autant de gestes considérés comme des atteintes *personnelles au corps* du Souverain. Aussi, la réplique (*punition, guerre*) *est-elle également* considérée comme un droit et une nécessité de restaurer le corps *offensé*. Ce qui est vrai de l'offense *l'est aussi de l'éloge et du respect*. Le modèle ici serait l'Eglise comme corps du Christ : le mouvement d'identification est centrifuge, expansif et personnel. Le corps du Chef enveloppe l'institution et s'incarne en chacune de ses structures.

Rien de tel dans les actuelles bureaucraties étatiques, c'est même le *mouvement* exactement inverse. L'institution *n'y* forme pas un corps dont le corps du Chef symboliserait l'unité en chacun de ses points, elle est une abstraction qui réclame le corps du Chef comme son seul lieu d'expression concrète. C'est aussi pourquoi on soigne ce corps, on lui *reconnaît des privilèges* de jouissance en dépit de tous les principes égalitaires, on le vénère, on l'idolâtre presque, on le retient coûte que coûte s'il menace de s'effacer dans la mort. Voilà pourquoi le *culte de la personnalité* n'est pas un accident mais un geste impossible à esquiver des systèmes bureaucratiques. On voit du reste cette perversion gagner les démocraties libérales à régime présidentiel dans la mesure justement où elles se bureaucratisent, *même* si le caractère tout à fait fonctionnel de la *représentation* est fait pour conjurer toute sacralisation personnelle.

Le corps du Grand Bureaucrate étant le *seul* reconnu et ayant à incarner l'appareil en devient l'*otage*. Il n'est pas possible pour le Grand Bureaucrate *de mourir comme un* autre : depuis longtemps son corps n'est plus son bien propre, c'est un corps *nationalisé*, collectivisé comme les entreprises et les *monuments*. De même sa mort. Elle *ne saurait* résulter d'une défaillance incontrôlable, elle ne peut intervenir que lorsque l'appareil accepte de lâcher *prise* et la *transforme en décision* « responsable » et *programmée*.

On le voit : rien de filial dans tout cela. La mort du G.B. n'a rien à voir avec la mort du Père (malgré des similitudes apparentes et les *surcodages familiaux possibles*). La G.B. n'est pas le Père, c'est le Camarade (ou le Compagnon) absolu, le *socius* universel, c'est-à-dire qu'il n'est *ni* paternel *ni* fraternel, il est social, emblème détaché et incarnation d'un univers socialisé.

Devenu emblème, ce corps pose, à l'instant de sa mort, un *dilemme* douloureux à la bureaucratie : comment renoncer au corps sans perdre l'emblème (et la face) ?... Car tout *est possible* pour un *emblème sauf* de mourir. Le rationalisme positiviste des bureaucraties a tout prévu sauf ce paradoxe. Ou *cette banalité*. La mort est *tellement* pensée comme une évidence biologique que lorsqu'elle affecte un symbole c'est le désarroi total. On voit *alors* comiquement et dérisoirement l'appareil si positiviste, si naturaliste toucher sur un *mode* aveugle son *bord* opposé et honni : le religieux, le sacré. Et fabriquer à coups de prouesses techniques une maigre éternité de substitution : la survie biologique d'un cadavre et la survie mimétique d'une statue.

(*) Maître assistant à l'université de Copenhague, auteur de *Sade, l'invention du corps libertin* (PUF, 1978).

Le Monde

étranger

APRÈS LA MORT DU CHEF DE L'ÉTAT YOUGOSLAVE

Pour Moscou, un partenaire souvent incommode

De notre correspondant

Moscou. — De l'excommunication de 1948 à la coexistence pacifique qui s'est imposée dans les années 70, les relations entre la Yougoslavie et l'Union soviétique ont connu une histoire tourmentée, où alternent sans cesse les moments de tension et les phases de rapprochement. Les rapports proprement bilatéraux sont rarement en cause — l'U.R.S.S. est devenue, en 1978, le premier partenaire commercial de la Yougoslavie — mais les événements internationaux ou les péripéties traversées par les pays du tiers-monde ont souvent troublé les effets d'une réconciliation fragile, mais finalement durable.

Tito a été le premier à briser le *dogme fondamental du mouvement* communiste international : le soutien inconditionnel à l'Union soviétique. Déjà pendant la guerre, il avait refusé de *subordonner* sa politique à la stratégie soviétique et aux intérêts particuliers de Moscou. Ce qui ne l'empêcha pas d'être, après la libération, un partenaire loyal et fidèle de *Staline, qu'il encouragea à créer* le Kominform. Il mène même l'attaque contre les partis communistes français et italien, coupables « d'opportunisme de droite » pour avoir accepté de désarmer les résistants, et ne pas avoir profité de la guerre pour prendre le pouvoir. Selon une tactique éprouvée, Staline s'est servi *des « gauchistes » yougoslaves pour* mettre au pas les « droitiers ». L'année suivante, il lançait les « droitiers » repentis contre les « gauchistes » impénitents. Tito, cette *« canaille hitléro-trotskiste »* est mis au ban dun mouvement communiste et le Kominform appelle *« les éléments sains du parti yougoslave »* à obliger leurs dirigeants à reconnaître ouvertement et honnêtement leurs fautes et à les corriger... ou s'ils se sont montrés incapables, à en changer *« et à promouvoir une nouvelle direction internationaliste »*. Dans les partis communistes, la chasse aux titistes va commencer et dans les démocraties populaires le titisme est une déviation qui peut conduire au peloton d'exécution.

En 1955, Khrouchtchev va à Canossa. Il reconnaît que l'Union soviétique a commis des erreurs vis à vis *de la Yougoslavie et signe* avec Tito un texte dans lequel il s'engage à respecter l'indépendance, la souveraineté *de la Yougoslavie et de son parti communiste* et le principe de la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. Ces principes sont *réaffirmés périodiquement* après chaque rencontre *soviéto-yougoslave*, *rappel d'autant plus nécessaire qu'ils* sont tout aussi régulièrement violés par les Soviétiques dans leurs r· ·ports avec d'autres partis et d'autres Etats.

Le Kominform est dissous, après le vingtième congrès, mais, quelques mois plus tard, les principes de souveraineté et de non-ingérence *sont mis à rude épreuve par le sou*lèvement hongrois. Pour les Soviétiques il ne fait guère de doute que les Yougoslaves ne sont pas étrangers aux troubles. Tito pourtant adopte une attitude ambiguë. Après la deuxième intervention soviétique, il soutient l'expérience Kadar alors même que Imre Nagy, auquel les Yougoslaves avaient donné asile dans leur ambassade, est arrêté dès sa sortie de la mission diplomatique, en attendant d'être comdamné à mort.

Entre Belgrade et Moscou le froid s'installe. En 1958, la campagne antititiste reprend de plus belle, puis se calme pendant près de dix ans, conséquence, sans doute, de la querelle sino-soviétique. Moscou ne veut pas lutter sur deux fronts. En 1967, l'U.R.S.S. recommence à critiquer le « révisionnisme » yougoslave *qui, avec l'autogestion et un système* politico - économique décentralisé, constitue un mauvais exemple pour les autres pays socialistes. Après le « printemps de Prague », le Kremlin reproche une fois de plus aux Yougoslaves de ne pas être étrangers à la « déviation » tchécoslovaque. Tito condamne cette fois sans équivoque *l'intervention des cinq pays du pacte* de Varsovie, la qualifiant de *« plus grande faute commise par l'U.R.S.S. »*.

Une œuvre de pionnier

Les dirigeants yougoslaves s'efforcent cependant de maintenir la critique dans certaines limites. C'est ainsi qu'un journaliste qui s'était permis un parallèle entre l'intervention en Tchécoslovaquie et la situation yougoslave sera condamné à six mois de prison pour offense envers l'U.R.S.S. Les relations ne sont pas bonnes. Le P.C. soviétique et ses alliés boycottent le neuvième congrès de la Ligue des communistes, mais les dirigeants de Belgrade ne veulent donner aucun prétexte à l'ingérence d'une grande puissance dans leurs affaires et ils se gardent d'accréditer l'idée qu'ils cherchent auprès de l'OTAN des garanties contre le pacte de Varsovie.

L'apaisement revient après les voyages de M. Brejnev à Belgrade *en 1971 et du maréchal Tito à Moscou* l'année suivante, mais la sensibilité yougoslave est à vif. Belgrade *soupçonne* les Soviétiques de soutenir les « kominformistes » au sein de la Ligue, d'encourager les *activités* des Yougoslaves en exil en U.R.S.S. depuis la rupture de 1948, voire d'apporter leur appui aux mouvements nationalistes d'extrême droite qui, dans l'émigration, font campagne pour l'indépendance de la Croatie et donc pour le dépecement de la fédération yougoslave.

En même temps, Moscou flatte les « communistes orthodoxes » chassés du pouvoir par des purges périodiques. Les Yougoslaves craignent encore que l'U.R.S.S. utilise en sous main la Bulgarie qui revendique de temps à autre la Macédoine pour miner l'unité du pays.

Les *pommes* de discorde entre Moscou et Belgrade ne manquent pas. La dernière conférence du groupe des « 77 » a montré que les deux gouvernements ne se faisaient pas la même idée du non-alignement. Le rapprochement sino-yougoslave marqué en août 1978 par le voyage de M. Hua Guofeng, la condamnation par Belgrade de l'intervention vietnamienne au Cambodge puis de l'intervention soviétique en Afghanistan, ont donné l'occasion à la presse de Moscou de reprendre ses critiques contre la politique yougoslave, mais ces divergences ne doivent pas empêcher le développement de la concertation entre les deux pays : c'est la conclusion tirée par MM. Brejnev et Tito lors de la dernière visite à Moscou du vieux maréchal, en mai 1979.

Dans les relations entre les partis communistes et l'U.R.S.S., Tito et les Yougoslaves ont fait œuvre de pionniers. *Ils ont été les premiers* à défendre et à faire admettre les principes d'indépendance et de non-ingérence finalement acceptés par les Soviétiques à la conférence communiste de Berlin-Est en juin 1976. Au-delà des communiqués, il reste encore à les faire respecter réellement.

DANIEL VERNET.

Pour Pékin, un allié contre l'hégémonisme

Lorsque Tito se rendit en visite officielle en Chine, au mois d'août 1977, la question se posa de savoir s'il déposerait une gerbe au mausolée de Mao Tse-toung, dont la construction s'achevait à peine. Après tout, les relations entre les deux grands dirigeants communistes n'avaient pas précisément été des meilleures.

Il n'était pas nécessaire d'avoir une mémoire d'éléphant pour se souvenir de l'époque (1963) où Pékin *dénonçait « le rôle contre-révolutionnaire joué par la clique de Tito dans les relations internationales »* et considérait la Yougoslavie comme l'exemple typique de la *« dégénérescence »* d'un système socialiste en *« capitalisme bureaucratique d'Etat »*. Et le débat n'avait rien d'académique puisque *le Quotidien du peuple* ajoutait : *« L'attitude de chaque parti marxiste-léniniste vis-à-vis de la clique de Tito n'est plus celle qui se doit envers un parti frère..., il s'agit de démasquer et de combattre résolument et de façon conséquente cette clique de renégats. »*

Mao était mort, le vieux maréchal — son aîné d'un an — lui survivait. Consentirait-il à tirer un trait sur le passé ? Interrogé par son protocole, il se montra bon enfant. Une couronne, pourquoi pas ? Si cela pouvait être utile, il était prêt à en déposer cinq.

Tito fut donc le premier visiteur étranger du mausolée de Mao Tse-toung et rendit ainsi hommage à l'homme qui, de longues années, avait été son accusateur le plus sévère.

L'histoire, cependant, ne s'arrête pas là. La couronne déposée par Tito portait l'inscription : *« Josip Broz Tito, président de la République socialiste fédérative de Yougoslavie. »* Quelle ne fut pas la surprise de quelques spécialistes, dans la soirée, en découvrant que l'agence Chine nouvelle avait rendu compte de l'événement en ajoutant la mention *« Président de la Ligue des communistes yougoslaves »*. C'était une manière de franchir un pas de plus : les relations sino-yougoslaves ne se *situaient plus seulement* sur le plan des relations entre Etats, mais allaient s'étendre aux partis.

Autogestion et dictature du prolétariat

L'anecdote est significative car elle *montre* la part d'initiative qui est revenue aux responsables chinois dans leur rapprochement avec la Yougoslavie et avec Tito personnellement. Tout commence au lendemain de la *révolution culturelle*. Pékin avance à petits pas, ouvrant une porte après l'autre. Celle des échanges commerciaux d'abord (1969), de *l'échange des ambassadeurs* ensuite (1970). On parle peu, alors, d'idéologie. Mais la Chine a pour la diplomatie de Belgrade des égards tout particuliers. Après quelques faux pas, il sera même entendu qu'aucune attaque contre l'U.R.S.S. ne devra être formulée en présence *de visiteurs yougoslaves* lors de leurs séjours dans la capitale chinoise. Question de politesse si l'on veut, mais Tito entend n'être lié par les jugements de quiconque sinon les siens propres.

Cette nouvelle amitié conduit le P.C. chinois à de subtiles adaptations théoriques. Si la Yougoslavie doit être considérée comme un pays socialiste, son système politique et économique doit nécessairement correspondre aux canons en vigueur à Pékin. On conviendra donc, en y mettant un peu de bonne volonté, que l'autogestion ouvrière n'est plus une « duperie » — comme on l'avait écrit il y a quinze ans — mais bel et bien une forme de dictature du prolétariat. *Ainsi, à son tour, la porte sera-t-elle* ouverte aux relations « fraternelles » entre les partis...

Il y a beaucoup de « realpolitik », au moins à l'origine, dans cette approche chinoise. Tito a condamné, sans équivoque, l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie et dénoncé les thèses brejnéviennes sur la « souveraineté limitée » par lesquelles la Chine s'estime menacée. La conclusion est claire : la Yougoslavie est pour la République populaire un allié objectif contre l'« hégémonisme » de l'U.R.S.S. Zhou Enlai en tire sans hésiter les conséquences.

Autre motif de rapprochement, d'ailleurs voisin : Tito est l'un des fondateurs du Mouvement des non-alignés. A l'heure où la Chine cherche à s'affirmer face aux *« superpuissances »*, elle trouve là un point d'appui essentiel pour sa diplomatie.

Beaucoup plus tard, le dialogue sino-yougoslave s'étend à un autre sujet. Parmi les dirigeants chinois qui, en 1978, accompagnent le président Hua Guofeng en Yougoslavie se trouve le premier secrétaire du comité du parti pour la province du Sichuan, M. Zhao Ziyang. Sa mission particulière est d'observer les méthodes économiques yougoslaves, de voir ce qui pourrait en être applicable en Chine. L'idée *d'un « dosage »* entre économie planifiée et économie de marché, qui inspire la nouvelle politique économique chinoise, vient principalement de là. Aujourd'hui vice-premier ministre et *« chargé des affaires courantes du gouvernement »*, M. Zhao Ziyang n'a pas abandonné ce projet. Il confiait seulement, il y a peu de *temps, à une délégation venue* de Belgrade que la Chine n'était pas encore *« mûre »* pour des méthodes de gestion aussi *« libérales »* que celles de la Yougoslavie et qu'elle était à la recherche d'un *« dosage »* plus approprié. Ce qui, bien sûr, n'avait rien à voir avec un quelconque souci d'orthodoxie théo*rique mais relevait* de considérations purement pratiques.

L'expérience, au reste, a conduit les nouveaux dirigeants chinois à prendre une distance croissante envers toute notion de théorie. N'est-ce pas au nom de l'expérience également qu'ils ont salué cette semaine en la personne de Tito non seulement *« le grand révolutionnaire prolétarien »* — ce qui n'est que justice, — mais aussi *« le grand marxiste »* — ce qui, vu de Pékin, est tout de même un impressionnant retournement de l'histoire. — A. J.

● *M. Louis Mexandeau*, député socialiste du *Calvados*, s'étonne dans une question écrite adressée le mercredi 7 mai au premier ministre, de l'absence de M. Valéry Giscard d'Estaing aux obsèques du maréchal Tito.

Les obsèques du maréchal

(Suite de la première page.)

La question qui s'était posée alors était celle des relations entre pays socialistes, entre partis communistes, celle de l'indépendance, de l'égalité des droits, du respect de la souveraineté et des voies autonomes dans le développement du socialisme. *« Une fois de plus*, a dit M. Doronjski, *Tito refusa de céder et de se soumettre. Il croyait à la vérité et à la justice révolutionnaire. Il ne fit pas de concessions sur des points aussi importants pour le sort de notre pays et aussi pour l'avenir du mouvement communiste international. »*

Le dirigeant yougoslave a rappelé l'opposition de Tito aux blocs, qui fut à l'origine de ses efforts pour la *création* du mouvement des non-alignés. Il a affirmé que l'œuvre et les idées de l'homme d'Etat disparu guideront à l'avenir la Yougoslavie et déclaré que ce pays ne pourrait maintenir son indépendance nationale que s'il reste uni. Les principes définis du temps de Tito — fraternité et unité, autogestion et non-alignement — permettront aux Yougoslaves de rester *« maîtres de leur pays malgré toutes les infortunes et toutes les tempêtes qui peuvent s'abattre »*.

Le cortège s'est ensuite mis en mouvement en direction de la colline de Dedinje, distante d'environ 4 kilomètres. En tête, derrière d'innombrables drapeaux de l'Etat, du parti, des Républiques fédérées et des anciens combattants, venaient une centaine de partisans porteurs de la décoration de Héros national, des unités des forces armées et de la milice, de la défense territoriale et de la défense populaire généralisée. Entouré de dix officiers et de dix ou 'iers, le cercueil était suivi des membres de la famille du président, des dirigeants du pays, des représentants des organisations sociales, des hauts dignitaires des Eglises, etc. (Le nonce apostolique à Belgrade a déposé, mercredi, une couronne devant le cercueil et le Vatican est représenté aux funérailles par une délégation spéciale.)

Selon son vœu, le président devait être enterré sur le terrain de sa résidence privée, dont une partie a été récemment aménagée à cette fin. Les travaux avaient commencé déjà en octobre dernier, mais comme la résidence est entourée d'un haut mur, le public n'avait rien remarqué. Sur la dalle en marbre blanc du caveau sont inscrits ces simples mots : *« Josip Broz Tito 1892-1980 »*.

Les funérailles devaient prendre fin vers 15 heures (heure locale, 16 heures, heure de Paris) par un discours d'adieu de M. Lazare Kolichevski, le président de la présidence de la République.

Durant toute la journée de mercredi et la nuit de mercredi *à jeudi, les habitants de Belgrade* ainsi que de nombreuses personnes venues de province n'ont cessé de défiler devant la dépouille mortelle exposée au Parlement. Au total environ un million de personnes auront ainsi rendu un dernier hommage au président Tito. Avant de parvenir au Parlement, la foule a dû attendre dans la rue pendant des heures, le défilé ayant été fréquemment interrompu par l'arrivée des délégations étrangères, parmi lesquelles celle d'Union soviétique, conduite par M. Brejnev, et celle des Etats-Unis, avec M. Mondale, vice-président, et Mme Lilian Carter, la mère du président américain. Certains hommes d'Etat ont manifesté devant le cercueil du maréchal Tito une intense émotion : M. Pertini, le président de la République italienne, a tenu à toucher le catafalque de la main, et le chef de l'Etat zambien, M. Kaunda, s'est effondré en larmes.

Mercredi, un véritable pont aérien a fonctionné sans inter*ruption entre Belgrade et* de nombreuses capitales du monde entier. Les avions amenant les délégations étrangères ont atterri les uns derrière les autres, suscitant maintes difficultés au protocole que celui-ci a cependant réussi à surmonter. Selon la télévision yougoslave, les funérailles devaient être suivies par trente-cinq *chefs d'Etat, une soixan*taine de chefs de gouvernement et environ trois cents délégations.

Contacts politiques

Quelques-unes des personnalités arrivées mercredi ont déjà eu dans la journée des contacts politiques. Ainsi M. Mondale a été reçu par le président Kolichevski, auquel il a remis un message de M. Carter. De source américaine, on indique que le vice-président a réaffirmé la volonté des Etats-Unis de soutenir la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité de la Yougoslavie. Il a estimé que les relations américano-yougoslaves *n'avaient jamais été aussi bonnes* depuis la guerre. M. Kolicheski, pour sa part, s'est inquiété du terrorisme anti-yougoslave aux Etats-Unis.

Jeudi matin, le vice-président américain a rencontré, avant le début des funérailles, le général Eanes, le président de la République du Portugal, M. Adolfo Suarez, le premier ministre espagnol, et M. Raymond Barre, arrivé dans la matinée. Dans l'après-midi, il devait s'entretenir avec le chancelier Schmidt. Ce dernier a déployé de son côté une activité exceptionnelle (1). Dans son agenda, des entretiens étaient prévus avec Mme Indira Gandhi, M. Zia Ul Haq, le chef de l'Etat pakistanais, Mme Thatcher, ainsi qu'avec M. Edward Gierek, le numéro un polonais, avec lequel il a pris jeudi son petit déjeuner.

M. Hua Guofeng, le président du P.C. chinois, a reçu, dans la soirée de mercredi, M. Kaunda, M. Ceausescu, le numéro un roumain, et le chef de l'Etat du Bangladesh, M. Rahman. La situation en Afghanistan — pays représenté ici par M. Sultan Ali Kechmand, membre du Conseil révolutionnaire, — et l'état actuel des relations Est-Ouest ont été au centre de ces conversations. Une rencontre entre MM. Mondale et Brejnev n'était pas envisagée mercredi dans les milieux américains.

M. Brejnev, qui paraissait plutôt en meilleure forme que lors de précédentes apparitions mais qui est resté assis pendant la cérémonie, s'est entretenu, quant à lui, avec la direction yougoslave, représentée par MM. Kolichevski et Doronjski. Il a exprimé ses condoléances pour la disparition du président Tito, auquel le liait une *« amitié profonde »*. Les deux parties ont exprimé le désir de continuer à développer les relations de coopération entre la Yougoslavie et l'U.R.S.S., entre la Ligue des communistes et le parti soviétique, sur les bases du respect des principes contenus dans les documents adoptés en commun (déclarations de Belgrade en 1955 et de Moscou en 1956), de la pleine égalité en droit, de la confiance et du respect mutuels.

MANUEL LUCBERT et PAUL YANKOVITCH.

(1) Le chancelier compte également s'entretenir avec M. Erich Honecker, le numéro un de la République démocratique allemande.

EUROPE

Italie

Selon « Paese Sera »

Le fils d'un dirigeant de la démocratie chrétienne serait un terroriste

De notre correspondant

Rome. — Une certaine agitation régnait dans les milieux politiques italiens le mercredi 7 mai après la publication dans *Paese Sera*, quotidien proche du P.C.I., d'une information selon laquelle l'un des fils de M. Carlo Donat-Cattin, secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne, serait un terroriste de Prima Linea. Le journal citait d'ailleurs sa source : la « confession » de Patrizio Peci, le dirigeant des Brigades rouges arrêté, qui est en train de vider son sac devant les enquêteurs.

L'information a été prise au sérieux, notamment par M. Donat-Cattin, qui s'est aussitôt rendu chez le secrétaire général de la D.C. pour présenter sa démission, ne voulant pas que l'affaire puisse être *« utilisée contre le parti »*. Cet homme politique piémontais n'ignore pas que depuis son virage à droite il est devenu non seulement la bête noire des communistes mais le symbole de la nouvelle ligne démocrate-chrétienne.

La démission de M. Donat-Cattin a été refusée : *« Les erreurs des enfants ne doivent pas retomber sur les pères »*, devait dire en privé le président du conseil national de la D.C.

Agé de vingt-huit ans, Marco Donat-Cattin est un militant d'extrême gauche, qui appartint jadis à *Potere operaio* (Pouvoir ouvrier). Il avait disparu de la circulation depuis quelque temps; on ne savait rien sur son compte, et Patrizio Peci lui-même reconnaît ne l'avoir jamais vu.

La « confession » du terroriste repenti fait chaque jour l'objet de révélations incontrôlées. Des journaux en ont même publié certains passages. C'est le cas du *Messaggero* de Rome, dont un des journalistes les plus connus, M. Fabio Isman, a été arrêté le 7 mai pour violation du secret judiciaire.

Quelques heures plus tôt, M. Guido Passalacqua, chef de service de la rédaction milanaise de *La Repubblica*, avait été agressé par trois membres des Brigades rouges (nos dernières éditions du 8 mai). Le commando était entré dans son domicile et l'avait blessé de deux balles à la jambe. C'est le huitième journaliste victime d'un attentat depuis 1977.

ROBERT SOLÉ.

DIPLOMATIE

La conférence franco-africaine s'ouvre à Nice

Les questions économiques sont les seules inscrites à l'ordre du jour

De notre envoyé spécial

Nice. — La conférence franco-africaine, qui avait siégé l'an dernier à Kigali, capitale du Rwanda, se réunit cette année à Nice. Depuis 1973, année de la première de ces sept rencontres, le cercle des participants n'a cessé de s'élargir. Celui-ci, qui ne comprenait encore que dix-neuf Etats lors de la conférence de Dakar, en 1977, en comptait vingt-deux lors des assises de Paris de 1978 et en regroupe aujourd'hui vingt-six.

La France, qui, à la suggestion de ses partenaires africains, se trouve à l'origine de la convocation de telles rencontres, voit dans cette extension progressive un premier motif de satisfaction. De même, on se félicite à Paris de voir des échanges longtemps limités aux seuls Etats africains francophones s'étendre à des pays anglophones comme la Sierra-Leone, lusophones comme la Guinée-Bissau, ou même à la Somalie qui a sa propre langue nationale.

Comme lors de la conférence ministérielle préparatoire d'avril, les participants au sommet devraient être vingt-six. Cependant, le Libéria, qui était alors représenté par son chef de la diplomatie, Cecil Dennis, fusillé après le putch de Monrovia, est absent aux présentes assises. En revanche, l'archipel de Sao-Tomé-et-Principe, qui n'avait envoyé aucun délégué à Paris en avril, s'est fait représenter.

Pays hôte, la France éprouve quelque embarras à l'égard du régime militaire libérien, mais on se retranche à Paris derrière le fait que, lors de la récente conférence extraordinaire de l'O.U.A., tenue à Lagos, les Libériens n'ont pas été admis à siéger.

Un cas plus épineux encore est celui du Tchad. Si l'on s'en tient aux aspects purement juridiques du problème, la représentation tchadienne à Nice ne soulève aucune difficulté. M. Goukouni, chef de l'Etat et président du gouvernement d'union nationale transitoire, seul représentant de la légalité à N'Djamena, a d'ailleurs désigné le vice-président Kamargue pour le représenter.

Cependant, de son côté, bien qu'il ait été désavoué de son poste au sein du gouvernement tchadien, M. Hissène Habré entend bien être présent d'une manière ou d'une autre à la conférence franco-africaine. C'est M. Mahamad Saleh Ahmad, son principal collaborateur et son porte-parole habituel, qui devrait diriger la délégation des forces armées du Nord (FAN). Rien ne permet d'autre part d'écarter la visite à Nice des représentants de l'une ou l'autre des neuf autres tendances politiques tchadiennes qui composent le GUNT. (gouvernement d'union nationale de transition).

Dans les milieux officiels français, on répond déjà par avance aux objections et critiques éventuelles par la formule : *« L'accès du territoire français n'est, en principe, interdit à personne »*.

Dialogue Nord-Sud et « trilogue »

Conformément aux conclusions des travaux des ministres des affaires étrangères, l'ordre du jour proposé aux chefs d'Etat qui tiennent leur première séance de travail vendredi matin ne comporte que des questions économiques. Après un examen de la situation économique mondiale et de ses incidences en Afrique, on débattra du choc pétrolier, de l'inflation et de ses conséquences, des menaces de récession et de désorganisation, du système monétaire international, des fluctuations des cours des matières premières et des négociations en cours pour parvenir à leur stabilisation, notamment pour le caoutchouc et le cacao, et enfin du déséquilibre de la majorité des balances de paiement des Etats d'Afrique.

L'état d'avancement du dialogue Nord-Sud, auquel officiellement Français et Africains se disent très attachés, donnera lieu à un échange d'informations. On débattra largement de l'ensemble de la coopération franco-africaine, qu'il s'agisse des moyens dont dispose le ministère de la coopération pour l'année en cours ou de sa politique en matière d'information ou d'éducation, par exemple la politique vivrière destinée à permettre aux Etats africains de parvenir à une forme d'autosubsistance ; la recherche de sources d'énergies nouvelles (vent, soleil, biomasse) sera également examinée. De même, il sera question du Fonds de solidarité africain, créé en décembre 1976, dont plus de 80 % du capital de 5 milliards de francs C.F.A. a été souscrit, dont le siège est installé à Niamey, et qui devrait rapidement entrer en fonctionnement.

Par ailleurs, une équipe placée sous la responsabilité de M. Jean Baptiste conseiller technique à la présidence de la République, travaille depuis plusieurs mois à la mise au point d'une charte de solidarité destinée à donner une forme concrète au « trilogue ». Un projet a été préparé et devrait être soumis à une conférence des quatre-vingts chefs d'Etat d'Europe, du Proche-Orient et d'Afrique, prévue en principe pour 1981. Il s'agit d'un document complexe puisque le trilogue comprend à la fois des aspects économiques et financiers, politiques et spécifiquement culturels.

En ce qui concerne ce dernier point, l'idée d'un colloque qui pourrait se réunir sous l'égide de l'UNESCO fait d'importants progrès. Mais, à ce propos, se pose, au moins en incidence, la question de la réorganisation des structures de la francophonie. Tandis que M. Senghor reste très attaché à la création d'un véritable « Commonwealth à la française » permettant à tous les dirigeants francophones du globe de se concerter régulièrement, beaucoup de ses collègues ne songent pour leur part qu'à réaménager l'Agence de coopération culturelle et technique, qui groupe déjà trente-quatre Etats. Cette dernière formule, sans être la seule valable, présenterait, entre autres avantages, celui de ne pas gêner l'extension du « trilogue » à la politique culturelle.

PHILIPPE DECRAENE.

VINGT-SIX PAYS REPRÉSENTÉS

Quinze chefs d'Etat ou de gouvernement devaient, en principe, rejoindre M. Giscard d'Estaing à Nice : le colonel Jean-Baptiste Bagaza (Burundi), les présidents David Dacko (Centrafrique), Ahmed Abdallah (Comores), Hassan Gouled (Djibouti), Bongo (Gabon), Obiang Nguema (Guinée-Equatoriale), le général Moussa Traoré (Mali), M. Seewoosagur Rangoolan (premier ministre de l'île Maurice), le colonel Seyni Kountché (Niger), le général Juvénal Habyaramana (Rwanda), les présidents Senghor (Sénégal) et Siaka Stevens (Sierra-Leone), les généraux Syaad Barre (Somalie), Gnassingde Eyadema (Tchad) et Mobutu (Zaïre).

Neuf pays sont représentés par un ministre : la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Tchad, la Guinée-Bissau, le Maroc, l'archipel du Cap-Vert, le Bénin, la République populaire du Congo, et l'archipel de Sao-Tomé et Principe.

La Mauritanie est représentée par son ambassadeur en France.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● **LE TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES** a accusé, le lundi 5 mai, le régime militaire argentin de violation des droits de l'homme. Cette organisation, fondée en juin 1979 par plusieurs membres du tribunal Russel, et présidée par un universitaire belge, le professeur François Rigaux, a déclaré que tous les membres de la junte au pouvoir depuis le 24 mars 1976 étaient *« auteurs, coauteurs ou complices de crimes contre l'humanité »*. Le tribunal des peuples a entendu, au cours du week-end, des témoignages d'enquêteurs et de juristes, et pris acte de rapports établis par des organisations non gouvernementales et humanitaires lors de missions en Argentine. — *(A.F.P.)*

Brésil

● **SIX DES DIRIGEANTS SYNDICAUX** arrêtés le 19 avril dernier pour avoir incité à la grève des métallurgistes de la banlieue de Sao-Paulo ont été libérés le mardi 6 mai. Il s'agit de syndicalistes du faubourg de Santo-André, où la situation s'est normalisée après la décision d'une assemblée générale de mettre fin à la grève entamée le 1er avril dernier. — *(A.F.P.)*

Chili

● **TRENTE-SEPT PERSONNES ONT ETE CONDAMNEES** le mardi 6 mai au bannissement dans des villages éloignés du nord du pays. Elles faisaient partie d'un groupe de plusieurs dizaines de manifestants arrêtés le 1er mai, et accusés de « provocations au désordre » et « d'incitation à la violence ». La plupart d'entre elles avaient distribué des tracts et tenté d'organiser des cortèges à l'occasion du jour du travail. — *(U.P.I.)*

Espagne

● **LES AUTEURS DU COMPLOT « GALAXIE »**, deux officiers d'extrême droite qui avaient envisagé, en novembre 1978, de prendre en otage M. Adolfo Suarez et ses ministres au Palais du gouvernement, pour interrompre la démocratisation de l'Espagne, ont été condamnés, mercredi 7 mai, à Madrid, par le conseil de guerre. L'un, le colonel Antonio Tejero, a été condamné à sept mois de prison ; l'autre, le commandant Ricardo Saenz, à six mois (*le Monde* du 8 mai). Les deux hommes, qui ont effectué un an et demi de détention préventive, vont être libérés et ne seront pas radiés des cadres de l'armée. Le tribunal a donc pratiquement accepté la thèse de la défense, selon laquelle le « complot » n'avait guère dépassé le stade des conversations de café. — *(A.F.P.)*

Guatemala

● **UN PRETRE** a été enlevé le dimanche 4 mai à Santa-Lucia-Cotzumalguapa, à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Guatemala, ont annoncé des sources ecclésiastiques. Il s'agit du R.P. Conrado de La Cruz, âgé de trente-trois ans, d'origine philippine. D'autre part, deux policiers ont été tués à Chisec, une localité située à environ 200 kilomètres au nord de la capitale. Les autorités, qui ont annoncé l'incident le lundi 5 mai, estiment que l'attentat est le fait d'extrémistes de gauche. — *(U.P.I.)*

Irlande du Nord

● **LE PASTEUR IAN PAISLEY**, leader du parti unioniste démocratique, et deux autres députés de ce parti, ont été appréhendés, le mercredi 7 mai à Armagh, dans le sud de l'Ulster, à la suite d'une manifestation. Les représentants de la fraction dure des protestants d'Irlande s'élevaient contre la venue en Irlande du Nord de M. Charles Haughey, premier ministre irlandais, à l'occasion de l'intronisation du nouveau primat de l'Eglise catholique d'Irlande. — *(A.F.P.)*

Timor

● **AMNESTY INTERNATIONAL** a écrit au président indonésien pour lui demander d'ouvrir une enquête sur la disparition d'anciens membres du mouvement nationaliste de Timor-Oriental Fretilin, qui ont disparu après s'être rendus ou avoir été capturés ; l'organisation humanitaire a joint à sa lettre une liste de vingt-deux disparus qui auraient, selon elle, été exécutés par les forces indonésiennes. Parmi les disparus identifiés par Amnesty International se trouvent des membres du comité central du Fretilin, dont M. Leopoldo Joaquim, qui s'est rendu au début de 1978 ; relâché au bout de quelques mois, il a été enlevé avec sa nièce Maria Gorete, ancienne dirigeante d'un mouvement d'étudiants, en avril 1979. On n'a aucune nouvelle d'eux depuis. Huit cents prisonniers sont d'autre part détenus dans trois prisons ; la plupart se trouvent à Comarca, près d'un marais proche de la capitale, Dili, où ils vivent dans des conditions très pénibles.

DIPLOMATIE

UNE RÉUNION A MONACO SUR LE « TRILOGUE » EURO-ARABO-AFRICAIN

Un néologisme qui suscite bien des problèmes et une curiosité courtoise ou distante

« Trilogue » ! A peine lancé, le néologisme du président Giscard d'Estaing fut contesté. Peut-être serait-il préférable de parler de « relations triangulaires Europe-Afrique-pays arabes », comme l'ont fait de nombreuses personnalités à l'occasion d'un colloque organisé par l'Académie mondiale de la paix (1), du 24 au 26 avril à Monaco.

Fallait-il, en toute hypothèse, rechercher ce nouvel instrument alors que Lomé II consolide et améliore les rapports entre les Neuf et leurs associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) et que le dialogue euro-arabe s'ébauche depuis 1973 ?

Monaco. — Les conventions de Lomé entre la C.E.E. et les 59 Etats A.C.P. — l'entreprise de coopération internationale la plus achevée — ont réussi à forger une « *politique d'avenir... ce qui n'empêche pas de s'interroger sur l'approche régionaliste qui a prévalu* », assure l'un de ses artisans, M. Daniel Vincent, chef de division à la direction générale du développement de la Commission des Communautés. Pour le sénateur Giovanni Bersani, vice-président de la commission du développement et de la coopération du Parlement européen, les relations euro-africaines sont un « *véritable modèle* » contenant une « *doctrine de la coopération internationale* à *laquelle les nouveaux accords ajoutent des dimensions sociales et culturelles* ». Directeur du Centre d'études et de recherches internationales et communautaires de l'université d'Aix-Marseille, M. Jacques Bourrinet s'interroge cependant sur la capacité des accords à créer, en un quart de siècle, un véritable développement dans les A.C.P. et une réelle solidarité entre partenaires.

De nombreux facteurs — ajoute-t-il — militent en faveur d'un « *dialogue* » euro-arabo-africain. Le groupe arabe est le premier partenaire de la C.E.E. : 24 % des importations de la C.E.E. proviennent des pays de la Ligue arabe, qui absorbent 15 % des exportations européennes. Or la dépendance de l'Europe à l'égard du « pétrole arabe » restera élevée *jusqu'à la fin du siècle*, tandis que les capacités d'absorption des pays arabes sont très « élastiques ». « *Les chances d'un développement autonome du monde arabe sont faibles ; d'où l'intérêt de rechercher des solidarités nouvelles* », conclut M. Bourrinet.

Les objectifs de M. Giscard d'Estaing

A Paris, un groupe d'études élabore tous les aspects du « trilogue ». Son président, M. Henry Jean-Baptiste, en a présenté déjà l'esquisse à plusieurs pays partenaires potentiels, notamment à l'Algérie. Le « trilogue » ne se substituera pas aux formes de coopération existantes, mais se propose d'aider à en préparer le terrain, a précisé, à Monaco, M. Michel Suchod, membre du Centre d'analyse et de prévision du ministère des affaires étrangères.

Quels sont les objectifs de M. Giscard d'Estaing ? Faire avancer des idées qui lui sont chères, notamment *en matière de réforme* du système monétaire ? Faire plus largement participer la puissance financière arabe aux investissements en Afrique, notamment dans le domaine minier, où les multinationales renâclent *devant les risques ? Diminuer* la charge des Européens en matière d'assistance ?

Sous les « *bons sentiments, on a peine à dissimuler les intérêts inavouables* », écrit pour sa part l'hebdomadaire du F.L.N., *Révolution africaine*. Selon M. Georges Abi-Saab, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, « *le trilogue* est *un phénomène essentiellement politique à enjeu économique : c'est une stratégie alternative à la trilatérale* » (club de hauts responsables américains, européens et japonais créé après la flambée des prix pétroliers de 1973). L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Jobert, rappelait qu'à ce poste il avait déjà parlé de relations trilatérales entre la France, le monde arabe et l'Afrique ; il nous a déclaré : « *Pour réussir, le projet suppose plusieurs conditions préalables, intellectuelles et morales : que l'on récuse les idéologies et les religions, les pactes coloniaux modernes ; que l'on ne demande pas à quiconque de perdre son identité et que l'on admette qu'il y a eu Bandoung* » (la conférence afro-asiatique qui, il y a vingt-cinq ans, marqua le réveil des peuples colonisée).

De notre envoyé spécial

Comment parvenir à un si vaste rassemblement alors que l'Europe a *tant de peine à harmoniser ses* positions ? Les pays européens ont cependant donné mandat à la France de poursuivre les contacts. *Italiens* et Allemands seraient favorables à l'entreprise. Les uns pour des raisons politiques, les autres pour des motifs plus mercantiles. Restent les Britanniques ! Et la crédibilité du « trilogue » ne dépendra-t-elle pas du degré d'indépendance de ses promoteurs à l'égard des Etats-Unis, comme le déclare M. Bennouna, professeur à la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'université de Rabat ?

Une connotation paternaliste

Il reste que toute initiative de ce genre a une connotation paternaliste, voire impérialiste, simplement *parce qu'elle est d'inspiration européenne*, notamment pour les pays africains à régime socialiste. Tentant de *dégager un bilan des avantages* et des inconvénients que pourrait présenter le « trilogue », M. *Olivier Déleau*, ancien ambassadeur au Kenya, se demande si la recherche de l'identité africaine n'est pas plus importante que la recherche des convergences avec les Arabes, si le « trilogue » est souhaité par tous les Africains, et si des étrangers au continent pourraient apporter une contribution à la solution de conflits que l'O.U.A. n'a pu *résoudre*.

Ne peut-on pas, d'autre part, se demander *si* la seule participation de l'Egypte, même en sa seule qualité de membre de l'O.U.A., n'entraînera pas *ipso facto* l'abstention des autres pays arabes, du moins aussi longtemps que les Européens n'auront *pas apporté le soutien qu'ils* attendent aux Palestiniens ? Si les Africains les soutiennent, c'est parce que ceux-ci *ont besoin de certains* appuis politiques, et surtout qu'ils souhaitent bénéficier d'aide financière pour *leur* développement. *Or*, ils ne cachent pas leur déception à ce propos et, du fait qu'ils n'ont pu obtenir de prix pétroliers préférentiels. « *Le dialogue euro-arabe s'est trouvé vidé de sa substance,* dira encore M. Bourrinet, auteur d'un livre sur la question (2), *lorsque deux sujets en ont été exclus : les Arabes voulaient une prise de position sur la Palestine ; l'Europe a éludé tous les problèmes politiques. Pour elle, celui de la sécurité des approvisionnements pétroliers était dominant, mais l'énergie a été renvoyée aux négociations Nord-Sud* ».

Des crédits arabes non utilisés

Tout le monde ne fait-il pas du « trilogue » sans le savoir ? Il en est ainsi des cofinancements euro-*arabes en Afrique, dans* lesquels la participation arabe — environ 20 % — devrait augmenter. La C.E.E., a souligné M. Vincent, est souvent sollicitée pour procéder à *des études de fiabilité* et des financements de projets.

Mais comment prêter, dit-il, à des pays africains qui sont dans des situations financières dramatiques, et qui ne voudraient pas se placer sous la tutelle du F.M.I. ? Ne faudra-t-il pas modifier l' « approche » de l'aide ? Au Soudan, a rappelé M. P.-M. Henry, président du Centre de recherche pour le développement international, le « recyclage » des pétro-dollars a été un « échec complet ». « *Doit-on considérer les Arabes seulement comme des pétroliers ? Si on avait dialogué depuis longtemps en profondeur avec eux, on les regarderait sans doute autrement. Il faut préparer la stratégie de l'après-pétrole.* »

Le point de vue selon lequel l'or noir est une ressource limitée non *renouvelable* est également *relevé* par un spécialiste, M. Akhras, président de l'Arab Finance Group *saoudien*. « *Si les fonds arabes se trouvent essentiellement dans les banques nord-américaines et européennes, ajoute-t-il, c'est un peu par la force des choses, et il ne leur est pas facile de les retirer.* »

En somme, l'idée stimulante de « trilogue » soulève une quantité de problèmes... et la curiosité courtoise, *ou distante*, des intéressés. Mais, en général, les participants du colloque de Monaco sont convenus qu'elle *méritait* d'être « creusée ». Mieux vaut perfectionner ce qui existe que se payer le luxe d'un nouvel échec, *ou alors*, comme l'a déclaré *M. Jean* Rey, ministre d'Etat et vice-président de la commission politique du Parlement européen : « *Il faut montrer que ce que l'on peut faire à trois est meilleur que ce que l'on peut faire à deux, et qui fonctionne, et est en progrès continu.* »

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Palais de marbre, 9, avenue de Fabron, 06200 Nice.

(2) *Le Dialogue euro-arabe*, éd. Economica.

M. Muskie devrait rencontrer M. Gromyko à Vienne à la mi-mai

Washington (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Le Sénat a approuvé mercredi 7 mai à la quasi-unanimité la nomination, par le président Carter, de M. Edmund Muskie au poste de secrétaire d'Etat. La prestation de serment du nouveau responsable de la diplomatie américaine devait avoir lieu ce jeudi à la Maison Blanche.

On confirme, d'autre part, officiellement à Washington que M. Muskie rencontrera M. André Gromyko le 15 ou le 16 mai prochain à Vienne. Les deux ministres des affaires étrangères seront dans la capitale autrichienne à l'occasion des cérémonies marquant le vingt-cinquième anniversaire du traité d'Etat rétablissant la souveraineté de l'Autriche.

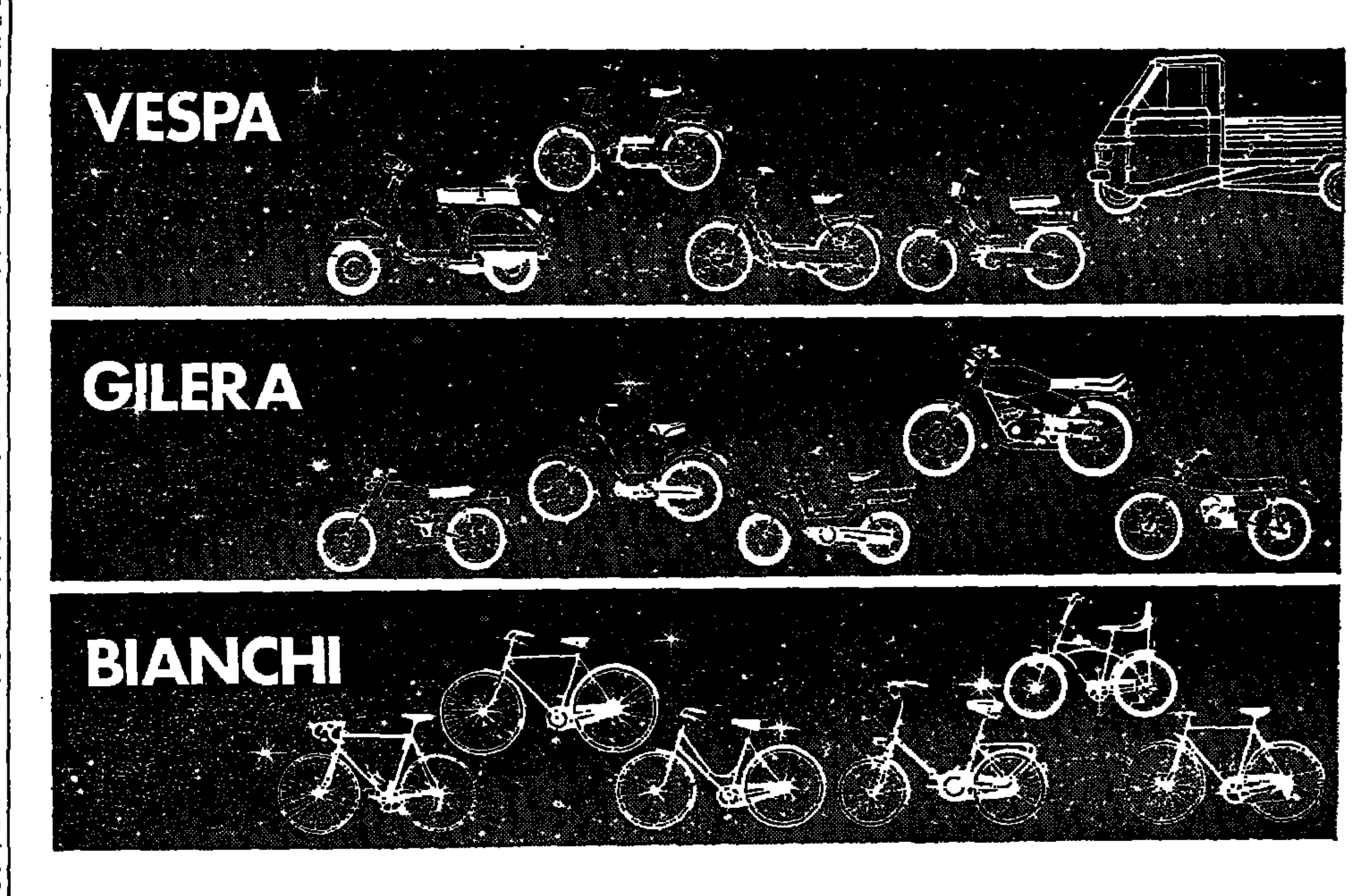
M. Gromyko aurait accepté la proposition de cette rencontre en recevant mercredi matin, à Moscou, l'ambassadeur américain en U.R.S.S., M. Thomas Watson. Il s'agira du premier entretien à un tel niveau depuis l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

M. Muskie se rendra auparavant à Bruxelles, où il assistera, le 14 mai, à la réunion du comité des plans de défense de l'OTAN, à laquelle participent exceptionnellement les ministres des affaires étrangères (sauf le ministre français, qui n'est pas membre de cet organisme).

Sur les cent sénateurs américains, quatre-vingt-quatorze ont approuvé la nomination de leur ancien collègue. Seuls les sénateurs républicains Jesse Helms (Caroline du Nord) et Gordon Humphrey (New-Hampshire) ont voté contre. Le scrutin avait été précédé par la réunion de la *commission* des affaires étrangères du Sénat, à laquelle appartenait jusqu'à ces derniers jours M. Muskie, *qui* avait donné également un avis favorable. La minorité républicaine au Sénat, à deux exceptions près, a donc voté comme la majorité démocrate. *Le* sénateur Helms a fait entendre une voix discordante en affirmant qu'il était hostile à cette nomination parce que M. Muskie « *soutenait la politique étrangère du président Carter et que celle-ci se traduirait par un désastre* ».

Parlant devant la commission, M. Muskie avait longuement exposé mercredi matin ses projets et ses ambitions. Il a indiqué qu'il serait le principal architecte de la politique étrangère américaine, et non M. Brzezinski, conseiller de M. Carter pour les questions de sécurité nationale. « *Le président a clairement fait savoir qu'il attendait de moi que je remplisse ce rôle et j'en ai l'intention* », a-t-il déclaré.

Le nouveau secrétaire d'Etat a expliqué qu'il croyait en une « *défense américaine forte* », en de « *solides alliances assorties de consultations régulières* » et en une « *politique ferme et équilibrée à l'égard de l'Union soviétique* ». M. Muskie a *également* affirmé qu'il était favorable au traité SALT 2, qui n'a toujours pas été ratifié par le Sénat. « *Autant que la politique soviétique le permet, nous ne devons jamais fermer les yeux quand des occasions d'œuvrer pour la paix se présentent* », a-t-il ajouté.





ASIE

CINQ ANS APRÈS LA CAPITULATION DE SAIGON

L'Indochine d'une guerre à l'autre

IV. — L'U.R.S.S. : un nouveau champ de bataille dans le conflit avec la Chine

Aux Etats-Unis, il est aujourd'hui admis que l'engagement en Indochine a été une erreur, puisqu'il a conduit à la défaite et a coûté la vie à cinquante-sept mille Américains. Cependant, le traumatisme laissé par la guerre du Vietnam s'estompe, tandis que la normalisation avec Hanoï est ajournée depuis l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge. (« Le Monde » des 6, 7 et 8 mai.)

Toute l'Indochine est désormais sous l'emprise de Hanoï et est devenue le champ de bataille du conflit sino-soviétique. A la faveur du jeu du Vietnam, l'U.R.S.S. a en effet renforcé son influence sur le *flanc méridional de la Chine.*

De notre correspondant DANIEL VERNET

Moscou. — Depuis la rupture entre Moscou et Pékin, l'Asie est pour le Kremlin l'enjeu d'une double rivalité américano-soviétique et sino-soviétique. Ce jeu triangulaire a commencé vers 1972 avec l'amorce de la normalisation des rapports entre les Etats-Unis et la Chine. Après 1975, il n'y a pas eu de camp communiste uni en mesure d'exploiter les défaites américaines. Le principal bénéficiaire en a été l'U.R.S.S., qui, par divers moyens tactiques et avec des fortunes diverses, a réussi à s'implanter profondément dans la région et à contenir ses grands rivaux. Non contente d'empêcher la Chine (ou ses alliés) de remplir le vide laissé par le départ des Etats-Unis, elle l'a même fait reculer.

En fait, le conflit sino-soviétique semble avoir pris le pas en Asie sur la rivalité soviéto-américaine dès les dernières années de la guerre du Vietnam, ne serait-ce que parce que Moscou était engagé avec Washington dans une partie plus globale. Dans une large *mesure*, les *révolutionnaires vietnamiens* et cambodgiens ont été l'objet de ce jeu triangulaire ; l'attitude de l'U.R.S.S. à leur égard, le soutien qu'elle a pu leur apporter ou leur refuser, étaient plus fonction d'objectifs stratégiques qui les dépassaient que d'une solidarité idéologique *a priori*.

Bien qu'ils se soient toujours défendus de vouloir mettre la Chine le dos au mur, les dirigeants soviétiques n'ont pas changé de stratégie au cours des dix dernières années. Seules les méthodes se sont transformées selon l'évolution de la situation politique et militaire en Indochine. Pendant toute la durée de la guerre du Vietnam, ils ont évité de mettre les dirigeants de Hanoï en demeure de choisir, tout en dénonçant le refus de Pékin de participer à l'aide internationale des pays socialistes en faveur des combattants. Ils se sont contentés d'une certaine neutralité, d'autant que, fondamentalement, les analyses et les positions du P.C. vietnamien étaient sur bien des sujets plus proches de Moscou que de Pékin.

Dans le même temps, ils ont essayé de contenir la Chine par des mesures politiques, puisque la lutte contre les Etats-Unis avait la priorité et qu'il n'était pas question d'ouvrir un deuxième front. Après 1975, les données du problème devaient changer radicalement. En 1973, dans son discours d'Alma-Ata, M. Brejnev avait proposé la création d'une *zone de sécurité collective en Asie* qui, selon lui, devait comprendre la Chine, mais, en fait, la neutralisait. Il cherchait à appliquer à l'Asie la même politique qu'à l'Europe, mais il se réclamait aussi des grands principes de Bandoung. Bien entendu, l'U.R.S.S. devait être partie prenante non seulement parce qu'elle est un pays asiatique (les deux tiers de son territoire sont situés en Asie) mais aussi à cause de sa contribution à la libération des pays du continent. Le refus des Chinois de participer à cette entreprise manifestait pour les Soviétiques « *leurs ambitions hégémonistes et leur désir de dominer le continent* ».

La Chine ne fut cependant pas seule à rejeter la proposition de M. Brejnev. Même les alliés de Moscou furent réticents, les Vietnamiens s'abstenant de répondre et les Indiens refusant carrément. Le Kremlin n'a jamais totalement abandonné cette idée. Il l'a reprise plusieurs fois sous une forme plus modeste.

La victoire des révolutionnaires vietnamiens et des Khmers rouges a ouvert une nouvelle étape. A partir de 1975, l'adversaire principal a été clairement désigné : c'était la Chine. La tiédeur et la neutralité n'étaient plus de mise. S'adressant aux P.C. d'Asie, la revue théorique du comité central du P.C. soviétique *Kommounist* écrivait en août 1975 : « *Adopter une attitude neutraliste ou pis encore conciliatrice envers le maoïsme et la politique de Mao Tse-toung signifie servir nécessairement les objectifs anti-marxistes et anti-socialistes des dirigeant chinois. (...) Cependant, ces derniers temps, sous l'effet des victoires remportées en Indochine, et tout particulièrement au Vietnam, on voit apparaître une lutte intestine au sein des P.C. au sujet de leur orientation.* »

Des intérêts convergents avec Hanoï

Il faudra attendre trois ans, jusqu'en 1978, avant que l'U.R.S.S. et la Chine n'en viennent à la confrontation ouverte, encore qu'indirectement par Vietnamiens et Cambodgiens interposés. Quand, en octobre 1975 M. Le Duan se rend à Moscou, le communiqué commun publié à cette occasion ne comporte aucune attaque contre Pékin, bien que le Vietnamien apporte son soutien aux principales thèses de l'U.R.S.S. sur la coexistence pacifique et la détente internationale. En 1977 encore, pour le soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre, le secrétaire général du P.C. vietnamien jette un froid dans le public du Kremlin quand il remercie la Chine pour son aide pendant la guerre. A la même époque, Moscou — qui a eu une attitude pour le moins ambiguë envers les révolutionnaires khmers pendant tout le temps où le maréchal Lon Nol était au pouvoir à Phnom-Penh — fait des avances aux Khmers rouges et prend leur défense contre la « presse bourgeoise », qui dénonce déjà leur politique de génocide.

Sans doute, toutes les caractéristiques de la nouvelle situation sont-elles déjà présentes en 1975, mais c'est l'année 1978 qui sera décisive. Il est difficile de faire la part des initiatives propres à Hanoï et des actions relevant de la stratégie globale du Kremlin. Toujours est-il que les intérêts immédiats de la grande puissance et de la sous-puissance régionale coïncident. En janvier 1978 se sont les premiers incidents frontaliers entre le Cambodge et le Vietnam, aux côtés duquel l'U.R.S.S. se range immédiatement. En mai, éclate publiquement la querelle entre Hanoï et Pékin au sujet des Vietnamiens d'origine chinoise. Là non plus, Moscou n'hésite pas pour choisir son camp. Il est vrai que, dès 1974, la revue soviétique *Problèmes de l'Extrême-Orient* avait attiré l'attention sur le rôle de « *cinquième colonne* » que les treize millions de Chinois, émigrés en Asie du Sud-Est, pouvaient jouer dans les projets « *expansionnistes* » de Pékin.

Le 28 juin 1978, le Vietnam devint membre du Comecon. En octobre, apparaissent, à Hanoï, les premières accusations officielles contre l'expansionnisme et l'hégémonisme chinois et, en novembre, les premières attaques communes soviéto-vietnamiennes contre la Chine depuis Moscou. L'U.R.S.S. et le Vietnam signent un traité d'amitié et de coopération. Le rapprochement politique se produit à un moment où, économiquement, le Vietnam a de plus en plus besoin d'aide, sans toutefois qu'il faille voir entre les deux phénomènes un lien direct de cause à effet.

Deux jeux superposés

La région est le théâtre d'un double jeu : celui du Vietnam en Indochine, celui de l'U.R.S.S. en Asie ; les deux se superposent. Provisoirement ? Il est certain que le Vietnam n'est pas seulement l'instrument docile de la stratégie soviétique, même si Moscou se sert de Hanoï pour conforter ses propres positions. L'installation du régime Heng Samrin au Cambodge correspond tout autant aux intérêts du Vietnam en tant que puissance régionale (les traités avec Phnom-Penh et Vientiane sont un succédané de Fédération indochinoise) qu'aux intérêts de l'U.R.S.S., qui a ainsi remporté un succès indirect sur la Chine. Par l'intermédiaire de Hanoï, Moscou a relancé également l'idée d'une zone de paix, de prospérité, de liberté et de neutralité dans le Sud-Est asiatique, qui pourrait être un premier pas vers le pacte de sécurité collective, cher à M. Brejnev. Mais, comme l'a écrit la *Far Eastern Economic Review* de Hongkong, le Vietnam est un « *satellite à statut particulier* ». Les Soviétiques lui ont reconnu une sorte de suzeraineté sur la péninsule indochinoise et ils répugnent à se mêler directement de ses affaires. Ainsi ont-ils renoncé, pour le moment, à conclure des traités d'amitié avec le Laos et le Cambodge, préférant faire valoir leur influence par l'entremise des Vietnamiens. Par leur aide économique et militaire, ils exercent un contrôle suffisant : « *L'U.R.S.S. a plus d'une fois démontré, en pratique, que, par nature, sa politique n'a rien à voir avec l'ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats ; mais la non-ingérence ne signifie pas, bien sûr, l'indifférence envers les destinées des peuples.* » Telle est la *thèse officielle* de Moscou.

Au moment de l'attaque de la Chine contre le Vietnam, en février 1979, les Soviétiques ont fait preuve d'une modération qui a pu paraître étonnante. Plutôt que de répondre à ce qui pouvait sembler une provocation à leur égard, ils ont préféré poursuivre, avec la patience et la persévérance dont ils sont coutumiers, la politique qu'ils avaient choisie. Leurs pions, souvent, se situaient un peu plus à l'ouest, en Afghanistan. Parlant à des hauts dignitaires pakistanais, *Zhou Enlai* expliquait déjà, en 1974, que le centre névralgique du conflit entre l'U.R.S.S. et la Chine ne se trouvait plus au nord, à la frontière commune entre les deux pays, mais au sud, depuis l'Indochine jusqu'au golfe Persique, en passant par l'Afghanistan, où le général Daoud venait alors de renverser la monarchie. Il serait téméraire d'affirmer que les Soviétiques ne poursuivent pas aujourd'hui le même objectif. Dans leur volonté de créer un cordon sanitaire autour de la Chine, ils ont, depuis cinq ans, marqué bien des points.

Prochain article :

CHINE : DES REVERS DOULOUREUX





SAIGON

à l'autre

Chine

Deux jeux superposés

nde taille



PROCHE-ORIENT

Inde

LE PRÉSIDENT CARTER AUTORISE LA LIVRAISON DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE A NEW-DELHI

Le président Carter a approuvé mercredi 7 mai la livraison à l'Inde de combustible nucléaire pour le réacteur de Tarapur, près de Bombay. Les Etats-Unis avaient imposé en septembre 1974 un embargo sur les fournitures à l'Inde de ce combustible, en raison du refus de New-Delhi de garantir sa non-utilisation à des fins militaires.

L'autorisation, qui porterait sur 40 tonnes, quantité nécessaire pour faire fonctionner le réacteur de Tarapur pendant deux ans, a été demandée par le chef de la Maison Blanche à la Commission de réglementation nucléaire américaine (N.R.C.). La décision du *président Carter*, indiquent de hauts fonctionnaires américains, survient après l'interven*tion militaire soviétique en Af*ghanistan, alors que les Etats-Unis craignent un trop grand rapprochement entre le Kremlin et le gouvernement de Mme Gandhi. Dans cette optique, le maintien de bonnes relations avec l'Inde est considéré à Washington comme plus important que la nécessité de respecter strictement la politique américaine en matière de *non-prolifération nucléaire*. Au cas où la N.R.C. refuserait l'autorisation demandée, le président Carter serait prêt à passer outre; le Congrès aurait alors soixante jours pour opposer son veto à la décision présidentielle. — *(A.F.P.)*

Sri-Lanka

Mme BANDARANAIKE A COMPARU DEVANT UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PRÉSIDENTIELLE

Mme Sirimavo Bandaranaike, ancien premier ministre, a comparu mercredi 7 mai devant une commission présidentielle spéciale chargée d'enquêter sur ses agissements alors qu'elle était au pouvoir de 1970 à 1977. Elle est accusée d'abus de pouvoir et de transactions frauduleuses, et risque d'être privée de ses droits civiques et de son siège au Parlement.

Mme Bandaranaike a quitté la séance de la commission après avoir déclaré qu'elle ne ferait pas l'objet d'un procès équitable, les membres de la commission ayant été nommés par le chef de l'Etat, M. Jayewardene. Elle considère qu'il s'agit d'une manœuvre politique du parti au pouvoir, l'United National Party (N.N.P.), pour la chasser de la vie politique et pouvoir ainsi gouverner sans opposition. Mme Bandaranaike a ajouté que si l'on voulait la poursuivre pour ses actions passées, cela devrait se faire devant un tribunal et non pas devant un organisme « *partisan* ». — *(A.F.P., Times.)*

● *La délégation des Khmers rouges* a été admise, mercredi 7 mai, sur proposition de la Chine, à participer à l'assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève. Quarante-quatre Etats membres ont voté pour; vingt-deux, contre, et il y a eu quarante-huit abstentions. — *(Reuter.)*

La situation en Iran

(Suite de la première page.)

Tandis que le gouvernement fait connaître, par la voix du ministre des affaires étrangères, sa ferme intention de demander dans les plus brefs délais l'extradition des deux auteurs survivants de la prise d'otages de Londres, ces « *individus* » *qui*, selon M. Ghotbzadeh, ne peuvent être que des « *terroristes irakiens* », puisque « *ils parlent très mal l'iranien et fort bien l'arabe* », on s'efforce d'établir les preuves de multiples « *complicités* » internes et externes.

Ainsi, ceux qui avaient cru, un peu vite, que les événements de Londres pourraient avoir des répercussions favorables sur le sort des otages américains, doivent-ils renoncer une fois de plus à leurs espoirs. Comme nous le disait une personnalité proche des étudiants islamiques, ces derniers « *ont déjà couru trop de risques en ne cédant jamais aux menaces d'intervention armée, de blocus ou d'autres sanctions économiques, y compris aux multiples pressions de toute sorte, pour tenir compte d'un nouveau chantage...* »

A dire vrai, les événements de Londres ont très vite cédé la place dans l'intérêt du public à l'information connue le mercredi, selon laquelle l'imam Khomeiny — qui fêtait le même jour son quatre-vingtième anniversaire — avait autorisé le président de la République à désigner au poste de premier ministre, vacant depuis la démission en novembre de M. Bazargan, la personne de son choix.

Déjà on avance les noms de personnalités susceptibles de l'emporter. En tête de liste figure M. Ezzatollah Sahabi, membre du Conseil de la révolution, et actuellement ministre du budget et du plan. Sont également cités, dans le désordre, MM. Darius Forouhar, ministre d'Etat, Hassan Habibi, ancien candidat à la présidence et porte-parole du Conseil de la révolution, Sadegh Tabatabaï, secrétaire général du « conseil », c'est-à-dire des différentes équipes dont s'est entouré M. Bani Sadr, et enfin l'amiral Madani, qui brigua aussi la magistrature suprême.

M. Bani Sadr entamera dès le début de la semaine prochaine une série de consultations en vue de former un nouveau gouvernement où devraient figurer, a-t-on indiqué dans son entourage, certains des *ministres actuellement* en place, d'anciens ministres du cabinet de M. Bazargan, et aussi de nouveaux venus choisis parmi « *les fidèles de la ligne politique du président de la République* ». Ce remaniement s'impose notamment du fait que plusieurs des ministres de l'actuel gouvernement (ceux de l'énergie, de l'enseignement supérieur, de la défense, de l'éducation élémentaire, de la santé, du budget et du plan) devraient obligatoirement quitter leur poste pour se consacrer à leur mandat de député, le cumul des fonctions ne semblant pas avoir été prévu dans la Constitution.

A la veille du second tour des élections législatives qui aura lieu le vendredi 9 mai, ceux qui entretenaient encore de faibles espoirs de voir accéder au Parlement les représentants des tendances politiques autres que celle des intégristes musulmans, dont l'ayatollah Behechti est l'un des principaux chefs de file, ont dû probablement y renoncer après avoir pris connaissance des ultimes « *conseils électoraux* » que l'imam Khomeiny a donnés à l'électorat iranien. Dans son message, *lu à la radio et à la* télévision par des tiers, le « *guide suprême* » adjure, une fois de plus, le peuple de « *faire la sourde oreille à tous les appels venant de la gauche ou de la droite* » et de porter essentiellement son choix « *pour que l'islam triomphe* » sur des candidats « *connus pour leur piété et leur dévotion* ». Selon l'imam, « *ce serait une erreur de croire, contrairement à ce qui a pu être dit, que toutes les tendances politiques doivent nécessairement être représentées au Parlement* ». « *L'objectif divin*, poursuit l'imam, *sera atteint si, par leur choix judicieux, les électeurs savent écarter de l'Assemblée nationale tous ceux qui pourraient mettre la nation en danger.* »

Enfin, abordant le côté pratique du vote, l'imam Khomeiny recommande vivement aux électeurs illettrés comme à ceux « *qui ne connaissent pas suffisamment les candidats en présence* », de chercher conseil, tant pour leur choix que pour la rédaction de leur bulletin de vote, « *auprès des croyants de leur entourage, ou mieux, auprès des membres du clergé chiite* ».

Il est vrai qu'en Iran religion oblige : annonçant dans ses éditions du 7 mai la réouverture le 9 mai de l'hippodrome de Farahadad, le quotidien *Teheran Times* précise, à l'intention de ceux de ses pieux lecteurs qui auraient pu s'inquiéter de cette décision, que les courses « *seront organisées selon les principes islamiques et supervisés par les hautes autorités religieuses iraniennes* ».

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *La prise d'otages à Londres.* — La police britannique a retiré, mercredi 7 mai, trois corps de l'ambassade d'Iran à Londres, où un incendie s'était déclaré, lundi, au moment de l'assaut de l'immeuble par les hommes du Special Air Service. Le bilan définitif de la prise d'otages est ainsi de *sept morts, dont cinq membres du* commando et deux otages. — *(A.F.P.)*

Les négociations sur l'autonomie palestinienne

La première phase des pourparlers a achoppé sur le problème du contrôle de la sécurité dans les territoires occupés

De notre correspondant

Jérusalem. — Les délégations américaine, égyptienne et israélienne aux pourparlers sur l'autonomie palestinienne se sont séparées mercredi 7 mai à Herzliya avant de se retrouver la semaine prochaine en Egypte. Après six jours de travaux, le bilan semble très négatif à moins de trois semaines de la date limite fixée voici plus d'un an.

Au cours d'une conférence de presse, les chefs des délégations n'ont guère pu dissimuler leur embarras : « *Oui, il y a un fossé qui nous sépare sur les points fondamentaux*, a déclaré M. Yossef Burg, ministre israélien de l'intérieur. *Pour le moment, je ne vois pas comment nous pourrons le combler. Mais il s'agit d'un défi que nous devons relever.* » Le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, a, lui aussi, utilisé l'image du « *fossé* », tandis que M. Sol Linowitz, ambassadeur *des Etats-Unis pour le Proche-Orient*, laissait entendre son pessimisme en faisant état de « *progrès* », mais en reconnaissant que ceux-ci étaient « *moins importants que prévu* ».

Les conversations ont buté sur l'examen des problèmes de sécurité sous le régime d'autonomie. Les Egyptiens ont vivement contesté les exigences des Israéliens, qui veulent conserver un contrôle exclusif dans ce domaine. A cause de la détérioration de la situation en Cisjordanie, les délégués du gouvernement de Jérusalem se sont montrés encore plus intransigeants à ce propos. Dans un discours prononcé le 6 mai, M. Begin a déclaré avec force qu'après l'attentat d'Hébron, Israël *ne pouvait se permettre de faire des* concessions sur ce point. Pareille déclaration a eu pour effet d'aggraver les dissensions. Cet avertissement s'adressait non seulement *aux Egyptiens, mais aussi aux Américains qui, eux non plus, ne partagent* pas le point de vue des dirigeants de Jérusalem. Le raidissement de l'attitude israélienne est d'autant plus net *que dans ces discussions à trois*, la délégation israélienne se retrouve souvent seule contre deux. Le malentendu entre Washington et Jérusalem a été de nouveau souligné lorsque *le département d'Etat a condamné* l'expulsion des maires d'Hébron et de Khalkhoul. Il est difficile de croire dans ces conditions qu'un accord définitif pourra être annoncé avant *le 26 mai. La plupart des observateurs* estiment qu'il serait déjà presque inespéré de parvenir à un « *accord partiel* ». C'est apparemment le but que l'on cherche désormais à atteindre *pour éviter un constat* d'échec et pour permettre la poursuite des négociations après le 26 mai.

Selon certains, cette prolongation pourrait durer en fait jusqu'aux élections américaines en novembre prochain.

Au Caire comme à Jérusalem, chacun note que le président Carter, en raison précisément de ses récents déboires aura, au cours des *prochaines semaines*, d'autres préoccupations plus urgentes que son parrainage des discussions israélo-égyptiennes. En outre, les Israéliens, avec une certaine satisfaction, estiment que le remplacement de M. Vance par M. Edmund Muskie devrait immanquablement ralentir l'activité diplomatique américaine pendant un temps et diminuer l'influence du département d'Etat dont les spécialistes du Proche-Orient sont depuis longtemps considérés à Jérusalem comme trop « *pro-arabes* » et défavorables à Israël. Par ailleurs, M. Muskie passe à Jérusalem pour être un « *vieil ami d'Israël* » bien qu'en 1978 il se soit prononcé en faveur des livraisons d'avions F-15 à l'Arabie Saoudite au grand dam de M. Begin et de son gouvernement.

Les mesures de répression décidées après l'attentat d'Hébron ont *encore accru l'hostilité de la population* de Cisjordanie à l'égard de la politique israélienne et du projet d'autonomie. Malgré les nouvelles restrictions de leurs activités *imposées ces derniers jours par le* gouvernement militaire, la plupart des maires des principales localités du territoire ont publié un communiqué conjoint pour exiger l'annulation des expulsions de leurs collègues d'Hébron et de Khalkhoul. Quelques incidents se sont produits en divers endroits de Cisjordanie au cours de la journée de jeudi. Des pierres ont été lancées contre des étudiants israéliens de la vieille ville de Jérusalem.

A Bethléem, sept magasins ont été fermés par décision militaire, parce qu'un drapeau palestinien avait été hissé sur un immeuble voisin. Après l'explosion d'une grenade lancée contre une jeep, l'armée a détruit une maison dans un camp palestinien proche de Bethléem.

FRANCIS CORNU.

Liban

Un nouveau raid israélien dans le Sud fait trois morts parmi les Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — Les dernières vingt-quatre heures ont été très agitées au Liban.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, peu avant minuit, deux groupes de commandos israéliens *débarqués sur le littoral sud* et infiltrés jusqu'à la route côtière ont dressé des embuscades à Saadiyate (30 kilomètres de Beyrouth) et à la birfurcation de Saksakiyé (30 kilomètres plus loin). Deux véhicules de la résistance palestinienne sont tombés dans ces embuscades et ont été détruits. Un violent accrochage a eu lieu ensuite à Saksakiyé, et le commando israélien ne s'est retiré qu'à 3 h. 30 du matin, à la faveur d'un barrage d'artillerie. La résistance palestienne annonce avoir eu trois morts, plusieurs blessés, et affirme avoir infligé des pertes aux Israéliens, qui auraient emporté les corps des victimes.

D'autre part de violents combats dans la banlieue sud de Beyrouth (Chyah, Ghobeyrech, Borj Barajneh) entre les miliciens d'AMAL (mouvement paramilitaire chiite lié à l'Iran) et des baasistes pro-irakiens auraient fait au moins deux morts.

Enfin les échanges de tirs ont repris dès mardi dans le centre de Beyrouth, perturbant la circulation entre les deux secteurs de la capitale, qui s'étaient réorganisés vaille que vaille, malgré la fermeture depuis plusieurs mois du *ring* qui les relie. Ce regain de tension entre les milices chrétiennes et la Force arabe de *dissuasion, entièrement dominée* par la Syrie, malgré la présence d'une brigade palestinienne, est difficilement explicable au moment où le dialogue est rétabli entre Damas et le parti phalangiste.

Cette explosion de violence illustre surtout l'état d'anarchie dans lequel vit le Liban, tous les règlements de compte étant possibles à *tout* moment.

Cette situation ne perturbe cependant pas gravement la vie des Libanais, qui ont la conviction que leur pays se trouve actuellement dans une situation certes pourrie et chaotique, mais dans laquelle les incidents, mêmes les plus graves, ne mènent pas à une reprise de la guerre. De même, les Libanais ne se font-ils aucune illusion sur les chances de solution de leur crise et sont-ils convaincus que les dialogues et autres tentatives d'entente nationale ne peuvent mener à la paix interne tant que le problème du Proche-Orient n'aura pas reçu de solution globale.

LUCIEN GEORGE.



AFRIQUE

Maroc

Référendum le 23 mai sur un projet d'amendement constitutionnel

Rabat (*A.F.P., Reuter*). — Un projet d'amendement constitutionnel, portant de quatre à six ans la durée du mandat parlementaire et confiant au premier président de la Cour suprême la présidence du Conseil de régence — qui était assurée jusqu'ici par le prince Moulay Abdallah, frère cadet du roi — sera soumis, le 23 mai, à un référendum, annonce-t-on de source proche du gouvernement.

Le projet prévoierait également l'intronisation du prince héritier dès l'âge de seize ans et non plus de dix-huit ans, comme le stipule la Constitution de 1972. Le Conseil de régence assisterait de ses avis le jeune souverain — le prince héritier Sidi Mohamed aura dix-sept ans le 21 août prochain — jusqu'à l'âge de vingt ans et non plus de vingt-deux ans.

Les responsables des différents mouvements politiques ont été informés par le roi Hassan II le 29 avril de ces nouvelles dispositions, qui seront incessamment présentées devant le Parlement, après avoir été adoptées lundi 5 mai par le gouvernement.

Actuellement, un tiers du Parlement — quatre-vingt-huit des deux cent soixante-quatre députés — est élu au suffrage indirect par un collège électoral comprenant les membres des conseils communaux eux-mêmes élus pour six ans et la prolongation de deux ans du mandat parlementaire tend à le faire coïncider avec celui de ces différentes assemblées.

Une autre raison de prolonger le mandat de l'actuel Parlement est d'éviter la tenue d'élections, qui devraient normalement avoir lieu l'an prochain, alors que la guerre se poursuit au Sahara occidental. Dans les milieux politiques, on déclare que le roi et le gouvernement estiment qu'une campagne électorale pour des élections législatives serait mal venue à un moment où le pays est tojours mobilisé en raison de cette situation.

Un projet de révision de la loi organique des référendums, donnant le droit aux membres de la police, de la gendarmerie, des forces armées royales et aux ouvriers marocains émigrés de participer à de telles consultations sera également soumis au Parlement.

● *D'importants combats* se sont déroulés mardi 6 mai dans la région de l'Ouarkziz, annonce-t-on officiellement à Rabat. « *Des unités des groupements Ouhoud et Zellaka ont fait fonction avec d'autres unités venant de Zag, continuant ainsi l'opération générale de nettoyage de l'Ouarkziz* », a indiqué un communiqué du ministère de l'information. Plusieurs îlots de résistance du Polisario auraient été réduits et un matériel important détruit ou récupéré. L'opération est dirigée par le général Ahmed Dlimi.

Algérie

Le plan quinquennal

UN CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU F.L.N. AURA LIEU LE MOIS PROCHAIN

Alger (*A.F.P.*). — Un congrès extraordinaire du F.L.N. se tiendra dans le courant du mois de juin pour examiner et adopter le prochain plan quinquennal de développement 1980-1984. Cette décision a été prise par le comité central du parti qui a clos, mercredi 7 mai, sa première session annuelle, ouverte samedi dernier (*le Monde* daté 4-5 mai).

Le comité central a adopté quatre résolutions relatives à la politique générale, à l'agriculture, au tourisme et à la généralisation de la langue arabe dans le pays. Aucune indication n'a été fournie sur leur teneur lors de la clôture des travaux.

Ouganda

ANCIEN PRÉSIDENT RENVERSÉ PAR IDI AMIN

M. Milton Obote annonce sa participation aux futures élections présidentielle et législatives

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — L'ancien président de l'Ouganda, M. Milton Obote, regagnera son pays le 27 mai prochain pour participer, à la tête de son propre parti, le Congrès du peuple ougandais (U.P.C.) aux élections présidentielle et législatives prévues pour décembre. Dans une conférence de presse, tenue mercredi 7 mai à Dar Es-Salaam, l'ancien chef d'Etat, destitué en janvier 1971 par Idi Amin Dada, a lancé un défi au gouvernement en place, en affirmant que l'U.P.C. « *ne tiendrait pas compte de la décision du Front national de libération de l'Ouganda — la coalition au pouvoir — d'interdire aux partis politiques de présenter des candidats sous leur propre bannière* ».

Le gouvernement du président Binaisa a récemment, en effet, interdit tout rassemblement politique jusqu'aux élections et autorisé le seul F.N.L.O. à mener campagne. « *Cette mesure est anticonstitutionnelle*, a déclaré M. Obote, *c'est une menace sans portée. Nous irons de l'avant, c'est notre droit d'association et de liberté de parole.* » Qu'il ait l'intention d'être le candidat présidentiel de l'U.P.C. ne fait évidemment pas le moindre doute : « *La sélection du candidat appartient aux partis*, a-t-il précisé. *Mais je suis préparé à jouer n'importe quel rôle, même celui de président. Je ne suis pas affamé de pouvoir, je pense avant tout à la stabilité de l'Ouganda. Le F.N.L.O. est une plate-forme chancelante pour la reconstruction du pays.* »

M. Obote a démenti avoir envisagé de renverser le gouvernement. « *Il n'y a aucune force susceptible d'entreprendre un coup d'Etat* », a-t-il dit.

L'ancien président s'est montré rassurant, tant à l'égard de ses compatriotes, auxquels il doit faire oublier les méthodes autoritaires de son règne, qu'envers les éventuels investisseurs étrangers. « *Je demanderai l'avènement d'un gouvernement propre. Je me ferai l'avocat de la modération et m'y tiendrai même si l'U.P.C. remporte largement les élections. Les investissements étrangers seront les bienvenus. Il n'y aura pas de nationalisation.* » Malgré tout, M. Obote demeure prudent. Il ne s'installera pas à Kampala, devenue la capitale de l'insécurité et du meurtre politique, mais à Bushenyi, petite ville située à l'ouest du lac Victoria, non loin de la frontière tanzanienne...

J.-P. L.

AMÉRIQUES

Canada

« Le référendum québécois ne peut apporter dans l'immédiat aucun changement concret »

estime l'ambassadeur d'Ottawa à Paris

A deux semaines du référendum sur l'avenir du Québec, M. Gérard Pelletier, ambassadeur du Canada à Paris, a développé, mercredi 7 mai, au cours d'un déjeuner-débat devant le groupe sénatorial d'amitié France-Canada, son interprétation de la situation dans son pays. M. Pelletier n'a pas cherché à minimiser l'événement. « *Le gouvernement démocratiquement élu d'une province canadienne, qui occupe au sein de notre fédération la première place par l'étendue de son territoire et la deuxième par le chiffre de sa population, propose à ses citoyens une formule constitutionnelle qui conduirait à la sécession, assortie d'un marché commun et d'une union monétaire* », a-t-il déclaré.

L'ambassadeur a cependant voulu, pour son auditoire français, marquer les limites de l'enjeu de la consultation. « *Ce référendum ne peut apporter, dans l'immédiat, aucun changement concret. Un « oui », même massif, le 20 mai prochain, ne provoquerait ni la rupture de la Confédération canadienne, ni l'émergence d'un Québec indépendant. Le Canada serait toujours là, le 21 mai au matin, et pour plusieurs années encore. En corollaire, un vote massivement négatif ne réglerait rien non plus, dans l'immédiat, puisqu'il faudrait s'asseoir quand même à la table des négociations pour corriger certaines déficiences de la Constitution et adapter nos institutions à des réalités nouvelles apparues au milieu du siècle. Comme le disait un ex-premier ministre : une victoire du « oui » ne signifierait pas la fin du Canada ; une victoire du « non » ne signifierait pas la fin du problème.* »

Tout en rendant hommage au « *souci démocratique évident* » du gouvernement de M. Lévesque, M. Pelletier a critiqué les arguments de ses partisans qui présentent les Québécois comme un peuple colonisé. « *Nous ne sommes pas, nous Québécois, les damnés de la terre, même aux yeux des plus sévères critiques du régime actuel*, a-t-il dit. *Ils ont beau dénoncer les méfaits du fédéralisme, souligner certaines injustices très réelles dont nous avons été les victimes, et dont ils ne sont d'ailleurs pas les seuls dénonciateurs, force leur est de reconnaître que nous ne sortons pas anémiés, au contraire, d'un siècle de cohabitation confédérale.* »

M. Pelletier a notamment rappelé que le gouvernement québécois dispose, avec les institutions actuelles, de « *pouvoirs très importants : il est le seul maître chez lui en matière d'éducation, il administre seul la justice sur son territoire, il exploite comme il l'entend ses immenses richesses naturelles, il a sa police, il est libre de contracter où il veut et comme il le veut n'importe quel emprunt, au Canada ou à l'étranger, sans même en prévenir le gouvernement central, il légifère en matière linguistique, il a sa part d'autorité, souvent la part du lion, en matière de sécurité sociale, de développement urbain* ».

En réponse à une question, M. Pelletier a déclaré qu'il n'était pas exclu, mais guère probable, que le gouvernement fédéral ait recours à son propre référendum sur une question très claire rédigée à peu près ainsi : « *Voulez-vous la sécession du Québec d'avec le reste du Canada ?* » au cas où le « oui » l'emporterait le 20 mai. En conclusion, l'ambassadeur a témoigné de son optimisme quant à l'avenir de son pays, tout en faisant part de son « *angoisse* » au cas où le « oui » serait majoritaire chez les francophones et où le « non » l'emporterait quand même grâce à l'appoint des voix anglophones.

● *La vingt-neuvième session de la commission permanente de coopération franco-québécoise* a terminé mercredi 7 mai ses travaux à Québec. La réunion de cet organisme était précédée, pour la première fois, par celle des six conseils d'orientation créés en 1979 pour favoriser une « *concertation de haut niveau entre les ministères techniques* » des deux pays. — (*A.F.P.*)

États-Unis

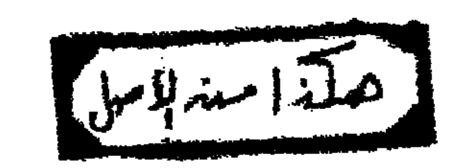
« OTAGES » LIBYENS A WASHINGTON

Une petite guerre des nerfs a lieu actuellement entre Washington et Tripoli à propos de quatre ressortissants libyens en instance d'expulsion qui se sont retranchés à l'intérieur de leur mission diplomatique aux Etats-Unis. Des policiers ont pris position mercredi 7 mai devant le « Bureau populaire libyen » à Washington, et un porte-parole du département d'Etat a indiqué que les quatre hommes seraient arrêtés dès leur sortie du bâtiment et placés dans le premier avion pour Tripoli.

Les autorités américaines leur reprochent d'avoir cherché à intimider au besoin par des menaces de mort des membres de la communauté libyenne aux Etats-Unis (environ six mille personnes dont près de quatre mille étudiants) hostiles au président Kadhafi. De son côté, Tripoli estime que les quatre hommes sont des étudiants, et non des diplomates, depuis que l'ambassade a été transformée en « Bureau populaire », et qu'ils peuvent donc être jugés par un tribunal américain pour les faits qui leur sont reprochés, mais non expulsés.

Les relations diplomatiques entre les deux pays ne sont pas théoriquement rompues, bien que les deux derniers officiels américains, en poste à Tripoli, aient quitté la Libye à la fin de la semaine dernière. L'ambassade américaine elle-même avait été incendiée le 2 décembre par des manifestants sinon inspirés, du moins tolérés par les autorités.

Les Etats-Unis importent environ 10 % de leurs approvisionnements pétroliers de Libye et environ deux mille hommes d'affaires et techniciens américains résident encore dans ce pays.



Le Monde

politique

Deux sondages sur l'élection présidentielle

Deux sondages sur l'élection présidentielle ont été publiés, jeudi 8 mai, l'un par *Paris-Match*, l'autre par *Sud-Ouest*.

L'enquête dont on peut lire les résultats dans *Paris-Match* a été réalisée par Public-S.A., les 18 et 19 avril, auprès d'un échantillon de mille personnes *représentatif* de la population française âgée de plus de dix-huit ans. Elle fait apparaître les indications suivantes, dans l'hypothèse d'un premier tour ayant eu lieu au mois d'avril : MM. Giscard d'Estaing, 39 % (contre 43 % en mars) ; Mitterrand, 23 % (contre 26 %) ; Marchais, 15 % (contre 18 %) ; Chirac, 12 % (contre 13 %) · Delarue (écologiste, dont le nom n'était pas proposé aux personnes interrogées lors de l'enquête précédente), 5 % ; Debré, 3 %. Dans l'hypothèse où le P.S. serait représenté par M. Rocard : MM. Giscard d'Estaing, 35 % (contre 38 % en mars) ; Rocard, 29 % (contre 33 %) ; Marchais, 14 % (contre 17 %) ; Chirac, 13 % (contre 12 %) (1). Les résultats au second tour auraient été les suivants : M. Giscard d'Estaing, 58 % ; M. Mitterrand, 42 % (56 % et 44 % en mars) ; M. Giscard d'Estaing, 51 % ; M. Michel Rocard, 49 % (50 % et 50 % en mars).

Le sondage publié par *Sud-Ouest* a été réalisé par la Sofres du 23 au 29 avril, auprès d'un *échantillon de mille personnes* représentatif de la population âgée de plus de dix-huit ans. Les résultats sont les suivants, au premier tour : MM. Giscard d'Estaing 35 %, Mitterrand 19 %, Marchais 18 %, Chirac 15 %, candidat écologiste 5 %. Autre hypothèse : MM. Giscard d'Estaing 32,5 %, Rocard 25 %, Marchais 18 %, Chirac 14 %, candidat écologiste 4 %. Au deuxième tour : M. Giscard d'Estaing 57 %, M. Mitterrand 43 % ; ou : M. Giscard d'Estaing 50 %, M. Rocard 50 %.

Cette enquête fait aussi apparaître que 43 % des personnes interrogées jugent « *plutôt positif* » le bilan de l'action de M. Giscard d'Estaing depuis six ans. 43 %, également, le jugent « *plutôt négatif* ». En avril dernier, à la même question, le rapport était 49 % (« *plutôt positif* ») 38 % (« *plutôt négatif* »). C'est la politique économique et intérieure du chef de l'Etat qui est la plus mal jugée. 71 % des personnes interrogées estiment le bilan « *plutôt négatif* » en ce qui concerne le pouvoir d'achat des salariés, 74 % portent le même jugement à propos de la défense de l'emploi, 50 % à propos de l'amélioration des relations entre la majorité et l'opposition, 58 % à propos de la réduction des inégalités sociales.

En revanche, 53 % des personnes interrogées jugent ce bilan « *plutôt positif* » en ce qui concerne la construction européenne, 52 % portent le même jugement sur la coopération avec les pays en voie de développement. La « *recherche de la paix au Proche-Orient* » est jugée favorablement par 46 % des personnes interrogées et défavorablement par 27 %. La politique de la France en Afrique en satisfait 39 % et déplaît à 29 %.

Enfin, à propos des « affaires », 48 % des personnes interrogées adhèrent à la proposition : « *Il n'y a pas plus de scandales qu'autrefois, il s'agit d'opérations organisées pour essayer de discréditer les hommes politiques au pouvoir.* » 42 % adhèrent à l'autre proposition : « *Il y a de plus en plus de scandales et les hommes politiques au pouvoir se trouvent compromis.* »

(1) Une hypothèse complémentaire a été ajoutée à cette étude pour le premier tour, celle de la candidature de M. Jean-Pierre Chevènement. Dans ce cas, M. Giscard d'Estaing obtiendrait 41 % des suffrages, M. Chevènement 15 %, M. Marchais, 15 %, M. Delarue 12 % et M. Chirac 10 %.

● *Le Comité d'études et de recherches « Egalités et libertés » dément « le fait d'être associé d'une quelconque façon au R.P.R. au sein d'une commission gaulliste d'études et de réflexion*, présidée par M. Nungesser (*le Monde* du 23 avril). *Le CEREL déplore que, une fois de plus, les responsables chiraquiens du R.P.R. aient confondu réflexion et récupération. Le CEREL n'avait répondu à l'invitation de M. Nungesser qu'en tant qu'observateur, et à ce titre n'a pris aucune part aux travaux de cette commission* ». Le groupement rappelle, enfin, sa *fidélité à la « nouvelle société »* de Jacques Chaban-Delmas.

[N. D. L. R. — Le CEREL figure dans la liste des groupements membres de la commission gaulliste d'études et de réflexion diffusée par M. Nungesser sans que soit précisée sa qualité d'« observateur ». Les représentants du CEREL n'ont d'ailleurs jamais mentionné cette qualité au cours de la réunion constitutive de la commission, à laquelle ils participaient.]

● *Trois des sept Tahitiens emprisonnés à Fresnes* ont entamé, depuis le 28 avril, une grève de la faim. Ils veulent obtenir une date ferme pour leur comparution devant les assises de Versailles, le premier procès qui les condamnait à des peines très lourdes ayant été cassé. Ils demandent le statut politique et voudraient rappeler leurs objectifs : l'arrêt des explosions nucléaires à Tahiti et un statut respectant l'indépendance et la personnalité tahitiennes. Un comité de soutien a été fondé à Paris, 17, rue de l'Avre, 75015.

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a nommé, mercredi 7 mai, M. Jean Tiberi, député (R.P.R.) de Paris, rapporteur de la proposition de résolution socialiste tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'affaire des micros du *Canard enchaîné*. L'élection de M. Jean Tiberi a été acquise par treize voix contre onze à M. Philippe Marchand (P.S., Charente-Maritime).

Chez les écologistes

M. LALONDE CONFIRME QU'IL EST « VOLONTAIRE POUR LA CAMPAGNE »

M. Brice Lalonde, animateur du réseau des Amis de la Terre, déclare, dans un entretien publié jeudi 8 mai par *le Matin de Paris* que s'il est « *volontaire pour la campagne présidentielle* », c'est qu'il « *estime, en toute sérénité, en avoir les capacités* ». Il se propose de mener la campagne électorale « *comme une création, une grande fête collective* » et d'obtenir « *comme lors des municipales (...) 15 % des suffrages* ».

[N. D. L. R. — M. Lalonde fait allusion, en les majorant quelque peu, aux voix recueillies par les écologistes, le 13 mars 1977, dans le cinquième arrondissement de Paris, où il était lui-même candidat, et dans les sixième et septième arrondissements. Le nombre de ces voix dans ces arrondissements avait dépassé 13 % des suffrages exprimés.]

AU SÉNAT

La proposition de M. Caillavet sur le droit de « vivre sa mort » est repoussée

Les sénateurs ont examiné, mercredi 7 mai, puis repoussé à main levée, une proposition de loi de M. HENRI CAILLAVET (gauche dém., Lot-et-Garonne), relative « *au droit de vivre sa mort* ». Ce texte, a précisé le rapporteur, M. GIRAULT (R.I., Calvados), a été repoussé par la commission des lois, qui a estimé que, contrairement à son intitulé, il tend seulement à organiser l'« *euthanasie passive* ». Tout majeur sain d'esprit pourrait déclarer sa volonté qu'aucun moyen médical ou chirurgical autre que ceux destinés à calmer la souffrance, ne soit utilisé pour prolonger artificiellement sa vie, s'il est atteint d'une affection « *incurable* ». « *Dans notre droit*, a souligné le rapporteur, *la « vie artificielle » est assimilée à la mort réelle : pourquoi, dès lors, valider par une loi particulière la déclaration que suggère M. Caillavet ? S'il s'agit d'une vie encore lucide, mais qui s'achève inexorablement, le nouveau code de déontologie médicale en date du 28 juin 1979 apporte une réponse, puisqu'il dit que « la volonté du malade doit toujours être respectée. (...) Quelle loi pourrait obliger un être humain à accélérer la mort d'autrui ?* »

« *Notre commission des affaires sociales*, déclare, de son côté, M. MEZARD (C.N.I.P., Cantal), *n'a pas admis que le médecin soit privé de sa liberté de conscience.* »

Même opposition de la part de M. MOUROT, secrétaire d'Etat à la justice, qui affirme que la proposition ne fait que « *formaliser* » (dangereusement) ce qui est déjà admis. Hostilité aussi de M. LEDERMAN (Val-de-Marne) et du groupe communiste.

M. Caillavet défend alors, mais sans succès, sa proposition : « *La mort était autrefois l'affaire des sorciers ; elle est passée aux prêtres, puis aux médecins ; il est temps qu'elle s'ouvre sur la liberté. (...) Aux derniers instants, l'homme doit rester debout, sujet et non objet.* »

La proposition de M. Caillavet est ensuite écartée, comme le sera une seconde proposition qui reprend, sous une forme plus modeste, l'intention du premier texte : un médecin ne pourrait pas être poursuivi pour avoir laissé mourir un malade incurable. « *Je ne propose rien de plus*, avait indiqué son auteur, *que de renverser la charge de la preuve* ».

Les Français de l'étranger et la Sécurité sociale

Le Sénat avait adopté auparavant la proposition de loi de M. CANTEGRIT (gauche dém., Français de l'étranger) et des *représentants des Français établis* hors de France, visant à étendre aux travailleurs *non salariés* exerçant à l'étranger le bénéfice d'un régime de sécurité sociale voisin du *régime* correspondant de métropole. Ce texte permettra à cette catégorie d'expatriés d'adhérer volontairement aux assurances « maladie-maternité » du *régime* français, dans des conditions analogues à celles définies par la loi de décembre 1976, en faveur des *salariés* expatriés. D'autre part, les Français de l'étranger pensionnés des *régimes français de retraite*, qui n'étaient pas couverts contre le risque maladie lorsqu'ils résidaient hors des frontières, pourront désormais, comme les non-salariés en activité, accéder au régime d'assurance volontaire « maladie-maternité ». Le gouvernement, a indiqué M. BARROT, ministre de la santé, est favorable à cette proposition.

A. G.

M. JEAN FRANÇOIS-PONCET : la France veut maintenir le courant normal de ses relations avec l'Union soviétique.

M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a traité, mercredi 7 mai, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères des relations franco-soviétiques. Rendant compte de ses récents entretiens avec M. Gromyko, il a relevé les divergences dans les analyses que les deux gouvernements font des origines de la crise afghane et dans les perspectives de solutions. Pour la France, les motifs invoqués par l'U.R.S.S. pour justifier son intervention militaire en Afghanistan ne sont pas recevables, et les informations en notre possession démontrent qu'on est en présence dans ce pays d'un vaste mouvement de résistance populaire.

Au sujet de la présence de l'ambassadeur de France au défilé du 1er mai à Moscou, le ministre a indiqué qu'on ne saurait attribuer à celle-ci une signification qu'elle n'a pas : le jugement de la France sur l'intervention soviétique en Afghanistan est sans équivoque. Il n'en résulte pas, pour autant, qu'il soit opportun d'interrompre le courant normal de nos relations avec l'Union soviétique, du moment qu'il ne s'agit pas de manifestations qui pourraient donner l'impression d'une caution à la politique de l'U.R.S.S. en Afghanistan.

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet en faveur des familles nombreuses

Priorité... nataliste pour le troisième enfant

La discussion à l'Assemblée nationale du projet de loi relatif à l'aide aux familles nombreuses a mis en évidence une complète incommunicabilité entre des députés naturellement enclins à une surenchère électoraliste et persuadés de l'absence d'une volonté politique en faveur de la famille, et un ministre chargé de la famille et de la condition féminine sincèrement convaincu de la hardiesse et du caractère global de sa politique. Bref, un épais dialogue de sourds a été amorcé...

Sans se faire beaucoup d'illusions sur l'accueil qui serait réservé à son exposé, Mme Pelletier avait tenté de désarmer les critiques en assurant que la politique familiale du gouvernement est généreuse et qu'elle s'affirme par des actions qui, loin d'être « fragmentaires » ou « de circonstance », s'inscrivent dans un projet « cohérent, réfléchi et précis ». Les quarante-deux orateurs qui se succédèrent à la tribune s'efforcèrent pour la plupart de démontrer, durant un peu plus de dix heures de débats, que la politique du gouvernement témoigne de « relents électoralistes », d'une « fuite en avant », de « coups de pouce ici ou là », que les mesures proposées sont, notamment, « injustes », « disparates », « discriminatoires », « dérisoires », « sectorielles », « restrictives et étriquées », et que les solutions élaborées sont « bâtardes », « démoralisantes et scandaleuses ». Avec un double souci de rester fidèles à leurs convictions profondes et de ne pas décevoir leurs électeurs et, singulièrement, leurs électrices, les députés de la majorité et ceux de l'opposition ont rivalisé en idées généreuses ou conservatrices au cours d'un débat qui, reflétant celui qui s'était déroulé dans la même enceinte, six mois auparavant, a démontré son inanité. Puisse-t-il, au moins, avoir servi d'exutoire !

Quant tout fut dit, que l'on eut adressé force louanges à la « famille-cellule-de-base-de-la-société » et que l'on eut mis en garde contre le péril de la baisse de la démographie, l'Assemblée nationale s'intéressa, de manière étrangement sereine, aux mesures contenues dans le projet de loi, et un travail législatif passionnant fut amorcé.

Sur le fond, et au-delà des scories de l'éloquence, force fut de constater que le texte soumis à l'Assemblée souffre de multiples imperfections, manquements et autres dénis d'équité. Ainsi, en privilégiant les familles qui accepteront de mettre au monde un troisième enfant, le gouvernement a-t-il montré des préoccupations essentiellement natalistes, au détriment d'une volonté de venir en aide aux familles les plus défavorisées qui connaissent des difficultés pour élever quotidiennement deux enfants. Ainsi, en choisissant d'accorder aux seules femmes salariées le bénéfice de l'allongement du congé de maternité à partir du troisième enfant, le gouvernement ignore-t-il délibérément les commerçants, les artisans ou... les chômeurs.

De même, les populations d'outre-mer n'entrent pas dans la catégorie des familles de trois enfants qui recevront des allocations post-natales de l'ordre de 8 000 francs. Quant à l'accès aux équipements collectifs (crèches, garderies), il sera réservé aux enfants âgés de plus de trois ans, alors que c'est surtout les enfants plus jeunes que les mères souhaitent faire garder. Enfin, le revenu minimum familial garanti ne sera accordé qu'aux seuls salariés disposant du SMIC. Son montant atteindra environ 4 200 francs pour une famille de trois enfants, 400 francs étant accordés par enfant supplémentaire. Les autres, ceux dont on ne peut appréhender la totalité des revenus et qui sont susceptibles de se laisser aller à l' « oisiveté » ou à la « fraude », ne toucheront qu'une allocation forfaitaire de 210 francs.

« Ah !, devait s'exclamer ironiquement Mme Avice (P.S.), au cours du débat, si seulement on pouvait commencer par le troisième enfant ! » Evidemment...

LAURENT ZECCHINI.

Mercredi 7 mai, sous la présidence de M. Delehedde (P.S.), l'Assemblée nationale poursuit la discussion du projet de loi portant diverses dispositions en vue d'améliorer la situation des familles nombreuses.

Dans la discussion générale, M. LAGORCE (P.S., Gironde) demande que les procédures d'adoption soient accélérées et simplifiées et que cessent les « enquêtes interminables » et les « visites à caractère inquisitorial ».

M. LAGOURGUE (U.D.F., la Réunion) se déclare persuadé que le texte en discussion *« ouvre la voie à une politique familiale moderne et hardie »*, bien que les dispositions qu'il propose soient *« insuffisantes »*, notamment à l'égard des Français d'outre-mer, et que leur caractère *« égalitaire »* ne soit pas évident.

Mme BARBERA (P.C., Hérault) assure que le projet aggrave les inégalités qui existent. Il faut, explique-t-elle, *« renforcer la législation concernant la période où la femme enceinte travaille encore, lui interdire l'utilisation de produits dangereux et les postes de travail pénibles. »*

M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine) s'adresse à Mme Pelletier, ministre de la famille et de la condition féminine en déclarant : *« Merci et bravo ! Nous avons l'impression d'avoir une véritable politique familiale. »*

Mme AVICE (P.S., Paris) souligne la proximite de l'élection présidentielle et assure que *« la liberté d'avoir tous les enfants souhaités n'existe pas »*. Mme Avice ajoute *« N'a-t-on jamais réfléchi en conseil des ministres qu'avant le troisième enfant il y avait le premier et le deuxième ? Ah ! si seulement on pouvait commencer par le troisième ! »*

Selon M PERRUT (U.D.F., Rhône) : *« Le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant n'est pas uniquement une question d'argent, c'est un problème de conscience. »*

Après Mme CHAVATTE (P.C., Pas-de-Calais) qui évoque la situation des femmes d'agriculteurs, M. LUCIEN RICHARD (R.P.R., Loire - Atlantique) souhaite le développement systématique des crèches et des garderies.

M. GENG (U.D.F., Orne) rappelle que la famille est l'*« institution essentielle de notre société »*, et Mme FOST (P.C., Seine-Saint-Denis), souligne l'importance de la spéculation immobilière et foncière et réclame *« le droit au logement pour tous »*.

Mme D'HARCOURT (N.I.) : une action morcelée

Selon Mme D'HARCOURT (non-inscrit, Hauts-de-Seine) : *« Les dispositions qui sont proposées, et qui viennent après d'autres, donnent le sentiment d'une action morcelée tendant à pallier les difficultés les plus immédiates, sans mettre en lumière les lignes directrice d'une politique d'ensemble. Ce sont des mesures ponctuelles qui ne s'attaquent pas aux racines du mal. »*

M. CHARLES (R.P.R., Nord) voit dans le texte *« plus un catalogue de mesures ponctuelles et fragmentaires qu'un schéma cohérent »*.

M. RICHOMME (U.D.F., Calvados) déclare que le congé maternité devra être encore allongé dans l'avenir et observe qu'il convient de créer *« un climat optimiste propice à la natalité »*.

M. COUEPEL (U.D.F., Côtes-du-Nord) se déclare déçu par la portée du projet et déplore *« que l'on soit amené à distribuer les aides en fonction de critères contestables »*.

M. LE PENSEC (P.S., Finistère) analyse les dispositions relatives à l'accès aux équipements collectifs. Déplorant que seuls les enfants âgés d'au moins trois ans, soient concernés par ces mesures, le député socialiste indique qu'aujourd'hui un enfant sur quarante peut espérer trouver une place dans une crèche.

Mme PRIVAT (P.C., Seine-Maritime) insiste sur la situation des femmes seules mères de famille et indique que c'est *« un phénomène qui prend une ampleur alarmante »*.

M. HAMEL (U.D.F., Rhône) déclare que les classes moyennes et les cadres *« ont le sentiment que dans la politique familiale ils sont progressivement délaissés »*.

M. MOUSTACHE (R.P.R., Guadeloupe) déclare que les populations d'outre-mer ne sont concernées par le texte qu'en ce qui concerne l'allongement du congé de maternité.

M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) assure que le fait d'encourager la natalité n'est pas *« un abus de pouvoir de l'Etat »*, puis, évoquant l'institution d'un revenu minimum familial garanti, attire l'attention du ministre de la famille sur le cas des personnes invalides qui, dans l'incapacité de travailler, se trouvent exclues du bénéfice de cette mesure.

M. EVIN (P.S., Loire-Atlantique) souligne que le projet ne remédie en rien aux difficultés que rencontrent les couples face à la naissance d'un enfant.

Mme FRAYSSE - CAZALIS (P.C., Hauts-de-Seine) dénonce l'aspect *« restrictif et étriqué »* du projet et propose, notamment, d'étendre la durée du congé de maternité à vingt-six semaines entièrement rémunérées.

M. FUCHS (U.D.F.) : une assistance supplémentaire ?

M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) note que sur un million huit cent mille familles de trois enfants, vingt-cinq mille seulement seront concernées par le système du revenu minimum. Il ajoute : *« Ces mesures ne compliquent-elles pas encore le système des prestations, déjà lourd ? Ne sont-elles pas une assistance supplémentaire ? »*

M. LONGUET (U.D.F., Meuse), insiste sur la nécessité *« de mettre toutes les femmes sur le même plan, y compris celles qui ne sont pas salariées »* et M. PETIT (R.P.R., Martinique) sur celle de *« parachever la départementalisation sociale »*.

M. AUBERT (R.P.R., Alpes-Maritimes), déplore que le principe du revenu minimum, qui constitue *« une idée noble et généreuse »* ne soit appliqué qu'aux familles de salariés, excluant ainsi *« les familles du quart-monde qui n'auront droit qu'à une allocation forfaitaire de 210 francs »*. Il estime qu'il s'agit là d'une *« discrimination contraire à l'équité »* et d'une *« solution bâtarde »*.

M. MILLET (P.C., Gard), déclare qu'il y a actuellement cinquante-six mille places dans les crèches alors qu'il y a deux millions et demi d'enfants âgés de moins de trois ans.

M. BRIANE (U.D.F., Aveyron), estime que la crise démographique constitue d'abord *« une crise de civilisation »* et note que le législateur a mis *« la charrue devant les bœufs »* en votant des lois sur la contraception et l'avortement avant de définir une politique familiale.

M. BEAUMONT (non-inscr., Val-de-Marne) juge le projet *« insuffisant, contradictoire et inadapté au but éducatif »*. Il qualifie le montant global de 10 000 francs pour les allocations de natalité de *« prime proprement démoralisante et scandaleuse »*.

Enfin M. LIOGIER (R.P.R., Ardèche) affirme qu'à partir de trois enfants, *« la place de la mère de famille est à son foyer »*.

Répondant aux 42 orateurs intervenus dans la discussion générale, Mme PELLETIER, ministre de la famille et de la condition féminine, observe, à propos de la situation démographique : *« Personne ne sait très bien quels sont les remèdes ni ce qui peut redonner aux familles le goût de mettre des enfants au monde. »* Elle ajoute : *« Il faut expliquer, mais il faut respecter la liberté des choix de chacun, les modes de vie qui sont nouveaux, et prendre en compte les aspirations telles qu'elles s'expriment. Les naissances, on ne les décrète pas. C'est dans de multiples secteurs qu'il faut agir pour mettre en place une politique globale de la famille. »*

● Allongement du congé de maternité.

En séance de nuit, sous la présidence de M. LAGORCE (P.S.), l'Assemblée commence la discussion des articles du projet. Par 280 voix contre 195, elle repousse un amendement du groupe communiste tendant à étendre le congé de maternité de vingt-six semaines à toutes les femmes et non pas uniquement à celles qui attendent un troisième enfant ; après que le gouvernement eut indiqué qu'il opposait à cet amendement l'article 40 de la Constitution (irrecevabilité d'un amendement lorsque celui-ci aurait pour conséquence *« soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique »*). L'Assemblée adopte ensuite un amendement du gouvernement portant à douze semaines la durée du congé post-natal pour les adoptions multiples dans les familles de deux enfants. Cette durée est ainsi alignée sur celle du congé post-natal en cas de naissance multiple. Elle adopte, sur proposition du gouvernement, un amendement portant le congé de maternité à six mois pour l'assurée qui a mis au monde trois enfants ou plus, même lorsque certains de ses enfants ne sont plus à sa charge ou à celle de son foyer, puis un second amendement stipulant que la période d'indemnisation antérieure à la date présumée de l'accouchement peut être augmentée d'une durée maximale de deux semaines (en cas d'accouchement plus tardif que prévu) et que la période d'indemnisation postérieure à l'accouchement est alors réduite d'autant.

L'Assemblée repousse ensuite plusieurs amendements du groupe communiste.

● Interdiction de résilier le contrat de travail.

En ce qui concerne l'interdiction de résilier le contrat de travail d'une salariée lorsqu'elle est en état de grossesse médicalement constaté, l'Assemblée adopte un amendement de M. PINTE (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, visant à maintenir l'interdiction actuelle de licenciement de la salariée avec un ou deux enfants pendant quatorze semaines, plus deux semaines en cas de naissances multiples alors que le projet de loi limitait cette interdiction à dix ou douze semaines. Avec l'accord du gouvernement et de la commission, l'Assemblée adopte un amendement de Mme BARBERA (P.C., Hérault) accordant quinze jours au lieu de huit à la salariée pour prévenir son employeur qu'elle est enceinte, ce qui entraîne, s'il y a lieu, l'annulation de son licenciement.

● Suspension du contrat de travail.

L'article 4 vise à transposer dans les dispositions du code du travail relatives à la possibilité de suspendre le contrat de travail pendant la période du congé de maternité l'allongement du congé de maternité pour les familles nombreuses que le projet tend à inscrire dans le code de Sécurité sociale pour son indemnisation par la Sécurité sociale. Sur cet article, l'Assemblée adopte un amendement de M. SCHNEITER (U.D.F., Marne) prévoyant que la femme a le droit de suspendre un contrat de travail pendant une période qui commence *« dix semaines au plus à huit semaines au moins avant la date présumée de l'accouchement et se termine seize semaines au moins à dix-huit semaines au plus après la date de celui-ci, dans la limite globale du maximum prévu à chacun des cas, lorsque, avant l'accouchement, la femme elle-même ou le ménage assume déjà la charge de deux enfants au moins »*. Cet amendement vise à introduire une certaine souplesse dans le choix de l'assurée en fonction de sa situation personnelle. L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement précisant que le congé de maternité est porté à six mois pour l'assurée qui a mis au monde trois enfants ou plus, même lorsque certains de ces enfants ne sont plus à sa charge ou à celle de son foyer. Sur proposition du rapporteur, il est indiqué que ce congé de maternité est prolongé de deux semaines en cas de naissances multiples (soit vingt-huit semaines).

L'Assemblée décide que lorsque l'accouchement a lieu avant la date présumée, la période de suspension du contrat de travail pourra être prolongée jusqu'au terme des seize, des dix-huit, des vingt-six ou des vingt-huit semaines de suspension du contrat auquel la salariée peut avoir droit, suivant les cas. Il est ensuite décidé, sur proposition du gouvernement, d'aligner la durée du congé d'adoption, en cas d'adoptions multiples, sur la durée du congé postnatal en cas de naissances multiples.

Ainsi modifié, l'article 4 est adopté à l'unanimité des 449 suffrages exprimés.

La séance est levée mercredi 7 mai, à 23 h. 55. La suite du débat étant renvoyée à mardi 13 mai ou à mercredi 14 mai. — L. Z.

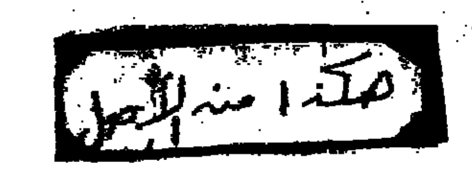
ÉGALITÉ

A tous ceux qui se désespèrent de voir s'aggraver tant d'inégalités dans la société française, le ministre de la santé a voulu redonner confiance. M. Barrot a été formel devant les députés : « L'égalité fondamentale devant les grands risques, le cancer, l'insuffisance rénale, sera préservée. »

Enfin une note optimiste !

J.-J. D.





POLITIQUE

LES CÉRÉMONIES DU 8 MAI A PARIS

Pour l'anniversaire du 8 mai 1945, M. Chirac, maire de Paris — ville décorée de l'ordre de la Libération, — a déposé, ce jeudi matin à l'Arc de triomphe, une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. A midi, il recevait les représentants d'associations d'anciens combattants.

Pour sa part, M. Plantier, secrétaire d'État aux anciens combattants, dans un message aux préfets et lu par les maires devant les monuments aux morts, invite la jeunesse à s'associer à cette commémoration, afin que le 8 mai *« soit l'occasion, autour des manifestations du souvenir, de réunir tous ceux, et d'abord les jeunes, qui se reconnaissent dans la lutte pour la liberté et les droits de l'homme »*.

Rappelons que le gouvernement sera représenté, en ce qui concerne les cérémonies officielles de jeudi en fin d'après-midi à Paris, par M. Peyrefitte, lequel remplace M. Barre, qui assiste aux obsèques de Tito à Belgrade. A 17 h. 40, un hommage sera rendu à Jean Moulin, premier président du Conseil national de la résistance, au Panthéon ; à 18 h. 30, une cérémonie aura lieu à l'Arc de triomphe.

LE TRENTE-CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE

N'écoutez pas ceux qui dénigrent l'armée

déclare M. Giscard d'Estaing à l'école des sous-officiers de Saint-Maixent

Saint-Maixent. — Sous une pluie intermittente qui a lavé la place d'armes de l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le chef de l'État a célébré, ce jeudi 8 mai, en fin de matinée, l'anniversaire de la victoire de 1945, entouré des représentants des vingt-trois écoles des trois armées et de la gendarmerie, qui ont assisté au garde-à-vous à la remise par M. Giscard d'Estaing de son galon de sergent au major de la promotion sortante.

Le président a été accueilli dès sa descente de l'hélicoptère par M. Bourges, ministre de la défense, et le général Lagarde, chef d'état-major général de l'armée de terre, et diverses personnalités locales, dont M. Lemberton, le maire de Saint-Maixent, qui devait ensuite le faire citoyen d'honneur de sa ville en le recevant à la mairie avant le déjeuner.

M. Giscard d'Estaing a dévoilé la plaque apposée sur la stèle et censée commémorer — avec un an d'avance — le centenaire de l'école, qui a pris, à sa création, en 1963, la succession d'une école d'officiers instituée en réalité en 1881, à la demande de la ville, et intimement liée depuis à l'histoire même de Saint-Maixent-l'École.

De notre envoyé spécial

Sur la place d'armes de l'ENSOA, le chef de l'État a passé les troupes en revue et présidé le défilé du 3e bataillon de l'école au son du *Chant du départ*, l'hymne favori de M. Giscard d'Estaing. Ce bataillon est formé des élèves sous-officiers qui viennent d'accomplir un stage de neuf mois à Saint-Maixent, après avoir souscrit un engagement pour devenir sous-officiers de l'armée de terre.

« J'ai tenu, malgré les circonstances internationales, a expliqué le président, *à venir commémorer le trente-cinquième anniversaire de la capitulation de 1945 au milieu des sous-officiers de l'armée française. (...) N'oublions pas les erreurs, les faiblesses, les hésitations, qui ont livré la France à l'invasion nazie. Ne les oublions pas pour ne plus jamais les connaître. (...) Vous constituez l'ossature des armées. Par votre nombre d'abord, vous êtes cent quatre-vingt-trois mille. Et surdans l'organisation militaire au point de convergence entre la décision et l'exécution. »*

Et le chef de l'État a ajouté : *« La disponibilité constitue à la fois la grandeur et la servitude du métier que vous avez choisi : disponibilité du temps de paix qui vous conduit à donner la priorité à votre métier sur les droits de la famille ou sur les loisirs ; disponibilité du temps de guerre que vous avez accepté une fois pour toutes. Enfin la discipline. Bien que les règles qui la définissent et les moyens par lesquels on l'applique aient changé, comme la société qui vous entoure, la discipline demeure la base de la fonction militaire. »*

Après avoir affirmé que *« la nation vous porte considération »*, M. Giscard d'Estaing s'est adressé directement aux sous-officiers présents : *« N'écoutez pas ceux qui dénigrent, ceux qui ne vous connaissent pas, ceux qui critiquent l'armée sans savoir ce qu'elle est (...). Vous exercez un noble métier. Soyez fiers de ce que vous faites et de ce que vous êtes (...). Chaque année, malgré les difficultés de la conjoncture, l'accroissement du budget militaire permettra d'améliorer notre outil de défense. Vous en ressentez les effets. Le grand corps auquel vous appartenez est plus apte que jamais à remplir sa mission (...). »*

Le président a conclu : *« Notre pays est estimé parce que sa politique extérieure est juste et libérale. La France est une des grandes puissances militaires indépendantes. Notre pays est respecté parce qu'on le sait capable d'assurer sa défense, fondée sur une armée disciplinée, organisée, entraînée, qui peut dissuader toute agression et agir comme on l'a vu où il le faut et quand il le faut. »*

Protestations des agriculteurs

Durant son séjour dans les locaux du commandant de l'E.N.S.O.A. où M. Giscard d'Estaing a écouté les explications du général Houdet, quelque cinq cents agriculteurs des Deux-Sèvres se sont opposés aux cris de *« Giscard au poteau ! »* dans la rue principale de Saint-Maixent aux forces de l'ordre, des banderoles ont été jetées à terre durant les bousculades — sans gravité — avec les gendarmes mobiles et les C.R.S. qui ont eu lieu à proximité de la mairie avant le passage du cortège. Tôt le matin, des agriculteurs avaient lancé des tracts du Centre départemental des jeunes agriculteurs réclamant une augmentation de plus de 12 % des prix agricoles et l'instauration d'un revenu minimum garanti.

Informé de cette manifestation, le président a profité de son passage dans la salle des fêtes de la mairie pour évoquer, en une courte improvisation, les problèmes agricoles.

« Dans toutes les réunions, a expliqué M. Giscard d'Estaing, *le gouvernement défend en Europe la cause de l'agriculture française (...). La manœuvre des adversaires de la politique agricole commune,* a-t-il ajouté, *était d'isoler la France, et la France a au contraire rassemblé tous ses partenaires de l'Europe continentale pour garantir le maintien et le progrès de cette politique. Le gouvernement va mettre à l'étude les mesures pour garantir aux agriculteurs, et notamment aux éleveurs, un niveau de revenus correspondant à des hausses de prix de l'ordre de 10 %. »*

Après un déjeuner au quartier militaire en compagnie de trois cents convives appartenant pour l'essentiel aux délégations des écoles de sous-officiers présentes, le chef de l'État devait s'envoler pour Nice vers 15 h. 30 où il présidera la conférence franco-africaine.

JACQUES ISNARD.

Armistice ou capitulation

« Je célèbre, *a déclaré M. Giscard d'Estaing, le 5 mai, sur FR 3,* l'anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945. » *Erreur de terme ou probablement simple lapsus. L'Allemagne hitlérienne a été contrainte non à un armistice, convention par laquelle les combats sont suspendus, mais à une capitulation sans condition, imposée par Roosevelt comme but de guerre à la conférence d'Anfa, au Maroc, en janvier 1943.*

Les derniers dirigeants du IIIe Reich, Himmler, puis l'amiral Doenitz, successeur de Hitler, tentèrent dès la fin d'avril d'obtenir de ne capituler que face aux Alliés occidentaux, mais non devant l'armée soviétique. Ils se heurtèrent à une série de refus. Seules intervinrent des capitulations partielles de chefs militaires subordonnés sur divers théâtres localisés d'opérations à l'Ouest les 4 et 5 mai. Le 5 mai, l'amiral von Friedeburg, envoyé de Doenitz, fait une dernière tentative, à Reims, où se trouve le commandant suprême, Dwight Eisenhower. Celui-ci exige une capitulation sur tous les fronts.

Elle sera signée le 7 mai, toujours à Reims, par le général Jodl, au nom du haut commandement allemand. Les Soviétiques exigent cependant une capitulation solennelle à Berlin. Le maréchal Joukov la reçoit le 8 mai, vers minuit, entouré du maréchal de l'air britannique Tedder, adjoint d'Eisenhower, du général américain Spaatz et du général de Lattre de Tassigny. Le signataire est le maréchal Keitel, chef suprême des armées allemandes.

Capitulations partielles et réditions intervinrent les jours suivants : en France, le 9 mai, Dunkerque, La Pallice, La Rochelle et Rochefort (et les 22 000 hommes des îles anglo-normandes). Le 10, Lorient et Saint-Nazaire.

UN ÉLÈVE SUR TROIS EST FILS D'OUVRIER

Installée depuis 1963 à Saint-Maixent, où elle a pris la relève de l'ancienne école des cadres créée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) occupe trois mille cinq cents personnes (élèves, cadres et leurs familles, employés civils) sur une population de la ville estimée à dix mille.

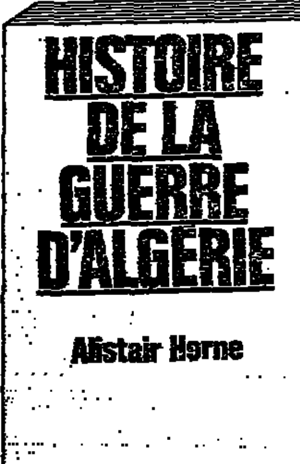
L'ENSOA forme de jeunes sous-officiers pour l'armée de terre à partir d'un recrutement civil (stages de neuf mois) et à partir d'un recrutement militaire (stages de six mois) de candidats à l'engagement d'un niveau scolaire égal ou supérieur au B.E.P.C. Elle perfectionne aussi des sous-officiers anciens par un cours par correspondance et par un stage pratique de trois semaines.

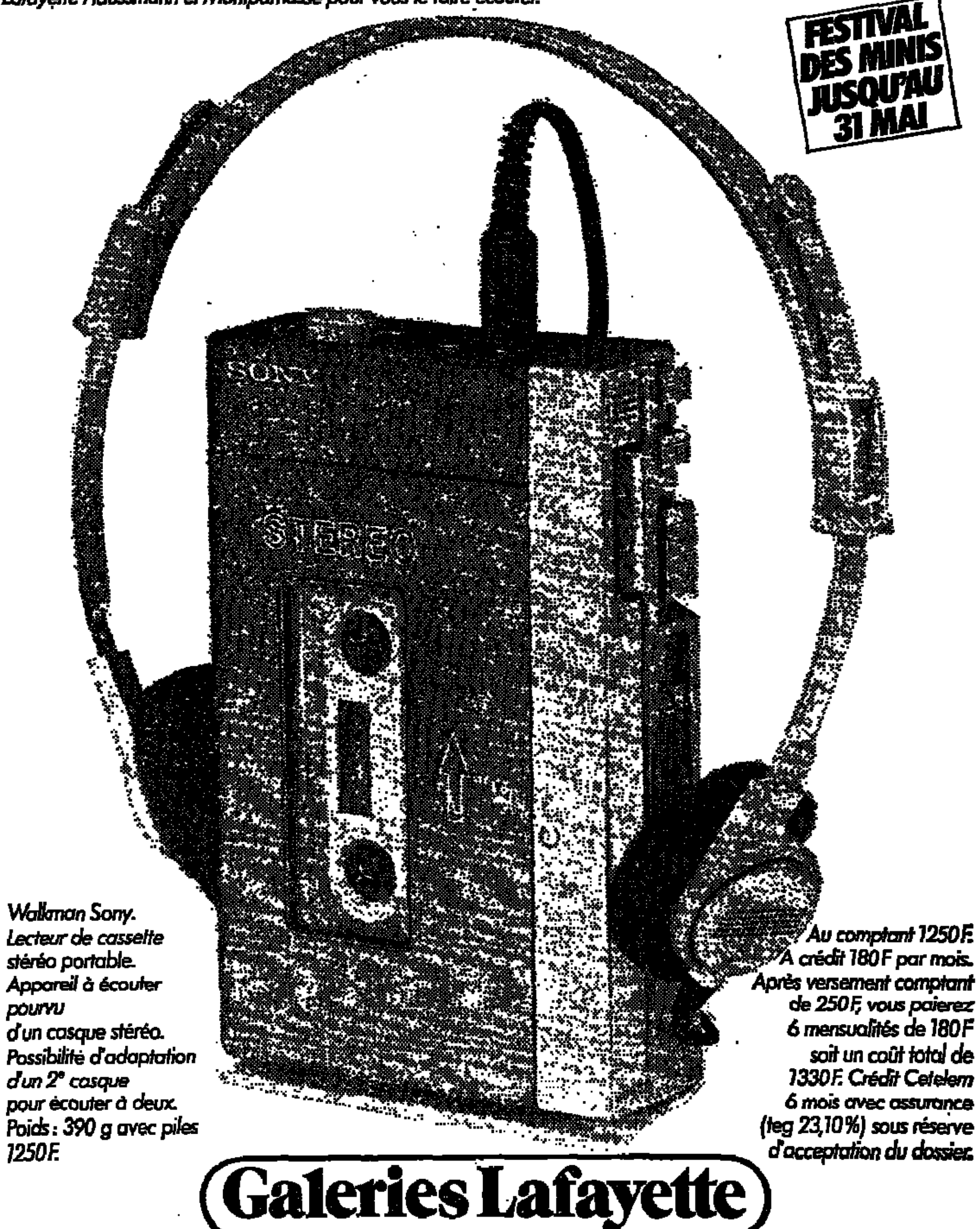
Voici le niveau scolaire des promotions incorporées en 1979 : 8,72 % avec un niveau B.E.P.C. ; 51,94 % avec un niveau de la première ; 19,72 % avec le niveau du baccalauréat ; 18,77 % avec le diplôme du baccalauréat et 0,85 % avec des certificats de licence. Le nombre d'élèves titulaires du baccalauréat ne cesse de croître ; il est passé de 4,59 % en 1974 à 19,72 % en 1979.

L'origine sociale des élèves est la suivante : 30,71 % de fils d'ouvriers ; 21,42 % de fils de militaires ; 16,40 % de fils de membres de professions libérales ; 14,98 % de fils de fonctionnaires ; 7,58 % de fils d'artisans ; 2,56 % de fils de cultivateurs ; et 6,35 % de divers.

Depuis sa création, l'ENSOA a instruit quatre-vingt-douze promotions et formé plus de vingt et un mille sous-officiers.

Les sous-officiers de l'armée de terre sont environ soixante mille, dont 10 % de sous-officiers féminins. Les sous-officiers féminins sont recrutés, dans les mêmes conditions que les hommes à l'exception de certaines conditions d'aptitude physique, par l'École inter-armées des personnels militaires féminins de Caen-Carpiquet, où leur formation dure de trois à six mois.





Le Monde

société

JUSTICE

Des militants corses devant la Cour de sûreté de l'État

PAS RACISTES

Ce devait être au programme, inévitablement. Mercredi 7 mai, le procès des nationalistes corses, après un long détour (1), a tourné autour de la notion de racisme. Trop de pains d'explosif ont sauté, en Corse, en 1978, sur les paliers d'appartements habités par des « continentaux » pour que la question ne fût pas débattue. Alors, racistes, l'êtes-vous ? a demandé en substance le président Claude Allaer. Pas du tout, lui-il répondu. Nationalistes, oui ! Deux fois oui ! Racistes, non !

Sur la sellette, M. Jean Nicoli, au fil du jeu des questions et des réponses, a dit ce qu'il avait à dire sur ce thème. Et, en dépit de ses vingt et un ans (dix-neuf au moment des faits), il est apparu mûr et réfléchi, posé et même respectueux.

M. Jean Nicoli a expliqué qu'il était revenu habiter en Corse en 1977, par « choix politique », *comprenant, ressentant, qu'il appartenait* « au peuple corse ». *Très vite, il abandonnait la préparation du baccalauréat pour un stage dans un service vétérinaire, et rejoignait le F.L.N.C. en janvier 1978. Voilà, paradoxalement, une adhésion qui n'a rien d'une toucade. M. Nicoli a* « pesé le pour et le contre », *il a* « réfléchi ». *Il veut, dit-il, répondre* « à la violence première, la violence d'Etat : l'occupation de la Corse par les Français ». *Pour lui, pas de doute, la politique française sur l'île vise à créer une* « Corse sans les Corses, comme un nid sans les oiseaux. » « En quinze ans, *déclare-t-il,* quarante-quatre mille Corses ont dû s'exiler. »

A partir de là, tout est simple pour lui : « Il faut faire prendre conscience aux allogènes *[les continentaux]* du rôle qu'ils jouent, celui de porte-drapeau du colonialisme »

M. Jean Nicoli, avec conviction, dira dix fois le soin pris à ne faire ni blessés ni, plus encore, de morts. Ce Corse n'est pas un « terroriste » « Je ne veux pas semer la terreur. » *Il rejette instinctivement, avec horreur, le terme de raciste qu'on veut lui accoler. Selon lui, les cibles des attentats n'étaient que des symboles. Est-ce suffisant pour le laver de cette accusation de racisme ? Etonné par l'interrogation, il reprend son explication :* « La plus grande menace est celle que font peser sur le peuple corse les allogènes. » *Il répète, surpris de l'incompréhension :* « Le racisme est toujours dirigé vers les minorités. En Corse, les Français sont en majorité. »

Depuis 1978, le F.L.N.C. a certes changé son fusil d'épaule. Le Front, comme disent les nationalistes, ne commet plus ce type d'attentats. Un tract indiquait, à la fin de cette période : « L'important, pour nous, n'est pas de savoir d'où l'on vient mais où l'on va. » *Bref, on peut être « continental » et devenir un bon Corse d'adoption. M. Jean Nicoli, petit-fils d'un grand résistant communiste, en est convaincu. Sa Corse sera* « indépendante et socialiste ».

LAURENT GREILSAMER.

(1) En début d'audience, la Cour, par un arrêt, a rejeté les conclusions de nullité de la procédure déposées par les avocats depuis le 29 avril.



LE SECRET BANCAIRE EN SUISSE

Les autorités helvétiques décident de maintenir en détention les deux douaniers français

Le Conseil fédéral helvétique a donné, mercredi 7 mai, l'autorisation aux instances judiciaires du canton de Zurich d'engager une poursuite pénale contre MM. Bernard Rui et Pierre Schultz, les deux douaniers français arrêtés le 15 avril à Bâle et maintenus depuis lors au secret à Berne (« le Monde » des 25 avril et 8 mai). Les deux hommes, dont la mise en liberté a été refusée par le Conseil, auront à répondre d'une double infraction : activité prohibée en faveur d'un Etat étranger et transmission de renseignements économiques.

Cette décision n'avait encore suscité, au matin du 8 mai, aucune réaction de la part de l'administration française, mais M. Papon, ministre du budget, devait réunir jeudi après-midi une conférence de presse. Les organisations syndicales de douaniers (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.T.C.) avaient, avant même que soit connue la décision du Conseil fédéral suisse, décidé de passer à l'action en bloquant pendant une heure, dans l'après-midi du 7 mai, les points de passages routiers entre la France et la Suisse. Le mouvement devait se prolonger, les 8 et 9 mai, par un blocage, pendant une demi-heure, de la totalité des frontières, y compris les aéroports (sauf celui de Nice, où doivent arriver les chefs d'Etat venus participer au sommet africain).

Une nouvelle réunion de l'intersyndicale, prévue pour vendredi 9 mai, devrait décider de nouvelles actions. « Cette affaire est politique, ont déclaré les syndicats au cours d'une conférence de presse, mercredi 7 mai (nos dernières éditions). De gros intérêts sont en jeu. La fiabilité du système bancaire suisse était en cause. Pour le gouvernement suisse, il fallait donner un coup d'arrêt. »

Une opinion que viennent conforter certaines informations selon lesquelles, comme la France, la République fédérale d'Allemagne aurait renforcé ses investigations sur les mouvements de capitaux sortant de son territoire, conséquence du déficit de la balance des paiements que connaît à son tour la R.F.A.

« Une infraction ordinaire de notre législation »

De notre correspondant

Berne. — Alors qu'elles avaient d'abord feint de les ignorer, les autorités helvétiques ne peuvent plus complètement fermer les yeux sur les réactions suscitées en France par la détention des deux fonctionnaires des douanes françaises, mais elles s'efforcent de garder leur sérénité. « *L'enquête ne saurait être influencée par des grèves ou d'autres dispositions qui pourraient encore être décidées du côté français* », a déclaré, mercredi 7 mai, le porte-parole du gouvernement.

Pour le Conseil fédéral, qui a étudié l'affaire au cours de sa séance hebdomadaire, « *Il n'est pas question de prolonger la détention des deux prévenus un jour de plus que ne l'exigent les besoins de l'enquête* ». « *A ses yeux*, a ajouté le porte-parole, *il s'agit d'une infraction ordinaire à notre législation et il est tout à fait normal qu'une poursuite judiciaire soit engagée suivant la voie juridique habituelle* ». Le porte-parole a encore indiqué que le gouvernement suisse « *regrettait les manifestation organisées à ce propos par les douaniers français* ».

Un communiqué du département fédéral de justice et police a précisé que l'enquête de police judiciaire ouverte par le ministère public de la Confédération était terminée. Le Conseil fédéral a donc donné mercredi l'autorisation d'engager une poursuite pénale et a transmis le cas pour *complément d'enquête et jugement* aux autorités compétentes du canton de Zurich. Le communiqué rappelle que MM. Bernard Rui et Pierre Schultz, les deux fonctionnaires français, étaient soupçonnés de se livrer à une activité préjudiciable à des banques suisses et à leurs clients français.

D'après les résultats actuels, de l'enquête, M. Bernard Rui se serait mis « *sciemment et sur ordre de ses supérieurs, en rapport avec un ancien employé d'une grande banque zurichoise en vue d'obtenir des informations sur les comptes des clients français de banques suisses* ». M. Pierre Schultz aurait été associé à ces recherches.

L'enquête en cours aurait également *permis de confirmer qu'en 1976*, déjà, des fonctionnaires français, dont les noms sont connus, avaient tenté de se procurer des informations sur des clients français dans une grande banque de Bâle.

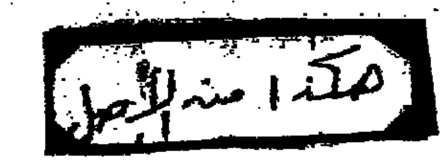
L'enquête aurait aussi révélé que M. Rui et d'autres fonctionnaires se seraient procuré des renseignements sur ces transactions numismatiques dans la région frontière de Bâle « *en recourant à des moyens relevant de la provocation* ». Enfin, on précise, à Berne, que les deux prévenus sont *détenus* conformément au droit consulaire : l'ambassade de France a mis un avocat à leur disposition, et ils bénéficient d'un droit de visite et de correspondance. Pour le moment, une demande de mise en liberté provisoire a été rejetée.

Les mesures de rétorsion prises en France ont suscité des réactions mitigées. Certains commentateurs considèrent ces actions comme « *une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures de la Suisse* ». Mais le parti socialiste a exprimé sa solidarité aux deux douaniers français. « *Ils n'ont fait que défendre la population française en tentant de démasquer une évasion fiscale massive*, indique le parti socialiste dans une déclaration. *Le fait que la Suisse poursuive pénalement les deux douaniers montre que le secret bancaire peut perturber même les relations bilatérales avec un Etat voisin. L'abus du secret bancaire isole de plus en plus la Suisse, sur le plan international, en la discréditant. Une législation qui sert uniquement les grandes banques d'affaires et leurs clients fraudant le fisc devient une source d'ennuis pour tout le pays.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

PERQUISITION...

Une perquisition a été effectuée, mercredi matin 7 mai, dans les locaux parisiens de la Société de banque suisse, par des fonctionnaires des douanes françaises, qui y ont saisi des documents. Selon la S. B. S., qui juge cette opération « incompréhensible, inadmissible et choquante », les fonctionnaires français n'ont indiqué « aucun motif ni aucune raison susceptible de justifier leurs soupçons ». Certaines informations laissent cependant penser que l'un des deux indicateurs des deux douaniers français arrêtés le 15 avril à Bâle aurait travaillé dans cet établissement. La S.B.S. précise que son bureau parisien « ne s'occupe pas de la gestion de la fortune de clients français ».



JUSTICE

Libres opinions
Et s'il n'en reste qu'un...

par Me JEAN GALLOT (*)

ME rendant l'autre jour à la prison de Fleury-Mérogis j'ai dû subir, avant d'y pénétrer, l'épreuve dite du « *portique de sécurité* ». Contrôle électronique de quelques instants, qui *ne s'intéressait ni à mes opinions politiques, philosophiques, intellectuelles* ni même à mes humeurs, et auquel je me soumis de bonne grâce, avant de me retrouver à l'intérieur de la prison, avocat à part entière.

Le lendemain, je lisais dans la presse, à propos de cette mesure de sécurité, un communiqué de protestation d'un syndicat professionnel *et que venaient approuver, avec chaleur, un certain* nombre de mes confrères — et non des moindres — puis, l'ordre s'en mêlant, son excellent bâtonnier faisait officiellement savoir « *qu'il espérait du garde des sceaux, une solution (mais où était le problème) qui saurait allier les nécessités de la sécurité et les garanties de la libre communication* des défenseurs et de *leurs clients* ». Dans le même temps, un groupe de jeunes et *sympathiques confrères, en robe, se livraient* à une manifestation folklorique sans conséquence, devant les portes de l'établissement pénitentiaire.

Diable ! à quel risque professionnel m'étais-je donc exposé en acceptant de passer de bonne grâce sous ces « Fourches Caudines » que dénonçaient ses détracteurs farouches ? En quoi se trouvait mise *en question « la libre communication de l'avocat et de son client »* par l'observance d'une mesure de sécurité générale à quoi il se voyait tenu, et qui avait provoqué un tel tollé dans le monde judiciaire ?

Je m'interrogeais, où était le péril ? Diogène et sa lanterne...

Nous remplissons une tâche difficile, cela est vrai, et notre rôle d'auxiliaire de la justice devrait nous mériter une considération et des égards qui nous sont trop souvent refusés. Cela est vrai aussi.

**

Mais quoi ! Plus que d'autres, les avocats ne se doivent-ils pas de se montrer d'abord des citoyens exemplaires, respectueux des lois et des règlements, voire des simples usages, sauf, s'ils jugent *certains textes contraires à leur éthique personnelle, à en poursuivre* l'abrogation par les moyens politiques ou administratifs que la loi précisément leur donne.

La prestation de serment de l'avocat ne lui confère pas une sorte de sacralisation pour tout ce qui touche à son activité professionnelle. En particulier, pourquoi serait-il dispensé de se soumettre à une banale mesure de sécurité, aujourd'hui généralisée, qui ne met en cause, bien entendu, ni son honneur professionnel ni le « *droit sacré de la défense* » qu'il importe à l'évidence au plus haut point de préserver, mais qui n'est trop souvent, pour certains, à court d'arguments, qu'une fameuse tarte à la crème !

En quoi la « *libre communication avec son client* » s'en trouverait-elle gênée ? On ne voit pas la raison de cette hostilité, ou plutôt, si, on la devine, et il faut bien se résoudre à en parler. Les avocats ne seraient pas des citoyens comme les autres. Or, une confrérie gigantesque comme la nôtre (environ quatre mille cinq cents avocats à Paris) ne nous permet pas d'exclure la présence dans cet immense troupeau, de quelques moutons noirs. Cela est vrai, hélas ! On l'a vu, on le sait, alors ? Ne convient-il pas de tout mettre en œuvre pour empêcher ces indésirables de nuire ?

**

Si la femme de César ne doit pas être suspectée il faut bien reconnaître que cet adage n'est plus de saison dans un siècle dur, qui voit voler en éclats les notions les plus élémentaires touchant au respect des lois ; la réserve, la prudence, la vigilance, s'imposent à tous les niveaux de l'autorité, à ceux notamment qui détiennent les « clés » de la cité, en l'espèce celles des prisons.

Par-delà cet incident dérisoire, ne faut-il pas y voir un enseignement, un sujet de réflexions ?

Les mutations récentes et profondes qui ont ébranlé une profession plusieurs fois séculaire ont rompu brutalement avec un immo*bilisme traditionnel qui avait sa grandeur, mais aussi ses faiblesses.* Elle a engagé avec les pouvoirs publics, un dialogue fondé moins sur un respect formel que sur la franchise.

De nouveaux textes ont restructuré, en l'humanisant, et en *la* revivifiant, une profession judiciaire dont la noblesse paraissait avoir subi les atteintes de l'âge. Qui pourrait raisonnablement le contester ?

Confrontés désormais à une réalité judiciaire sans cesse plus complexe, plus exigeante, nous avons dû plonger d'un coup dans un monde nouveau de relations humaines. Plus proches désormais des justiciables, nous les avons mieux compris et servis. Du moins nous y efforçons-nous. C'est peut-être là qu'il faut chercher la cause de la transformation de l' « *image de marque* » un peu caricaturale qui était la nôtre : hautaine et souvent méprisante. Nous sommes devenus plus proches de ceux qui nous appellent à l'aide.

Nous ne voulons plus — moi du moins — apparaître comme une caste dans la nation. La nation, nous lui appartenons tout entiers. Rien, nul privilège, ne doit nous en séparer. Alors pourquoi refuserions-nous de nous soumettre à une contrôle de sécurité — qui ne peut gêner que ceux qui ont à le redouter, alors tant pis pour ceux-là — et auquel se trouve astreint le personnel pénitentiaire lui-même. Sans exception aucune.

Je jette peut-être là une bouteille à la mer. Qu'importe. Je ne sais si certains pensent rigoureusement comme moi, et s'ils sont *nombreux. Un seul, en régime démocratique, peut parler contre tous.*

Et s'il n'en reste qu'un...

(*) [illegible] t à la cour.

● *Un avocat du Puy-de-Dôme est écroué.* — Me Edmond Detruy, âgé de cinquante-quatre ans, avocat au barreau de Riom (*Puy-de-Dôme*), a été écroué mercredi 7 mai à la maison d'arrêt de cette ville après avoir été inculpé d'usage de faux.

Dans cette affaire, le magistrat instructeur, M. Jean Boussaroque, *suivant les réquisitions du* procureur de la République, a également inculpé Me Jean-Michel Rouchon, notaire associé à Manzat (Puy-de-Dôme), de faux en écritures. Me Rouchon, qui est président de la chambre départementale des notaires, a été laissé en liberté. — *(Corresp.)*

LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois des cinq Allemandes arrêtées à Paris font l'objet d'une demande d'extradition

Les trois jeunes femmes appréhendées à Paris, le 5 mai, avec Mlles Sieglinde Hoffmann et Ingrid Barabass, terroristes allemandes présumées, ont été identifiées, mercredi 7 mai, avant la fin de leur interrogatoire, par les policiers français (*le Monde* du 8 mai).

L'une d'elles, Mlle Régine Hildegard Marie Nikollaï, âgée de vingt-sept ans, faisait l'objet d'un *mandat d'arrêt, délivré le 6 avril* 1979 par M. Siering, juge d'instruction près la cour fédérale de Berlin, « *pour association de malfaiteurs, meurtres, séquestrations et faux* ». Elle est soupçonnée d'appartenir au Mouvement du *2 juin et d'avoir participé* à diverses opérations terroristes : l'enlèvement de M. Peter Lorenz, député (C.D.U.), les cambriolages de cinq banques et d'une armurerie à Berlin.

Comme Mlles Hoffmann et Barabass, elle a refusé de prononcer la moindre parole au cours de son interrogatoire. Elle a été écrouée mercredi à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, et devrait comparaître la semaine prochaine devant la chambre *d'accusation qui examinera* les demandes d'extradition présentées par les autorités allemandes.

Les deux autres jeunes femmes, Mme Carola Magg, née Huettmann, âgée de trente et un ans, et Mme Karin Kamp, née Muennichow, âgée de vingt-six ans, ne font pas, en revanche, l'objet de mandat d'arrêt des juges allemands. Elles ne risquent pas, en principe, d'être extradées. Les autorités allemandes vont cependant poursuivre leur enquête sur le passé de ces deux jeunes femmes. Elles ont été conduites, *dans la* soirée du 7 mai, devant M. Claude Hanoteau, juge d'instruction à Paris, qui les a fait écrouer à la maison d'arrêt de Fresnes après les avoir inculpées d' « *infraction à la législation sur les étrangers et usage de faux documents administratifs* » : elles étaient en effet en possession de *faux passeports*.

● RECTIFICATIF. — Les événements concernant l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer et l'extradition de Me Klaus Croissant, rappelés dans l'article intitulé « *La Fraction armée rouge* », paru dans *le Monde* du 8 mai, ont été situés à tort au cours de l'automne 1978. Il s'agissait, en fait, des mois de septembre et d'octobre 1977.

M. PASCAL GAUCHON EST CONDAMNÉ POUR RECEL DE DOCUMENT VOLÉ

M. Pascal Gauchon, trente ans, membre du bureau politique du *Parti des forces nouvelles (P.F.N.)*, a été condamné, mercredi 7 mai, par la quatorzième chambre correctionnel du tribunal de Paris, à deux mois d'emprisonnement avec sursis, 1 500 F d'amendes et 1 F de dommages et intérêts. M. Gauchon, qui avait comparu devant le tribunal le 23 avril (*le Monde* du 25 avril) était accusé *d'avoir recelé l'un des documents* volés dans les locaux parisiens de la Ligue des droits de l'homme dans la nuit du 3 au 4 août 1975. Ce document, concernant les comités de soldats, avait été reproduit le 3 octobre 1977 par *Initiatives, organe mensuel* du P.F.N.

Cette condamnation ne sera pas inscrite au casier judiciaire de M. Gauchon, qui pourra donc se présenter à l'élection présidentielle de 1981 comme il en a l'intention.

● *Des « assises pour la dépénalisation du cannabis »* ouvertes au public auront lieu les samedi 10 et dimanche 11 mai à Paris (177, rue de Charonne, Paris-11e), à partir de 14 heures, samedi. Ces « assises » sont organisées dans le cadre d'une campagne lancée en octobre 1979 par le journal écologiste *la Gueule ouverte* et sont soutenues notamment par le Mouvement de la jeunesse socialiste, le secteur Jeunes du P.S.U., les Amis de la Terre et le parti radical italien.

● *M. Amadou Mahtar M'Bow*, directeur général de l'UNESCO, vient de lancer un appel pour que le site archéologique de Tyr (*Liban*), un des plus importants du monde, soit sauvegardé. Ce site est, en effet, gravement menacé par les combats qui se déroulent dans le sud du Liban. Une exposition d'objets provenant de Tyr est ouverte à Paris, au siège de l'UNESCO, *jusqu'au 15 mai*.

● *Le prix de l'Union des athées* vient d'être décerné à l'Union *rationaliste pour l'édition du livre De la foi à la raison*, de Prosper Alfaric. La remise de ce prix aura lieu sous la présidence de M. Francis Perrin, membre de l'Institut, le mardi 13 mai, à 18 h. 30, 35, avenue Franklin-*Roosevelt*, Paris (8e).

★ Union des athées, 03330 Bellenaves (France). Tél. : (70) 58-30-13.

SELON UN RAPPORT DE LA P.J. DE MARSEILLE

Une rivalité de proxénètes serait à l'origine de la tuerie du Bar du téléphone

De notre correspondant

Marseille. — La plus grande tuerie de l'histoire de la criminalité en France, celle du Bar du téléphone, qui fit dix morts le 3 octobre 1978, à Marseille, est-elle due à la rivalité de deux proxénètes se disputant une « protégée » ? Oui, si l'on en croit le rapport que vient de déposer la police judiciaire marseillaise après un an et demi d'enquête et dont *le Provençal* du 8 mai publie de larges extraits.

Ce rapport de cinquante-quatre pages, signé par le commissaire J. Etcheberry, qui dirigeait alors la section criminelle de la P.J. marseillaise, a été communiqué au juge d'instruction, M. Pierre Michel, et à l'Office central de répression du banditisme. Sauf rebondissement, il devrait mettre un terme aux investigations policières, mais il les conclut sur un aveu d'échec puisque si les policiers se disent certains d'avoir identifié les tueurs — et être persuadés qu'une seule victime était visée, — ils reconnaissent n'avoir pu réunir assez de charges pour permettre d'aboutir à des inculpations. Et pourtant, toujours selon le rapport, certaines des personnes qui y sont citées sont actuellement détenues aux Baumettes.

« *Si les enquêteurs ont la conviction d'avoir mis le doigt sur ce qui est vraisemblablement le véritable ressort des événements du 3 octobre 1978, au Bar du téléphone, les éléments de conviction qu'ils sont parvenus à réunir se sont avérés insuffisants pour justifier l'inculpation des protagonistes.* » Telle est la conclusion du rapport.

Le mobile, selon les enquêteurs, est donc un litige entre l'une des futures victimes, connue pour proxénétisme, qui réclamait à un autre proxénète un « dédommagement » pour la perte d'une « protégée » que le second avait prise au premier, alors qu'il était en prison. On connaît la suite : quatre tueurs masqués entrent dans le bar à 22 h. 20 et ouvrent le feu. On peut penser que l'un des consommateurs présents a reconnu (ou démasqué ?) l'un des tueurs, ce qui a entraîné la suppression de tous les témoins. — J.-C.

● *La plainte de M. Patrice Duhamel contre M. Le Pen.* — M. Fernand Justafré, premier vice-président du tribunal de Paris, a débouté, mardi 6 mai, M. Patrice Duhamel journaliste à TF 1 qui lui demandait en référé d'ordonner à MM. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et Michel Colinot, son attaché de presse, de cesser leur campagne de harcèlement téléphonique (*le Monde* du 6 mai) contre ce journaliste.

Le magistrat a estimé qu'il n'y avait pas lieu à référé puisque ladite campagne a cessé, en effet, le 20 avril.

● *La profanation du tombeau de Paul Claudel.* — Le crucifix et la plaque de bronze portant la mention « *Paul Claudel, mort le 23 février 1955, enterré à Brangues* », qui avaient été volés dans la tombe de Paul Claudel, profanée dans la nuit du 29 au 30 avril (*le Monde* du 3 mai) ont été retrouvés, le mercredi 7 mai, au bord d'une route à Saint-Chef, à quelques kilomètres à peine du parc du château de Brangues (Isère) où sont inhumés l'écrivain et une partie de sa famille. D'après la gendarmerie, seul un chapelet qui se trouvait dans les mains de l'écrivain, n'a pas encore été retrouvé.

ÉDUCATION

Les mouvements de solidarité avec les étudiants étrangers touchent une dizaine de villes universitaires

Les mouvements de solidarité avec les étudiants étrangers continuent dans une dizaine de villes universitaires. L'UNEF (ex-Renouveau) a organisé, le mercredi 7 mai, une « journée d'action » pour l'abrogation du décret du 31 décembre 1979 sur l'inscription des étudiants étrangers dans les universités françaises, baptisé « *décret Imbert* » par les étudiants. Elle a donné lieu à quelques rassemblements en province et à une manifestation à Paris, qui a réuni un millier de personnes aux cris de : *Non aux expulsions, oui aux inscriptions !* », « *décret Imbert, décret raciste !* ».

En province, les « points chauds » demeurent les mêmes : des étudiants sont en grève sur les campus de Grenoble, Lyon, Rennes, Caen et Nice, occupant parfois des locaux. A Rouen, des étudiants de l'U.E.R. de lettres ont voté la grève, mercredi. C'est à Grenoble que l'agitation est la plus vive ; cette ville compte le plus fort pourcentage d'étudiants étrangers. Dans la nuit de mercredi à jeudi des barricades ont été dressées sur les cinq routes d'accès au campus. Les présidents des trois universités grenobloises ont lancé un appel à la reprise des cours.

M. Beullac, ministre de l'éducation, de passage mercredi à Grenoble pour une remise de Légion d'honneur a critiqué « *ces étudiants qui rêvent de revenir à une certaine époque qui est bien révolue* ». « *Fini le temps de la facilité, du laxisme* », a ajouté le ministre de l'éducation, affirmant que « *dans notre pays, le pourcentage d'étudiants étrangers est l'un des plus élevés. (...) Encore faut-il qu'ils veuillent réelement faire des études, acquérir un minimum de connaissances, sinon ils sont chez nous pour tout autre chose.* »

A Lyon, mille cinq cents personnes ont manifesté mercredi, tandis qu'une trentaine d'étudiants continuaient une grève de la faim. A l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II), la grève a été reconduite jusqu'au 13 mai, et une manifestation était organisée ce jeudi 8 mai, tandis que quatorze personnes sont inculpées au titre de la loi anti-casseurs après l'occupation, lundi, du rectorat.

Enfin, à Nice, les forces de police ont expulsé mercredi 7 mai, vers 17 heures, soixante-dix étudiants en lettres qui occupaient l'église Notre-Dame. Le recteur, nous signale notre correspondant régional, vient d'autoriser les enseignants à donner leurs cours hors de l'université, et a demandé aux étudiants boursiers de s'engager par écrit à travailler, sous peine de voir leur bourse supprimée.

A Paris, plusieurs dizaines d'étudiants occupent par roulement depuis le 22 avril la salle du conseil de l'université de Paris-VI (Centre Jussieu).

Les organisations étudiantes apprécient toutefois comme « *un recul du gouvernement* » la nouvelle circulaire du ministre de l'intérieur (*le Monde* du 8 mai). L'UNEF (réunifiée) devait être reçue ce jeudi 8 mai par M. Jean Imbert, président du centre national des œuvres universitaires et scolaires et de la commission nationale pour l'accueil des étudiants étrangers.

Barricades à Grenoble

De notre correspondant

Grenoble. — Après la prise, mardi 6 mai, de la bastille — fort installé sur une colline qui domine la ville, — les étudiants grenoblois ont dressé, mercredi après-midi, des barricades et occupé les bâtiments administratifs et les salles de cours de l'université des sciences sociales (Grenoble II). Ils répondaient à l'appel à la grève générale des universités et à des actions spectaculaires, lancé le 30 avril par les membres de la coordination nationale des universités en grève, réunis sur le campus de Grenoble.

Un camion renversé, des matériaux d'un chantier voisin mis en tas, quelques panneaux déplacés, des branches d'arbre mises en travers de la chaussée, les étudiants entendaient ainsi « *protéger* » leurs camarades installés dans les locaux de l'université de Grenoble-II contre une éventuelle intervention des forces de police ou au moins leur laisser le temps de quitter l'université des sciences sociales et éviter ainsi de nouveaux « *fichages* » par la police. Celle-ci ne s'est pas montrée au cours de la nuit mais est intervenue jeudi 8 mai à 5 h. 30. Trois heures plus tôt, les étudiants avaient pris la décision de se retirer des barricades et des locaux qu'ils occupaient.

C.R.S. et gardiens de la paix, après avoir détruit les barricades, stationnaient ce jeudi en début de matinée aux entrées du campus qu'ils ont quitté après 9 heures.

Les présidents des trois universités grenobloises et de l'Institut national polytechnique ont indiqué, mercredi 7 mai dans la soirée, que, dans leurs établissements — qui comptent trente mille étudiants — onze mille travaillent et « *que « les assemblées générales » qui se tiennent depuis plusieurs semaines dans les formations en grève ne rassemblent qu'une minorité d'étudiants* » alors que la majorité des étudiants sont absents. « *Cette abstention est largement responsable de la poursuite de la grève* », concluent les présidents. Ceux-ci se déclarent « *résolument hostiles au mouvement dont les formes actuelles constituent une grave menace pour des milliers d'étudiants et pour la réputation des universités grenobloises* ».

CLAUDE FRANCILLON.

MÉDECINE

ÉLECTION DE DEUX CORRESPONDANTS A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Lors de sa séance du mardi 6 mai, l'Académie nationale de médecine a élu, dans la quatrième section (sciences biologiques, physiques et naturelles), deux correspondants, les professeurs Robert Grandpierre et Paul Mandel.

[Né le 31 octobre 1903 à Toul, le professeur Robert Grandpierre a successivement été médecin de l'armée de l'air, médecin-chef du centre d'études de biologie aéronautique et directeur du centre d'enseignement et de recherche de médecine aéronautique. Professeur agrégé de physiologie, il a contribué à la création du certificat d'études spéciales de médecine aéronautique et participé à l'étude des problèmes médicaux liés à l'aéronautique.]

[Nous avons publié la biographie de M. Mandel — élu également à l'Académie des sciences — dans *le Monde* du 8 mai.]

DÉFENSE

A l'occasion de la visite du ministre de la défense à Ryad

La France et l'Arabie Saoudite négocient un contrat d'armes navales de 7 milliards de francs

Le ministre français de la défense, M. Bourges, sera en visite officielle, du samedi 10 au jeudi 15 mai, successivement en Arabie Saoudite, puis à Qatar et à Bahrein, deux émirats du golfe Persique.

Le ministre saoudien de la défense, le prince-sultan Abdallah Ibn Abdel Aziz, avait prévu une tournée en Europe, à la mi-mai, et notamment en France, où son pays a acheté de nombreux armements. Un contretemps a empêché ce séjour, et c'est le ministre français qui se rend en Arabie Saoudite.

De nouvelles et importantes tractations en matière de fournitures militaires lient les deux pays, en particulier dans le domaine des armes navales, pour lequel la France se heurte à une vive concurrence de constructeurs italiens. L'objet du marché est la livraison à Ryad de patrouilleurs lance-missiles et de corvettes de lutte anti-sous-marine, pour un montant estimé de 7 milliards de francs. Un contrat de même ampleur est en négociations avec un autre Etat du golfe Persique, l'Irak. Si la France l'emportait, ce serait pour les chantiers navals la perspective d'une charge de travail étalée sur environ trois ans.

Mais l'attention des Saoudiens se porte aussi sur des matériels aéronautiques de conception française, comme le biréacteur de supériorité aérienne Mirage-4000 de Dassault-Breguet.

Sur ce point, l'attitude de Paris est plus nuancée. En effet, M. Bourges et l'armée de l'air ont expliqué récemment que l'adoption du Mirage-4000 n'était pas prévue « *pour l'instant* » par la France, qui a commandé la version monoréacteur de l'avion, le Mirage-2000.

Or l'exigence habituelle d'un client extérieur est d'obtenir de son fournisseur éventuel, pour des raisons qui tiennent à sa propre sécurité, que ce dernier acquière lui-même, au préalable, les matériels proposés à l'exportation. Ryad pourrait donc chercher à avoir cette garantie de la France avant de se décider à investir, avec l'accord de Dassault-Breguet, dans la mise au point définitive du Mirage-4000.

Le constructeur évalue à environ 6 milliards de francs la somme nécessaire au développement de son avion jusqu'à l'outillage.

A France-Inter, mercredi 7 mai, le ministre de la défense s'est contenté de préciser que la France n'était pas opposée au fait que la société Dassault-Breguet puisse trouver un pays intéressé par un investissement industriel dans la fabrication du Mirage-4000. « *Tout dépend du pays étranger en question* », a-t-il ajouté, en indiquant que, pour sa part, la France n'excluait pas l'éventualité d'être un jour intéressée elle-même par de tels avions de combat.

Après son séjour en Arabie Saoudite, M. Bourges se rendra à Qatar et à Bahrein. La présence à ses côtés à Doha (Qatar) de M. Hilbon, directeur des affaires internationales à la délégation générale de l'armement, incite à penser qu'il sera aussi question de ventes d'armes. Qatar est notamment intéressé par l'acquisition d'avions biréacteurs Alpha-Jet.

M. Bourges : nous n'avons pas décidé de nous priver de la bombe à neutrons

Interrogé à France-Inter au sujet du pré-rapport de l'U.D.F. sur la défense (*le Monde* du 26 avril), qui propose un resserrement des liens de la France avec ses alliés de l'OTAN, M. Bourges, ministre de la défense, a déclaré, mercredi 7 mai : « *A la lecture des extraits de ce pré-rapport qu'a donné la presse, je n'ai pas eu le sentiment de divergences fondamentales avec notre politique de défense.* » Il a, d'autre part, indiqué, en réponse à une question sur la bombe à neutrons : « *Nous conduisons des études, et nous n'avons pas décidé de nous en priver.* »

Prié de préciser le rôle des armes nucléaires tactiques dans une éventuelle bataille en Europe, il a affirmé : « *Quand on regarde la réalité de la France, l'idée la plus fausse est celle que nous puissions nous engager dans une escalade, face à des superpuissances, car on retrouve alors le poids de la dimension physique de ces pays. A ce jeu, je sais qui serait perdant. L'arme nucléaire tactique est liée à la stratégie de la dissuasion. Il n'y a pas de coupure entre l'arme nucléaire tactique et l'arme nucléaire stratégique. Notre volonté est celle de la semonce, de l'avertissement pour être prêts à élever la bataille au seuil nucléaire stratégique, si nos intérêts vitaux sont en jeu.* »

A propos de la bombe à neutrons, le ministre de la défense a déclaré : « *L'avantage de la bombe à neutrons, c'est son effet limité dans l'espace pour atteindre des résultats sur la force adverse. La bombe à neutrons n'a pas les inconvénients sur le plan de la dissuasion que d'aucuns lui prêtent. Nous conduisons des études et, en tous les cas, nous n'avons pas décidé de nous en priver. C'est une décision qui sera prise par le chef de l'État en conseil de défense.* »

M. Bourges a enfin précisé qu'un conseil de défense examinera en 1980 le problème du remplacement des deux porte-avions *Foch* et *Clemenceau* qui arriveront au terme de leur existence opérationnelle entre 1990 et 1995. Les deux bâtiments qui leur succéderont seront à propulsion nucléaire.

DES MESURES EN FAVEUR DES MILITAIRES RETRAITÉS

Des mesures ont été prises en faveur de trente-cinq mille militaires retraités, a annoncé M. Bourges, ministre de la défense, en recevant, au début de la semaine, les dirigeants des organisations représentatives de ces personnels.

1) Pour les veuves de retraités civils et militaires qui, soumises à un régime de pension antérieur à 1964, ne bénéficient pas d'une pension de réversion, l'allocation sera doublée en trois étapes (39 % au 1er juillet 1980, le reste au 1er juillet 1981 et au 1er juillet 1982).

2) Pour les sergents-majors et maîtres, retraités avant le 1er juillet 1974, et qui ont bénéficié en 1975 d'un reclassement au grade d'adjudant ou de premier maître, l'écrêtement d'un échelon d'ancienneté sera supprimé à compter du 1er octobre 1980.

3) Le bénéfice de l'échelle de solde N-4 sera reconnu à certains militaires retraités avant le 31 décembre 1962, dans les conditions suivantes :

— Au 1er octobre 1980 pour les sous-lieutenants provenant des sous-officiers et pour les sous-officiers nommés chevaliers de la Légion d'honneur à titre militaire ou compagnons de la Libération avant leur admission à la retraite ou dans l'année qui a suivi ;

— Au 1er octobre 1981, pour les aspirants, adjudants-chefs, adjudants et les officiers mariniers de grade équivalent qui ont obtenu trois citations au moins dans ces grades.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

APRÈS LA RENCONTRE ENTRE MM. BREJNEV ET KILLANIN

Les Soviétiques accepteraient une simplification du protocole pour les pays qui le souhaiteraient

De notre correspondant

Moscou. — Le président du Comité international olympique (C.I.O.), lord Killanin, souhaite rencontrer M. Carter au milieu du mois à Washington, après l'entretien d'une heure qu'il a eu, le mercredi 7 mai à Moscou, avec M. Brejnev. Conformément au mandat que lui a donné la commission exécutive du C.I.O., réunie à Lausanne à la fin d'avril, lord Killanin fait une tentative bien tardive pour sauver les Jeux.

La grande discrétion observée des deux côtés et les rumeurs contradictoires répandues à Moscou entretiennent une grande confusion sur les résultats obtenus par lord Killanin. Il semble, en fait, que les Soviétiques ne soient pas allés au-delà de ce qu'ils avaient déjà accepté à Lausanne.

Selon Tass, « *Il a été souligné, au cours de l'entretien, que l'U.R.S.S. remplit entièrement les engagements qu'elle a pris et fait tout pour garder, dans les conditions internationales complexes, le noble esprit du mouvement olympique, fondé sur la bonne volonté et l'amitié entre les peuples.* » Dans un communiqué publié à Lausanne, le C.I.O. a indiqué que MM. Brejnev et Killanin avaient eu « *une discussion franche sur la situation critique apparue autour des Jeux olympiques* ».

Au cours de la conversation, à laquelle assistaient, du côté soviétique, MM. Novikov, président du comité d'organisation des Jeux de Moscou ; Smirnov, vice-président du C.I.O., et Blatov, conseiller de M. Brejnev, et, d'autre part, Mme Monique Berlioux, directeur du C.I.O., le chef de l'Etat et du parti communiste soviétiques a expliqué une nouvelle fois la position de son pays sur la situation internationale, étant entendu que la solution de la question afghane résidait dans la cessation des ingérences étrangères et la reconnaissance du gouvernement Babrak Karmal. Il a vivement critiqué les Américains, et, en particulier le président Carter, qui, a-t-il dit, a transformé le sport en une « *arme politique* ». Il a donné son accord à lord Killanin quand celui-ci a estimé nécessaire de créer toutes les conditions pour que le maximum de pays puissent participer aux J.O., et il a laissé entendre qu'il profiterait de son bref séjour à Belgrade pour avoir à ce sujet des contacts avec les dirigeants occidentaux.

Prévenances

Lord Killanin a eu droit à un accueil particulier de la part des Soviétiques qui l'ont traité comme un chef de gouvernement. Ces prévenances n'allaient pas de soi, car, au lendemain de la réunion de la commission exécutive du C.I.O., la presse soviétique n'avait soufflé mot de l'intention de lord Killanin de rencontrer successivement MM. Brejnev et Carter, ce qui dénotait pour le moins un manque d'enthousiasme du Kremlin. Le fait que M. Brejnev ait reçu les dirigeants du C.I.O. le matin même de son départ pour Belgrade témoigne des préoccupations soviétiques. Les responsables sont en effet beaucoup plus inquiets qu'ils ne veulent le laisser paraître publiquement face aux menaces de boycottage.

Que sont-ils prêts à faire pour les écarter ? Un geste politique est exclu, mais ils sont disposés à aller à la limite des concessions purement formelles et protocolaires pour sauver ce qui peut l'être encore. C'est ainsi qu'ils acceptent les conditions posées par les comités olympiques nationaux européens, conditions déjà adoptées à la réunion de Lausanne et réitérées la semaine suivante à Rome. Les équipes qui le souhaitent pourront ne pas participer à la cérémonie d'ouverture. Il suffira qu'elles soient représentées par un porteur de pancarte avec le nom du pays, qui pourra défiler derrière le drapeau olympique ou derrière l'emblème de son comité national au lieu du drapeau national.

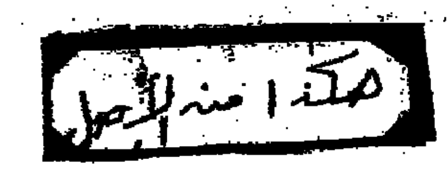
De même, lors de la remise des médailles, les équipes qui le désirent seront autorisées à faire hisser le drapeau olympique et à faire jouer l'hymne olympique au lieu de l'hymne national. Mais ces mesures n'ont aucun caractère général. Les équipes qui tiennent à conserver le drapeau et l'hymne nationaux pourront le faire. M. Smirnov a été formel sur ce point : il n'est pas question de modifier les règles protocolaires avant le congrès du C.I.O., qui doit se tenir à Baden-Baden en 1981.

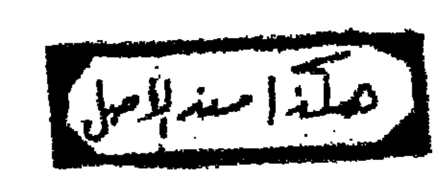
La « dénationalisation » ou la « dépolitisation » des J.O. voulue par les comités européens aboutira donc à ce résultat paradoxal : les emblèmes et les hymnes aux Jeux de Moscou seront, pour l'essentiel, ceux des pays socialistes.

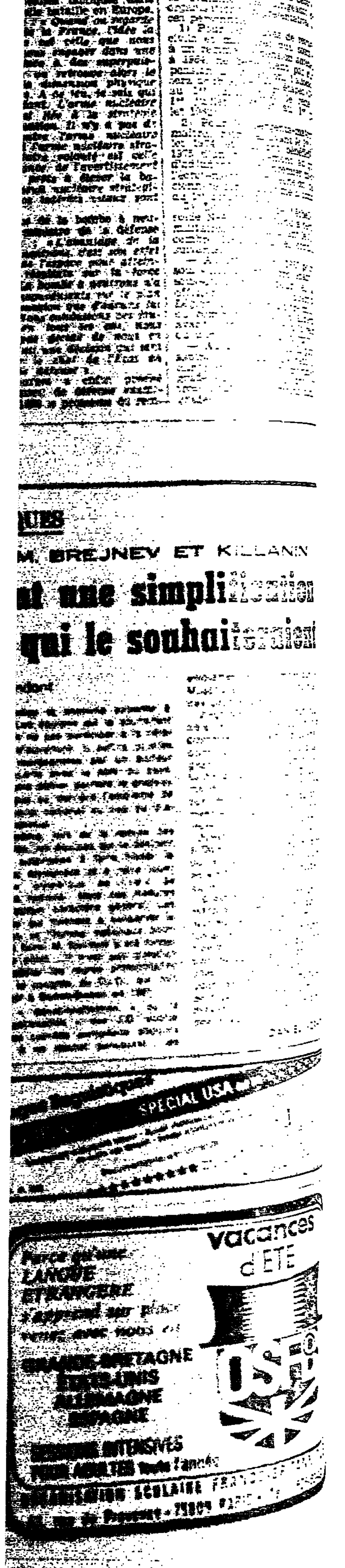
Vingt-cinq comités nationaux ont déjà fait connaître leur intention de boycotter les vingt-deuxième Jeux olympiques. Les Soviétiques craignent que le mouvement ne fasse tache d'huile si le C.N.O. ouest-allemand se rallie, la semaine prochaine, aux recommandations du gouvernement et du Bundestag. Ils sont d'ailleurs irrités contre les Allemands de l'Ouest, et l'ambassadeur d'U.R.S.S., à Bonn, a déclaré qu'un boycottage de leur part serait considéré comme un « *affront* » envers le peuple soviétique.

C'est pourquoi, ils sont prêts à des marchandages qui ont tout l'air de manœuvres de dernière minute, pour tenter de renverser la dynamique du boycottage en faveur d'une participation européenne. Ils font des gestes plus symboliques que substantiels pour satisfaire, aux moindres frais politiques, quelques comités olympiques nationaux qui ne demandent pas mieux.

DANIEL VERNET.






nous n'avons pas décidé
de la bombe à neutrons
DES MESURES EN FAVEUR DES MILITAIRES RETRAITÉS
M. BREJNEV ET
SPECIAL USA
vacances d'ETE

HISTOIRE

Il y a quarante ans, la défaite...

(Suite de la première page.)

Sur le « plan économique et financier », si le potentiel franco-britannique est de toute évidence supérieur à celui de l'Allemagne, et même à celui de l'Axe si l'Italie se joint à elle, il reste que cet avantage des alliés n'a pas été utilisé à temps pour gagner la « course aux armements ».

Bien qu'elle ait été frappée la première, et le plus gravement, par la crise mondiale, l'économie allemande en 1939 tourne à plein rendement ; l'indice de la production a grimpé à 128 (100 en 1928) contre 94 en France ; la production d'acier, qui a stagné dans notre pays, a quadruplé chez l'adversaire ; les machines-outils françaises ont en moyenne vingt ans d'âge, les allemandes sept. Entre 1933 et 1938, l'Allemagne a consacré au réarmement plus de crédits que les Etats-Unis, la France et l'Angleterre réunis ; résultat, elle a pris une large avance dans la mobilisation des ressources et des hommes et, pour commencer, dans la fabrication des armes. Pour ne donner qu'un exemple, l'Allemagne, en 1938, fabriquait 400 avions de guerre par mois, contre 35 à la France ; en 1939, 880 contre 220.

Si on ajoute que le pouvoir de décision est aussi concentré en Allemagne qu'il est dilué en France ; que les institutions allemandes sont agencées pour la guerre, depuis 1936, et qu'elles ne le deviendront en France, imparfaitement d'ailleurs, qu'une fois le conflit engagé — c'est ce que prévoit la loi sur la mobilisation de la nation en temps de guerre ; qu'une intense propagande et une série ininterrompue de succès ont forgé au peuple allemand une mentalité guerrière, alors que le peuple français, encore marqué par les hécatombes de 1914-1918 continue à aspirer à la paix ; que, enfin, l'unité de commandement est réalisée dans la Wehrmacht mieux que dans l'armée française, qu'elle n'est qu'esquissée dans la coalition franco-britannique et seulement espérée avec les Belges, alors on peut vraiment se demander si la défaite de l'armée française n'était pas nécessaire, c'est-à-dire ne pouvait pas ne pas devenir une réalité inexorable, avant même que le premier coup de canon ne fût tiré.

Les forces en présence

Pourtant, le 10 mai 1940, la supériorité allemande ne réside pas dans les effectifs ; entre Bâle et la mer du Nord, les deux camps ont concentré chacun environ 2 000 000 d'hommes ; si on ajoute aux 96 division françaises et aux 10 britanniques les 22 belges et les 8 hollandaises, c'est le camp allié qui possède le plus de soldats. Mais ces chiffres sont trompeurs ; la coopération d'armées parlant trois langues n'a pas été préparée, elle se fera dans la bataille, nul ne sait comment ; une fois les faibles armées hollandaise et belge mises hors de combat, les Français livrés à eux seuls deviendront inférieurs en nombre ; et si on peut accorder une techinicité plus grande à l'expérience des cadres des troupes françaises, il reste que, dans l'armée française, un tiers des hommes seulement ont entre vingt et vingt-cinq ans, et forment 33 divisions d'active contre 51 dans la Wehrmacht.

Il existe aussi un équilibre pour ce qui est des armes «classiques»; l'artillerie française paraît même plus nombreuse et plus forte que l'artillerie allemande.

Contrairement à une opinion fortement ancrée dans l'esprit des combattants, les deux camps engagent à peu près le même nombre de blindés, environ 2 500 chacun sur le théâtre principal d'opérations, et si, de façon générale, les chars allemands sont plus rapides, ils sont aussi plus légers et moins blindés ; mais ils sont mieux soutenus que leurs adversaires par une artillerie automobile et par des armes antichars et antiaériennes.

C'est dans l'armée de l'air que réside la principale supériorité allemande, bien que le temps de la « drôle de guerre » n'ait pas été entièrement perdu par les alliés et que, depuis janvier 1940, les fabrications franco-anglaises, avec l'appoint des achats effectués aux Etats-Unis, aient dépassé, de façon prometteuse, la production allemande ; mais la fourniture à l'armée d'appareils en bon état d'utilisation n'a commencé à atteindre son plein rendement que, précisément, en mai 1940. D'autre part, les Anglais n'ont envoyé en France qu'un quart de leurs avions modernes, et leurs meilleurs chasseurs sont demeurés en Grande-Bretagne.

En définitive, sur le front du nord-est, l'infériorité alliée est moins dans la qualité que dans le nombre des avions ; relativement légère pour les chasseurs (777 contre 1 200) et susceptible d'être corrigée par une intervention massive de la chasse britannique — quoique stationnée en Angleterre elle ne pourra jamais intervenir que de façon intermittente, — elle est catastrophique pour les avions de bombardement ; les Franco-Anglais n'en alignent que 400 contre plus de 1 600 à leurs ennemis (un contre quatre). De plus, la Luftwaffe est homogène, sous un commandement unique ; la masse d'avions alliés et composite, peu sont munis de radar, la D.C.A. française est précaire et le commandement aérien mal agencé.

Il n'y a qu'un théâtre d'opérations sur lequel la supériorité alliée est éclatante, voire écrasante, c'est celui des mers et des océans : les Alliés peuvent aligner 514 unités de combats, les Allemands seulement 104 ; le programme allemand de construction navale a été stoppé par Hitler, et la flotte sous-marine du Reich ne compte qu'une soixantaine d'unités, alors que son chef estime qu'il lui en faudrait 250 à 300. Cette maîtrise des mers garantit aux Alliés leurs relations avec leurs empires et avec les Etats-Unis ; elle leur permettra d'accroître leurs stocks et d'importer armes et machines ; elle autorise de grands espoirs pour le succès du blocus de l'Allemagne ; mais elle ne produira tous ses effets que si le conflit se prolonge ; elle risque de s'avérer inutile si l'Allemagne remporte, rapidement, une victoire décisive sur le continent.

Deux conceptions de la guerre

Effectivement, c'est ce que recherche Hitler. Convaincu que le temps ne travaille pas pour lui, et que, en particulier, il faut battre la France avant que la Grande-Bretagne ait achevé son réarmement, le Führer a adopté la méthode de campagnes courtes et décisives, dont la première a été à peu près parfaitement réussie en Pologne. L'arme du succès, l'expérience polonaise l'a prouvé, c'est le corps blindé, une petite armée qui allie la rapidité à la force, un instrument adéquat pour la percée du dispositif adverse, avec ses centaines de chars qui progressent sous le toit protecteur des avions ; les chars lourds créent la brèche ; les chars moyens l'élargissent et l'approfondissent ; la brigade de fusiliers, avec son artillerie et sa D.C.A., liquide les îlots de résistance. En septembre 1939, la Wehrmacht avait pu lancer 5 panzerdivisionen en Pologne ; en mai 1940 elle en lancera 10 contre la France, appuyées par 4 divisions motorisées.

La stratégie allemande est donc résolument offensive ; pour assurer le succès, Hitler et son état-major sont naturellement enclins à imaginer des opérations hardies, voire hasardeuses ; c'est ainsi que, après avoir pensé à une réédition sans problème du plan Schlieffer de 1914 d'enveloppement des armées alliées par la grande plaine du Nord, le Führer s'est rallié à une proposition audacieuse de von Manstein d'une opération de rupture du centre du dispositif adverse à la limite nord de la ligne Maginot, malgré les obstacles majeurs qu'oppose aux blindés le massif ardennais, avec ses forêts, ses rivières profondes et ses routes étroites en lacet.

C'est une stratégie défensive que, au contraire, l'état-major français a décidé d'adopter, en parfait accord avec les dirigeants politiques et avec l'allié britannique, en concordance d'ailleurs avec les sentiments profonds de la population. Cette conception n'était certes pas arbitraire, mais le résultat tant d'une analyse réaliste de la situation que de l'application de ce qu'on croyait être les « leçons » de la victoire de 1914-1918. Elle était d'abord la conclusion toute naturelle d'une évaluation exacte des potentiels des deux camps. Il était évident, en effet, que la France et la Grande-Bretagne, avec leurs immenses empires, possédaient des ressources en hommes et en matières premières qui, si elles étaient mises en œuvre à temps, leur conféreraient une supériorité décisive sur l'Allemagne, dans l'impossibilité où serait celle-ci, progressivement, de s'approvisionner au-dehors en produits alimentaires nécessaires pour nourrir sa population, comme en minerais et en pétrole, réclamés par son industrie de guerre et ses armées motorisées.

C'est donc une guerre longue que préparent les Anglo-Français, une guerre d'au moins trois ans ; dans une première phase ils resteront sur la défensive ; ils ne passeront graduellement à l'offensive qu'une fois leur supériorité affirmée et le succès probable. Une géographie incommode interdisait d'ailleurs toute opération offensive ayant quelque chance de réussite, à partir du moment où l'Italie, le plus vulnérable des adversaires, se déclarait en état de non-belligérance, et que les Belges se refusaient à laisser pénétrer préventivement les troupes françaises sur leur territoire.

Mais cette conception défensive oblige l'état-major français à disperser ses forces sur de grandes distances pour parer partout à une éventuelle attaque, puisque, pour la première fois dans son histoire, la France est menacée sur toutes ses frontières terrestres. La menace espagnole n'est pas prise au sérieux, et la menace italienne ne l'est guère plus, mais il faut tout de même laisser un certain nombre de divisions sur les Alpes, et au Maroc comme en Tunisie. La conviction domine que l'offensive ennemie se produira une fois de plus sur la route traditionnelle des invasions qu'est la plaine du Nord, mais on ne peut pas totalement négliger cependant une attaque à travers la Suisse ni même une tentative de percée à travers la ligne Maginot, malgré l'absolue confiance qu'on lui accorde. C'est pourquoi les armées sur la frontière belge, où le péril est pourtant attendu, si elles comprennent les unités les meilleures et les plus mobiles, ne comptent que 39 divisions, un tiers du total.

La nécessité d'être prêt partout, de faire face à toute éventualité, explique aussi, du moins en partie, que les blindés et avions français ne soient pas rassemblés en une masse de choc, mais dispersés entre les divers fronts et les diverses armes ; sur les 50 bataillons de chars français, une vingtaine seulement sont groupés en 3 divisions cuirassées, une quatrième étant en formation ; et ces divisions cuirassées sont placées en réserve.

Cette répartition résulte certes d'un examen exact des choses, mais plus encore de conceptions qui avaient fait leurs preuves en 1914-1918, et dont on pensait qu'il n'y avait pas de raisons pour qu'elles fussent périmées ; à savoir que, étant donnée la puissance des armes défensives, toute offensive était vouée à l'échec, même si l'effet de surprise lui avait permis de remporter quelques succès initiaux. La guerre d'Espagne avait semblé rajeunir cette conviction : les chars ne seraient vainqueurs que d'une position préalablement désorganisée ; livrés à eux-mêmes, ils seraient incapables de conquérir le terrain et de l'occuper durablement ; le rôle principal de l'aviation devait *donc* être de contrer les bombardiers ennemis et non d'appuyer des opérations offensives ; c'est pourquoi, logiquement, priorité avait été donnée dans les fabrications aux chasseurs sur les bombardiers ; quant au rôle des blindés, même lorsqu'ils seraient devenus assez nombreux et assez puissants pour passer à l'offensive, il consisterait à soutenir l'infanterie, *après* que l'offensive ennemie eut été stoppée ; puis de progresser au rythme lent du fantassin, car l'infanterie demeurait la « reine des batailles ».

Le pari

Les deux camps ont donc fait un pari ; Hitler a mise sur le mouvement, la hardiesse, et la surprise ; les Franco-Anglais sur la prudence, le gain de temps, l'attente. Cette stratégie française est certes commandée par des motivations puissantes, peut-être même irrésistibles ; lorsque, constatant les effets néfastes de l'inaction de la « drôle de guerre », les dirigeants français ont eu des velléités de passer à l'action, ils ont eu du mal à « trouver un front à leur portée » et ils ont dû *improviser* des opérations périphériques, sur des théâtres lointains, pour une bonne part chimériques, qui, en définitive, s'étaient traduites par l'échec de l'expédition de Norvège.

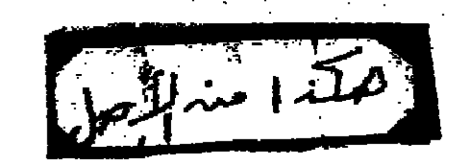
Mais, *malgré* les apparences, *le comportement des alliés* n'allait pas sans risques. Le premier était qu'une stricte défensive laissait entièrement l'initiative à l'adversaire, c'est-à-dire le choix de l'endroit et du moment, avec le bénéfice, peut-être déterminant, de la surprise. D'autre part, un état d'esprit défensif partait de la constatation, donc de l'acceptation, de la supériorité de l'ennemi ; il pouvait équivaloir à la passivité, voire à son cousin germain, le fatalisme ; effectivement, si les chefs militaires français, Gamelin en tête, proclamaient à tout bout de champ que leur but final était de prendre l'offensive, ils n'avaient ébauché aucun plan, envisagé aucun projet pour l'attaque, qui, en principe, devait être, dans une guerre de trois ans, lancée contre l'Allemagne, dès la fin de 1941.

C'est que leur modèle, la guerre de 1914-1918, ne leur donnait d'exemples que de contre-offensives limitées dans le temps et sur le terrain. Leur grande erreur, en somme, c'est le passéisme, la conviction que les « leçons » de 1914-1918 demeurent valables en 1940 ; une véritable sclérose intellectuelle en résulte. Ils sous-estiment ainsi les grandes innovations que leur apporte leur époque : la vitesse et le moteur. Ils sont donc, incontestablement, en retard d'une guerre. Mais, cette constatation faite, *une autre s'impose* ; c'est que, aujourd'hui encore, les choses étant ce qu'elles étaient, à part l'acceptation sans combattre des exigences hitlériennes, nul ne peut dire ce que les stratèges français de 1940 auraient pu faire d'autre qu'attendre l'attaque allemande.

HENRI MICHEL.

Prochain article :

UN AFFRONTEMENT DÉSASTREUX



LE VOYAGE DU PAPE EN AFRIQUE ET LA PRÉPARATION DE SON SÉJOUR EN FRANCE

Au Ghana, Jean-Paul II doit rencontrer l'archevêque de Cantorbéry

Jean-Paul II a quitté le Kenya, ce jeudi 8 mai, peu après 8 heures (heure locale), pour Accra, la capitale du Ghana, quatrième étape de son voyage de dix jours dans six pays d'Afrique. Dans ce deuxième pays anglophone, le pape doit notamment présider les cérémonies du centenaire de la seconde évangélisation du Ghana et rencontrer le Dr Robert Runcie, nouvel archevêque de Cantorbéry. Au Kenya, Jean-Paul II a parlé de l'œcuménisme, de l'engagement politique des chrétiens et rappelé une nouvelle fois la morale traditionnelle catholique en matière de sexualité.

De notre correspondant

Nairobi — Jean-Paul II a choisi de placer la seconde journée de son séjour au Kenya sous le signe de l'œcuménisme chrétien et du dialogue avec les autres religions. Il a critiqué mercredi 7 mai les désaccords qui opposent les croyants. Recevant à la nonciature apostolique les dirigeants protestants, il a qualifié de « scandale » la division entre chrétiens qui affaiblit le témoignage du Christ et la position des jeunes Eglises, notamment dans les terres de mission.

Avoir choisi la capitale kényane pour mettre l'accent sur l'urgence de l'œcuménisme est doublement justifié. D'une part, la floraison, souvent anarchique, de quelque deux cent dix Eglises au Kenya rend inévitable d'y consolider maintenant l'unité du christianisme. Cet émiettement a plusieurs séries de causes : les oppositions ethniques, les conflits de personnalités, un prosélytisme étroit, la résistance au changement des dirigeants chrétiens ayant poussé la population vers de nouvelles Eglises satisfaisant mieux ses besoins et l'émergence du nationalisme anticolonial qui a sécrété des mouvements messianiques politico-religieux.

Parallèlement, les expériences d'œcuménisme au Kenya sont déjà anciennes. Les Eglises collaborent étroitement dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement rural. En outre, selon une récente enquête, neuf chrétiens sur dix du Kenya ont au moins une fois assisté à un service religieux autre que celui de leur Eglise d'origine. Sur ce point, les catholiques sont les plus réticents à l' « ouverture ».

Le pape s'est aussi entretenu avec les dirigeants musulmans du Kenya. Après avoir rendu hommage au « *patrimoine religieux* » et aux « *valeurs spirituelles de l'islam* », il a souligné que « *le culte rendu à un Dieu unique, vivant, miséricordieux et tout-puissant, est un grand lien d'unité entre chrétiens et musulmans* ».

Dans la matinée, Jean-Paul II avait concélébré, avec une quarantaine de cardinaux et d'évêques, une messe solennelle dans le parc Uhuru (liberté), au centre de Nairobi, en présence de quelque cinq cent mille personnes, du président kenyan, M. Daniel Arap Moi, et du chef de l'Etat ougandais, M. Godfrey Binaisa. L'exubérance des foules zaïroise et congolaise avait cédé la place à une ferveur plus contenue correspondant à la réserve naturelle des peuples des hauts plateaux kenyans.

Au cours de son homélie, prononcée sur une immense estrade ornée des couleurs du Vatican, Jean-Paul II a incité les chrétiens à participer pleinement à la vie politique de leur pays. « *Celle-ci,* a-t-il déclaré, *constitue un défi important pour les chrétiens. Dans l'Etat, les citoyens ont le droit et le devoir de prendre part à la vie politique car une nation ne peut assurer le bien de tous, satisfaire les rêves et les aspirations de ses différents membres, que dans la seule mesure où tous ses citoyens, en toute liberté et avec une responsabilité entière, apportent leur contribution de bon gré et avec désintéressement au bien de tous.* »

Dans une allocution prononcée l'après-midi devant les évêques kényans, le pape a réaffirmé l'enseignement moral catholique traditionnel en ces termes : « *Vous avez clairement mis l'accent sur le droit le plus fondamental de l'homme : le droit à la vie dès le moment de la conception. Vous avez rappelé la position de l'Eglise sur l'avortement, la stérilisation et la contraception. Votre fidèle soutien aux enseignements de l'Eglise contenus dans l'encyclique « Humanae vitae » est l'expression de vos préoccupations pastorales et de votre profond attachement aux valeurs de la personne humaine.* »

Le pape a ajouté : « *La grande tradition africaine est fidèle à un grand nombre de valeurs familiales et à la vie elle-même, qui trouve ses origines dans la famille* », et il a souligné, comme il l'avait fait au Zaïre, que la monogamie est « *le fondement de la famille chrétienne* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Enthousiasme et contestations

Le sens et les modalités du voyage de Jean-Paul II en France, du 30 mai au 2 juin, dont le programme détaillé a été rendu public le 5 mai (le Monde *du 6 mai*), *ont été commentés à Paris le lundi 5 mai par le Père Jacques David, directeur du bureau d'information de l'épiscopat français, qui avait à ses côtés NN. SS. Emile Marcus, évêque auxiliaire de Paris, Jean Badré, évêque de Bayeux, et les Pères Albert Rouet, directeur du centre de pastorale sacramentale et liturgique Jean-Bart, et Gérard Defois, secrétaire général de l'épiscopat.*

L'Eglise de France se mobilise pour accueillir au mieux le pape Jean-Paul II, qui aurait confié au cardinal Marty son désir de venir à Paris le jour de son installation à Rome. La première préoccupation des évêques français est de montrer le caractère religieux et pastoral de la visite.

C'est ainsi qu'on fait une distinction entre le *Te Deum*, chanté à l'intérieur de Notre-Dame devant les corps constitués (manifestation officielle en présence du chef de l'Etat), et la messe concélébrée ensuite sur le parvis de la cathédrale (acte liturgique pour le peuple de Paris).

Si le pape a prévu de s'adresser aux Parisiens du quai de l'Hôtel-de-Ville, il ne rendra pas une visite à M. Chirac dans l'Hôtel de Ville, car « *le pape n'entre jamais dans les mairies* », de même qu'il « *ne couche jamais chez les chefs d'Etat, mais toujours à la nonciature* ».

Les organisateurs du voyage soulignent que la partie officielle de la visite se terminera par l'entretien avec le président de la République et sa famille, le samedi matin, 31 mai, et que le reste du programme — sauf la visite à l'UNESCO le lundi 2 juin — est strictement religieux.

Toujours pour mettre l'accent sur l'aspect pastoral, les évêques insistent pour limiter l'impression spectaculaire de la venue d'un pape qualifié de « vedette ». « *Il ne s'agit pas d'une série de spectacles,* affirme Mgr Marcus. *Nous voulons dire au pape qui nous sommes, nous catholiques français, et participer avec lui à une expression communautaire de notre foi. C'est pourquoi nous invitons les catholiques à venir en personne et ne pas se contenter de regarder les images à la télévision.* »

Les organisateurs attendent un million de fidèles à la grand-messe prévue au Bourget le dimanche 1er juin. A en juger par les lettres (et les dons) qui affluent — une centaine par jour, — l'intérêt suscité par la venue de Jean-Paul II est grand, même chez les non-catholiques et les incroyants. Mais les évêques cherchent à éviter tout triomphalisme, dans un pays « *officiellement laïc et religieusement pluraliste* ».

On admet, cependant, qu'il est impossible de maîtriser tous les aspects du voyage, et on s'attend à quelques critiques. Des questions ont déjà été posées sur le coût du voyage. Le Père Maurice Hiret, chancelier de l'archidiocèse de Paris, déclare qu'il est impossible de donner des chiffres pour le moment, mais qu'à la fin du voyage, il publiera les comptes.

Les critiques les plus sévères émanent des milieux athées. Le même jour de la conférence de presse épiscopale, une réunion a été organisée à Paris sur l'initiative de la Libre Pensée avec la participation de l'Union rationaliste, de la Ligue des droits de l'homme, du Grand Orient de France, de l'Association de sauvegarde de l'adolescence, de l'Union des anarchistes, du Comité national des associations familiales laïques, de l'Union des athées et du Comité de liaison de l'athéisme. Ces organisations voient dans ce voyage une violation de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui interdit à ce dernier d'encourager et encore moins de subvenir à toute manifestation religieuse, en autorisant des messes en public et d'autres « *actes de prosélytisme provocant* ». Elles dénoncent la participation financière de l'Etat, qui ne doit pas engager des fonds publics au profit d'une confession spirituelle donnée. Enfin, elles craignent une reprise de la « *domination cléricale* » qui existait en France avant la loi de séparation.

Parmi les manifestations prévues par ces organisations : l'inauguration d'une plaque à la mémoire de Ferdinand Buisson, cheville ouvrière de la loi de séparation ; requête aux parlementaires de poser des questions orales sur la visite du pape, à l'Assemblée ; demande d'une audience au directeur général de l'UNESCO ; plainte au Conseil de l'Europe pour violation par le gouvernement français de la loi de séparation.

ALAIN WOODROW.

Une Église ghanéenne minoritaire, un pays ruiné

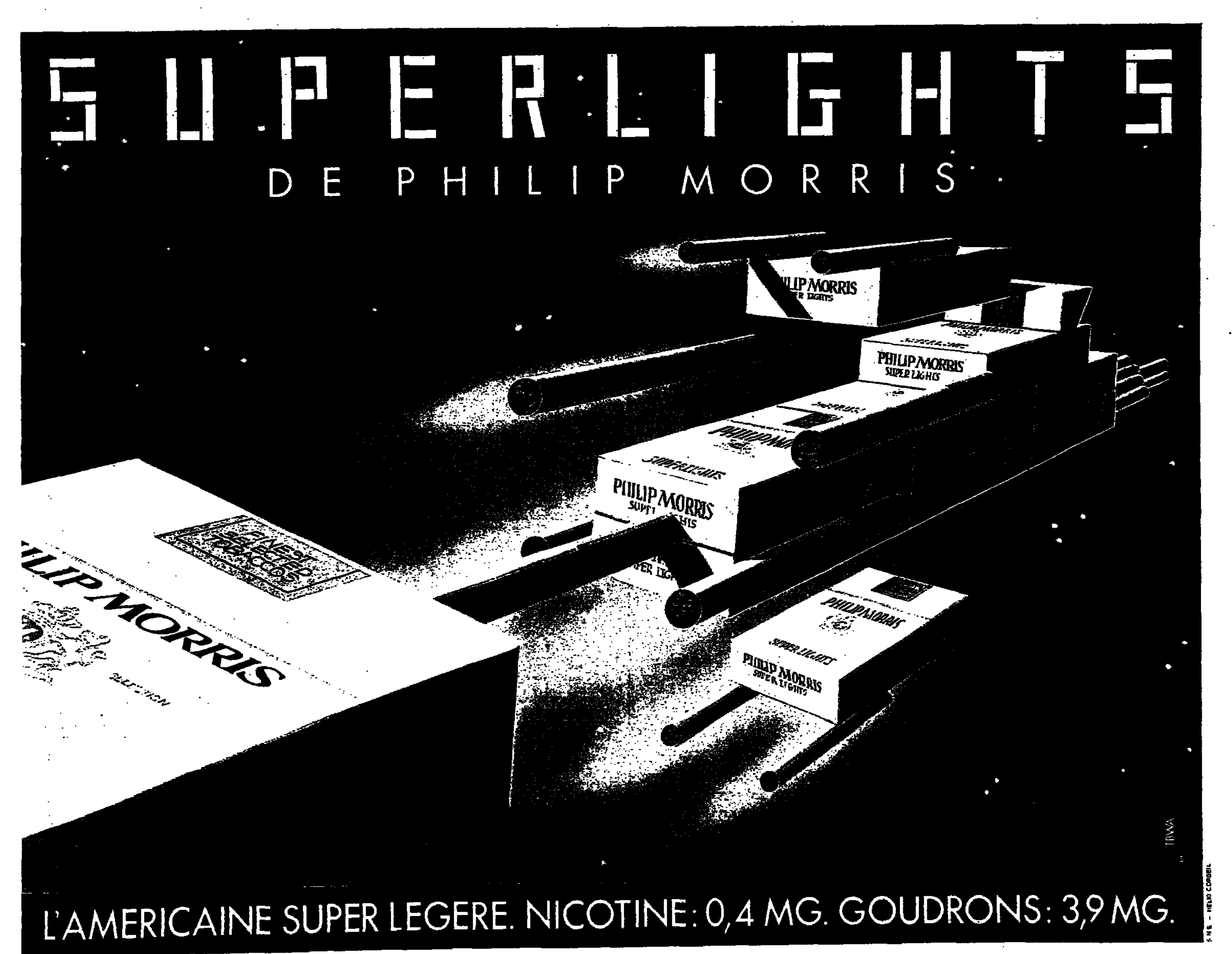
Superficie : 238 537 kilomètres carrés.

Population : 10 475 000 habitants, répartis en de nombreuses ethnies, provenant des migrations, presque toutes d'origine soudanaise, notamment : les Guam, les Fanti, les Ashanti (principale ethnie ghanéenne), les Ewe, les Ga, les Akan, les Twi, etc. La langue officielle est l'anglais, mais la population parle de cinquante à quatre-vingts dialectes.

Politique : La première République, créée par N'Krumah en 1960, fut renversée par les militaires en 1966. Ils laissèrent le pouvoir trois ans plus tard aux civils, qui instaurèrent une IIe République, pro-occidentale, mais ce fut l'échec politique et économique, et les militaires reprirent le pouvoir en 1972. Après plus de sept ans de dictature militaire, le Ghana est un pays ruiné.

Economie : autrefois premier producteur de cacao du monde, avec 650 000 tonnes par an, le Ghana n'en a produit que 264 000 l'année dernière. Faute de devises, le pays ne peut plus s'approvisionner en matières premières, ni acheter du pétrole.

Les Eglises : 40 % de la population est animiste, 30 % protestante, 13 % catholique et 10 % musulmane. Les quelque 1 300 000 catholiques, répartis en neuf diocèses, sont desservis par 445 prêtres (dont 181 autochtones), 166 religieux (dont 93 Africains), 443 religieuses (dont la moitié sont ghanéennes) et 1 400 catéchistes. Il y a plus de 300 000 élèves dans les écoles catholiques, et l'Eglise, qui fête son centenaire cette année, gère 39 hôpitaux.





RELIGION

AU CONGRÈS DE L'OFFICE INTERNATIONAL DES ŒUVRES DE FORMATION CIVIQUE

Des jeunes pour la civilisation chrétienne

La présence de mille six cents jeunes de moins de trente ans sur les trois mille cinq cents congressistes de l'Office international des œuvres de formation civique, qui viennent de se réunir à Paris surprenait : comment une organisation qui défend les directives sociales de l'Eglise définies à la fin du dix-neuvième siècle peut-elle séduire une jeunesse que l'on dit de plus en plus éloignée du christianisme ? Pourtant, les possibilités de formation d'une organisation née en 1947, l'originalité d'une doctrine éloignée du collectivisme et du libéralisme et la ferveur des interventions sont apparues capables de « motiver » des jeunes en quête de quelques certitudes. La volonté de l'Office international de tresser un simple réseau de relations et d'amitié sans carte ni embrigadement marque pourtant les limites de son influence.

Tout en se défendant d'être un mouvement ou un groupe de pression, l'Office international (1), œuvre de laïcs, mène indiscutablement un combat : celui de la restauration d'une civilisation chrétienne définie par le fondateur de l'Office, Jean Ousset, comme « *la civilisation du mystère du Christ* », comme « *un modèle supérieur à tous les autres* ». La grande croix blanche sur fond noir de la tribune témoignait de cette croyance. Cette civilisation chrétienne se définit notamment par l'application de la doctrine sociale de l'Eglise selon le droit naturel qui veut redonner une place essentielle aux communautés de base (entreprise, famille, commune). Le dépassement des références à *la gauche et à la droite et la* dénonciation des idéologies font-ils de cette organisation un épigone de la nouvelle droite ? « *Il n'en est rien*, devait répondre Mme Danielle Masson, agrégée des lettres, durant un forum, *en raison du refus de Dieu et de l'aspect prométhéen que contient la nouvelle droite qui fait de l'homme un absolu.* » La délégation à la base des responsabilités et la décentralisation prônées par l'office font-elles de ses adeptes des partisans de Michel Rocard, qui est apparu assez populaire parmi les plus jeunes ? « *La recherche de responsabilités pour tous*, rétorquent ses dirigeants, *est un aspect positif chez Michel Rocard, mais qui cohabite avec le contrôle de l'Etat, que nous désapprouvons.* » Le retour à la tradition chrétienne, enfin, assimile-t-il les sympathisants de l'Office à des intégristes ? La plupart, sur ce point, se démarquent de Mgr Lefebvre : leur devoir n'est-il pas, bien au-delà des « *querelles de messe en latin* », de coopérer, comme le leur a enseigné Pie XII, au rétablissement de l'ordre social ?

L'avènement d'une civilisation chrétienne passe, d'après les dirigeants de l'Office, par « *la réunion de toutes les forces contre les subversions technocratiques et marxistes* ». Force est de constater que la « troisième voie » ainsi tracée privilégie la lutte contre les collectivismes pa rapport à la dénonciation du libéralisme : « *Nous nous trouvons*, a déclaré M. Claude Collens, qui dirige en Belgique l'association Savoir et agir, *de troubles consolations auprès du libéralisme.* »

Le discours de clôture de M. Schmitz a porté essentiellement sur le danger que constituait l'avancée, depuis quelques années, du communisme dans le monde. Quant aux cinquante stages de formation organisés chaque année, on y dénonce « *en priorité*, explique un animateur, *les dangers de la dialectique, qui procède par oppositions au lieu de souligner les complémentarités et le nécessaire pragmatisme* ».

Pendant un forum, un syndicaliste de la C.F.T.C. devait appeler les dirigeants d'entreprise à un « *combat idéologique* » contre « *l'adversaire commun* » : les syndicats révolutionnaires. Plusieurs participants, tout en se démarquant du « *syndicalisme jaune* », dénonceront le monopole des présentations au premier tour des élections professionnelles des syndicats représentatifs.

Le bien public

La doctrine sociale de l'Eglise apparait également avoir un sens unilatéral pour quelques chefs d'entreprise. « *Il y a*, explique M. Henri Eschbach, responsable d'une entreprise de tannerie en Franche-Comté, *une hiérarchie naturelle qui est responsable devant moi, loin du jeu démagogique des délégués téléguidés de l'extérieur pour démanteler l'entreprise* ». « *Il faut faire la différence*, affirme pour sa part M. Jean-Louis Quilhot, P.-D.G. d'une société de transformation des métaux, qui emploie 450 personnes à Dijon, *entre délégation de responsabilités et de pouvoirs à des contremaitres soumis à la sanction des faits, et la représentation de délégués qui ne sont jamais soumis à quoi que ce soit et qui font en effet n'importe quoi.* »

Le libéralisme n'est pas pour autant épargné par les sympathisants de l'Office international, même s'il constitue une cible secondaire. Ils dénoncent, en effet, l'aliénation culturelle que constitue le succès de films comme *le Dernier Tango à Paris*, ou les législations sur l'avortement et la contraception, qui mettent en cause la structure familiale.

La propriété privée n'est pas mise en cause mais elle doit être « *grevée par l'hypothèque du bien public* ». Le patronat n'est pas contesté, à condition qu'il ne fasse pas d'artificielle distinction entre l'économique et le social.

Toute la démarche de l'Office est, par une action « *exemplaire* » d'information et de formation, de constituer une classe dirigeante qui ait le sens de l'intérêt général. La démarche est volontiers élitiste et on trouve à ce congrès plus de médecins, d'industriels et d'enseignants que d'employés : « *Ce sont les fractions les plus éclairées*, dit-on à la direction, *qui font avancer les choses.* »

Sur le terrain, les initiatives sont de nature variée. L'un, officier de marine, forme doctrinalement chaque semaine quelques jeunes sur le thème « *autorité et liberté* » : « *Il y a autre chose*, dit-il, *que le Goulag ou la démission.* » Un autre, agriculteur dans la Somme, a choisi d'intéresser aux bénéfices un salarié agricole dont il a fait « *un cadre et un partenaire* ». Il cherche par ailleurs dans ses responsabilités syndicales à la F.N.S.E.A. « *à créer l'harmonie sociale* » et participe enfin à la rédaction d'une lettre mensuelle (1 500 exemplaires). D'autres, dans le Nord, se sont battus pour le maintien d'une maternité catholique où il était notamment possible de baptiser dans de bonnes conditions ses enfants.

A Marseille, des jeunes organisent des réunions sur la politique de la vie. « *Je suis*, dit l'un d'eux, qui s'affirme écologiste, *hostile à la contraception chimique car cela transforme la femme en objet.* »

M. André Giovanni, directeur des publications de l'Office, estime ces initiatives insuffisantes : « *Le temps*, dit-il, *est venu de communiquer de manière plus large tout ce qui a été engrangé.* » En ce sens, on a entendu durant ce congrès des appels aux non-croyants. Des exemples concrets se sont souvent substitués aux références théologiques et aux arguments d'autorité.

Le plus grand motif d'espoir pour ces congressistes tient moins à un hypothétique renouvellement des méthodes qu'à la personnalité de Jean-Paul II, présenté par le vice-président de l'Office, Me Jacques Trémolet de Villers, comme « *prophète et héros de la charité* ». Le pape constitue, en effet, l'incarnation de cette volonté de présence au monde pour des hommes et des femmes qui manquaient singulièrement, en dehors des siècles passés de la chrétienté, de références concrètes.

NICOLAS BEAU.

(1) Office international des œuvres de formation civique, 40, rue des Renaudes, 75017 Paris.



Le Monde DES LIVRES

T.E. LAWRENCE MIS A NU

J.M.G. Le Clézio vient de publier chez Gallimard un roman qui s'intitule Désert *et dont l'héroïne est une descendante des* « hommes bleus ». *C'est pourquoi, sans doute, il s'est intéressé à Lawrence d'Arabie, dont il a relu et commenté* la Matrice. *L'ouvrage a été réédité récemment dans la collection* l'Imaginaire.

CETTE expérience est terrible, unique. Si, malgré la dérision, malgré la noirceur des moments qu'elle relate, elle garde quelque chose d'exemplaire, c'est qu'elle est aussi un miracle, avec toute la force de la vérité. Un homme, un jour, a accepté de tout quitter, de *renoncer à tout ou presque* pour recommencer sa vie, pour retrouver celui qu'il n'était plus, celui qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être.

La vérité c'est celle-ci : en 1922, Lawrence, le glorieux et légendaire Lauwrence d'Arabie, l'homme qui a commandé aux armées des rebelles d'Orient, celui qui a connu la beauté du désert, décide de s'engager comme mécanicien dans la R.A.F. dans la banlieue de Londres, sous le nom de John Rume Ross.

Tout ce qu'il a été avant, il le rejette : l'officier de Lord Kitchener en Egypte, l'ami de l'émir Fayçal, l'homme qui sut gagner la confiance et l'amitié des farouches tribus du nord de l'Arabie et qui les guida dans leurs victoires contre les Turcs, l'homme qui participa à la conférence de paix de 1919 et qui fut conseiller de Winston Churchill au Colonial Office, tout cela, qui précède son engagement — ce renoncement au monde et à soi-même, et jusqu'à son propre nom, — Lawrence *l'oublie, l'abandonne comme* une dépouille. Quelque chose a brisé l'effigie du héros, a rompu l'image trompeuse qui s'était substituée à l'homme.

« *L'anonymat, chaque année, devient un plat pour moi plus précieux* », écrit Lawrence dans ce beau récit d'aventures qu'est *la Matrice*. « *Ce n'est qu'en cachant cette identité passée que je peux être traité avec simplicité, comme le commun des hommes ; je m'aperçois alors que je suis plutôt quelqu'un de moins utile que la moyenne de mon espèce. Saine leçon de modestie ; mais coûteuse leçon, car jouer le nouvel homme exige une vigilance de jour et de nuit, que je ne puis espérer soutenir que grâce à un état d'exaltation physique.* »

De l'autre côté du désert, à l'autre bout de cette renommée, il y a le soldat Ross, engagé volontaire à la R.A.F., soumis à la hargne des instructeurs, vivant dans la promiscuité des camps, accomplissant une tâche sans honneur, dominé par la plus *absurde* des disciplines, par l'« appétit de cruauté » presque sexuel des chefs, par la trivialité et le blasphème, par le climat sans espoir de l'Angleterre. C'est bien là le mystère, et aussi la beauté singulière de cette aventure que Lawrence retrace jour après jour, avec la concision et l'inspiration des vrais poètes.

★ *Dessin de Berenice CLEEVE.*

D'abord, il y a cette rencontre des deux extrêmes de la société humaine, comme un raccourci de l'âme : d'un côté le pouvoir, la force, de l'autre la servitude ; d'un côté le chef, de l'autre le soldat, l'irresponsable, brisé, terrorisé comme un vaincu ; d'un côté la gloire, l'orgueil ; de l'autre côté l'humiliation, la mortification, l'obscurité. Cette expérience extrême, pour Lawrence, c'est avant tout la rencontre avec son double humilié, qui seul peut lui donner la vérité. Car la vérité est dans cette connaissance de la totalité de l'âme humaine, des institutions, des valeurs, des langages.

Le cavalier qui parcourait le désert aux côtés d'Abdulla et de ses guerriers, que poursuivait-il vraiment ? La chimérique liberté des peuples du désert, que le monde occidental allait bafouer tant de fois, ce mensonge de l'Occident qui transforme les luttes épiques des guerriers en intrigues de politiciens ? Alors, c'est que cette quête était illusoire, un simple mirage, l'éblouissement passager d'une gloire à laquelle personne, dans le puissant monde colonial, ne pouvait croire. Quand Lawrence comprend cela, qu'il n'a été que le jouet des intérêts du monde occidental, et l'instrument de la trahison de ceux qu'il avait aimés, il se détourne des autres et de lui-même. Il lui faut trouver une autre vérité.

La vérité alors, c'est celle de l'homme mis à nu, cette nudité des hommes que l'on examine au moment de l'engagement dans l'armée. L'homme doit être confronté au monde. La vérité, c'est vouloir connaître le monde, c'est se mesurer au monde, quand toutes les protections sont abolies, *et qu'il n'y a plus ni honneur*, ni fortune, ni éducation. N'est-ce pas une folie de la part de l'ancien étudiant d'art médiéval, qui parcourait la Syrie à pied à la recherche de trésors d'architecture ?

Dans une sorte de désir mystique d'humilité, Lawrence veut enfin s'affronter à la réalité, à celle qui lui fait le plus peur : le monde des soldats anglais, les *pauvres*, les *ignorants*, les déshérités, tous ceux que le malheur, la barrière des castes et l'avilissement organisé par les chefs ont exclus à tout jamais du rang des civilisés.

Et le miracle, c'est que dans la compagnie de ces êtres inférieurs, broyés par l'armée, vaincus par cette « force de frappe », le mécanicien Ross retrouve enfin la vérité, « sa » vérité ; c'est dans ce monde subalterne qu'il retrouve la violence et l'ivresse de la vie, dans ces bagarres continuelles, ces insultes, ces persécutions, mais aussi dans cette cocasserie, dans la vulgarité saine de l'argot des *soldats, opposée aux mensonges* distingués des grands de la Terre. (Etiemble a excellé à traduire la drôlerie, la violence et la profondeur de cette langue révoltée.)

Il y a surtout cette inépuisable force de la vie, cette tendresse parfois, la simple émotion d'un planton, qui, voyant Lawrence tourner en rond dans son insomnie, lui donne un peu d'argent pour aller boire du thé. Tout cela est le miracle, qui vient justement de la vérité. Il faut que l'homme se libère de lui-même, *qu'il se dépouille de ses atours* et de sa fausse gloire, pour atteindre à la vraie vie.

L'illumination intérieure, la révélation — d'une certaine façon comme chez les grands saints de l'Islam, — ne peut apparaître que dans cette totale humiliation, dans cette totale soumission à l'ordre du monde. Il y a là tout autre chose, je crois, que le masochisme ou l'auto-punition dont on parle *souvent à propos de* Lawrence. C'est au contraire quelque chose comme un élan mystique, une très grande soif d'amour et de réel qui permet d'endurer de telles souffrances.

Ce rêve d'une vie nouvelle, Lawrence le fait jusqu'au bout, jusqu'à changer son nom, pour effacer toutes les traces de son passé. Suprême humilité, ou suprême orgueil, c'est *tout un* ; mais c'est un des rêves les *plus* anciens de l'homme, celui d'une adolescence éternelle, quand chaque jour tout serait possible, y compris de changer d'âme et de visage.

L'armée est broyeuse, dévoreuse d'hommes, elle est la matrice qui peut créer une âme nouvelle et vierge. Ne mélange-t-elle pas tout, le chef avec les soldats, le héros avec les lâches, et l'élève de l'érudit Hogarth avec les Taffy, les Poulton, les Dickson ? En fait, pour Lawrence, elle est surtout le contraire de la pensée, le contraire de la culture, c'est-à-dire le contraire de ces qualités de l'Occident qui sont des déguisements de la trahison et du mensonge. Ce n'est pas pour se punir que l'ancien guerrier du désert se livre corps et âme à cet enfer, mais pour y *retrouver le goût de la vie sans* fard,

Nu, l'homme l'est encore davantage dans cette vie au ras du réel, sans mystère, sans beauté trompeuse.. Ce goût de l'action pure, c'est aussi cette ivresse de la vitesse quand, sur sa puissante moto « Boanerges », Lawrence fonce sur les routes de l'Angleterre — et l'on peut imaginer qu'il retrouve alors le *souvenir de la puissance des* chevauchées dans le désert. On n'a peut-être jamais rien écrit de plus extraordinaire que ce duel entre l'avion de chasse et la moto, « *filant comme l'éclair mais en silence entre des champs d'éteule dorés par le soleil* ».

L'écriture de Lawrence se confond avec le corps, avec l'action. A l'autre extrémité de l'aventure, à l'autre bout de la route, il y a la mort qui attend l'aventurier sur son cheval de fer, mais il le sait sûrement déjà.

J.M.G. LE CLÉZIO.

★ LA MATRICE, de T.E. Lawrence, traduction d'Etiemble. Gallimard, coll. « L'imaginaire ». Environ 29 F.

VOIX ARABES DU PRÉSENT ET DU PASSÉ

● ***Des violences de l'histoire à la recherche mystique.***

DE l'immense mouvement qui agite la pensée et les lettres arabes, trop peu d'échos nous parviennent.

Mais ne boudons pas notre plaisir d'aujourd'hui. Voici, sur ma table, cinq livres, tous accessibles au lecteur français et qui, par une heureuse rencontre, parlent les langages primordiaux du monde arabe d'hier et de demain : l'histoire, la poésie, le conte, le théâtre, la foi. La première nous rappelle que l'un des problèmes majeurs de ce monde-là, et du monde tout court, s'appelle Palestine. De cette histoire Shimon Ballas a voulu saisir non pas la rumeur, celle des guerres ou de la politique internationale, mais les échos qu'elle laisse dans la conscience ou l'inconscient *collectifs*. *La Littérature arabe et le Conflit au Proche-Orient* (1948-1973) (1) n'est donc pas un livre d'histoire au sens strict, ni même parfois d'histoire littéraire : pas ou peu de jugements esthétiques, et une préférence très marquée pour le théâtre et surtout le roman. Visiblement le propos de l'auteur est de rencontrer le drame palestinien là où la littérature pouvait le lui présenter au mieux, comme idéologie et comme sentiment.

Histoire profonde. Histoire d'un choc. Le roman de la Palestine arabe est toujours à deux protagonistes, deux moteurs, deux atmosphères contradictoires. Il oppose et unit le rêve éperdu de la paix à la nécessité présente de la *violence libératrice* ; l'amour, quasi physique du sol natal à la tendresse pour les êtres, jusqu'en leurs faiblesses ; le romantisme de la révolution aux impératifs de la stratégie ; la Palestine occupée à celle de l'exil, et la même Palestine aux autres pays arabes, quand ce n'est pas au monde entier ; la solidarité à la solitude ; la patrie en soi à la patrie comme support de la justice sociale.

Dans cette littérature *du choc* et de l'angoisse, les premiers rôles reviennent ainsi à un souvenir, la fuite, à un présent, la coupure, à un avenir, la rencontre. Fuite : hors du pays de l'enfance, *hors du camp* de réfugiés, hors du monde arabe parfois. Coupure : avec le reste du monde arabe, pour la minorité arabe d'Israël ; entre les deux rives du Jourdain ; entre le peuple *de l'exil* et les autres peuples arabes. Rencontre : la victoire, la paix, le retour, verront réunies les deux, trois, quatre Palestine, celle qui a essaimé au-dehors, celle de la rive droite, celle qui, en *Israël*, *parle* arabe et, pourquoi pas ? celle qui parle hébreu.

ANDRÉ MIQUEL.

(1) Shimon Ballas, *la Littérature arabe et le conflit au Proche-Orient* (1948-1973), préface de Maxime Rodinson, Anthropos, 338 p. Environ 78 F.

(Lire la suite page 22.)

Les « cerfs-volants » de Romain GARY

A LA POURSUITE DU BLEU

VINGT-CINQ titres en vingt-cinq ans ! Comme tous les auteurs prolifiques, Gary risque de se répéter avec un bonheur inégal, et s'attire des réactions de tastevin : *la cuvée 1980 flatte-t-elle le mélange de rêve russe* et de réalisme français à quoi se reconnaît toute son œuvre ? Réponse personnelle : un grand cru !

Côté réalisme, l'époque — 1935-1945 — garantit une haute teneur en aventures. Plus que n'en espérait le narrateur, nommé Ludo. Malgré ses dons prodigieux pour le calcul mental, cet orphelin des années 20 se voit un avenir d'obscur postier normand, comme son tuteur, dont la fantaisie se borne à bricoler des cerfs-volants.

Le sort en décide autrement en le faisant rencontrer dans un bois, et aimer aussitôt, la fillette d'un manoir voisin. Lila Bronicka réunit tous les charmes fantasques des grandes familles polonaises en vadrouille : père richissime ou fauché au gré des coups de Bourse ou de casino, mère passée du théâtre à la galanterie orageuse, frère pianiste, cousin prussien et jaloux, Packard bleu azur, rêves de destins brefs et mirobolants...

TROP *roturier pour faire un gendre, mais fêté comme* amant de la fille et secrétaire du père, le petit bricoleur matheux prend vite goût à cette fantaisie décadente, éprise d'histoire, et à son image. Sa vie va d'ailleurs croiser exemplairement tous les grands *événements de la guerre* : visite au château Bronicki de Dantzig en pleine crise du fameux « couloir » ; retour dans son village *normand*, partagé entre les diverses formes de collaboration et de résistance.

Parmi les nombreux personnages de fiction qui côtoient, à cette occasion, des héros authentiques — tel Corniglion-

Par Bertrand Poirot-Delpech

Molinier, plaisamment évoqué, — les mieux typés sont un restaurateur trois étoiles pour qui le maintien de sa réputation culinaire, y compris auprès de l'occupant, garantit la « permanence » française, et une maquerelle de Pigalle que sa rage et sa ruse à vivre changent en espionne de haut vol.

VOILA pour le romanesque d'intrigue et le pittoresque de caractère, qui abondent. Mais *les Cerfs-Volants*, comme l'indique le titre à la Nabokov, s'élèvent dans une *troisième dimension, fantastique et symbolique ; appelons-la* : russe.

D'abord, rien ne dit que Lila existe vraiment. Elle a surgi d'un bois avec un panier de fraises, comme dans un conte de fées. On la verra coucher avec des généraux allemands pour sauver sa famille, Ludo l'arrachera à l'épuration et l'épousera ; mais n'est-ce pas dans l'imagination du narrateur que cela se passe, « sous ses paupières », comme il dit ? La petite princesse polonaise qui rêvait de laisser un nom à l'histoire ne figure-t-elle pas la fierté sans cesse brisée de son pays, la folie mortelle de l'Europe entière ?

Les cerfs-volants de l'oncle facteur qui rejoint le village cévenol de Chambon, où furent cachés des enfants juifs, et qui réchappera d'Auschwitz, représentent évidemment, avec leurs effigies de Montaigne, Rousseau, Blum et de Gaulle, les valeurs humanistes françaises, battant de l'aile « *à la poursuite du bleu* »...

ON reconnaît bien là l'idéalisme de Gary ; ou plutôt, ce qui n'est pas pareil, son mépris du réalisme. La civilisation consiste, pour lui, à « *tordre le cou aux choses telles qu'elles sont* ». Ce n'est pas qu'il croie, naïvement, en Dieu ou dans le progrès ; mais il éprouve une tendresse invincible pour ce qui permet à l'homme de donner le meilleur de lui-même, et pour le rêve, porteur de rébellion.

Pour la mémoire, surtout. C'est à elle qu'est dédié le livre, et c'est d'elle, en effet, qu'il ne cesse de parler. Le passé ne suffit pas à assurer le salut collectif, les Polonais en font la tragique expérience ; mais il fonde les grands sursauts. Dans les villages, 1789 garde la présence d'une histoire de famille. Il n'y aurait pas eu de Commune sans souvenir diffus, infus, de ce que le peuple a enduré et espéré pendant des siècles !

POUR empêcher l'oubli dont naissent les barbaries, il n'y a pas mieux, finalement, que... l' « *enseignement public obligatoire* ». Telle est la leçon centrale du roman. Gary ne rougit pas de son ingénuité apparente. Pas plus qu'il ne rougit *de sa passion pour... la France, sa « force tranquille »*, sa « *folle* », sans laquelle « *elle aurait disparu depuis longtemps* ».

Un tel patriotisme, de nos jours, fait figure de bizarrerie. On ne le rencontre plus guère que chez les écrivains qui ont élu leur patrie, au lieu d'y naître malgré eux. L'ennui avec l'amour filial, d'habitude, c'est qu'on ne le choisit pas.

★ LES CERFS-VOLANTS, de Romain Gary, Gallimard, 370 pages. Environ 52 F.

LA BARBARIE EST PROCHE

● ***Un document sur tous les aspects de la torture et de la défense des droits de l'homme.***

LE 9 décembre 1975, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la résolution 3452, dans laquelle figure cet extrait : « *La torture constitue une forme aggravée et délibérée de peines ou de traitements cruels, inhumains ou dégradants.* » Le naïf juridisme de cette tardive *résolution peut* agacer quand on connaît l'expérience de l'homme en matière de barbarie. Néanmoins, ceux qui luttent pour l'abolition de la torture considèrent le texte des Nations unies comme une grande victoire, une importante base légale à opposer aux Etats répressifs.

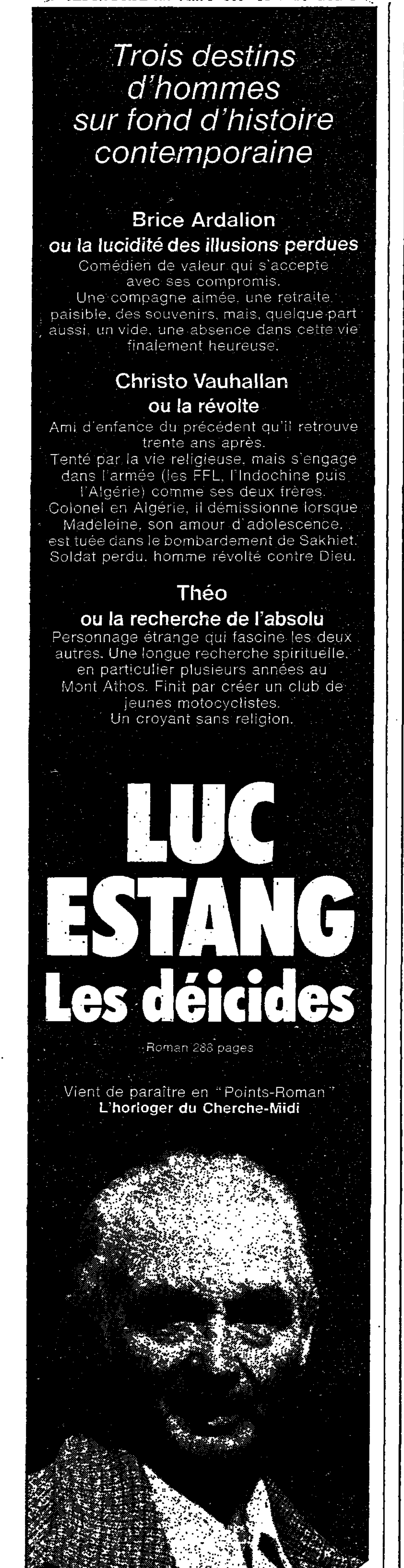
La torture est une constante à travers toutes les périodes de l'histoire et toutes les civilisations, notent Michel Ternisien et Daniel Bacry dans leur ouvrage *la Torture, la Nouvelle Inquisition*. A son origine, l'obscurantisme et le despotisme. Dans les temps romains, après les esclaves perçus comme des « choses » et traités comme telles, les chrétiens minoritaires seront châtiés en « ennemis » de la nation. A son tour, la très chrétienne civilisation médiévale torturera ses « déviants », marginaux et autres hérétiques. Elle inventera l'Inquisition, qui, font remarquer M. Ternisien et D. Bacry, « *a l'immense démérite d'avoir donné à l'Europe occidentale l'enseignement d'une torture légale* ». Rites, instruments et peines sont réglementés, institutionnalisés.

Louis XVI abolira la torture en 1788, ce que confirmera la Révolution, héritière de l'esprit des Lumières. La période abolitionniste que connaît l'Europe ne sera rompue qu'à l'avènement des Etats totalitaires modernes, entre les deux guerres mondiales.

Les pays tortionnaires présentent différents symptômes qui caractérisent une « maladie » sociale : « *Grave crise politique, crise économique accompagnée de conflits sociaux aigus, tensions structurelles internes (inégalités de richesses, par exemple), mouvements d'opposition organisés.* » Qu'une minorité se soulève ou proteste, et le dispositif répressif se met en branle. La terreur devient une « *méthode de gouvernement, un instrument de domination et d'oppression* » d'un peuple, convié à la restauration d'un « ordre moral » menacé ou non par les déviants. Selon Amnesty International, citée par les auteurs, « *la torture n'est qu'un élément qui permet d'exorciser la société* ». Ce qui est différent est hérétique face à la vérité absolue du pouvoir, *a fortiori* quand l'Etat s'identifie avec une idéologie unique ou un parti unique.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 21.)



la vie littéraire

La mémoire de Jean Sénac

Peu avant sa mort, le poète algérien Jean Sénac a écrit un poème, bref et superbe, prémonitoire de sa disparition :

« Qu'ils agissent sur ce corps. S'ils peuvent,
Qu'ils l'aident à renaître
Orné des signes et des grâces. »

La belle revue *Solaire* que dirige René Daillie (à Issirac, 30130 Pont-Saint-Esprit) publie, dans son numéro 27, onze poèmes inédits de Sénac. Des textes où le poète qui signait d'un soleil *« se souvient de son futur »* et *parle de « cette plaie mauresque »* qu'il portait en lui avec exigence et tendresse.

Il écrit dans *Reda-du-rivage* :

« Je t'apporterai un collier de nacres
Il faut vingt jours pour en rassembler un
Mais tous les crépuscules viendront ensuite
Sur ta poitrine pour éclairer ma joie
Sur ton épaule gauche la lune
Sur ta droite le soleil
Entre deux aubes le poème
Parce que je t'aime j'écris
Du fond des cataractes j'annonce la source. »

Autour des poèmes de Sénac, des textes des poètes algériens Hamid Tibouchi et Djamal Imaziten, des textes de Lorand Gaspar, Albert Camus, Serge Meitinger, etc. — T.B.J.

La mythologie du couple.

Il est difficile de croire au bonheur de l'homme ou de la femme qui ont choisi de vivre seul ; on peut leur envier leur liberté, *mais leur solitude a souvent quelque chose* de suspect, quand ce n'est pas de pitoyable. Il est tout aussi difficile de croire au bonheur de ceux qui se consacrent à leur famille : trop de contraintes, de conventions — et de mauvais souvenirs parfois — sont associés à cette dernière. En revanche, l'image du couple conserve un puissant attrait : la passion, la tendresse, la complicité, tissent autour des deux amants une légende dorée.

C'est cette légende, justement, que la revue *Autrement* (avril 1980, 237 pages, 37 F environ, diffusion Seuil) a passé à la moulinette dans un numéro spécial passionnant intitulé : « Couples ». Elle a demandé à des hommes et à des femmes de se raconter. Entre leurs témoignages, elle a inséré des analyses d'historiens (Theodor Zeldin, J.-L. Flandrin), de sociologues (M.-O. Marty, A. Langevin) ou de psychanalystes (J. Lemaire). Elle a même donné la parole à une petite amoureuse de dix ans, longuement interviewée par Michèle Decoust, qui décrit ainsi les gens qui s'aiment : *« Ils se rendent des services. Ils sont tendres avec les autres. Ils se font des cadeaux, des caresses, des petits câlins. »* — R. J.

Parlez-moi de séduction !

Jacques Sojcher et Maurice Olender, deux universitaires belges, ont réuni cet hiver, dans leur pays, *un colloque multidisciplinaire* qui, *pendant trois jours*, a brodé sur le thème de la séduction. Aujourd'hui (bravo à l'éditeur pour sa rapidité !), on retrouve en librairie (*la Séduction*, Editions Aubier, 220 pages, environ 58 F) les principaux moments de ces passionnantes rencontres. L'ouvrage nous invite donc à nous plonger, avec Roger Lewinter (le traducteur de Groddeck), dans une « comédie magnétique » *qui opère un raccourci fulgurant entre Rimbaud* et les annonces matrimoniales, cependant qu'Albert Jacquard — généticien des populations — nous confronte à l'énigme des trois S (sexualité, solitude, séduction), que Francis Martens — psychanalyste — médite sur la grimace (et ce qui en découle), que Chantal Akerman — réalisatrice de cinéma — nous dit tout, tout, tout, sur les actrices qui ont tourné dans ses films, et que Jean-Yves Bosseur — musicien — nous initie aux rapports (complexes) entre dom Juan et le matériau sonore.

Il ne faudrait pas oublier non plus — parmi tant d'autres — les contributions de Florence Delay, d'Alain Roger (très intéressante, son analyse de la « féminité » des séducteurs), de Françoise Collin, qui présente le point de vue féministe sur la séduction (pas celui qu'on attendait, et d'autant plus attachant), des *organisateurs du colloque* eux-mêmes, et enfin de Dominique Rolin, qui, dans un texte d'une beauté à couper le souffle, étudie la séduction de Vermeer. Un volume vraiment séduisant ! — E. L.

Nouvelles printanières

Dans l'effort actuel pour réhabiliter la nouvelle, dont « le Monde Dimanche » se fait l'écho, Nicole Vitoux, qui dirige le journal *Hachette Informations* à destination *des librairies et des critiques*, vient d'avoir une heureuse initiative. Elle a publié, à tirage limité, sous le titre *« Saisons »* une plaquette contenant quatre *nouvelles* de Rezvani, Jean Freustié, Jacques Chessex et Georges Perec, parues dans le journal qu'elle anime, en 1979 et 1980.

Il est seulement dommage que cette publication, gracieuse, soit exclusivement à l'usage des librairies. Si la nouvelle est un *échantillon de la manière d'un écrivain destiné* à le faire mieux connaître, pourquoi se limiter à cette passerelle que constitue le libraire, entre l'auteur et son public, et ne pas en faire bénéficier également ce dernier ? — P. M.

vient de paraître

Nouvelles

MARGUERITE DURAS : *l'Homme assis dans le couloir*. — Un court récit érotique et dramatique par l'auteur de *Un barrage contre le Pacifique*. (Ed. de Minuit, 36 p.)

RENEE BROCK : *Ceux du canal*. — Un recueil de nouvelles de la poétesse belge récemment disparue, prix Victor Rossel en 1971 pour *l'Etranger intime*. (Le Cherche-Midi, éditeur, 263 p.)

Légendes

TCHICAYA U TAM'SI : *Légendes africaines*. — Des légendes puisées dans le folklore africain, par le lauréat du grand prix de poésie du Festival des arts nègres de Dakar en 1966. Préface de Mercer Cook. (Seghers, 235 p.)

Lettres étrangères

GRAHAM GREENE : *Docteur Fischer de Genève*. — Un bref roman qui ressemble à un « conte cruel » sur un étrange personnage vivant à Genève entouré de parasites. Traduit de l'anglais par Robert Louit. (Laffont, 200 p.)

FRUTTERO ET LUCENTINI : *la Nuit du grand boss*. — Un roman policier scintillant, par les auteurs de *la Femme du dimanche*. Traduit de l'italien par Jean-Claude Zancarini. (Grasset, 479 p.)

CHEN JO-HSI : *le Préfet Yin*. — Des nouvelles-témoignages sur la révolution culturelle. L'auteur est née à Taiwan, en 1938, a vécu en Chine de 1966 à 1973, se trouve, aujourd'hui, aux Etats-Unis. préface et traduction de Simon Leys. (Denoël, 272 p.)

MARY WESTMACOTT : *Ainsi vont les filles*. — Une relation d'amour-haine entre une mère et sa fille. L'auteur s'appelait aussi Agatha Christie. Traduit de l'anglais par A.M. Las Vergnas. (Ed. Jean Goujon, 11, rue Jean-Goujon, 75008 Paris.)

Poésie

GUILLEVIC : *Autres poèmes*. — Un recueil de poèmes et une série de « dialogues », de 1969 à 1979. (Gallimard, 154 p.)

Roman policier

ALAIN DEMOUZON : *Quidam*. — L'errance hallucinante d'un cadre au chômage, de cadavre en cadavre. Par le lauréat du prix Mystère de la critique 1979. (Flammarion, 196 p.)

Souvenirs

PAUL ROBERT : *Au fil des ans et des mots*. — Sous-titré *le Grain et la Chaume*, le second tome des souvenirs de Paul Robert, créateur des célèbres dictionnaires qui portent son nom. (Robert Laffont, 330 p.)

Essai

BERNARD OUDIN : *La foi qui tue*. — La réémergence des religions serait-elle le signal de nouveaux antagonismes entre les peuples ? Par l'auteur de *Plaidoyer pour la ville*. (Robert Laffont, 270 p.)

Documents

JEAN-CLAUDE BUHRER ET CLAUDE LEVENSON : *Le Guatemala et ses populations*. — A travers l'étude de ses groupes ethniques, une synthèse pour mieux comprendre la réalité complexe et multiple du Guatemala à l'heure où de profonds remous secouent l'Amérique centrale (Editions Complexe, distribution Presses universitaires de *France, 218 pages*).

CARMEN CASTILLO : *Un jour d'octobre à Santiago*. — La naissance de la dictature, la répression quotidienne et la résistance au régime de Santiago, racontée par une exilée chilienne à Paris. (Stock 2, 284 p.)

MAURICE RAJFUS : *Des juifs dans la collaboration : l'UGIF 1941-1944*. — Un dossier sur les notables juifs français qui, au sein de l'Union générale des israélites de France, servirent les directives racistes de Vichy durant l'occupation. Préface de Pierre Vidal-Naquet. (EDI, 405 p.)

MAURICE SCHUMANN : *Un certain 18 juin*. — Des faits peu connus et une vue générale de la situation mondiale au 18 juin 1940, jour de l'appel du général de Gaulle, sous la plume d'un de ses fidèles. (Plon, 310 p.)

Sciences humaines

GEORGES BALANDIER : *le pouvoir sur scènes*. — Le pouvoir comme forme suprême du jeu dramatique. (Ed. Balland, 188 p.)

HENRI LEFEBVRE : *Une pensée devenue monde...* — Le marxisme est-il une idéologie dépassée ou un fragment authentique du savoir ? (Ed. Fayard, 259 p.)

THEODORE ROSZAK : *l'Homme planète*. — Ce qu'il adviendrait de l'homme s'il refusait d'être un rouage de l'urbanisation à outrance et de l'industrialisation qui menacent la planète. Par l'auteur de *Vers une contre-culture*, réédité par Stock-Plus. Traduction de l'américain par R. Albeck. (Ed. Stock, 516 p.)

Voyages

FRANÇOIS THIBAUX : *la Pérégrination de Fernao Mendes Pinto (1510-1583)*. — L'étonnante aventure d'un Portugais, tour à tour pirate et marchand, qui fut en 1543 le premier Européen à aborder le Japon. (Seghers, 250 p.)

cahiers

Paulhan, Proust, Saint-Exupéry

A l'ensemble des sept *Cahiers* — souvent de gros volumes dont le total atteint la cinquantaine — consacrés chacun à un écrivain de la N.R.F., deux autres viennent s'ajouter. Ils sont, comme les précédents, fondés en liaison avec la Société d'amis rassemblée autour de ces écrivains.

Le premier des *Cahiers Jean Paulhan* entreprend la publication de la première date des correspondances de Paulhan : avec Guillaume de Tarde. Les amis ont alors à peine vingt ans. Ils se connaissent depuis l'âge de dix ans. Une amitié sans fin, dont G. de Tarde, à quatre-vingt-quinze ans, reste le témoin.

Ils aiment alors la même jeune fille russe ; pour Ida, ou par elle, Paulhan se fait militant anarchiste. C'est le temps des *Carnets du jeune homme*. Tarde qui, lui, se prépare au Conseil d'Etat, se met vite à écrire — des vers — mais ne publie pas. La correspondance se poursuivra jusqu'en 1968. En voici le commencement (ce qui en subsiste) : 1904 à 1920. Paulhan est déjà là, jusque dans sa passion du langage, juste encore assez béjaune au début pour être plus émouvant. « Commerce d'esprit » et de cœur, chronique d'époque aussi, où se trouve déjà la nôtre : fermentation, agitation, contestation, chansons ; la famille n'est guère mieux traitée que les militaires (bientôt le zouave Paulhan sera blessé, re-blessé) ; la guerre chaude succède aux guerres froides. Et Ida, exilée en Sibérie, puis disparue, sera, pense-t-on, pendue par les soins du pouvoir en exercice.

C'est par la « Lettre d'un adolescent » que s'ouvrent aussi les *Cahiers Saint-Exupéry*. On y trouvera des textes inédits ; des témoignages : C.A. Jaeger apporte du nouveau sur la fin de celui qui, le 31 juillet 1944, s'évanouit dans le ciel de Provence. Des études littéraires et une bibliographie générale forment la dernière partie du cahier.

Les *Cahiers Marcel Proust* (ou plutôt la nouvelle série) en sont, eux, à leur douzième année. Le neuvième est un troisième *recueil d' « Etudes proustiennes » diverses mais dont deux sont* centrées sur le pastiche chez Proust. Des feuillets inédits, largement commentés ; inédites aussi, des correspondances, dont la plus imprévue serait sans doute celle avec Jacques Copeau : dix-huit lettres de Proust, reste une seule réponse de Copeau. Mais ce n'est pas au directeur du Vieux-Colombier (sinon incidemment pour souscrire à des actions du théâtre), c'est à celui de la N.R.F. qu'elles s'adressent. Proust n'a pas perdu tout espoir d'y être édité. Fût-ce par des extraits dans la revue. Quand il en est revenu et qu'il corrige les épreuves de Grasset, il croit pouvoir *« se dire* (et dire à Copeau, à l'intention de Gide, Ghéon, Gallimard et compagnie) *que la N.R.F. aurait pu, sans honte, éditer l'ouvrage ou publier des fragments »*.

YVES FLORENNE.

★ Gallimard, 1980. Respectivement : 214, 196, 376 pages.

en bref

● **LE GRAND PRIX DE LITTERATURE DE LA VILLE DE BORDEAUX** vient d'être décerné à Michel Peyramaure pour l'ensemble de son œuvre, notamment pour « Quand surgira l'étoile absinthe », dont l'action se situe principalement dans la région bordelaise.

● **LE PRIX MEDEC** ou d'humanisme médical a été remis au docteur Claude Simon pour son livre « De la vie avant toute chose ». (Editions Mazarine.)

● **LE PRIX DES SEPT** ne sera pas décerné cette année. D'un montant de 70 000 F, il avait été fondé en 1977 par le romancier Boris Schreiber. Celui-ci, pour des raisons indépendantes de sa volonté, est obligé de renoncer à cet acte de mécénat. Rappelons que le Prix des Sept, dont le jury était composé de Mme Dominique Aury, MM. Alain Bosquet, François Nourissier, Mme Jacqueline Piatier et M. Boris Schreiber lui-même, a couronné : Henri Thomas, Jacques Réda et Jean-Jacques Brochier.

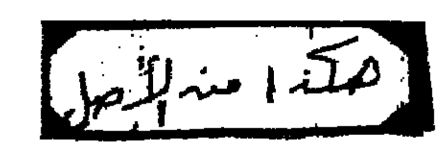
● **TROIS JOURS POUR LE LIVRE** sont organisés par les éditions du parti communiste ce jeudi 8 mai (de 18 h. à 22 h.), le vendredi 9 mai (de 18 h. à 22 h.) et le samedi 10 mai (de 10 h. à 18 h.), au 146, rue du Faubourg-Poissonnière (75010 Paris). De nombreux ouvrages seront vendus à des prix promotionnels à cette vente-exposition, au cours de laquelle des débats se dérouleront. Des auteurs seront présents.

● **DES LIVRES**, catalogues, affiches, gravures, revues, cartes postales, diapositives, etc., édités par le ministère de la culture et de la communication, les Archives de France, l'Association française d'action artistique, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, l'Union centrale des arts décoratifs, la Réunion des musées nationaux, seront vendus à des prix exceptionnels les samedi 10 et dimanche 11 mai, au Musée national des monuments français (Palais de Chaillot), de 10 h. à 19 h.

● **« L'EDITION AUJOURD'HUI, L'EDITION DEMAIN »** est le thème de journées d'études organisées, à Strasbourg, du 10 au 13 mai, par l'Association des bibliothécaires français (65, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 297-57-67). De nombreux rapports seront présentés au cours de ces journées auxquelles participeront aussi des éditeurs.

● **UN COLLOQUE SUR LE THEME « LA PSYCHANALYSE EST-ELLE UNE HISTOIRE JUIVE ? »** est organisé les 24, 25 et 26 mai, à l'Université des sciences et techniques de Montpellier, par le district européen du B'nai B'rith. Renseignements : Vacance-Center, 11, rue de la Huchette, 75005 Paris. Téléphone : 325-68-15.

● **SUR LES TRACES DU « GRAND MEAULNES ».** — L'Association des amis de Jacques Rivière et d'Alain Fournier organise chaque année pour les fêtes de la Pentecôte un voyage en Berry et en Sologne, pays natal de l'auteur du « Grand Meaulnes » sur les lieux qui ont inspiré le roman. Cette année le voyage aura lieu les 24, 25 et 26 mai. (Renseignements au siège de l'association : A.J.R.A.F., 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay, tél. 024-48-07, coût du voyage 530 F.)



roman

Les espions souffrent d'arthrose

● *Une politique-fiction de Gilbert Joseph.*

Si les Russes envahissaient l'Europe occidentale, et surtout la France, sur quelle partie de la population pourraient-ils s'appuyer pour opprimer l'autre ? C'est à cette *question que répond* le romancier Gilbert Joseph, dans un ouvrage de politique-fiction, *le Grand Résident.*

A la veille du voyage de Brejnev en France, Rakadine, ambassadeur d'U.R.S.S. à Paris, entretient des rapports presque intimes avec certains Français ; non pas les dirigeants du parti frère, comme on pourrait s'y attendre, mais l'élite du monde industriel et financier. Un de ses plus brillants représentants, le sidérurgiste Hugo d'Arcole, grand ami de Rakadine, n'hésite pas à affirmer : *« L'Union soviétique est le seul pays qui me plaise : hiérarchie très stricte, discipline, travail, pas de grèves, mise au pas des récalcitrants... Ici, en France, ça manque plutôt de poigne ».*

En marge de cette idylle franco-russe que Georges Marchais n'aurait certes pas prévue, les espions s'agitent, et la fille de l'ambassadeur Rakadine passe à l'Ouest. Les intrigues se multiplient dans l'ombre. Un certain Jérôme Fabius est chargé par le gouvernement de démasquer discrètement la « taupe » qui prépare l'invasion soviétique, par la subversion. Mais ne comptez pas trop sur des James Bond sautillants et infatigables. Depuis John Le Carré, l'ennemi numéro un de l'espion occidental est l'arthrose.

Dieu merci, de l'autre côté du rideau, et au plus haut niveau, c'est pareil : la description par Gilbert Joseph du séjour de Brejnev au château de Rambouillet forme la partie la plus intéressante du *Grand Résident.* L'auteur traque le grand maître et sa suite dans leur villégiature, ne néglige aucun détail pittoresque, depuis la crise de mauvaise humeur de Brejnev devant les deux somptueuses voitures de sport qu'on lui offre (il n'aime pas leur couleur), jusqu'à la scène émouvante où le dirigeant soviétique découvre dans ses appartements, les larmes aux yeux, une édition magnifiquement réliée de ses propres discours traduits en français, accompagnés d'une biographie où sont inlassablement énumérés ses immenses qualités de héros du peuple, de travailleur, et de soldat au génie sans précédent.

Des diplomates trop curieux et remuants, un gouvernement prêt à toutes les compromissions pour préserver la « détente », le chef de la deuxième puissance mondiale plus ou moins gâteux... Décidément, l'imagination de Gilbert Joseph n'a pas de bornes.

ALEXIS LECAYE.

★ LE GRAND RESIDENT, de Gilbert Joseph, Albin Michel, 310 p.

documents

LA BARBARIE EST PROCHE

(Suite de la page 19.)

La coopération entre pays répressifs étend la torture en tache d'huile. Les grandes puissances organisent parfois de redoutables forces de répression dans les pays qu'elles considèrent comme leur chasse gardée. Ainsi, la police politique iranienne, la SAVAK, composée d'une *dizaine de milliers de professionnels,* a été, rappellent M. Ternisien et D. Bacry, *« structurée par les services de renseignements américains ».* On peut en dire autant pour un certain nombre de pays placés dans la zone d'influence de l'U.R.S.S. La torture gagne comme la gangrène. *« L'Argentine, qui a accueilli la majeure partie des criminels de guerre nazis, après la guerre, est devenue l'un des plus grands pays tortionnaires. »*

Selon Amnesty international, en 1973, soixante pays recouraient aux mauvais traitements et à la torture contre les opposants. Ce chiffre est à peu près le même aujourd'hui. Moins de vingt pays ont adopté une Constitution conforme à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Parmi ceux-là, l'Empire Centrafricain... En toute duplicité, les gouvernements qui ont recours à la torture, alors qu'ils en ont reconnu le caractère hors la loi, désignent à la vindicte publique comme *« criminels, conspirateurs, traîtres »* ceux qui dénoncent les pratiques inhumaines.

Les autres pays, invoquant, la plupart du temps, la *« non-ingérence »* dans les affaires intérieures, hors quelques propos lénifiants sur les droits de l'homme, entretiennent des relations avec les Etats tortionnaires. La Chine se précipite au Chili de M. Pinochet, la France vend des armes à l'Afrique du Sud de l'apartheid. Les intérêts économiques, politiques ou stratégiques priment sur la défense des individus. La « prudence » des Etats explique en grande partie la lenteur des travaux effectués par les organismes spécialisés de l'ONU et de la convention européenne des droits de l'homme — et, parfois leurs conclusions timorées. Par exemple, les responsables de la police doivent, dans le projet de code élaboré par l'ONU, signaler les cas de violation des droits... par voie hiérarchique. Une juridiction, à l'exemple du tribunal de Nuremberg qui jugea les crimes contre l'humanité en 1945, manque cruellement.

Amnesty international

On ne peut que louer, devant la défaillance des politiques, l'action *d'organisations humanitaires,* et notamment celle d'Amnesty International. Fondée en 1961, elle remplit le rôle irremplaçable d'informateur de l'opinion mondiale. *Indépendante des* Etats, elle propose des textes juridiques en faveur des droits de l'homme plus rapidement que les institutions officielles. En son sein, des médecins définissent les séquelles, toujours profondes, de la torture physique ou psychologique. Elle élabore des codes de conduite à l'usage de professions *« fragiles »* (magistrats, médecins, psychiatres, avocats, policiers) à qui des Etats tortionnaires peuvent faire appel. Ses moyens d'action reposent essentiellement sur la bonne volonté des individus. Après enquête sur les cas de tortures signalés par ses correspondants, un de ses deux *mille cinq cents groupes « d'adoption »* répartis dans une dizaine de pays (deux cent quatre-vingts pour la France) prend en charge l'aide morale et la défense matérielle des accusés. Elle invite ses membres à écrire inlassablement *aux autorités politiques,* religieuses, morales du pays concerné. Elle s'adresse aussi aux organisations professionnelles. On sait, par exemple, que l'action du Comité des mathématiciens fut pour beaucoup dans la libération de *Leonid Pliouchtch.*

« Notre époque illustre parfaitement, soulignent Michel Ternisien et Daniel Bacry, *cette contradiction entre un mouvement abolitionniste qui n'a jamais été aussi puissant et une extension grandissante de la torture à travers le monde. »* Jamais l'homme n'a mis autant d'ingéniosité, à une telle échelle, pour faire souffrir ses semblables : M. Ternisien et D. Bacry rapportent des cas de torture proprement insoutenables. Leur ouvrage, remarquable par la richesse de sa documentation, traite de tous les aspects de la torture et de la défense des droits de l'homme. Ils lancent *« un appel pour tous ceux qui se sont aperçus que, en ces temps de crise, la barbarie est proche ».*

BERNARD ALLIOT.

★ LA TORTURE, LA NOUVELLE INQUISITION, de Michel Ternisien et Daniel Bacry. Fayard, 454 p. Environ 88 F.

La confession d'un tortionnaire ordinaire

L'ARSENAL répressif a ceci *de particulier qu'il se développe* de façon autonome. Ses centres d'interrogatoires sont localisés dans des endroits *« secrets et impersonnels ».* Les tortionnaires ont le goût du mystère. Au centre de Sao-Paulo, les interrogatoires sont qualifiés de *« séances spirituelles ».* Pour Michel Ternisien et Daniel Bacry, le tortionnaire, souvent bon père et bon époux, est une *« conscience pervertie ».* Il évacue sa responsabilité *par une grande « soumission à l'autorité ».*

Jean-Pierre Vittori, auteur d'une histoire des appelés d'Algérie, a recueilli les *Confessions d'un professionnel de la torture.* Ce témoignage rejoint les observations générales sur la psychologie du tortionnaire de M. Ternisien et D. Bacry.

Ce « professionnel de la torture » anonyme a servi en tant que sous-officier durant la guerre d'Algérie dans les DOP (dispositif opérationnel de protection) dont l'organisation était calquée sur l'OPA (organisation politico-administrative) du F.L.N. Dix à quinze mille soldats ont été versés dans les DOP.

Cet homme de cinquante-cinq ans, qui vit dans le sud de la France, marié et père de deux enfants (il parle d'abondance de *l'amour qu'il porte à sa famille)* a « interrogé » environ deux cent cinquante personnes. *« J'en ai torturé beaucoup et cet aveu me coûte. »* Il éprouve désormais *« le sentiment traumatisant de s'être sali les mains. Pour rien. Et les criminels de guerre se trouvent toujours dans le camp des vaincus ».*

Il s'étonne : *« Comment ai-je pu penser que des hommes pouvaient vivre dignement avec 300 F (anciens) par jour ? Comment ai-je pu faire miens des arguments racistes ? »* Il voit justement dans le racisme *« la principale raison de l'utilisation à grande échelle de la torture... et de la facilité avec laquelle on a trouvé des tortionnaires. On ne torture systématiquement,* poursuit-il, *que les gens considérés comme inférieurs. Et cette certitude est nécessaire au tortionnaire ordinaire pour ne pas succomber au doute, première étape vers le remords et la mort ».*

Qui étaient ces tortionnaires ordinaires ? De jeunes soldats à qui l'on avait inculqué l'« esprit de caste ». Ils étaient le « dessus du panier », la « crème d'une armée timorée ». *Ils inspiraient une « terreur salutaire ».* Les journaux qui, tel *le Monde,* dénonçaient l'usage de la torture en Algérie, à l'époque, *les « salissaient ». « Sommes-nous donc des tortionnaires ? »,* s'offusquaient ces soldats « loyaux ».

« Qui parle de torture ? dit un capitaine. *Nous menons des interrogatoires. C'est la dernière fois que j'entends ce mot... »* Oui, mais quand ils « interrogent » une femme, *« la nature de leur fonction apparaît à beaucoup dans toute son inhumanité ».*

Notre tortionnaire préfère l'approche psychologique, le « bon vieux truc de l'amitié simulée », aux coups, à la baignoire, à la « gégène ». Mais quand il le faut, il enfourne lui aussi l'entonnoir dans la bouche de la victime.

Il est accessible à la pitié : après la mort d'une gazelle, il n'a jamais plus chassé. Aujourd'hui, il aide, d'un point de vue humanitaire, les Algériens en proie à des difficultés en France.

« Parfois la nuit, dit-il, *j'entends encore des cris... »* Le sait-il ? les victimes revivent périodiquement les séances de *torture dans leurs cauchemars...* Un document effarant. — B. A.

★ CONFESSIONS D'UN PROFESSIONNEL DE LA TORTURE, de Jean-Pierre Vittori. Ed. Ramsay, 208 p. Environ 45 F.

civilisation

Voix arabes du présent et du passé

(Suite de la page 19.)

La vision de l'Israélien, et du juif en général, n'échappe certes pas toujours aux stéréotypes, et pourtant, à travers ces thèmes partagés de la fuite, de la coupure et de la rencontre, à travers ces mêmes aspirations à la patrie et à la justice, il faudrait parfois peu de chose pour que le visage de l'ennemi se transforme, pour qu'il reconnaisse, dans le Palestinien privé de terre comme lui-même le fut un jour, un frère dans le malheur, et donc un frère, tout simplement.

Le livre de Shimon Ballas, jusque dans les images de conflit et de misère qu'il reflète, est donc finalement un livre de paix, par l'effort de compréhension et de sympathie dont il fait montre. Saluons ces mots de l'auteur, juif irakien d'origine et qui assume ainsi sa double culture : « *Nous voulons exprimer ici le vœu que le problème palestinien soit résolu et que ce peuple qui partage avec les Israéliens le territoire de la Palestine vive en pleine souveraineté, en entente et coopération avec ses voisins.* »

Les drames d'aujourd'hui ne sont pas absents, tant s'en faut, du recueil d'un jeune poète libanais, Rachid El Daïf (2). Quelle est cette patrie dont le mot même *(watan)* est à la recherche de ses lettres perdues ? Liban ? Palestine ? Ou le pays arabe ? Le drame est vu ici comme un des aspects multiples d'un autre, éternel : celui par lequel l'homme recherche son identité, où qu'il soit, dans un monde dont les secrets pourraient bien lui être impénétrables sinon par la poésie.

Le poème, Rachid El Daïf le cherche, peut-on dire, à peu près partout. Notamment dans le conte, ce trésor inégalé des lettres arabes, que l'auteur détourne de ses intentions premières pour le faire servir à ce projet total qu'est la découverte de l'être. Souvent, c'est dans la plus courte pièce possible, voire dans la phrase unique, isolée, que Rachid El Daïf veut découvrir l'essence d'un langage accordé aux premiers et éternels mystères. A ce jeu, le rythme traditionnel du vers arabe n'est plus qu'une ligne idéale de part et d'autre de laquelle le poète joue et cisèle, pour la plus grande joie des mots, des sons et des sens. Dès le titre, nous voilà engagés dans l'aventure de cette épée *(sayf)* lumineuse, tranchant dans un autre éclat, le faux, celui de l'été *(çayf)*, afin d'amener au vrai jour le monde aveuglé, occulté.

D'où l'impression continue de jaillissement que me donne ce petit livre, parfaitement traduit, avec autant d'intelligence que de scrupule, par J.E. Bencheikh. Entreprise audacieuse. A tout parier sur la vérité, et en même temps sur l'étonnement où doit nous laisser sa découverte, on risque parfois de buter sur un énoncé qui, quoi qu'on veuille, résiste, dans un sens ou dans l'autre, soit que son opacité ne laisse rien débusquer au-delà d'elle-même, soit que la lumière nous arrive si crue qu'il nous semblait bien, déjà, la connaître. Mais c'est si rare que je m'en veux presque de signaler ces quelques impasses. Parlons plutôt du fourmillant trésor qui nous est laissé. Nul doute que, du monde tel que le voit le poète, c'est la femme qui détient les clés :

Lorsque la jeune fille quitte ses vêtements,
Elle revêt les années.

Plus que les années, les saisons : pour Rachid El Daïf, le temps n'aurait presque pas d'autres noms que les leurs :

Sein renversé
O toit du monde
(L'hiver chasse l'hiver)...
Comment peux-tu dormir après avoir allumé un feu qui suffit à l'hiver ?

C'est peut-être, finalement, dans cet hiver-là, et dans la nuit, que se fait la révélation suprême, puisque, en eux, gît cette lumière que le jour et l'été prétendaient avoir accaparée :

La nuit jalouse n'étreint pas les flancs du jour. La nuit n'est pas stupide : lorsqu'elle disparaît sous la perfidie du soleil, elle laisse partout de ses traces. C'est dire qu'elle reviendra... Le noir n'est pas sa couleur, mais celle du soleil qui trahit.

La recherche du secret

Après le poète qui puise, quand il le faut, aux sources du conte, voici le conteur qui en appelle à la poésie. Non que le Tunisien Chems Nadir, dans *l'Astrolabe de la mer* (3), en reste là de son appétit : tout lui est bon, jusqu'à la citation, des penseurs arabes ou de Georges Bataille au récit historique du Moyen Age réinterprété, et même au journal de tournage d'un film. Mais l'essentiel du livre appartient au conte, par le cadre et le découpage du récit, mieux : de la phrase. Le tout dans l'esprit de la poésie, une fois encore, comme recherche du secret total. Le vieil astrolabe, registre de tous les mystères, jadis noyé par un roi inquiet et repêché de nos jours, livre, après être passé par l'épreuve de la mer, « la pesanteur du concret et l'empire du réel ». Tous deux, on s'en doute, transfigurés, réduits à leur cristal éblouissant par le regard du philosophe ou du poète, comme on voudra. Le conte est ainsi, de toujours, une littérature du plaisir absolu, mais aussi le lieu d'un message à décrypter.

Lequel ? Chems Nadir ne refait évidemment pas *les Mille et Une Nuits*, même si ce modèle le fascine, jusqu'en ce français qu'il utilise, lui arabe, avec un rare bonheur et qu'il plie, justement, aux exigences du modèle. A partir des plus vieilles sources, tradition orale ou écrite, récits d'événements historiques ou des plus antiques cosmogonies, le conte s'ouvre sur les problèmes de notre monde, de l'exercice présent du pouvoir, de la survie des cultures.

Le conte et la poésie, comme un refrain sans fin, reprendront toujours le même effort de l'homme. A l'image de l'éternel cavalier qui revient chercher à Samarcande, dans l'apparition mortelle d'une femme surgie d'ailleurs, le désir absolu. Ou comme ce calligraphe arraché à son art et qui savait bien que « *l'Œuvre ne s'arrêterait pas* », que « *quelqu'un reprendrait le calame pour continuer à déchiffrer l'ombre de la rose, la déchirure du voile et les merveilles énigmatiques de l'univers* ».

Ce sont, vers les mêmes mystères, d'autres voies qu'explore l'Egyptien Tawfiq Al-Hakim, l'une des gloires les moins contestables des lettres arabes, dont le public français connaît déjà au moins l'admirable *Journal d'un substitut de campagne*. On peut maintenant découvrir *Dans sa robe verte*, l'excellente traduction d'une pièce publiée en 1962 (4). Le titre original, *Yâ tâli' ach-chajara (O toi qui grimpes à l'arbre !)* reprend les premiers mots d'une comptine, sans queue ni tête, comme il se doit :

O toi qui grimpes à l'arbre,
Apporte-moi une vache,
Pour la traire et boire son lait
Dans une cuiller de porcelaine !

Sans queue ni tête ? En réalité, rien n'est gratuit dans l'œuvre de Tawfiq Al-Hakim, depuis ces années 1920 où elle commença de prendre forme. Rien, et surtout pas le théâtre, le plus jeune des genres de la littérature arabe, pour l'acclimatation duquel l'écrivain œuvra si fort qu'il en paraît bien aujourd'hui le plus illustre représentant, et comme une manière de fondateur ou de parrain. Ici comme ailleurs, l'acte d'écrire est d'abord recherche. Même si l'auteur ne s'en expliquait pas clairement dans sa préface, on verrait d'entrée de jeu tout ce que *Dans sa robe verte* doit à Adamov ou à Beckett. Mais il ne s'agit pas d'appliquer des recettes, d'engager le théâtre arabe dans les pas d'autrui, comme cela, pour le plaisir. Il s'agit, par un biais neuf, d'accorder le théâtre à un désir profond : cette espèce d'« ivresse insolente » des mots qui, en même temps, révèlent et cachent le réel, ce « quelque chose » qu'ils enveloppent et qui « *se suffit à soi-même indépendamment de tout sens et de toute logique* ».

Rien de plus simple en apparence que le sujet de cette pièce-ci. Un contrôleur des chemins de fer donne tout son temps de loisir à soigner l'oranger de son jardin et à observer un lézard vert qui a creusé son trou au pied de l'arbre. La femme du contrôleur, elle, occupe sa vie à ressasser le souvenir d'un enfant dont elle n'a pas voulu. Ce serait tout, si cette femme ne disparaissait pas et si l'on n'accusait le mari de meurtre. Vrai ? Faux ? Faux d'abord, car l'épouse revient, on ne sait trop d'où, vrai ensuite puisque le mari, au cours d'une dispute, la tue. Mais la police n'en croira rien et, du reste, le cadavre a disparu, remplacé, dirait-on, par le lézard mort. Autour des deux protagonistes, les autres personnages, policier, servante, adjoint et derviche apparaissent et reviennent pour mieux nous empêcher chaque fois, semble-t-il, de voir clair.

Les mystiques de l'islam

Et pourtant, claire est la leçon de la pièce, dans son ambiguïté même. Ces êtres entre la vie et la mort, présents à volonté en plusieurs lieux ou époques de leur existence, ce derviche venu de l'air jusque dans le wagon de chemin de fer ou le jardin, ce dialogue éblouissant et extraordinairement alerte, qui ne fait progresser l'action que pour mieux la ramener, quand la pièce s'achève, à son point de départ, tout conspire à nous représenter, par la magie du théâtre et, toujours elle, de la poésie, la fable même de notre vie. La vie vraie. Celle où les souvenirs et les rêves deviennent aussi visibles que le réel et le présent. Celle des consciences closes, radicalement coupées les unes des autres et qui, en fait de dialogue, ne font que juxtaposer des monologues impénitents. Celle dont le temps est finalement la seule vérité et la seule certitude puisque lui seul ne change pas, voué qu'il est à se reproduire tel quel, sous le visage d'événements et de personnages immuables. Le temps, masque de Dieu ; le théâtre, scène d'un Dieu caché et partout présent, ce Dieu à qui « nous retournerons » et qui, par la bouche du derviche, rafle la seule conclusion possible à tant de mystères.

Le pas est facile du derviche de Tawfiq Al-Hakim aux mystiques de l'islam. Avec eux, Dieu se révèle clairement, non pas en son être évidemment, mais par des signes, que chantent à l'envi les « soufis », les « gens de la lune » : en arabe, en persan aussi, en turc ou en d'autres langues du monde musulman. Remercions Eva de Vitray-Meyerovitch de nous donner ce trésor de textes que constitue, à partir de traductions inédites ou reprises à d'anciens recueils, l'*Anthologie du soufisme* (5). De toutes les voix de l'islam, celle-ci se veut la plus haute, la plus fidèle à l'esprit de cette religion pour qui le miracle premier est le verbe même de Dieu, inscrit dans un texte, le Coran, dont le mysticisme se veut exploration inassouvie. D'abord, il s'agit de reconnaître l'énigme essentielle : ce monde divers, éparpillé, riche d'une multitude de formes, de couleurs et de vies, ne relève que d'un être et d'un seul. Si l'unicité divine est le pivot de l'univers, la méditation qu'elle inspire sera donc la porte royale du soufisme.

Reconnaître Dieu en son mystère, c'est déjà l'aimer. Sans doute peut-on prouver cet amour par les obligations du culte. Mais l'insistance mise ici sur la prière dit bien, déjà, que l'essentiel vient du cœur, que les formes importent moins que l'élan. Sur ses marges extrêmes, le mysticisme musulman ne cache pas qu'il partage la même expérience que celle qui naît de la méditation sur la Croix. Aimer, donc :

A la porte de notre Roi,
au service de notre Seigneur
les étoiles des amoureux
sont pareilles aux sentinelles.

Tout le monde sait que les mystiques, ceux-là comme les autres, trouvent naturellement, dans la quête, les accents du désir et du plaisir, toute la symbolique du langage amoureux ou du vin. Mais pour celui qui cherche « le miel des miels », aucun de ces mots-là n'a le même sens que celui que leur donnent les choses de la terre. La pureté va de soi dès qu'il s'agit d'aimer au-delà de ce monde : « *Le livre du soufi n'est pas composé d'encre et de lettres, il n'est rien d'autre qu'un cœur blanc comme la neige.* » Non que la route soit facile, car ce monde, qui est leurre, n'en finit pas, pour se défendre, de nous berner : « *C'est l'aube de l'amour, et il te faut encore escalader la montagne.* »

Il faut donc s'imprégner de cette vérité : « *Une fois que tes yeux seront ouverts, le monde t'apparaîtra un rêve.* » Après quoi, sur le chemin difficile et exaltant du bonheur, on verra peu à peu se préciser sinon l'être, du moins l'image de Dieu. Les mystères, à défaut de se révéler, deviendront signes de la vérité ineffable. Au désespoir de l'homme qui ne peut compter les voiles dont la vérité ici-bas s'enveloppe (sont-ils soixante-dix, sept cents ou soixante-dix mille ?) fera écho l'ivresse du soufi devant la mort enfin venue : « *Je suis arrivé au but de mon voyage ; que m'importe la caravane !* » Tous ceux-là auraient pu dire, comme un vieil ami me l'écrivait, depuis Saint-Maximin-La-Sainte-Baume : « *Nous sommes comme des chouettes devant le soleil de la mort.* »

ANDRÉ MIQUEL.

(2) Rachid El Daïf, *l'Été au tranchant de l'épée*, lecture par J.-E. Bencheikh. Le Sycomore, 152 p. (texte et traduction). Environ 34 F.

(3) Chems Nadir, *l'Astrolabe de la mer*, préface de Léopold Senghor, Stock (« Arabesques »), 143 p. Environ 25 F.

(4) Tawfiq Al-Hakim *Dans sa robe verte*, traduction par Viviane Amina Yagi et Joseph Tubiana, Antibes, Aresae (Association française pour le développement de la recherche scientifique en Afrique de l'Est, Bibliothèque Peiresc), 1979, 99 p.

(5) Eva de Vitray-Meyerovitch, *Anthologie du soufisme*, Sindbad (« Bibliothèque de l'islam »), 1978, 363 p. Environ 85 F.

La nuit de Salah Stétié

SALAH STÉTIÉ est un poète essentiel. Un poète qui a su « *rendre l'initiative aux mots* ». (« *C'est leur confier notre nuit. C'est veiller avec eux auprès d'une lampe, en attente d'une aube* », écrit-il.)

Sur la poésie, sur le silence de Rimbaud, « *un verbe aimanté par le néant* », sur la parole mendiante et démunie du soufi Djalal Eddine El Roûmi, sur la mort et la nuit liées, Salah Stétié vient d'écrire un texte superbe. *Ur en poésie*, c'est sa patrie, son imaginaire d'homme arabe, sa réclusion spirituelle. C'est le territoire où le verbe surgit de l'ombre.

C'est aussi un visage mystique, celui d'El Roûmi, auteur du vers qui contiendrait l'essence même de la poésie : « *La rose est un jardin où se cachent des arbres.* » Salah Stétié lui consacre de très belles pages où l'analyse théorique est écartée au profit de l'émotion. Rarement Mallarmé a été confronté avec autant de subtilité et d'ambiguïté à un autre poète venu d'un autre espace, El Roûmi.

Ce volume reprend un texte important de Salah Stétié, *les Porteurs de feu*, publié en 1972 chez Gallimard.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ LA UNIEME NUIT, de Salah Stétié, Stock, 250 p. Env. 25 F.

L'âme kabyle

L'AME d'un peuple peut s'exprimer dans la musique et le chant, dans la pierre ou les mythes. Celle des Kabyles a choisi le verbe. La parole a valeur fondamentale. Le poème dit a valeur éminente. Telle est la vocation et la tradition de la civilisation kabyle.

La colonisation a tenté de détruire la culture du peuple algérien. Elle est arrivée à figer l'évolution de la culture traditionnelle, notamment celle des populations berbères. Ainsi la survie des poèmes transmis oralement a été difficile ; elle dépendait de la chaîne des mémoires qui assuraient la transmission et le maintien du patrimoine non écrit. « *Il fallait*, écrit Mouloud Mammeri, *hâter de fixer le verbe quelque part où il pût survivre, même de cette vie demi-morte d'un texte couché sur les feuillets morts d'un livre.* »

Déjà, en 1969, Mammeri publiait *les Isefra* (poèmes de Si Mohand-ou-Mhand) recueil essentiel où le lyrisme personnel du poète légendaire acquiert une dimension universelle. A présent, Mammeri rapporte des poèmes éparpillés dans le temps et dans l'aire kabyle qui va de la côte méditerranéenne au versant sud du Djurdjura, de la région de Tizi-Ouzou à la limite orientale de la Petite Kabylie. Une anthologie d'une quinzaine de poètes dont le plus célèbre et aussi le plus important est sans conteste Yousef-ou-Kaci qui aurait vécu à cheval entre le dix-septième et le dix-huitième siècle. Des poèmes qui célèbrent aussi bien la foi mystique que les exploits militaires ou la résistance à la colonisation. Les thèmes sont en général ceux de toute poésie authentiquement enracinée dans le peuple : le quotidien et les vertus universelles — le courage, l'amour, l'honneur, la constance, et aussi l'humour.

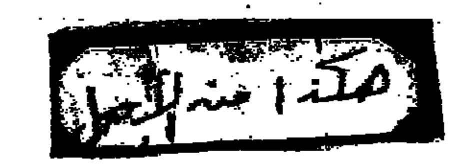
Une culture menacée

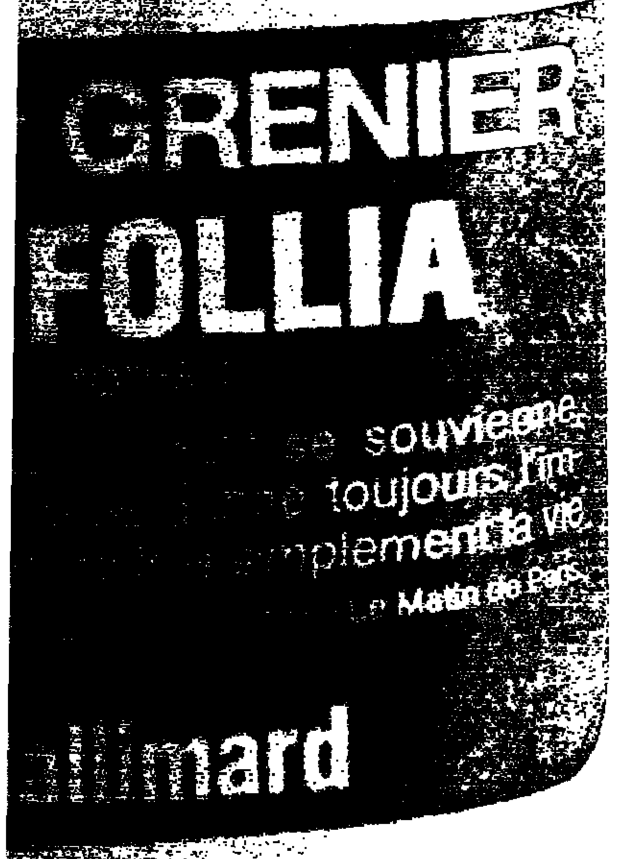
Les poèmes recueillis dans ce livre — souvent de la bouche du père de Mouloud Mammeri, mort centenaire en 1972 — vivent ; ils ont une valeur existentielle. « *Ils font partie*, écrit Mammeri, *des réalités qui donnent un sens à l'existence du groupe qui les a créés et, à travers lui, à mon existence.* »

Sans agressivité ni fanatisme, Mouloud Mammeri restitue les morceaux d'une culture menacée ou du moins écartée de l'expression libre. Il reconnaît que des révisions s'imposent. En tout cas, ce patrimoine — oral autrefois, écrit à présent — ne peut être ignoré ou soustrait de l'identité et de l'être algériens. « *Le temps n'est plus*, écrit-il, *où une culture pouvait se tuer dans l'ombre, par la violence ouverte et quelquefois avec l'acquiescement aliéné des victimes.* » Les récents événements de Tizi-Ouzou sont là pour le prouver.

T. B. J.

★ POEMES KABYLES ANCIENS, de Mouloud Mammeri ; texte berbère et français. Ed. François Maspero, « Voix », 472 pages.





lettres étrangères

Anaïs Nin à la découverte d'elle-même

● *Le journal d'enfance ou la naissance d'un écrivain.*

ON connaît la double importance du célèbre *Journal* d'Anaïs Nin dont d'importants fragments ont été jusqu'ici publiés (1) : d'abord, un témoignage précieux et continu sur une époque et un milieu, mais surtout une entreprise quasiment unique pour se trouver soi-même. Cette entreprise ne va pas sans entraîner une fascination qui comporte des dangers contre lesquels Henry Miller mettait en garde son amie : à force de plonger en soi, on risque de disparaître dans le gouffre.

Or, cette tentative commence dès qu'Anaïs Nin sait écrire. Elle a onze ans lorsqu'elle inaugure



le premier des innombrables cahiers qui formeront à la fois *le double* et *le cœur* de sa vie. Ce sont ces premiers feuillets qui nous sont livrés aujourd'hui *en deux volumes, sous* le titre : *Journal d'enfance*. Ils couvrent près de six années, débutant le *25 juillet 1914, à Barcelone*, et se terminant le 9 juillet 1920. Pourquoi cette date limite ? Est-ce *parce que l'enfance d'Anaïs* Nin se termine ce 9 juillet-là ? C'est pour une raison plus *extraordinaire* : le *Journal d'enfance* a été entièrement rédigé en français. C'est à partir de ce *9 juillet qu'*Anaïs Nin *opte* décidément et définitivement pour la langue anglaise.

On a longtemps pensé que le *Journal* de ces années-là était fait de lettres au père absent. C'était faute de pouvoir le lire. En réalité, les lettres au père y figurent, mais dévient assez vite de leur objet initial. Il ne faut pas attendre longtemps pour voir le *Journal* s'affirmer pour ce qu'il sera : confession de soi à soi, et recherche de soi, descente dans le labyrinthe intérieur, questionnement et affirmations tout ensemble. *« Mon journal connaît ma maîtresse, mes compagnes et mes compagnons de classe, mes amis et ennemis et l'école où je vais. Il me connaît, il connaît mon âme et mes goûts, mes défauts et mes qualités, mes joies et mes douleurs, mais il y a une nouvelle chose qu'il ne connaît pas. »* (1916). Et ce que le *Journal* ne connaît pas, du moins encore, c'est le changement qui s'opère chez son auteur. Alors Anaïs Nin va *tenter* d'expliquer cette métamorphose à son journal — et, du même coup, elle va essayer *de se dévoiler à elle-même*. Ce sera, jusqu'à la fin, une démarche constante — et qui explicite *l'intérêt futur de* l'écrivain pour certaines formes de la psychanalyse.

Que ce *Journal* s'achève avec l'enfance d'Anaïs Nin est également vrai. Des confidences le prouvent : *« Journal chéri, je suis sûre, je sais, par des millions de signes, que je ne suis plus laide ! »* (1920). C'est avec la fin de l'enfance que le *Journal* prendra sa forme et sa fonction définitives. Le rôle qu'il devra désormais jouer dans la vie de son auteur est clairement marqué : *« Monsieur mon journal, c'est à vous à présent de remplir tous les espaces qui restent dans mon cœur, mes moments de loneliness »*...

HUBERT JUIN.

★ JOURNAL D'ENFANCE, par Anaïs Nin, préfacé par Joaquin Nin-Culmell, présenté par Marie-Claire Van der Elst. Deux volumes de 422 pages et 402 pages. Editions Stock. Environ 60 F et 65 F.

(1) Le *Journal* d'Anaïs Nin comporte à ce jour six volumes. Editions Stock.

L'œuvre érotique

ON connaît l'histoire : pour faire vivre le clan de ses amis dans les années difficiles du début de la seconde guerre mondiale, Anaïs Nin avait accepté d'écrire *pour un* collectionneur une série d'histoires érotiques. Ces histoires n'étaient *pas toutes de son invention* — et *il* s'agissait au vrai d'une façon de travail collectif. Mais il *n'empêche que c'est elle qui les* « écrivit », et c'est cela qui, aujourd'hui, nous requiert. A la *fin de son existence, elle* accepta que ces récits soient rendus publics — et elle eut *raison !*

Une première série de contes fut publiée il y a quelques mois sous le titre de *Venus erotica*. Une seconde série, *les Petits Oiseaux, erotica 2*, vient d'être *traduite (très bien) par* Béatrice Commengé. Il y a là treize nouveaux récits, qui sont de la *même verve que les premiers*. Un bonheur certain du corps et le labyrinthe de l'érotisme y *sont évoqués avec* une sorte de plaisir païen et sans la moindre vulgarité. Tout y est dit, *montré*, décrit, évoqué. Rien de ce qui appartient à la jouissance de la femme n'y est dissimulé.

Et c'est bien cela l'important, qui était déjà à l'œuvre dans *Venus erotica* : c'est un livre *au féminin*. On y voit Anaïs Nin parler — en femme — du sexe de la femme. On la découvre s'aventurant dans ce domaine qui était jusqu'ici pratiquement interdit aux femmes — *comme si les hommes, seuls*, avaient le droit de parler de choses aussi aventurées.

L'œuvre érotique d'Anaïs Nin ne peut plus, désormais, être séparée de ses autres livres : tout se complète, s'accompagne et réciproquement s'éclaire. C'est le travail d'un grand écrivain. Et quel « plaisir » émane de ce livre ! — H. J.

★ LES PETITS OISEAUX, par Anaïs Nin. Traduit de l'anglais par Béatrice Commengé. Stock, 241 pages. Environ 42 F.

Martin Walser et la crise du quadragénaire

● *Des vacances sur le lac de Constance, comme un mauvais rêve.*

LES romans de Martin Walser, comme les fables de La Fontaine, empruntent volontiers leur titre au monde des animaux. Aussi bien les œuvres de cet écrivain allemand se présentent-elles comme autant *de paraboles autour des différents* aspects du même thème : la difficulté qu'il y a pour *l'homme* d'aujourd'hui à rester soi-même, face aux aliénations psychologiques, sociales, culturelles que lui oppose notre monde capitaliste.

Après *Chêne et lapins angora et le Cygne noir*, les deux pièces qui révélèrent l'auteur de 1968, après le roman-fleuve *la Licorne*, sans oublier, bien sûr, les *Histoires pour mentir*, un recueil de contes fantastiques à *la manière de Kafka, voici*, traduit chez Gallimard, *Un cheval qui fuit*, un nouveau roman *conçu*, lui aussi, *sous* la forme d'une fable : l'histoire de deux hommes et de leur corps à corps avec le vieillissement.

Par une belle journée du mois d'août, dans une villégiature des bords du lac de Constance, Helmut Halm, un professeur, la quarantaine déclinante et la brioche montante, s'apprête, pour la onzième année consécutive, à passer des vacances moroses lorsqu'une rencontre inattendue vient soudain tout remettre en question.

Sur la promenade qu'il arpente en compagnie de sa femme, Sabine, dont le soleil *souligne déjà les rides*, voici qu'un gracieux jeune homme, blue-jeans, chemise ouverte *jusqu'à la ceinture, suivi d'une* ravissante jeune femme, l'interpelle.

Les présentations faites, l'inconnu, qu'Helmut a d'abord pris pour un ancien élève, se révèle *être un ami d'enfance*, quadragénaire lui aussi, un certain Klaus Buch, perdu de vue depuis *vingt-trois* ans.

Le premier réflexe d'Helmut est de fuir l'importun. Mais, ce dernier montrant *un* empressement inébranlable, il se trouve entraîné, bon gré mal gré, dans une succession de dîners *en ville* et d'excursions au cours desquels les contrastes entre les deux *hommes ne font que s'accuser.*

Helmut sait que le temps des conquêtes est passé. Son seul *plaisir est de contempler sa défaite* avec une philosophie masochiste puisée dans la lecture *quotidienne de Kierkegaard*. Son seul souhait, qu'on le laisse en paix. Journaliste, spécialiste de *l'écologie et de la diététique*, Klaus, lui, se consacre chaque matin dès 7 heures à la course *à pied et au tennis. Le premier* apprécie le bourgogne le plus *lourd et le plus cher. Le second* ne se nourrit que de steaks et de salades, ne fume jamais et *ne boit que de l'eau minérale*.

Et pourtant, entre le vieillard avant l'heure qui a choisi, pour *lutter contre le temps, de se* replier sur lui-même, et l'éternel adolescent qui, lui, préfère nier *le vieillissement*, une *étrange* relation d'amour-haine s'installe.

Mené avec une maîtrise in*comparable dans la progression* dramatique et le maniement de l'humour, le récit culmine dans une virée en voilier sur le lac dont la sérénité apparente se transforme en une tempête apocalyptique. Au cours de celle-ci, Klaus avoue qu'il est, lui aussi, un homme traqué et que ses *efforts désespérés pour s'identifier* à l'image idéale de la jeunesse virile telle qu'elle est prônée dans les magazines à la mode n'est qu'une forme différente de fuite. Comprenant alors la menace mortelle qui pèse sur lui, Helmut, dans une ultime parade, donne un coup de pied subreptice à la barre du voilier, précipitant son rival dans les flots déchaînés.

Le roman s'achève sur une série de pirouettes. Tandis que tout le monde verse des larmes sur le noyé, ce dernier réapparaît comme par enchantement. Le couple Halm quitte, à jamais peut-on présumer, les bords du lac de Constance pour poursuivre ses vacances en Italie.

A moins que toute l'histoire n'ait été, après tout, qu'un mauvais rêve. C'est sur la phrase même du début que s'achève ce roman, peut-être l'un des plus drôles, et des plus terribles, le plus déconcertant en tout cas, qui aient jamais été écrits sur la crise de l'homme de quarante ans.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ UN CHEVAL QUI FUIT, de Martin Walser, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss. Gallimard, 155 pages. Environ 35 F.



philosophie

La transparence de Malebranche

● *Un ascète qui aimait plaire.*

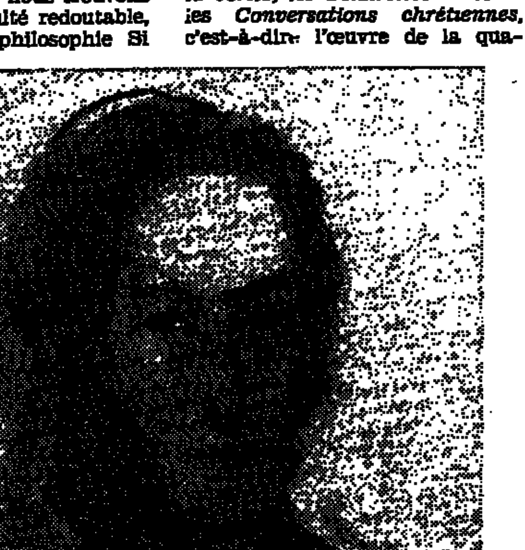
J'AI la faiblesse de ne pouvoir parler d'un philosophe, cet être abstrait, si je n'ai pas d'abord cherché à le voir, à le joindre. Malebranche, je l'ai dessiné bien des fois : son vaste front pensif, ce nez interminable, une bouche fendue, malicieuse ; le menton écrasé, des yeux bleu-gris. Un mélange de candeur et de rigueur. Il paraît que sa voix était vive, aiguë, qu'il criait dans les disputes. Aucune élasticité, une démarche de statue. Dans la conversation, il était candide, ingénu, familier, indifférent à sa gloire.

J'aime aussi entendre, après avoir vu, et, pour cela, lire à haute voix. La plupart des philosophes échouent dans cette épreuve. Malebranche triomphe, comme le sauront ceux qui vont savourer le premier volume des *Œuvres*, qui paraît dans la Pléiade, présenté par Geneviève Rodis-Lewis. La qualité propre à Malebranche, c'est la transparence. Il a cette illusion cartésienne que n'importe quoi (et même le plus difficile) peut être éclairé, exposé à n'importe qui, pourvu qu'on présente les idées intermédiaires : Platon le pensait, lui qui enseignait la géométrie à l'esclave.

Mais alors, nous nous trouvons devant une difficulté redoutable, peu commune en philosophie Si je lis Hegel, Heidegger, Husserl, l'obscurité impénétrable et dense m'excite ; j'éprouve de la joie à déchiffrer.

Avec Malebranche, la transparence de l'onde voile la profondeur. Et il faut bien de l'érudition (celle de Mme Rodis-Lewis, en ses admirables commentaires) pour apercevoir les problèmes cachés sous la limpidité de *la Recherche de la vérité* : par exemple, celui de la causalité ; celui des rapports de la nature et de la grâce, du « pur amour », du bonheur et de la béatitude.

Ce premier volume ne nous présente que *la Recherche de la vérité, les Eclaircissements* et les *Conversations chrétiennes*, c'est-à-dire l'œuvre de la quarantième année (Malebranche naquit et mourut aux mêmes dates que Louis XIV). Le grand Malebranche n'a pas pris son essor. Ce sont des prémices et des promesses qui valurent à Malebranche cet accident redoutable, le succès dans « le monde ». Et, par parenthèse, il est piquant de constater combien cet ascète qui ne cesse, comme Pascal ou Fénelon, de nous metre en garde contre le plaisir aimait à plaire.


Malebranche vu par Jean Guitton.

Nous attendons donc le second tome, qui nous conduira à l'intime. Dans sa préface précise, Mme Rodis-Lewis nous donne l'avant-goût. Ayant reçu Henri Gouhier à l'*Académie*, lui le plus solide interprète de Malebranche, je me suis replongé en Malebranche a cette occasion. Puis j'ai fermé les yeux — cherchant à me le résumer en silence. Il faut toujours en revenir à son fameux projet initial de concilier, contre saint Thomas et la scolastique, la science nouvelle, mathématique, efficace, issue de Descartes, avec la tradition mystique de saint Augustin : l'explication mécaniste par figure et mouvement avec l'illumination par le verbe intérieur. Comment aller au-delà de cette définition juste mais banale ? Avec raison et preuves à l'appui, Henri Gouhier nous a montré Malebranche préoccupé avant tout de Dieu (plus présent à moi que moi-même), de la gloire de Dieu : celle qui se suffit éternellement, avant la création des mondes. On sait qu'aux yeux de Malebranche le verbe aurait pris chair (même si Adam n'avait pas péché) pour être, sur terre et au ciel, l'Eternel Adorateur. Jadis, on donnait à commenter, le jour du bachot, cette pensée exprimant tout Aristote. « *Le cosmos est une pensée qui ne se pense pas, suspendu à une pensée qui se pense.* » Pour exprimer tout Malebranche, il faudrait compléter, modifier, et dire : « Le monde est une gloire qui s'ignore, adorant une gloire qui se connaît. » Ou encore, comme je l'entendais jadis de la bouche d'Emile Boutroux : « Nous ne pouvons cesser de nous vouloir nous-même que si Dieu condescend à se vouloir en nous. »

JEAN GUITTON.

★ MALEBRANCHE (œuvres), Bibliothèque de la Pléiade, vol. I, par Geneviève Rodis-Lewis, avec la collaboration de Germain Malbreil, 1 815 pages. Environ 160 F.

Un « Album Giono » dans la Pléiade

C'est un *Album Giono* que propose « la Pléiade » jusqu'au 24 mai pour sa traditionnelle campagne. Les librairies offrent cet album à tout acheteur de trois volumes de la célèbre collection. Dans cet ouvrage de 320 pages et 575 illustrations, Henri Godard brosse un portrait chaleureux du sage de Manosque, mort il y aura dix ans en octobre prochain. Quatre volumes des œuvres de Giono figurent pour l'instant dans « la Pléiade ». Gallimard annonce d'autre part la publication prochaine d'une œuvre de jeunesse inédite, *Angélique*, et des *Ecrits cinématographiques inédits* du réalisateur de « Crésus ».

au fil des lectures

Un âge dénigré

« *LE soir de la vie apporte avec soi sa lampe.* » Roger Judrin a choisi cette belle pensée de Joubert, pour servir d'épigraphe à son recueil de maximes (1), car il évoque souvent cet âge si dénigré et si redouté, où l'esprit subit « *les représailles de la chair* ». « *Le corps,* dit-il, *habite l'âme et il la mortifie.* » Roger Judrin rassemble les désarrois et les enseignements de la vieillesse dans cet aphorisme cruel : « *Lorsque Dieu veut instruire de leur néant les idolâtres d'eux-mêmes, il se contente d'éterniser les adieux qu'ils disent à leur moi.* » « *Ni ma naissance, ni ma mort ne font cause commune avec ma pensée,* remarque aussi l'auteur. *On ne se prépare pas plus à mourir qu'on ne s'était préparé à vivre.* »

La finesse et la profondeur de ces maximes leur donnent un visage très séduisant, malgré la mélancolie qui les inspire. Le lecteur retient particulièrement la manière dont Roger Judrin ressent les plaisirs de la réflexion : « *Venant de soi, on peut venir de loin. C'est un bonheur d'historien.* » L'auteur adopte parfois un ton plus désinvolte. Ainsi lorsqu'il constate que « *la difficulté d'écrire en prose vient de la facilité qu'a M. Jourdain pour en faire* » ; ou bien lorsqu'il dépeint la foi comme « *une aveugle qui donne des yeux à l'espérance* ». Roger Judrin associe dans ses propos le tragique et la légèreté. C'est son art, et son charme.

La magie de la littérature

« *LA vieillesse nous paraîtrait naturelle, si l'âme n'était que l'idée du corps.* » Cet autre aphorisme de Roger Judrin résume les sentiments qui devaient agiter Joë Bousquet, lorsqu'il considérait la misère de son corps infirme. On sait qu'il est resté paralysé, après avoir été blessé, le 27 mai 1918, en s'exposant volontairement aux balles de l'ennemi. Joë Bousquet allait ensuite écrire avec cette allégresse étrange, qui tire sa force du désespoir. On commence, enfin, à lui rendre justice, et à le regarder comme un de nos auteurs les plus subtils (2). Guetteur de ses pensées, il a su traduire leurs mouvements les plus intimes, sans jamais être impudique. Il a déshabillé discrètement son âme.

Les éditions Verdier publient, avec une préface de Maurice Nadeau, le journal qu'il a tenu de 1939 à 1942 (3). On se trouve aussitôt dans un rapport d'amitié avec ce texte. « *Sous la pression des nouvelles internationales,* dit Joë Bousquet, *la vie s'éclaire, se révèle dans sa grandeur menacée. J'apprends à approfondir l'angoisse et la douleur... Je n'ai plus qu'à écrire avec joie une œuvre de fin de monde.* » Tandis que l'Europe s'enfonce dans le pire cauchemar de son histoire, un homme veille, reclus dans sa chambre. Il apparaît comme un Pascal, imposé par des circonstances funestes. Son état le contraint à la méditation. « *Je veux que ma vie soit le salaire de ma pensée,* dit-il... *Je pense afin de continuer à être.* »

Joë Bousquet, s'adressant à lui-même, écrit : « *Ce n'est pas au moment où tu es las d'être toi que tu découvriras en toi la force de devenir un autre.* » En le sauvant de sa lassitude, la magie de la littérature lui a permis de ressentir autrement son infortune. On peut croire qu'il aimait presque sa détresse, quand il s'employait à la dépeindre.

Un égotiste immodéré

UN auteur anglais — Barbellion — a subi le même sort que Joë Bousquet. Il est troublant de les lire à la suite, en obéissant au hasard qui les a rapprochés. Mais le hasard, on s'en doute, n'est jamais que la conséquence de nos désirs profonds, le résultat de nos volontés secrètes. Barbellion s'appelait en fait Bruce Frederick Cummings. Il est mort à trente ans, le 22 octobre 1919, « *d'une paralysie lente qui, dès sa vingt-quatrième année, l'avait réduit à l'inactivité* ». Il faisait un journal qu'il avait commencé, adolescent, et qu'il avait poursuivi durant toute son existence. Les éditions Ressources en ont repris des extraits dans un volume présenté par Roland Jaccard (4).

Quand la maladie l'a atteint, le jeune anglais s'est révolté à la pensée d'être un jour vaincu par la mort : « *Il est si humiliant de mourir !* ». Mais Barbellion redoutait surtout de voir son caractère s'affaiblir, sous l'effet du sort contraire. « *La sympathie que j'ai pour moi-même devient niaisement sentimentale* », déplorait-il. Dès lors, il s'est occupé de son œuvre « *avec une sollicitude désespérée* », comme l'écrit Roland Jaccard. Cet égotiste immodéré s'est mis à nu, avec un orgueil qui ne tolérait aucune indulgence. Démentant ses craintes, l'adversité a raffermi son courage. Ses aveux féroces ont un air de défi : « *Je jette ces pages à la face des gens timides, secrets et respectables, et je leur dis : tenez, c'est moi.* »

Quelque temps avant sa fin, Barbellion a fait croire qu'il était déjà mort, pour avoir le loisir de considérer sa destinée posthume d'un œil moqueur.

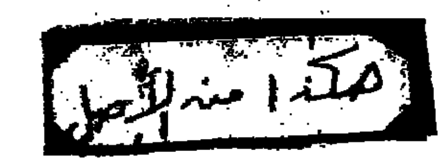
FRANÇOIS BOTT.

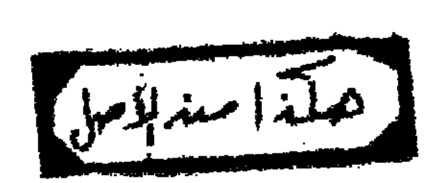
(1) *Ténèbres d'or*, de Roger Judrin, Editions de l'Aire (avenue J.-J.-Mercier, 1003 Lausanne), 182 p.

(2) « Le Monde des livres » a publié un ensemble d'études sur Joë Bousquet, le 16 novembre 1979, à l'occasion de la réédition de son *Œuvre romanesque complète*, chez Albin Michel.

(3) *Papillon de neige*, de Joë Bousquet. Ed. Verdier (11220 Lagrasse), 110 p.

(4) *Journal d'un homme déçu*, de Barbellion. Ed. Ressources (Slatkine, France, B.P. 12, 01170 Gex), 432 p.





les lectures

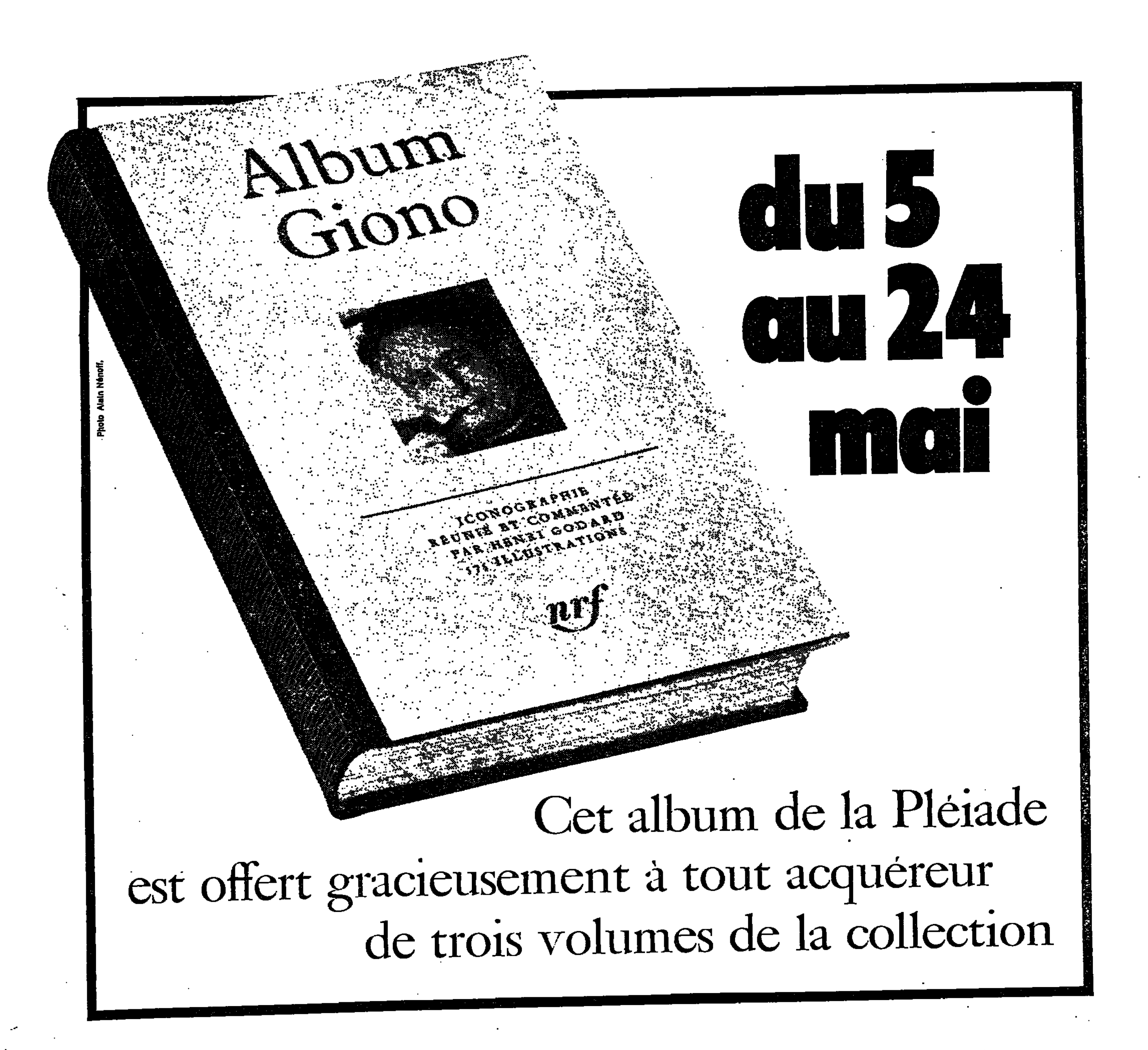
Un âge dénigré

magie de la littéra

Un égotiste immo



QUINZAINE DE LA PLÉIADE



Gallimard

sciences humaines

Un sociologue oublié

● ***Gabriel Tarde, entre l'histoire et la psychanalyse.***

DANS la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, l'école sociologique française était incontestablement la première du monde. A vrai dire, la sociologie, baptisée par Auguste Comte, était alors une science française, comme l'économie politique était un genre britannique. Pendant le demi-siècle qui va de 1850 à 1900, Frédéric Le Play, Gabriel Tarde et Emile Durkheim, complémentaires et rivaux, établissent solidement les buts et les méthodes de cette nouvelle discipline. Qui meurt aussitôt, tuée en deux temps, par deux guerres. Le premier conflit mondial décime la génération appelée à remplacer les pères fondateurs. Le deuxième entame de façon aussi irrationnelle qu'inévitable la confiance des Français en leurs propres traditions et capacités intellectuelles.

A partir de 1940, on invoque surtout la pensée allemande : Heidegger en philosophie, Weber ou Marx en sociologie. En 1980, les trois chefs de file de l'école sociologique française du dix-neuxième siècle dorment dans leurs œuvres, inutilisés, oubliés. Seul Durkheim a laissé quelques traces dans l'esprit de nos contemporains, par l'intermédiaire des manuels de philosophie pour classes terminales, où il trône, solennellement confirmé dans son image de vieux barbon positiviste. Frédéric Le Play, sociologue de la famille, inventeur de la monographie comparée, atteint presque le degré zéro de la renommée. Il n'apparait même pas dans *les Etapes de la pensée sociologique*, de Raymond Aron. Gabriel Tarde non plus (1). Ce dernier, sociologue, criminologue, auteur de science-fiction, a aujourd'hui une petite chance de resurgir, grâce à une réédition de l'une de ses œuvres majeures, introuvable, *les Lois de l'imitation* (1890). Grâce aussi à sa modernité et sa clarté.

Dans cet essai sur le changement social et la diffusion des innovations, Tarde est proche, à tout moment, de deux des domaines les plus actifs de la pensée actuelle : l'histoire et la psychanalyse. Statisticien brillant et profond, il définit, avec soixante-dix ans d'avance, la méthode qui domine aujourd'hui la nouvelle histoire. « *Rien de plus instructif en général que les tableaux chronologiques des statisticiens où, année par année, ils nous révèlent la hausse ou la baisse croissante d'une consommation ou d'une production spéciale, d'une opinion politique traduite en bulletins de vote, d'un besoin de sécurité déterminé exprimé en primes d'assurance contre l'incendie, ou en livrets de caisses d'épargne. Chacune de ces courbes graphiques... est une monographie historique...* » Voilà qui ravirait Pierre Chaunu, théoricien de l'histoire sérielle.

Le cauchemar collectif

Quant aux psychanalystes, ils trouveront dans cet ouvrage ancien les reflets curieux de leurs préoccupations éternelles. Chez Tarde, comme chez la plupart des grands sociologues de l'époque, le concept d'inconscient est partout. C'est normal, la sociologie nait alors, en même temps que la psychanalyse, des insuffisances de la représentation rationnelle de l'homme, commune aux économistes britanniques et aux philosophes des Lumières. Les modèles optimistes et utilitaristes du début du siècle conviennent mal à la société bourgeoise inquiète, névrosée, des années 1880–1890. Tarde écrit : « *L'instabilité et le malaise de nos sociétés modernes doivent sembler inexplicables aux yeux des économistes... et en général des sociologues quelconques qui fondent la société sur l'utilité réciproque.* »

Ce penseur pessimiste voit, mieux que Max Weber et avant Wilhelm Reich, le caractère potentiellement névrotique de l'adhésion au pouvoir politique, proche souvent du pur et simple somnambulisme. « *N'est-ce pas là justement l'effet de l'obéissance et de l'imitation par fascination, véritable névrose, sorte de polarisation inconsciente de l'amour et de la foi.* » On est ici très loin de la philosophie marxiste ou économiste de l'histoire. Très proche, en revanche, de Freud. Très proche également de la réalité historique qui vient : l'Allemagne fera bientôt, entre 1933 et 1945, un tel accès de somnambulisme.

On découvre surtout dans ce livre l'extrême banalité, vers 1890, de bon nombre de conceptions aujourd'hui considérées comme « psychanalytiques ». Ainsi, le changement social est très élégamment défini par Tarde en termes de parricide intellectuel : « *Un peuple se met, avec un parti pris systématique, à ne plus reproduire les exemples de ses ancêtres, en fait de rites, d'usages, d'idées ; c'est là une véritable dissociation des pères et des fils, rupture du cordon ombilical entre la vieille et la nouvelle société.* » Et qu'est-ce pour lui qu'une révolution ? « *Une non-imitation des exemples paternels.* »

En 1895, un tiers de siècle avant que Freud n'écrive *Malaise dans la civilisation*, Gabriel Tarde constate : « *On pourrait se demander jusqu'à quel point la société, ce long rêve collectif, ce cauchemar collectif, si souvent vaut ce qu'elle coûte de sang et de larmes...* »

EMMANUEL TODD.

★ LES LOIS DE L'IMITATION, de Gabriel Tarde, 428 p. Ed. Ressources. (Slatkine-France, B. P. 12, 01170 Gex). Présentation de Raymond Boudon.

(1) Deux exceptions dans cette conspiration du silence : l'ouvrage remarquable de Jean Milet, *Gabriel Tarde et la philosophie de l'histoire* (Vrin, 1970), et l'article consacré par Pierre Versins au *Fragment d'histoire future*, roman d'anticipation de Tarde, dans son Encyclopédie de l'utopie et de la science-fiction (l'Age d'homme, 1972).

La poésie des origines

LIRE Octave Mannoni est toujours un plaisir rare ; il excelle à mettre le lecteur au diapason de son inconscient ; avec un humour malicieux, il l'invite à participer à l'élaboration de son œuvre. Nul pédantisme chez lui ; pas le moindre souci d'impressionner ou d'épater, mais une simplicité exceptionnelle dans les écrits psychanalytiques et des intuitions souvent fulgurantes.

Il serait sans doute exagéré de dire qu'Octave Mannoni se méfie de la théorie ; mais on le sent parfois exaspéré par les surenchères conceptuelles auxquelles se livrent certains de ses confrères ; il les compare ironiquement à un pêcheur délirant qui mourrait de faim en compliquant toujours ses filets au lieu de s'en servir pour prendre des poissons. Il observe également que plus les analystes théorisent, plus ils se désintéressent du rêve. Ce qui est vrai même de Freud dans son évolution.

Les deux Freud

A propos de Freud justement, il se demande s'il n'y a pas lieu de le partager en deux : l'un qui a découvert la psychanalyse à ses risques et périls, l'autre qui l'a fait breveter à son profit et en a assuré l'expansion. Seul le premier lui semble vraiment important ; aussi n'a-t-il de cesse de revenir à ce qu'il nomme *l'analyse originelle*, c'est-à-dire à l'étrange relation qui s'instaura entre Freud et Fliess de 1895 à 1900. Freud avait alors déjà beaucoup appris de Charcot, de Bernheim et de Breuer. Mais ce qui le conduisit sur les chemins de l'analyse — et plus précisément aux découvertes de l'interprétation des rêves et au complexe d'Œdipe, — ce fut son transfert sur Fliess et son rapport à son propre inconscient.

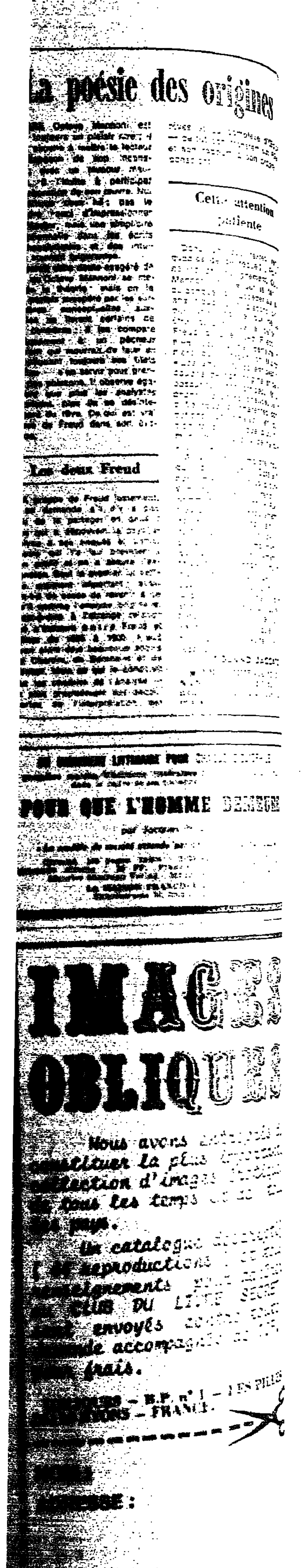
Cette attention patiente

Dans un des textes remarquables de ce recueil : *Psychanalyse et enseignement*, Octave Mannoni insiste sur le fait que quiconque veut accéder au savoir analytique doit d'abord passer par une analyse qui ne peut être qu'analogue à celle que Freud a faite avec Fliess ; qui n'en est, d'une certaine manière, que la répétition. Il ajoute : « *Les analystes savent bien que, coupée de son origine et de ses obscurités fondatrices, la psychanalyse se rationalise, se simplifie sous d'apparentes complications doctrinales, et qu'elle n'en fonctionne que plus facilement, mais au prix de ce qu'elle y perd.* »

A vrai dire, malgré tout ce qu'il doit à Lacan, Octave Mannoni m'apparait plus proche de Winnicott auquel il rend ici un hommage émouvant. « *Aux cercles analytiques proprement dits*, écrit-il, *ce qu'apportait Winnicott, plus qu'autre chose, c'était de la liberté.* » Compliment juste qui pourrait parfaitement être retourné à Mannoni : nul n'est moins dogmatique que lui, plus ouvert au jeu, à la fiction, à la poésie des origines et à cette attention patiente à l'autre qui fondent, en définitive, la psychanalyse dans ce qu'elle a de meilleur, c'est-à-dire, de plus fécond.

ROLAND JACCARD.

★ UN COMMENCEMENT QUI N'EN FINIT PAS, d'Octave Mannoni. Le Seuil, 185 pages. Environ 45 F.


La poésie des origines

CARNET

Naissances

— M. Jean-François AUBY et Mme, née Brigitte Donamaria-Sallens, sont heureux de faire part de la naissance de

Marie-Juliette.

Bel-Air, le 2 mai.
26, rue Godot-de-Mauroy
Paris (9e).

— Le docteur et Mme André Morel sont heureux d'annoncer la naissance de leurs petits-enfants :

Anissia,

chez Pierre et Olga MOREL, le 12 février 1980,

Constance,

chez Bertrand et Caroline de BLESSON, le 12 avril 1980.

Victor,

chez Jean-Jacques et Marie-Diane MOREL, le 30 avril 1980.
12, rue Lamartine, 26100 Romans.
23, quai d'Anjou, Paris (4e).
10, rue Albert-Damouse, 92310 Sèvres.
Boulevard Raphaëlle-Lupis, 26300 Bourg-de-Péage.

— François et Claire MOULY, Laurent et Matthieu ont la joie d'annoncer la naissance de

Camille,

le 3 mai.

— Anne-Marie et Alain LERCHER sont heureux d'annoncer la naissance de

Samuel,

Paris, le 2 mai 1980.

Décès

PHILIPPE OLMI

Nous apprenons le décès, le 1er mai, de

Philippe OLMI,
ancien député,
ancien ministre.

[Né le 4 août 1891 à Nice, ingénieur agronome, expert agricole et foncier, Philippe Olmi avait été élu député indépendant-paysan des Alpes-Maritimes en 1946, après avoir activement participé à la Résistance dans le Var et appartenu à l'état-major de l'armée des Alpes, après le débarquement de 1944.

Maire de Villefranche-sur-Mer de 1947 à 1965, réélu député des Alpes-Maritimes en 1951, il ne s'était pas représenté aux élections législatives de 1956. Il avait été secrétaire d'Etat à l'agriculture dans le gouvernement Laniel de juin 1953 à juin juin 1954 et était ensuite devenu directeur du journal « l'Action Nice-Côte d'Azur ».]

— Mlle Marie-Elisabeth Alajouanine, sa fille,
Mlles Pasquier, ses nièces,
Ses élèves et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur
Théophile ALAJOUANINE,
membre de l'Académie de médecine,
grand officier
de la Légion d'honneur,
professeur honoraire
de la faculté de médecine de Paris,

survenu le 2 mai 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses ont eu lieu, dans l'intimité, en l'église de Lalizollé (Allier).

Une messe à son intention sera célébrée le jeudi 22 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, par le Père Perrot.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

(*Le Monde* du 8 mai.)

— L'Académie d'architecture a le grand regret de faire part du décès de son ancien président,

Louis AUBLET,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Arts et Lettres,
prix de Rome,
architecte en chef
des bâtiments civils
et palais nationaux,
ancien chef d'atelier
et professeur de théorie
à l'Ecole nationale supérieure
des beaux-arts.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le jeudi 8 mai 1980.

9, place des Vosges, 75004 Paris.

(*Le Monde* du 8 mai.)

— Mme Pierre Bertrand,
M. François Bertrand,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BERTRAND,

survenu en son domicile, le 3 mai 1980.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité.

34, rue du Docteur-Blanche,
Paris (16e).

— Presles-en-Brie.

Mme Maurice Billard, son épouse,
M. et Mme Jacques Billard et leur fils Vincent, ses enfants et petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BILLARD,

survenu à Melun, le 6 mai 1980, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 mai 1980, à 16 heures, en l'église de Presles-en-Brie (Seine-et-Marne), où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera au cimetière de Presles-en-Brie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villepatour, Presles-en-Brie,
77220 Tournan-en-Brie.
Montmardelin, 89200 Avallon.
Meluzien, 89200 Avallon.

— Les Etablissements diamantaires Asscher S.A. ont le profond regret de faire part du décès, survenu le 4 mai 1980, de leur ancien administrateur,

M. Gabriel DUIZEND,
chevalier de l'ordre d'Orange-Nassau.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Paris, Sfax.
Mme Félix Haddad,
Mlle Annie Haddad,
Mme Victor Haddad,
M. et Mme René Haddad et leurs enfants,
M. Jacques Haddad,
M. et Mme Joseph Haddad et leurs enfants,
Les familles Haddad, Ghidaglia, Moati, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, fils, frère et beau-frère,

M. Félix HADDAD,

survenu le 7 mai 1980, dans sa cinquante-huitième année.

Réunion au cimetière parisien de Pantin, vendredi 9 mai 1980, à 10 h. 45.

La famille s'excuse de ne pouvoir recevoir.

8, allée des Orgues-de-Flandre,
75019 Paris.

— Mme Maurice Hocquart, son épouse,
Lionel et Patrick Hocquart, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice HOCQUART,
ingénieur ETACA,
médaille de bronze
pour la recherche et l'invention,
membre du Tomato Juice.

L'incinération aura lieu le lundi 12 mai 1980, à 10 h. 30, au crématorium du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

— Mme Angèle Kovalsky, sa mère,
Stéphane Kovalsky, son fils,
ont le chagrin de faire part du décès de

Nathalie KOVALSKY,

survenu le 1er mai 1980.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 5 mai 1980, à l'église orthodoxe autocéphale ukrainienne à Paris.

— Mme Maurice Labarbarie, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Darchy, née Monique Labarbarie, ses enfants,
Claire, Brigitte et Jean-Bernard, ses petits-enfants,
Et toute la famille, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, à Bordeaux, du

colonel (E.R.)
Maurice LABARBARIE,
officier de la Légion d'honneur,

pieusement décédé le 1er mai 1980.

Selon le vœu du défunt, les obsèques ont été célébrées le lundi 5 mai 1980, en la chapelle de l'hôpital militaire Robert-Picqué, dans la plus stricte intimité, ainsi que l'inhumation dans le caveau de famille à Beauregard (Dordogne).

8, rue P.-L. Lande, 33000 Bordeaux.
6, rue du Docteur-Labesque,
47000 Agen.

— Marseille, Pierrelatte, Paris, Cavaillon.
Mme Louis Montagnier, son épouse,

M. et Mme Jean Daumen,
Le docteur et Mme Jacques Montagnier,
Mlle Andrée Montagnier,
M. et Mme Chauliac,
M. et Mme Bernard Nouaille,
ses enfants,

Le docteur et Mme Jean-Michel Daumen et Pauline,
M. et Mme Bruno Daumen et Antoine,
Anne et Gilles Daumen,
Le docteur et Mme Philippe Montagnier et Chloé,
Le docteur et Mme Robert Montagnier et Sébastien,
Michel et Bénédicte Montagnier,
Pascale et François Chauliac,
Marie et Benoît Bayol,
Cécile Nouaille,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Mme André Montagnier,
Le docteur et Mme Pierre Montagnier,
Le docteur Jean-Augustin Montagnier,
ses cousins,

Les familles Montagnier, Resuge, de Vernisy, Mathieu-Resuge et leurs enfants, parents et alliés,
Ses nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part de la mort du

docteur Louis Antoine MONTAGNIER,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenue à Marseille, le 4 mai 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

44, rue de Marengo,
13006 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. François MOREL,

rappelé à Dieu, le 29 avril 1980, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Laqueuille (Puy-de-Dôme).

278, rue de Vaugirard, Paris (15e).
43, allée Général-de-Gaulle,
Condom (Gers).

— Paris.
Le docteur et Mme Jean-Jacques Schneider,
M. Michel Piot et Mme, née Odile Schneider,
Eric Schneider,
Cécile et Hélène Piot,
Les familles Schneider, Piot, Campoli et Clamens,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marthe SCHNEIDER,
née Barbe Vaillant,

survenu le 30 avril, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 6 mai, dans la plus stricte intimité.

— Mme Françoise Cachin, sa fille,
Charlotte Cachin-Liebert, sa petite-fille,
M. Jack Chambrin, son compagnon,
Mme Colette Marseille, sa sœur,
M. Henri Cachin, son beau-fils,
Le docteur Charles Cachin,
M. Georges Liébert, Mme Gabrielle Pascal,
ont la grande douleur de faire part de la mort de

Ginette SIGNAC,
artiste peintre,
chevalier de la Légion d'honneur
et de l'ordre du Mérite,
vice-présidente de la société
des Amis du Musée d'Orsay,

survenue à soixante-dix ans, le 1er mai,
à la suite d'une longue maladie.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

[Fille de Paul Signac et de Jeanne Selmersheim-Desgrange, Ginette Signac était également une artiste de grand talent. Elle s'est particulièrement consacrée à la défense de la mémoire de son père et a fait d'importantes donations aux musées nationaux d'œuvres de l'école néo-impressionniste.]

— Mme Joseph Stora,
M. et Mme Gilbert Stora, Marie et Laurent,
M. et Mme Raymond Stora, Olivier et Thierry,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

M. Joseph STORA,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année, le 1er mai 1980.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Les familles Porthault, Bernaud, très touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Madeleine PORTHAULT,

remercient sincèrement tous les amis associés à leur très grand chagrin.

Anniversaires

— Le 9 mai 1979, le

général
Gabriel RAMANANTSOA

était brutalement ravi à l'affection des siens.

Que ceux qui l'ont connu s'unissent à sa famille en ce jour anniversaire.

Messes anniversaires

— Pour le septième centenaire du rappel à Dieu, le 5 mai 1280,

d'HUMBERT de BUENC,
bienfaiteur de l'Eglise,

Michel Chomarat, président du Centre culturel de Buenc, fera dire une messe le dimanche 11 mai, en l'église d'Hautecourt (01250), à 9 h. 30.

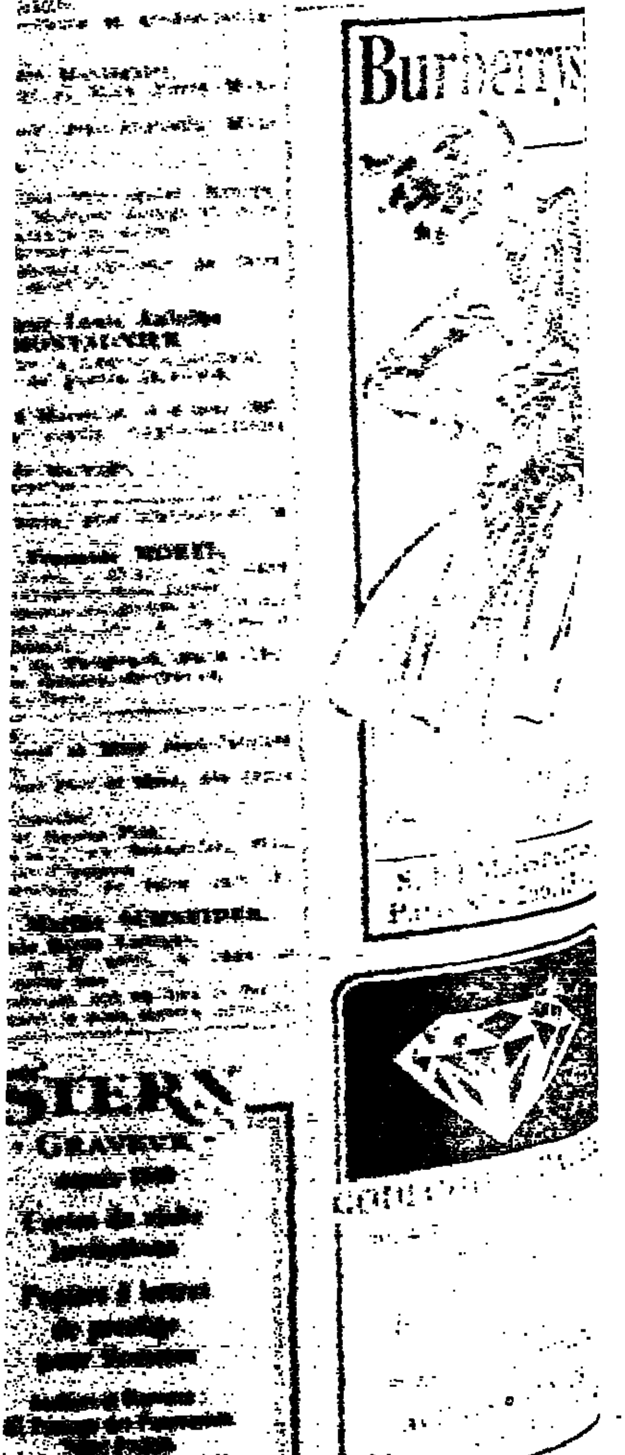
Communications diverses

— Cinquantième anniversaire du Hachomer Hatzair. Grand gala folklorique dimanche 11 mai 1980, à 20 h. 30, au Théâtre de la Porte-de-la-Plaine, 16, boulevard Saint-Martin, 75010 Paris (métro Strasbourg-Saint-Denis).

VENTES AUX ENCHÈRES







Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Hugo, Musset, au Marais.

Le dix-septième Festival du Marais aura lieu du 10 juin au 12 juillet et s'ouvrira en l'hôtel d'Aumont, avec la pièce de Victor Hugo Mille francs de récompense, *par le Théâtre de liberté de Chelles. En ce même lieu seront donnés* Apollinaire le mal aimé *de Michel de Maulne (du 24 au 27 juin) et* Il ne faut jurer de rien *de Musset (du 1er au 12 juillet). Le théâtre Essaïon accueillera* la Princesse de Babylone *d'après Voltaire et* Des phantasmes dans le caviar *de Micheline Bourday.*

Fidèle à la tradition, le programme musical s'annonce riche en concerts de musique classique en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, l'hôtel Carnavalet, l'église Saint-Merri, l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux. L'hôtel de Beauvais abritera le café-théâtre et le café-chantant, le café de la Gare quatre concerts de jazz, et le Centre culturel belge des spectacles pour enfants ; des spectacles de rue animeront les pavés du Marais.

En un mois pas moins de 247 manifestations qui feront les beaux jours de ce quartier historique. (Rens. 887-74-31 et 887-81-61.)

Mouvement du secteur privé.

Alors que les Artistes français associés souhaitent s'installer à Hébertot où Laurent Terzieff reprend le Pic du bossu, *créé salle Gemier, alors que l'on s'interroge sur l'avenir de salles comme l'Athénée et le 347, le Saint-Georges, fermé depuis plusieurs mois, vient de rouvrir ses portes avec* l'Aide-Mémoire, *que Delphine Seyrig et Henri Garcin avaient fait triompher à l'Atelier en 1968, et dont Caroline Cellier et André Dussolier reprennent les rôles. Théâtre et musique se complètent dans les programmes du Saint-Georges, ainsi qu'à la Madeleine, sous la nouvelle direction de Jean Desailly et Simone Valère. Elle sera effective à la rentrée d'automne, après que seront terminées les représentations de* Tovaritch. *Il y aura des concerts, des soirées poétiques et, en ouverture, une pièce d'Yves Jamiaque,* la Mémoire courte, *mise en scène par Jean-Luc Moreau.*

Calendrier.

Le Centre éducatif et culturel de la vallée d'Yerres présente les 9 et 10 mai, à 21 heures, Oh ! les beaux jours ! *dans une mise en scène de Denis Llorca.*

La dernière création de la saison du Théâtre national de Strasbourg se donne du 12 mai au 30 juin sur la plate-forme de la cathédrale. Quatre-vingts personnes par soir peuvent y tenir avec leurs pull-overs et leurs écharpes. Elles y verront Lenz, *montage de textes de Lenz, Büchner, Robert Walder, dans une mise en scène de Johannès Klett, qui a été assistant de Klaus Grüber. D'autre part, la M.J.C. de Gerland, à Lyon, projette le 10 mai, à 20 h. 30,* Hôtel Moderne, *film réalisé par André Engel — metteur en scène du T.N.S. — à partir de son spectacle* Kafka, Théâtre complet *(renseignements : 872-72-86).*

Le Centre dramatique de l'Ouest organise dans son Théâtre de la Parcheminerie une quinzaine polonaise, au cours de laquelle est accueilli du 8 au 17 mai un spectacle produit par le Théâtre de Poche de Hédé : Un drôle de petit vieillard *de Tadeusz Rosewicz, adaptée par Jean-Yves Erhel (renseignements : 99-79-47-63).*

La Compagnie dramatique d'Aquitaine participe au Mai de Bordeaux — qui accueille Athalie *avec Geneviève Page dans la mise en scène de Jean Negroni — en créant* le Dindon *de Feydeau, mise en scène de François Timmerman. Les représentations ont lieu au Femina, du 13 au 23 mai.*

Le Centre dramatique de Franche-Comté présente jusqu'au 7 juin à Besançon un spectacle-cabaret d'André Mairal la Guerre ou la Vie, *portrait de la France d'entre deux guerres (renseignements : (81) 81-42-56).*

Gil Fisseau et Giorgio Bulla, qui sont Lyonnais, présentent à Lyon leur création, qui s'appelle Pas la peine, *jusqu'au 17 mai, au 51, rue des Tables-Claudiennes.*

« Bérénice » par Vitez

(Suite de la première page.)

La « Bérénice », de Planchon, inoubliable, racontait un roi enfermé dans son palais de miroirs, les conflits et les connivences des pouvoirs temporels et spirituels. Chez Vitez, le politique n'est pas absent. Il ne se distingue pas, il est comme une divinité panthéiste, à l'intérieur et au fond de chaque chose. Il est l'essence des êtres, la base de leur comportement. Pas un instant ils ne mettent en doute leur fonction sociale. La situation est claire, le spectacle démontre sa fragilité en montrant celle des hommes, comment ils réagissent, comment en eux s'imbriquent étroitement les impulsions irraisonnées, irrésistibles, et les constructions les plus subtiles de l'esprit qui servent en même temps à se défendre de l'amour, à le vivre, à le dire.

Racine le dit en alexandrins. Vitez met en scène l'écriture, ses contraintes, sa musique magique, sa force émotionnelle, comme il l'avait fait dans « Phèdre ». Ici, ce n'est pas un chant, ce n'est pas le trajet d'un aveu, le récit d'une agonie-extase. L'intrigue réduite pourrait convenir à un vaudeville, à un mélodrame. Vitez ne les écarte pas plus que l'élégie et le tragique pur. Il en souligne la dérision pour mieux cerner les errements de la souffrance. Bérénice, frappée au cœur, n'est plus la reine, mais une femme humiliée à qui on arrache la peau et qui défend sa peau comme une brute. Elle a trop mal pour savoir encore être belle et intelligente. Le pire lui arrive qaund elle reprend ses esprits : elle « voit » Titus, un garçon lâche qui lui laisse prendre la décision de partir. La déception est insupportable, elle se vide, un corps mort... Elle avait voulu croire à l'impossible, Titus avait cru se trouver en elle, Antiochus depuis longtemps a renoncé à croire. Il a trop peur d'obtenir et persiste à s'étonner de ses échecs.

L'amour, dans la mesure où il déséquilibre la conscience qu'ils ont de leur fonction sociale, de leurs devoirs d'apparence les prive de sexualité. Ils ne peuvent se joindre, le moindre soupçon d'effleurement les met en danger de chute, ils se noient dans des vertiges de refus. Une seule fois, à la fin, quand Antiochus est sûr d'avoir définitivement perdu Bérénice, il l'étreint, étreint le corps vidé, indifférent, et c'est comme un viol désespéré. Des personnages détestables et bouleversants.

L'étiquette souvent collée à Vitez est : cérébral, donc sec. Comment le pourrait-il alors qu'il met à vif les cellules grises où se nouent les passions. Formaliste, oui, dans le sens où les multiples implications du récit se transcrivent en images d'un raffinement inouï. Une bande dessinée par un maître, un roman-photo d'art. La perfection des gestes est aussi importante que celle des intonations. Vitez défriche la Tradition, majuscule. Chaque moment évoque les gravures qui nous ont transmis ce que nous savons du théâtre, les attitudes d'un Talma ou d'une Rachel, les alternances d'emphase et de trivialité que nous pouvons imaginer. Peut-être un temps plus ou moins long est-il nécessaire pour se mettre au diapason, il faut accepter la volonté insistante de jouer l'artifice pour atteindre une vérité indéniable... Il n'est qu'à se laisser aller à la beauté des mots, des formes, des éclairages, à l'ambiance trouble de la cour donnée par la simple présence d'un jeune homme équivoque à qui personne ne prête attention. Il n'est qu'à se laisser aller à la cruauté élégante de cette scène de rupture en cinq actes. Il n'est qu'à écouter les comédiens. Si Pierre Romans (Titus) est trop littéralement malsain, Antoine Vitez fait d'Antiochus un velléitaire désarmé et lucide. Il ose pousser certains traits au ridicule et aller encore un cran au-dessus pour atteindre le grandiose. Quant à Madeline Marion — Bérénice, qui avait peu joué on la découvre ici splendidement généreuse et haineuse, criarde et douloureuse, splendidement amoureuse, dans ce spectacle impudique.

COLETTE GODARD.

★ Nanterre, 20 h. 30, jusqu'au 22 mai. Du 31 mai au 22 juin, Ivry.

Le délire des ménagères

« Les Mirabelles, vous connaissez ?

— Je pense bien. Je les ai vues dans *Fauves,* au Ranelagh, en 1975 ; puis dans *Berceuses d'orages,* au Bio-Théâtre, en 1976 ; puis dans *les Guérille-roses,* en 1977, à la Cour des Miracles ; puis dans *les Contes de la dame blanche,* au Palace, juste avant que ça devienne ce que c'est devenu... Je ne vous assure pas que les dates soient justes.

— *Et alors, qu'en pensez-vous ?*

— Vous me demandez ça d'une façon bien sévère. Je les adore.

— *Ah oui !*

— Elles sont si fraîches, si séraphiques !

— *Piranésiennes, vous voulez dire. Il faut se méfier. On raconte que ce sont des espionnes trotskistes...*

— Vous plaisantez. Marie Bonheur était à l'usine à dix-huit ans, et menuisière. Nini Crépon, fils de charcutier, dansait déjà *la Danse des sept voiles à l'âge de trois ans, on l'a vu* dans leur film, vous savez qu'il y a eu un film ?

— *Mais qu'est-ce que c'est que ces garçons malingres qui chantent la cause des ménagères ? C'est un peu rétro... On m'a dit que leur dernier spectacle,* Blanchisserie Blanche...

— Allez-le voir avant d'en parler...

— *Il y a du Brecht, du Charles Trenet, je vois déjà ce que c'est. Chacune chante son petit couplet. Il ne manquerait plus que ce soit en play-back. Ça ne fait pas un peu patronage ?*

— Ecoutez, je ne saurais pas vous dire, mais il y a dans ce *spectacle des moments de grâce,* de magie...

— *Mais qu'est-ce que ça raconte ?*

— Eh bien, ce sont des pauvres blanchisseuses qui travaillent dur à faire partir les taches de leurs clients. Elles triment et elles papotent, elles se racontent leurs petites histoires, et elles ont pas eu de chance, ces pauvres filles. Andrée est une fille mère et son fils François a raté son examen, elle lui avait pourtant acheté une Mobylette. Il y en a une autre, son « jules » est en prison. La petite, je ne sais plus son nom, elle est un *peu gourde,* elle fait sauter les disjoncteurs, elle crache dans l'eau pour se défouler. Quant à Dany, n'en parlons pas, c'est une sauteuse, elle ne parle que d'Alfa Romeo et de biscottos...

— ...

— Ne faites pas cette tête-là. Je vous assure, c'est un très *joli spectacle* Allez-y, sinon vous regretterez. »

HERVE GUIBERT.

★ Studio des Champs-Elysées, 21 h.

PETITES NOUVELLES

■ L'Académie des beaux-arts décerne les prix de dessin Pierre-David-Weill : le premier prix (20 000 francs) à Antonio Matanella, vingt-sept ans, de nationalité espagnole ; le deuxième (15 000 F) à Jean Faucheur, vingt-quatre ans, français ; le troisième (10 000 F) à Lucie Roques, vingt-deux ans, française. Le prix Jacques-Thèvenot (300 F), destiné à couronner un élève de douze à dix-huit ans doué pour le dessin, a été attribué à Alexandra Pontot de l'école des arts appliqués de la rue Olivier-de-Serres. Les travaux retenus sont exposés jusqu'au 10 mai, salle Comtesse-de-Caen, 27, quai de Conti, de 10 heures à 17 heures.

■ Le centre d'animation du Forum des Halles vient de créer un centre de rencontres et d'informations sociales baptisé Espace-4. Des « journées-jeunes », des expositions et débats y auront lieu en mai et juin. (Rens. : Forum des Halles, porte Lescot, niveau 4, tél. 297-54-30).

■ La grève continuait, ce jeudi 8 mai, dans les musées nationaux, l'administration n'acceptant d'accorder un deuxième dimanche de congé par mois — principale revendication des grévistes — qu'aux gardiens des musées du Louvre, des Arts et traditions populaires, du Grand Palais, des Arts africains et du palais de Tokyo. Les négociations achoppaient également sur le paiement des jours de grève.

CINÉMA

« Le Sexe des anges » de Pasquale Festa Campanile et Massimo Franciosa

Le Voci Bianche, comédie italienne, est *déjà sortie sous ce titre* français, en 1965, dans une version *raccourcie* et *doublée* qui constituait, dans une certaine mesure, une trahison. Elle apparaissait ainsi comme un vaudeville graveleux sur les aventures de Meo, un garçon du peuple *romain* (à la fin du dix-huitième siècle) obligé d'entrer au Conservatoire des castrats. Ayant réussi à acheter le chirurgien qui devait l'opérer, Meo, resté un homme normal, chantait en voix de fausset, arrivait à *mystifier* tout le monde et à faire l'amour avec les dames de la bonne société au nez et à la *barbe des maris.*

La version originale rétablie (avec, en particulier, la scène finale) fait apparaître un autre film, mais il ne faut tout de même pas parler de *chef-d'œuvre méconnu. Pour manier* le grotesque, Festa Campanile et Franciosa ont eu la main un peu lourde et les équivoques sexuelles restent déplaisantes. Il n'y a pas vraiment ici d'étude historique sur l'univers des castrats, ces chanteurs qui payaient de leur virilité leurs « voix blanches » d'une pureté irréelle et jouaient, dans l'opéra italien, les rôles de femmes à une époque où le pape avait interdit à celles-ci de chanter dans les églises et de se produire en scène.

Les réalisateurs ont pris surtout à cet univers un pittoresque extérieur et des situations scabreuses frondant la censure des années 60. Mais, dans les magnifiques décors (palais, salons, jardins) d'une société décadente *où l'homme est maître absolu* et la femme objet jusque dans sa caricature de castrat travesti, on trouve aussi une comédie de mœurs par moments assez âpre. Meo (l'acteur Paolo Ferrari a le tempérament, le talent d'un Gassman), fripon, rusé, menteur, combinard, c'est un renard des faubourgs de Rome introduit *dans les poulaillers dorés sous le* masque d'un chapon. L'intérêt de *le Voci bianche* (pourquoi ne pas avoir traduit littéralement, le titre original ?) tient à l'opposition des *pauvres et des riches dans la Rome* papale créatrice de monstruosités, à la lutte sournoise de Meo contre le prince Ascanio, assistant au Saint-Siège et à la revanche des seigneurs par l'intermédiaire d'un vieil aristocrate cruel et impuissant. Dommage que Festa Campanile et Franciosa aient voulu jouer sur deux tableaux.

JACQUES SICLIER.

★ Hautefeuille (6e), Elysées-Lincoln (8e).

« La Révolution de la confiture » d'Erland Josephson

L'acteur Erland Josephson, ancien directeur du Théâtre royal de Stockholm, interprète de nombreux films d'Ingmar Bergman, coscénariste de Bergman dans *Toutes ses femmes,* vient-il de réaliser le film suédois par excellence, aseptisé, inodore, incolore, protégé par la *double vitre du langage du contact* avec une réalité troublante ? On hésite un peu à se prononcer, à cause de cette barrière des mots, souvent infranchissable pour l'étranger. Il est néanmoins impossible de se contenter de passer ce film aux pertes et profits.

Karl-Henrik, professeur d'université, fait une fugue, un soir, en rentrant à la maison, parce que sa femme lui a reproché de ne pas avoir acheté la bonne marque de confiture. Ce geste en enclenche bien d'autres, et provoque, au fil des scènes, un déballage non dramatique, non psychologique, du moi profond de divers personnages : d'abord le professeur, *coupé du monde,* monstrueux, nourri d'abstractions ; sa femme qui, le temps d'une longue scène, joue à « se libérer » auprès d'un cousin qui semble l'*alter ego* du professeur ; une journaliste qui donne dans l'enquête sociologique, mais laisse plutôt l'impression de parler à tort et à travers ; ensuite deux jeunes femmes révoltées, la fille du couple et une auditrice du professeur.

Comme dans son premier film en *tant que réalisateur, Un plus un* (coréalisation Ingrid Thulin), Erland Josephson associe étroitement son chef opérateur Sven Nykvist au travail de la mise en scène, lui demande de créer un espace neutre, anonyme comme une publicité de télévision ou une thèse de doctorat, mais où l'acteur, les acteurs, peuvent évoluer dans la plus parfaite liberté. Renforçant au maximum les conventions d'un tel sujet, il en arrive, sans crier gare, à moquer le ronronnement pathétique de la société de *consommation numéro un de notre* petite planète (avec la Suisse), où la jeunesse se révolte aussi radicalement que ses aînés défendent le *statu quo.*

On attend la suite de la carrière de Erland Josephson. Outre la performance de l'auteur-acteur, on relève le talent considérable de deux *comédiennes hors pair,* Bibi Andersson, bien connue de qui a vu les films d'Ingmar Bergman, et Marie Göranzon (l'épouse), qui nous est moins familière, mais trace une silhouette de femme engloutie au foyer assez inquiétante.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio des Ursulines (5e).

« A Vendre » de Christian Drillaud

Si le cinéma français explore quelquefois la province (les grandes villes surtout), il est extrêmement rare, à *part des promenades touristiques,* qu'il s'aventure au fond des campagnes pour voir comment on y vit et ce qui s'y passe. L'originalité du film de Christian Drillaud — présenté dans le programme *Cinéma français d'aujourd'hui* du Studio Saint-Séverin — tient donc à cette avancée en milieu rural. Un milieu que connaît bien ce cinéaste débutant — il a été comédien et coscénariste de René Féret, — né en 1946, dans une famille paysanne du Poitou.

A vendre commence par la découverte *du meurtre* d'une patronne de café, dans un petit village. Qui a tué Yolande ? Nous ne le saurons pas ; il n'y a pas d'enquête policière. Le film est un long retour en arrière qui montre *la* vie de ce village perdu dans les champs et d'une ferme isolée, avant le meurtre. Une étude sociologique et de comportement crée le climat qui a rendu possible la mort violente de la cabaretière. D'elle, on ne sait que ce qu'en disent les autres : elle attirait les mâles et était, probablement, entretenue par un propriétaire qui voulait vendre — pour elle ? — la ferme délabrée et les 15 hectares de terre où végétait une famille de métayers.

Christian Drillaud s'en est tenu, *dans sa mise en scène, à la réalité* des apparences. Ce monde paysan est un monde fermé et secret où, quand on parle, on ne s'explique pas. Le langage élémentaire, banal et comme « détourné », masque la violence intérieure d'êtres frustes et défavorisés (même les possédants ne sont pas très riches) ne se livrant, *de temps à autre, que par un brusque* manque de contrôle, lorsqu'une phrase ou un geste atteint ce qui est profondément enfoui en eux. Avec des comédiens de théâtre qui ont l'air, paroles, costumes, attitudes, de vrais paysans (il faut les voir à table, en particulier), Christian Drillaud fait sentir la pauvreté et le dépérissement d'une communauté liée à une terre ne fructifiant plus suffisamment et à laquelle, pourtant, tout le monde tient. C'est un univers oublié de notre société industrielle, *et qui se réfugie, pour survivre, dans* les habitudes et les mythes du passé. Portant aux personnages une attention humaine, le cinéaste fait comprendre, dans des images impressionnistes, qu'ils sont déterminés par leur condition. Ainsi celui ou celle qui a tué est-il, est-elle, la victime d'une dérive sociale dont le meurtre *devient la métaphore.*

J. S.

★ Saint-Séverin (5e), jours pairs.

■ Le congrès national annuel de la *Fédération des clubs français de cinéastes* (F.C.F.C.) aura lieu à Royan du 15 au 18 mai. Les dix meilleurs films non professionnels de l'année seront sélectionnés au cours de ces journées de projections

MUSIQUE

Bella Davidovitch

La pianiste russe Bella Davidovitch, émigrée aux Etats-Unis depuis deux ans, a donné mercredi 7 mai son premier récital à Paris. Elève du Conservatoire de Moscou, lauréate du concours Chopin de Varsovie en 1949, elle arrivait précédée d'une flatteuse réputation, et le public de la salle Gaveau lui a fait un accueil chaleureux. Sa vie et ses épreuves, ses prix et sa virtuosité, imposent le respect. Pourtant, il paraît difficile de reconnaître en elle un tempérament musical exceptionnel.

Son récital a confirmé l'impression *donnée par ses récents* disques (1), notamment dans les « Préludes » de Chopin : la technique impeccable, encore qu'assez lourde parfois, a quelque mal à *s'élever* de la justesse pianistique à une véritable poésie musicale qui survole le texte et se fait oublier. Les pièces lentes languissent, trop rigides ou maniérées ; les fulgurances accèdent rarement à la lumière ou au fantastique ; on guette une parole, une rêverie, une vision, et l'on reste au niveau d'une présence instrumentale sans originalité ni subtilité particulières. Certains trouvent cela « prodigieux ». Pourquoi gâter leur plaisir ? — J. L.

(1) *Préludes* de Chopin (Philips, 9500.666) ; *Sonates* op. 27, n° 2 ; 31, n° 3 ; *Pour Elise,* de Beethoven (Philips, 9500.665).

■ Le prix de composition musicale Prince-Pierre-de-Monaco, réservé cette année à des compositeurs de musique symphonique ou de ballet, a été attribué au professeur américain M. Sardi pour son « Concerto pour violons ». Deux mentions spéciales ont été décernées à M. Gianpaolo Bracali et Mlle Anna Fontana.

■ Le chef d'orchestre Sylvain Cambreling, souffrant, ne pouvant diriger le « Requiem » de Berlioz, donné ce jeudi 8 mai, à 20 h. 30, en l'église de la Madeleine, à Paris, est remplacé par Pierre Dervaux.

ROCK

Elvis Costello au Bataclan

Dans une période de retour aux sources, de recherche, de réinvention d'une musique riche de sa diversité et à peine âgée de vingt-cinq ans, le spectacle d'Elvis Costello — qui jouait lundi soir au Bataclan avant de donner un concert mardi à Bordeaux et mercredi à Rouen — est d'abord une fête enivrante du rythme. Cela suffirait déjà à expliquer le succès d'Elvis Costello en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Mais cette fête-là est aussi plus sophistiquée que celles, par *exemple,* que *suscitaient certains* groupes à la fin des années 60. Et les textes que l'on y chante sont beaucoup plus solides, plus élaborés, souvent pleins d'humour.

Cheveux courts, lunettes à monture d'écaille, costume de scène avec veste rouge et chemise noire, Elvis Costello — qui publia ses premiers disques à Londres en 1977 — surgit sur la scène un peu comme une image rétro. Tout de suite, aidé par deux excellents guitaristes et un drummer, Costello explore les racines noires du rock avec une force et une densité singulières, avec une belle efficacité directe, avec une voix de chanteur de *rhythm and blue* et de soul qui utilise parfois la manière dylanesque de prendre et de développer une mélodie. Tout y passe : blues, rhythm and blue, ballade soul, rock traditionnel *construit comme l'aurait* fait Chuck Berry, vieux titre de Sam and Dave repris avec éclat. Et cela constitue un spectacle plein de vibrations. Seule réserve : quand Costello s'essaie au lyrisme, il est, pour l'instant, trop chaotique, peu convaincant.

CLAUDE FLÉOUTER.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staar.

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : G. R. T. O. P.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : le Grand Magic Circus. — Gémier, 20 h. 30 : Honorée par un petit monument.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
T. E. P. (797-96-06), 20 h. : Cinéma.
Petit T. E. P. (797-96-06), 20 h. 30 : Le mime Pradel.
Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Débat (Quelle histoire du cinéma ?), avec J. Mitry et J.-P. Jeancolas ; 19 h. 30 : Danse (Jeunes chorégraphes et nouvelles compagnies).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Théâtre - Danse Kootiyattam.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Centre national de danse contemporaine d'Angers ; 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à sol.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : le Général Pegnasola et l'Exilé Mateluna. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Epée - de - Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau. — Force VII (365-16-27), 20 h. 30 : Apodaca.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore. — Resserre, 20 h. 30 : l'Illusion comique. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Victor s'en mêle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Rue du Cirque-Romain.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Du côté de chez Colette ; 22 h. : Albert.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : la Mémoire.
Studio des Champs - Elysées (723-25-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio - Théâtre 14 (532-49-19), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Qu'un 1900 impur abreuve nos signaux.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre - en - Rond (387-75-34), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (206-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 45 : Luce Dolène ; 21 h. 30 : C. Cerat ; 22 h. 45 : Bernard Dimey.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home ; 23 h. : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 21 h. 45 : Star Walz.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Leser Family ; 22 h. : Georgia.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Jonathan Livingstone le goéland ; 22 h. 30 : May Bartram.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 8 mai

Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Y. Pecqueur, M. Bijeault.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : M. Delille, A. de Rety ; 21 h. 30 : Architruc, R. Pinget, A. Cazalas, O. Bruhnes.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Rondo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : Carmela.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Paco Ibanez.
Centre d'art celtique (258-97-62), 18 h. 30 : François Budet.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : Paul Louka.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Los Machucambos ; les Pachacamac.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Dominique Montain ; 20 h. 30 : Jacques Bertin.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : les Harlem Globe Trotters.
Porte - Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), Marc Chapiteau.
Théâtre Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : Sharif Alaoui.

La danse

Espace Marais (278-76-14), 18 h. 30 : le Plateau-Bascule.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Opéra de Pékin.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Ballet Mickael Kerjean.
Hôtel Saint - Aignan (277-35-76), 21 h. : Compagnie Alberte Raynaud.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : C. Delangle, O. Catelin-Delangle (Chopin, Robert, Milhaud); 21 h. : P. Lieutaud (Fauré, Tournier, Khatchaturian).
Salle Cortot, 20 h. 30 : Société française de musique de chambre (Tisné, Berkeley, Hugon, Belgrand, Martinu).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Pedro Soler, guitare flamenco.
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : D. Erlih, J. Rouvier, L. Wright, Quatuor Margand, M. Margand, M.-C. Desmonts, F. Douchet, C. Lasserre (J. Charpentier, Schmitt).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Y. Menuhin (Bartok, Bach).
Salle Gaveau, 21 h. : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. S. Cambreling, sol. M. Oudar (Bach, Webern, Schumann, Chopin, Debussy).
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 30 : D. Laval, P. Bride (Beethoven).
Sainte-Chapelle, 21 h. : A. Bernard (Vivaldi, Haendel, Torelli).
American Center, 21 h. : Robert Dick, improvisations.
Eglise Saint - Germain - l'Auxerrois, 21 h. : les Madrigalistes de Paris, dir. R. Gousseau (Couperin, Hassler, Langlais, Poulenc, Messiaen).
Fondation de l'Allemagne, 20 h. 30 : P. Schmalfuss (Djabadary, Brahms, Chopin).
Eglise réformée du Saint - Esprit, 18 h. 30 : G. Hofstadt, orgue.
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Orchestre Colonne, dir. P. Ethuin : Chorale E. Brasseur, dir. C. Brilli (Berlioz).
Eglise Saint - Nicolas - des - Champs, 20 h. 30 : Orchestre et Chorale Joie et Chant (Haendel).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : M. Laferrière Orchestra.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Mimi Lorca ; 22 h. 45 : Salsa musique.
Club Saint - Germain (222-51-09), 22 h. : Art Taylor.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Steve Lach, S. Potts, K. Carter, O. Johnson.
Hôtel Méridien, Patio, 22 h. : Jimmy Smith.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Music By B. Phillip, H. Bourde, J. Surman, P. Favre, N. Kenanis, C. Phillips.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Allen Quartet et C. Vander.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Groupe Diaphame.
Théâtre Noir (797-85-14), 19 h. : Celebration.

Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 : Voyages avant l'an 40.
Boulogne, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Chelles, C. C. (421-20-36), 20 h. 30 : le Retour du chien.
Mantes - la - Jolie, C. C. (477-30-24), 21 h. : Jimmy Smith.
Nanterre, Foyer M.-Ravel, 21 h. : Prologo. — Théâtre des Amandiers, 19 h. : Bérénice.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : Regardez les hommes tomber.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Toto Bissainthe
Stains, Théâtre P.-Eluard (821-61-05), 20 h. 30 : Sonny 79.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), 21 h. : Saint-Just.
Vincennes, Théâtre Daniel - Sorano (374-73-74), 21 h. : Si jamais je te pince. — Petit Théâtre, 21 h. : Cette voix du cœur.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix - huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Rétrospective Festival cinéma du réel 1980 (15 h. : l'Affaire Boussac, de J.-L. Piel ; Stell « N » Skin, de S. Shaw ; 19 h. : Temps morts, de C. Godard ; Chronique lorraine, d'A. Schlick ; 21 h. : Vivre à Longwy, de B. Gesbert et J.-C. Durmeyer ; General Lee et ses Teddy Boys, de T. Gilou).
Beaubourg (278-35-57), 15 h., Cinéma muet : Onibaba, de K. Shindo ; 17 h. et 19 h., Cinéma muet (17 h. : The Docks of New York, de J. von Sternberg ; 19 h. : Naissance d'une nation, de D. W. Griffith).

Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.o.-v.f. : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), à partir du 9. — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Balzac, 8e (561-10-60), Parnassien, 14e (329-83-11), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'AVARE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
A VENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Passy, 16e (288-62-34).
LE CIMETIERE DE LA MORALE (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos 6e (548-62-25).
DES ESPIONS DANS LA VILLE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), jusqu'à jeudi ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA DEROBADE (Fr., *) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
ELLE (A., *, v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), juqu'à J. ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23), Mistral, 14e (539-52-43).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'EVEIL DES SENS D'EMY WONG (It., **, v.f.): Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Galaxie, 13e (580-13-03), jusqu'à jeudi.
FILMONG OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., *, v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).
LE FOU DE MAI (Fr.), St-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), jusq'à J., Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), jusqu'à J. Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'HONORABLE SOCIETE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
I COMME ICARE (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
INTERDITS (C.M. : Scopitone, Milan Bleu) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Ermitage, 8e (359-15-71, U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).



SPECTACLES

JUSTICE POUR TOUS (A. v.o.) : Seine, 5e (325-95-99). — V.f. : Ternes, 17e (380-10-41).

KRAMER CONTRE KRAMER (A. v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI, film italien de Francesco Rosi (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME, film américain d'Alan J. Pakula (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FAISEURS DE SUISSES, film suisse de R. Lyssy : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; La Clef, 5e (337-90-90).

GIRLS, film français de Just Jaeckin (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE, film américain de J. Goldstone (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES FOURGUEURS, film américain de D. Deluise (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount - City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

A PARTIR DU 9

FANTASTICA, film franco-canadien de Gilles Carle : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

Reprise exceptionnelle jusqu'au 29 Mai!

Comédie-Française

SACHA GUITRY

LE RENARD ET LA GRENOUILLE

et

LABICHE

DOIT-ON LE DIRE?...

mises en scène JEAN-LAURENT COCHET

TRICENTENAIRE

LE MALADE IMAGINAIRE (It. v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

MANHATTAN (A. v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

MARATHON D'AUTOMNE (Sov. v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MOLIERE (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOUSAKI (Jap., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES MUPPETS (Ang., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16). H. sp.

NOCES DE SANG (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE PIEGE (A.) (*) : Styx, 5e (633-08-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

QUADROPHENIA (Ang.) (**) v.f. : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) jusqu'à jeudi.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

REVANCHE A BALTIMORE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-35) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (336-23-44).

LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SCUM (Ang., v.o.) (**) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR TREK (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

TERREUR SUR LA LIGNE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOM HORN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE VAINQUEUR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) jusqu'à jeudi.

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

YANKS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

WOYSECK (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

Les séances spéciales

L'AUTRE (A., **, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. D.).

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.

LE DECAMERON (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S. 24 h.

LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. (sf S., D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., **, v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.

LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S. 0 h. 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

DES HOMMES CONTRE (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).

JEREMIAH JOHNSON (A.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

LA MORT DE MARIA MALIBRAN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 8 h. (sf S., D.).

LES NAINS AUSSI ONT COMMENCÉ PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA NOUVELLE BABYLONE (Sov.) : Bouffes du Nord, 10e (239-34-50), le 8, à 20 h. 30.

LE POINT DOULOUREUX (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. à 21 h.

LA REVOLTE DES MORTS-VIVANTS (A., **, v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83), V., S. à 24 h.

LES TUEURS DE LUNE DE MIEL (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 24 h.

LE TAMBOUR (All., *, v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), jeu. à 21 h.

THE KID ARE ALLRIGHT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), V., S. à 0 h. 15.



lundi 12 mai 20 h 30 ›

atelier Lutoslawski

Witold Lutoslawski

dirige et présente ses œuvres

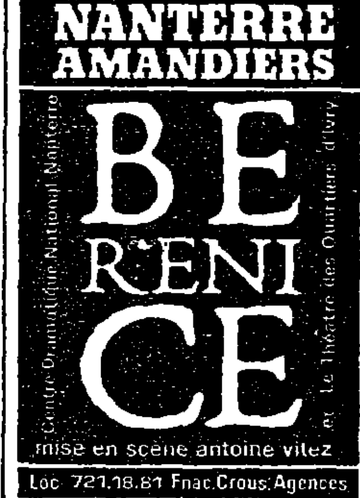
Jeux Vénitiens

Préludes et Fugue pour treize cordes

THEATRE DE LA VILLE

loc. 274.11.24

NANTERRE AMANDIERS



Loc. 721.18.81 Fnac.Crous.Agences

PIANO ★ ★ ★ ★ THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Les 10, 11, 14, 16, 17 mai à 20 h 30

LONDON SYMPHONY ORCHESTRA

ABBADO-BRENDEL-ACCARDO

5 programmes différents - Intégrale des concertos de BEETHOVEN

Lundi 19 mai à 20 h 30 - récital HAYDN - LISZT

ALFRED BRENDEL

Jeudi 22 mai à 20 h 30 - récital SCHUMANN - CHOPIN

VLADIMIR ASHKENAZY

Mardi 27 mai à 20 h 30 - BEETHOVEN-SCHUMANN-CHOPIN-BARTOK

MURRAY PERAHIA

Les 16 et 17 juin : SCHUMANN - Les 19 et 20 juin : BRAHMS

DRESDEN STAATSKAPELLE

SANDERLING — BLOMSTEDT

MAURIZIO POLLINI

Location : Théâtres et Agences

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 23 h. 30. Vue sur agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon. Mignon de rennes. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

LE DRUGSTORIEN 359-38-70 1, av. Matignon, 8e, 1er étage. T.l.jrs	Déjeuners d'affaires, Dîners, Soupers jusqu'à 1 heure du matin. Restauration traditionnelle sur les Jardins des Champs-Elysées.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. F/lundi	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h 30.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 33,50 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
LA TOUR HASSAN. Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. Tous les jours	Spécialités marocaines, Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et D. 37, rue François-1er, 8e. 723-54-42	J. 22 h. Cadre élégant, confort. Bar, salle climatisée. Cuisine française tradit. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Soufflé glacé chocolat.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats. 33,50 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
L'AUBERGE DES TEMPLES. T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers), 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Angkor, spéc. chin., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. chef du pays - 874-84-41.
LA CLOCHE D'OR 874-48-88 3, r. Mansart, 9e. Park. ass. F. dim.	Dans un cadre agr., déj. d'aff. Salons. Din., soup. jusq. 3 h. du m. avec le tout-Paris du spect. Cuisine bourg. de tradition franç. P.M. 130 F.
DOUCET EST 206-40-62 8, rue du 8-Mai-1945, 10e. T.l.jrs	A 24 h. Cadre nouv. au rez-de-chaussée ; Brasserie, menus 36 F s.n.c. et carte. *Rest. gastronomique au premier. Spéc. du Chef. Ses poissons.*
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déj. Din. Soup. après minuit. Fermé lundi et mardi. Huîtres. Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, avenue Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. 30. Nouveau cadre 1930 confortable et douillet. Ses Grillades, ses poissons et Plats du jour - PARKING proche.
AMBASSADEUR T.l.jrs. 727-90-00 30, rue de Longchamp (Trocadéro)	DEJEUNERS, DINERS jusqu'à 23 h. SALONS de 10 à 200 couverts. Délicate sélection de la cuis. chinoise. Elégance, qualité, raffinement.
L'OREE DU BOIS 747-92-50 Porte Maillot, 16e.	Restaurant gastronomique, menu 100 F. Formule rapide, 58 F. Boisson comprise.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous Fermé le samedi.
LA CREMAILLERE 1900, 606-58-59 15, place du Tertre, 18e. T.l.jrs	Poissons et Fruits de mer TOUTE L'ANNEE. Spécial : Magret de Canard pommes rouergates. Dîners. Soupers. Ambiance musicale.

RIVE GAUCHE

AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade, Chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R. 80 F.
LA BERGERIE 551-93-08 *56, bd de Latour-Maubourg, 7e F/d.*	J. 22 h. Repas d'affaires. Dîners aux chandelles. Spéc. de POISSONS, *Tripes aux morilles 38 F. MENU 47,50 F S.C./B.N.C.* P.M.R. 100 F.
LA METHODE 354-22-43 2, rue Descartes, 5e.	Jusqu'à 3 h. du matin à la Montagne-Sainte-Geneviève dans un cadre du XVIe siècle. Cuisine traditionnelle. Ambiance musicale.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard, 8e.	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES - 350 places.
LAPEROUSE 326-90-14 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
LE SYBARITE 222-21-56 6, rue du Sabot, 6e F/dim.	Nouveau à St-Germain-des-Prés. Garbure 15. Feuilleté aux poireaux 18, Queue de bœuf à l'estouffade 38, Rumsteak à la crème d'estragon 39.
AISSA FILS F/dim. et lundi 5, rue Sainte-Beuve, 6e. 548-07-22	J. 0 h. 30, dans un cadre typique, cuisine marocaine de FES. Pastilla. Couscous/Beurre - DESSERTS MAISON. Réservation à partir de 17 h.

SOUPERS APRÈS MINUIT

L'APOLLINAIRE T.l.j. 326-50-30 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huîtres SPEC. POISSONS - GRILLADES

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

VAGENENDE 142, bd St-Germain (6e) - 326-68-18 T.l.jrs jusqu'à 2 h. du matin. FOIE GRAS FRAIS

BRASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute. Gratinée. - Bière Löwenbrau.

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34 *Huîtres - Poissons - Vins de pays*

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foies gras frais - Poissons

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14 *9, place Pereire (17e)* LE SPECIALISTE DE L'HUITRE Poissons - Spécialités - Grillades

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De midi à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-20 - 208-56-56 F/ lun.-mar. Huîtres, Fruits de Mer - Crustacés - Gibiers. Parking assuré par voiturier.

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24 80, av. Grande-Armée. POISSONS *BANC D'HUITRES* toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-68

BOFINGER 372-87-82. Ouv. dim. 5, rue de la Bastille. Spéc. carré d'agneau - Poissons Fruits de mer - Parking facile American-Express.

LA CHAMPAGNE 10bis, Pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h. LE RESTAURANT DE LA MER Huîtres - Coquillages tte l'année.

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute, Fruits de mer, jusq. 3 h. du mat. 548-96-42.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillière, 1er, 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq au Riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons, grillades, sa cave.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Drôles de modèles !

Ils sont impayables les Français ! Ils se veulent, ils se disent tous de gauche. La droite, connaissent pas. C'est qui, c'est où la droite ? Bien malin, à les en croire, qui peut distinguer aujourd'hui sa droite de sa gauche. Question goulag ou balayeurs du métro, ils ont l'indignation aux lèvres et le cœur sur la main. Ça ne coûte rien. Mais dès qu'il s'agit de choses sérieuses, de gros sous, les leurs, d'héritage surtout, alors là, trêve de plaisanterie. Ils se battent comme des chiens. Ils se brouillent, ils se déchirent, pour un peu ils se lyncheraient. Et l'opinion comprend, approuve, trouve absolument normal qu'on soit prêt à tuer père et mère pour être sûr de recueillir ce que rien ne les oblige à vous laisser.

On ne compte plus les téléfilms qui tournent autour de ça justement, autour d'un patriarche — mercredi soir sur TF 1 c'était le Mandarin, *un député en ballottage incarné par Charles Vanel —, décidé à vendre, ou en l'occurrence à donner à la municipalité sa propriété pour en faire un hospice. Ses enfants, de grands enfants élevés dans le luxe et la facilité, lui font des scènes abominables, l'accusent de les voler, de les dépouiller, uniquement pour satisfaire son ambition et sa vanité. Et le réalisateur, c'est chaque fois pareil, leur donne entièrement raison.*

Le méchant, c'est lui. Il est vieux, il est égoïste, il est grotesque. Ce siège au Parlement, qu'il occupe depuis quarante-cinq ans, pourquoi s'y cramponner, pourquoi prétendre à un mandat qu'il n'est pas sûr de terminer ? Et Pourquoi jeter dans la bataille cette maison où ils ont grandi ? Tout juste bons à pousser au trou, les vieux. Otez-vous de là qu'on s'y mette. Et ne vous avisez pas de disposer de ce qui vous appartient. Il vous en coûtera au mieux l'affection et le respect de votre nichée de vautours, à qui tout est dû apparemment. Après le privilège de la naissance dans un milieu où sans leur père ils n'auraient probablement jamais eu accès, celui de n'avoir qu'à ouvrir le bec pour recevoir intact le fruit d'une vie de travail. A se demander à quoi aura servi la révolution.

Drôle de morale et tristes modèles que ceux que l'on nous propose à la télé. Si c'est ça les héros positifs de notre société, elle est franchement révoltante. Les directeurs de programmes devraient avoir une plus haute idée de leur rôle d'éducateurs et faire preuve d'un peu plus de désintéressement, de vrai sens de la justice et de l'égalité, de respect des gens. Ne serait-ce que pour forcer le respect des jeunes qui méprisent, à juste titre, trop souvent, ce petit écran où ne passent, volant bas, que des idées et des sentiments « petits-bourgeois ».

CLAUDE SARRAUTE.

Cahiers des charges : moins de films sur l'antenne

Le *Journal officiel* du 7 mai publie les nouveaux cahiers des charges des sociétés nationales de radio et de télévision.

Pour la télévision, les principales innovations concernent ses relations avec le cinéma. Ainsi les trois chaînes ne pourront-elles diffuser de films les mercredi et vendredi soir (sauf des films « de caractère ciné-club », à partir de 22 h. 30), non plus que le samedi toute la journée et le dimanche avant 20 h. 30. Cependant, FR 3 pourra diffuser des films d'art et d'essai le mercredi à partir de 21 h. 30. Le nombre maximum de films autorisés est fixé pour 1980 à cent trente sur chacune des deux chaînes TF 1 et A 2 (contre cent cinquante en 1979), FR 3 demeurant la chaîne du cinéma avec environ deux cent soixante films. Un délai de trente-six mois doit être observé entre l'exploitation en salle et la diffusion sur l'antenne. Le délai est de vingt-quatre mois (anciennement dix-huit) pour les films coproduits avec la chaîne.

Les films doivent être pour moitié français ou à majorité française, la proportion étant abaissée à 40 % pour les films « de caractère ciné-club ». Enfin, TF 1 et A2 reçoivent l'autorisation de participer à des coproductions cinématographiques. D'autre part, le pourcentage minimal de fictions télévisées (téléfilms, feuilletons, dramatiques) d'origine française est fixé à 60 %, ce pourcentage ne concernant que les émissions diffusées en semaine entre 12 et 13 h (pour TF 1), 12 h. et 14 h. (pour A 2) et après 19 h, ainsi que le samedi, le dimanche et les jours fériés toute la journée. Il est interdit aux sociétés TF 1 et A 2 de se doter de moyens lourds de vidéo mobile.

Pour la radio, une disposition prévoit que *Radio-France* peut être autorisée par le premier ministre ou le ministre délégué à cet effet à programmer, à titre expérimental, des émissions destinées à desservir une zone limitée. Il s'agit des radios régionales dont la création a été annoncée par M. Philippe Lecat.

GRÈVES EN CHAINE DANS L'AUDIO-VISUEL

Une série de grèves affectent ou vont affecter durant le mois de mai certains secteurs des sociétés de télévision et du spectacle.

Les techniciens intérimaires employés par les sociétés de télévision ont arrêté leur travail le mercredi 7 mai. Ils réclament notamment une augmentation de 600 francs pour tous les salaires inférieurs aux rémunérations de base de la production cinématographique, ainsi que l'obtention d'un contrat d'engagement, d'ailleurs prévu par la loi. De plus, ils dénoncent la création d'une nouvelel société d'intérim, Télé-Emploi, qui, selon eux, n'assurera plus aux travailleurs qu'elle recruterait le bénéfice des droits sociaux qu'ils ont acquis. De leur côté, inquiets pour leur avenir et mécontents de leurs conditions de travail, les techniciens du secteur privé de la production, ainsi que ceux qui sont employés à titre occasionnel par l'Institut national d'audiovisuel, ont décidé de lancer un mouvement de grève à partir du lundi 12 mai. Les personnels titulaires de la Société française de production (S.F.P.) auraient prévu de les soutenir « activement ».

D'autre part, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de la S.F.P. ont appelé le personnel de cette société nationale à cesser leur travail, le vendredi 9 mai, pendant vingt-quatre heures. Les deux organisations syndicales entendent ainsi protester contre le fait que deux salariés de la S.F.P., un assistant réalisateur, M. René Rambauville, et un opérateur de prises de vue, M. Nicolas Cahen, comparaissent en correctionnelle au titre de la loi anti-casseurs. La C.G.T. et la C.F.D.T. contestent la version des faits établie contre eux par les responsables de la société privée de production David Niels, qui leur reproche, notamment, d'avoir brisé du matériel au moment d'une manifestation des employés de la S.F.P., en février-mars 1978.

Cette grève ne devrait pas affecter les programmes de télévision.

De son côté, le Syndicat national de radio-télévision (S.N.R.T.) C.G.T. a déposé un préavis de grève à compter du mardi 13 mai, 0 heure. La durée de cet arrêt de travail est indéterminée, précise le S.N.R.T., en soulignant qu'il appelle l'ensemble des personnels des Sociétés de programmes à participer ainsi à la journée nationale d'action prévue par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN. Cette journée de revendications a été organisée pour protester contre les menaces qui pèsent sur le système de la Sécurité sociale.

Enfin, la Fédération du spectacle C.G.T. lance un mot d'ordre de grève générale dans tous les secteurs du spectacle pour le jeudi 22 mai, afin de marquer son mécontentement devant *« la dégradation de la situation »* tant dans les domaines du théâtre que de l'audio-visuel.

Jeudi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 25 Cérémonie en présence de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, en direct de l'Arc de triomphe, à l'occasion de la Victoire du 8 mai 1945.
18 h 55 Mai-juin 40, journal d'un printemps tragique.
Un jour comme les autres (n° 1).
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Faites échec aux casseurs.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les assemblées parlementaires.
Le Sénat.
20 h Journal.

20 h 30 Série : Les visiteurs.
Réalisation de M. Wy, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, F. Chaumette, J. Balutin.
21 h 30 L'événement.
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
— Les répercussions de l'affaire des otages de Téhéran sur les élections primaires de l'Indiana ;
— Reportage sur les manœuvres américaines en Californie ;
— Les nageurs de combat de Saint-Mandrier;
— Escadron de la mort au Brésil.
22 h 30 Les obsèques du maréchal Tito.
Résumé
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Lettres d'amour sur papier bleu.
D'après la pièce d'Arnold Wesker, réal. E. Logereau. Avec D. Blanchar, F. Darbon, M. Auclair...
Autopsie d'un amour que la mort va transformer en absence.
22 h 20 Figaro-ci, Figaro-là.
René Massis, baryton, interprète des œuvres de Mozart, Rossini, Gounod, Wagner et Verdi.
22 h 45 Sports : Basket.
France-Israël.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules : chaleur nucléaire ; Flash : les Brigades blanches.
18 h 55 Tribune libre.
L'UFAC (Union française des anciens combattants).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Jean Bart, corsaire du Roi.
20 h Les jeux.
20 h 30 Trois questions sur la 3.
20 h 35 Cinéma : « le Jour et l'Heure ».
Film français de R. Clément (1962), avec S. Signoret, S. Whitman, G. Page, M. Piccoli, R. Nalder, P. Dux, B. Kearns, H. Virlojeux, C. Castel, M. Bozzuffi, M. Garrel (N., rediffusion).
Fin mai 1944, une bourgeoise de Passy, jusque-là indifférente à la guerre et à l'occupation, est amenée, par hasard, à cacher chez elle un officier américain recherché par la Gestapo. Elle prend le risque de la conduire jusqu'à la frontière espagnole.
Histoire très attachante d'une femme qui s'éveille à la réalité de son temps. Admirable reconstitution historique de la France de Vichy à la veille du débarquement. Réalisation et interprétation impeccables.
22 h 20 Journal.
Avec un hommage au maréchal Tito, et des documents d'archives.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Parasitoses et maladies tropicales.
20 h., « Jules César », de Shakespeare, adapté par M. Clavel, et lu par M. Vitold au Carré Silvia Montfort.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : œuvres de Couperin, Haendel, Telemann, Bach et Vivaldi, par l'Ensemble Parnassus ;
19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Musique à découvrir (en direct de Radio-France) : « Quasi una sonata » (Charpentier), « Quintette » (Schmitt), par le Quatuor Margand, avec D. Erlich, violon, et L. Wright, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musique de chambre ; 23 h., La musique de chambre anglaise ; 1 h., Jazz-forum : Repère pour une avant-garde.

Vendredi 9 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 50 Emissions régionales.
14 h 5 Documentaire : Les salines royales d'Arc-et-Senans.
16 h Sports : Golf.
Open de France en direct de Saint-Cloud.
18 h TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.
La France sans gouvernement (n° 2).
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Des petits cuisiniers en herbe.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Queue du diable ».
D'Yves Jamiaque, mise en scène de M. Roux, réalisation de P. Sabbagh, avec M. Roux, J. Alric, P. Le Person, J. Monod...
Condamné et emprisonné dix ans pour un crime dont il était innocent, un bibliothécaire, de retour dans sa petite ville de province, réveille ses souvenirs.
22 h 25 Pleins feux.
Magazine culturel de José Artur.
23 h 15 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La Créoise.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les premières chances.
15 h 5 Série : Le justicier.
« La fête foraine ».
16 h Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
Ceylan.
Bouddha et les démons.
17 h 50 Récré A 2.
La cuisine sans maman ; Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h 35 Feuilleton : La fin du marquisat d'Aurel.
D'après le roman de H. de la Madeleine, réalisation G. Lessertisseur. Avec O. Azela, J. Serres, A. Meffre... (troisième épisode).
21 h 35 Apostrophes.
Partir.
Avec MM. Grisolia *(Haute Mer)*, M. Muré *(l'Aéropostale)*, J. Teboul *(la Bagnole)*, H. Vincenot *(Mémoires d'un enfant du rail)*, T. Simon *(le Voyage de Jupiter)*.
23 h Journal.
23 h 10 Ciné-club (cycle Cocteau) : « Ruy Blas ».
Film français de P. Billon (1947), avec D. Darrieux, J. Marais, M. Herrand, G. Dorziat, A. Rignault, G. Grasso, P. Amiot, I. Salinas, G. Quéant (N., rediffusion).
Pour se venger de la reine d'Espagne, un ministre disgracié introduit à la cour un étudiant amoureux d'elle qu'il fait passer pour son cousin, dont le jeune homme est d'ailleurs le sosie.
Le drame de Victor Hugo adapté par Cocteau en roman de cape et d'épée, avec un double rôle pour Jean Marais. Une mise en scène illustrative genre « tableaux d'époque ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous : le mystère de la nuit des pierres ; Bricolopédie : la locomotive.
18 h 55 Tribune libre.
Le C.F.D.T. (Confédération française démocratique du travail).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : à l'abordage.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3. Le nouveau vendredi : Même les stars ont les éclipses.
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé ; Reportage de P. Aubert et J.-M. Pertuis.
Que deviennent les vedettes et quelle est leur vie, une fois qu'est passée l'heure de la gloire ? Eddie Constantine, Jean-Claude Drouot, Françoise Arnoul racontent...
21 h 30 L'imaginaire en campagnes : La chartreuse de paradis.
Réalisation J. Dewever.
Deux femmes parties de rien, ou de peu, et qui ont réussi. Une fermière d'aujourd'hui, Mme Duquenne, cinquante ans, qui a fait sa petite fortune dans le Nord, où elle élève des poules pondeuses pour nourrir ses enfants, et une héroïne quasi mythique, la Sanseverina, qui régna sur la cour de Parme et qui perdit sa vie à vouloir faire le bonheur de Fabrice (lire Stendhal).
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
La mer au bout des doigts.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Jeanne à la mesure de ses voix (la conscience populaire) ; à 8 h. 32, Les refus de Simone Weil : l'eau du baptême.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : « Où vont mourir les oiseaux », de J. Chessex.
11 h. 2, Cinquième Festival d'Evian : Concours de quatuors à cordes (et à 16 h.).
12 h. 5, Agora : « Musulmans et Sarrasins en Gaule, du VIII[e] au XI[e] siècle », avec P. Senac.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique de chambre : Philippot, Piechowska, Loeillet.
14 h., Sons : Hongkong (au départ du ferry Kowloon-Hongkong).
14 h. 5, Un livre, des voix : « Comptine de Heigt », de J. Lahougue.
14 h. 47, Un homme, une ville : Guglielmo Marconi.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La grande banlieue de Saturne.
20 h., Quelques observations singulières sur Jeanne d'Arc et son temps.
21 h. 30, Black and blue : Le jazz au jour le jour.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Cinémathèque en liberté.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 10, France et musique (et à 13 h. 30 et 19 h. 30).
9 h. 2, Le matin des musiciens, autour de la musique d'orgue du dix-neuvième siècle : Ives, Jongen, Reubke, Liszt, Strauss, Gounod, Vierne, Bizet, Saint-Saëns.
12 h. Musique de table : « la Butte aux elfes » (Kuhlau) ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les musicologues.
14 h., Musiques : Un chanteur égyptien, M. Abd Al Wahhab ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Fragments pour un autre chant : Liturgies du vingtième siècle ; 15 h. 45, Louis Saguer, par A. Marion, flûte ; 16 h., L'art de Hermann Scherchen : Bach ; 17 h. 15, Grands solistes : Ravel, Berlioz, par R. Crespin.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz-time.
20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Sérénade n° 13 en ut majeur », « Petite musique de nuit » (Mozart), « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Lutoslawski), « Rhapsodie espagnole », « Boléro » (Ravel), par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. J. Krenz, avec H. Schiff, violoncelle.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Beethoven) ; 23 h. 5, Vieilles cires : L'art de François Etienne ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Aspect de la nouvelle comédie musicale.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 8 MAI

— L'émission consacrée au Sénat a pour invités *MM. Maurice Blin*, sénateur des Ardennes, membre du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès, et *Louis Minetti*, sénateur des Bouches-du-Rhône, membre du groupe communiste, et pour sujet : « La loi d'orientation agricole », sur TF 1, à 19 h. 45.

— *M. René Peyre*, président de l'Union française des anciens combattants, répond aux questions des auditeurs du « Téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 20.

VENDREDI 9 MAI

— *M. Olivier Guichard*, député de la Loire-Atlantique, ancien ministre, est l'invité du Journal de 13 heures sur TF 1.

PRESSE

Le premier congrès des Clubs de la presse

De notre correspondant

Rennes. — L'Union des clubs de la presse de France (U.C.P.F.), fondée à Lyon en mai 1979, vient de tenir son premier congrès à Rennes, où fut créé, en avril 1975, le premier Club de la presse. Aujourd'hui, onze clubs existent (Bordeaux, Lille, Limoges, Le Havre, Lyon, Metz, Nancy, Rennes, Reims, Savoie, Strasbourg) et regroupent quelque sept cents journalistes.

Ce premier congrès a été fortement marqué par la décision du quotidien *les Dernières Nouvelles d'Alsace* de licencier, le 24 avril, M. François Bernard, président du Club de la presse de Strasbourg. *« Ce licenciement est notoirement dû à l'activité de François Bernard à la tête de cette association de journalistes »,* dont la création n'a pas été admise par le quotidien dominant à Strasbourg, ont souligné les congressistes dans une motion. Qualifiant d'*« inquiétante »* cette décision, dans la mesure où *« elle constitue une atteinte grave au droit d'association reconnu tant par la Constitution que par la convention européenne des droits de l'homme »*, et précisant, à cette occasion, leur rôle, qui n'est pas de se substituer aux organisations syndicales, les Clubs de la presse se sont engagés à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour informer la profession de la mesure dont a été victime ce journaliste.

M. Philippe Pujas (Club de la presse de Lyon) a été élu président de l'U.C.P.F., où il succède à M. Marcel Leguen (Rennes). M. François Bernard (Strasbourg) a été élu président délégué. — C. T.

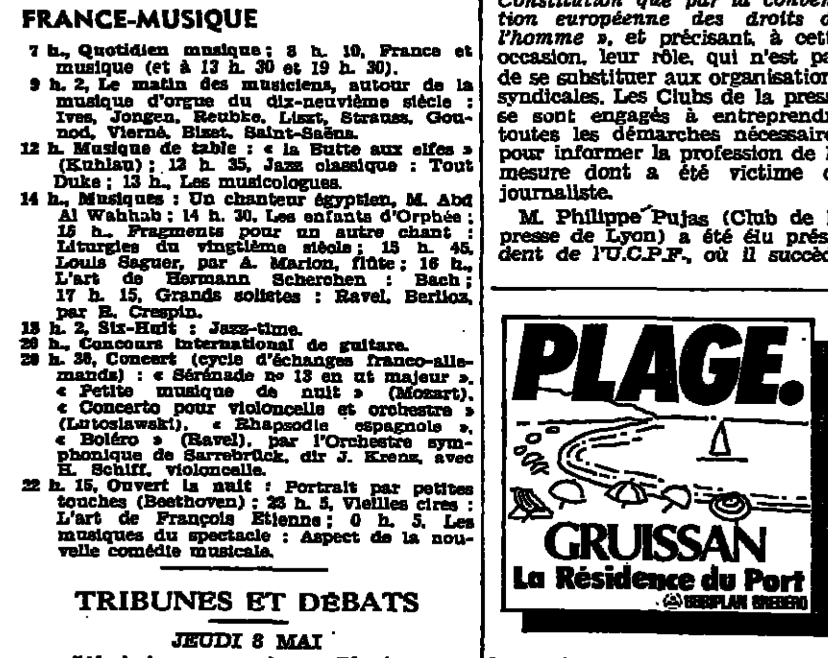
● *L'assemblée générale de l'International Press Institute* (IPI) s'est tenue à Florence, en présence de trois cents éditeurs de journaux, directeurs d'agence d'information et de journalistes. Le thème des droits de l'homme, garantis notamment par la liberté de la presse, comme l'a déclaré M. Galliner, directeur de l'IPI, a été illustré par l'intervention de M. Robert Cox, ancien rédacteur en chef du *Buenos Aires Herald*, contraint de s'exiler à la suite de menaces contre lui et sa famille. Il a évoqué la disparition d'une centaine de journalistes argentins, parmi les quelques six mille « disparus » en Argentine, au cours des cinq dernières années.

Dans la résolution finale, adoptée le 7 mai, l'assemblée, inquiète du rapport McBride sur l'information, qui doit être débattu à l'UNESCO cette année, souhaite que l'organisme international *« évite à tout prix de traiter du contenu de la communication »*.

● *Le Syndicat national des journalistes* (autonome) tiendra son cinquante-neuvième congrès national du 15 au 17 mai, à Seillac, près de Blois (Loir-et-Cher).

● *Des syndicats et organisations professionnelles de journalistes européens* viennent de se réunir à Paris à l'invitation des syndicats français S.N.J., C.F.D.T. et C.G.T., italiens (F.N.S.I.), espagnols (U.G.T., Union des journalistes, Commissions ouvrières), portugais (Syndicat des journalistes), néerlandais (N.V.J.). Les organisations mondiales FIJ et OIJ étaient représentées par des observateurs, ainsi que le Club européen des journalistes.

Les participants ont constaté *« la communauté de leurs préoccupations à travers les problèmes posés dans les différents pays »,* tels que la concentration des entreprises de presse, les restrictions à la liberté d'informer, l'évolution technologique, les droits professionnels et conditions de travail.





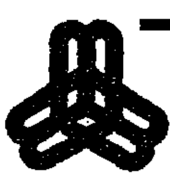


	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,45
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi



BORDAS

Recrute pour son département D'EDITION SCOLAIRE

CHEF DE PUBLICITE junior

HOMME ou FEMME

1 ou 2 ans d'expérience en Agence sont souhaités

Il ou elle assurera :
- la conception, la réalisation et le suivi des opérations promotionnelles.
- assistera le Chef du Service Publicité pour tout ce qui concerne l'étude et recherche de marketing.

Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel - 37, rue Boulard - 75014 PARIS.

LEADER DE NOTRE PROFESSION

nous représentons les plus grands titres de la presse française

AU SECOURS !

nous ne pouvons plus suivre le marché porteur sur lequel nous évoluons.
— Si vous savez vendre,
— Si le téléphone est pour vous un instrument naturel,
— Si vous n'avez rien contre une ambiance de travail décontractée et sympathique

Nous vous proposons un poste de

PROSPECTRICE PAR TÉLÉPHONE

Nous ne payons pas mieux que les autres. Nous ne payons pas plus mal. En tout cas, on peut en parler.
Appelez-nous au 233-44-21 poste 381

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION proche Banlieue Sud Paris recherche pour son Centre Informatique équipé de **2 ordinateurs 2960 ICL sous VME/B**

INGENIEUR SYSTEME

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Adresser lettre manusc.+CV+photo à A.M.P. sous réf. 9308/MI - 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

PARIS

IMPT GROUPE de CONSEILS D'ENTREPRISES cherche pour sa BRANCHE ORGANISATION

INGÉNIEUR en ORGANISATION COMMERCIALE

Appelé à intervenir dans le cadre de la clientèle permanente du groupe, ce collaborateur devra avoir *acquis en entreprise, une expérience CONCRETE* en ORGANISATION du Service Commercial : statistiques, organisation d'équipes et Service Vente (sélection, animation, mode de rémunération, promotion des ventes, etc.), Marketing et direction de produits.
— Nous lui demanderons d'utiliser en Cabinet l'expérience commerciale ainsi acquise.
— *Une expérience complémentaire en Cabinet serait un atout très apprécié, mais pas indispensable.*

NOUS OFFRONS :
— *Un poste autonome et évolutif dans le cadre d'une équipe bien structurée.*
— Compte tenu de la phase d'adaptation, le salaire garanti la première année ne sera pas inférieur à 120.000 F.

Ecr. avec C.V., réalisat. et résultats ss réf. 3.562 à ICM, 83, rue de Rennes - PARIS (6), qui transm.

Procofrance

Filiale du groupe américain PROCON UOP spécialisée en études et réalisations d'installations pétrolières et pétrochimiques recherche

1 Ingénieur Electricien
GRANDE ECOLE

Au sein d'une équipe de sa spécialité, il établira les spécifications techniques pour l'établissement des devis par les fournisseurs et assurera le suivi des commandes en liaison avec les autres services de la Société.
Les candidats auront au moins 3 ans d'expérience professionnelle.
La connaissance de l'anglais est indispensable pour ce poste qui est à pourvoir à PARIS - LA DEFENSE.

Les candidatures seront étudiées avec toute discrétion par : PROCOFRANCE Direction des Relations Humaines - Tour Fiat - 92084 Paris la Défense cedex 16

SOCIETE DE CONSEIL ET DE FORMATION à Saint-Lazare; recherche

INGÉNIEUR EN CHEF

NIVEAU DIRECTEUR (formation grande école, H.E.C. ou similaire) pour assurer une action cohérente.
- de PROSPECTION et programmation,
- et de REALISATION pratique dans les domaines :
  — INFORMATIQUE et micro-informatique ;
  — GESTION financière et rentabilité.
  Autres domaines de compétences appréciés.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à G. BROWN, 38, rue Guersant, 75017 PARIS.

SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE

recrute

Ingénieurs Electroniciens

Grandes Écoles ou équivalent

Dans le cadre d'une Grande Société d'Équipements Aéronautique (2500 personnes), ils participeront à l'expansion de sa Division Test Automatique en s'associant à la conception et au développement d'IMPORTANTS SYSTEMES DE TEST AUTOMATIQUE et des moyens informatiques associés.

Une compétence en MINI ET MICRO INFORMATIQUE sera particulièrement appréciée.

Larges possibilités de développement de carrière.

Restaurant d'Entreprise - Transport assuré.

Adresser CV et photo S/s Réf. I-037 à : SFENA — B.P. 59 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Réseau National de Distribution de produits électriques

recherche

pour mise en place importante diversification

UN CHEF DE PRODUITS

30 ans min., dipl. de technicien en électronique avec bonne expérience profes. en particulier au niveau de la distribution, dans le domaine des composants électroniques professionnels et de la micro-électronique de gestion.

Le poste est rattaché à la direction du marketing. Lieu de travail : région paris. Responsabilité comportant la définition de la gamme, de la mise en stock et des méthodes de vente et de gestion, ainsi que la politique commerciale, pour tout le *territoire métropolitain.*

Envoyer C.V. manuscrit à : C.G.E. DISTRIBUTION 46, rue de la Boétie, 75008 PARIS.

Pour société banlieue Paris Ouest

5 Jeunes Ingénieurs Electroniciens

Même débutants pour laboratoire d'études. Salaire de début élevé.

Adresser C.V. détaillé et manuscrit à : C.G.P. sous le n° 885, 25, rue Cavendish - 75019 PARIS.

emplois régionaux

ÊTES-VOUS SÛR D'ÊTRE BIEN OÙ VOUS ÊTES ?

Vous attachez de l'importance à la qualité de la vie (Toulouse)

Vous avez un fort potentiel

Vous avez mis en place et géré des stocks de dizaines de millions de francs, constitués de milliers d'articles, vendus à des milliers de clients.

Vous savez utiliser l'informatique et les mathématiques.

Ecrivez-moi vite, nous devons nous rencontrer, discrétion assurée.

Notre entreprise (CA 300 millions de francs) vous permettra d'évoluer dans une organisation moderne et performante.

La rémunération ne sera pas un problème.

P. PALMERIO - BP 3151 - 31027 TOULOUSE CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRONIQUE

recherche pour sa filiale sous-traitance électronique Région Ouest - 200 personnes

DIRECTEUR USINE CHEF DE PRODUCTION

Ingénieur électronicien - 35 ans minimum, anglais souhaité

Expérience :
— Organisation production
— Méthode, planning
— Animation maîtrise, CHS
— Relations sociales

Adresser C.V. photo et prétentions à n° 8164 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CABINET COMPTABLE recherche pour SARLAT (24) VILLENEUVE-SUR-LOT (47)

COLLABORATEURS
pour gestion dossiers P.M.E.

Adr. C.V. et prétent. sous réf. 21.337 à JEGU S.A., 27, r. de Rome 75008 Paris q. tr.

INTERNAT.

Recherche pour le NIGER

CHEF DE LABORATOIRE
CHIMIE

Travaux d'analyse chimique Contrôle de production. Essais d'amélioration et procédés nouveaux. B.C.S. ou D.U.T. de chimie. 10 ans d'expérience. AUXILIAIRE TECHNIQUE, 14, rue Michel-Chasles PARIS (12e) - Tél. : 343-01-54.

SP2M recrute pour un de ses clients

1) ANALYSTE PROGRAMMEUR
COBOL/CICS - DL1 CONFIRME

2) ANALYSTE ORGANIQUE
CICS - DL1 CONFIRME.

Tél. : 292-06-77, poste 10.

LABORATOIRES INDUSTRIELS PARIS recrutent sous la REF. 5.101

UN INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

Orienté vers la recherche de marchés d'ETUDES. Formation GRANDE ECOLE Electronique : ESE - ENST. Expérience de quelques années exigée dans INDUSTRIE DE POINTE.

Le poste en équipe exige :
— Une culture générale scientifique d'actualité ;
— Des facilités en rédaction ;
— Du dynamisme ;
— D'être un homme de contact.

Adr. lettre manuscrite + C.V. avec expér. détaillée + prét. + photo sous la référ. 5.101 n° 57.435 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. 75040 Paris Cedex 01.

On demande pour poste Quartier ETOILE

1 CADRE ADMINISTRATIF

pour seconder chef de service. Bonnes notions comptabilité. Ecrire en indiquant âge, expériences précédentes, références, salaire demandé à SEGA, 6, rue A.-Houssaye 75008 PARIS

Impte Société de Stands recherche

MAQUETTISTE EXÉCUTANT

3 ans expér. min. pour mise au point de documents exécution : calibrage, montages textes.

EXÉCUTANT

EXPERIMENTE 3 années pour tracés et découpages de grandes signalisations en vénilia, PVC, etc., pour monogrammes, logos, graphismes et lettres de tt style. Ne pas se présenter. Ecr. av. C.V. (photo retournée). Structures Internationales 67-69, avenue Pasteur - B.P. 101 93102 MONTREUIL CEDEX

A.I.D.
IMPORTANTE STE IMMOBIL. recherche

NÉGOCIATEURS (TRICES)
pour secteur Nord de Paris.

Tél. J.-L. Durand 027-13-00

S.A. expertise comptable clientèle diversifiée. Travail en équipe recherche pour son développement

COLLABORATEUR CABINET

B.T.S. ou équivalent. Expér. cabinet 3 ans minimum. Lettre manuscrite et C.V. S.C.O. 64, avenue Gambetta, 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.

Cie du Diamant, Paris 116, Champs-Elysées, recherche Conseiller (e) (s) Placement 12 à 20.000 F/mois. Adresser C.V., photo sous référ. L.M.

Institut d'Enseignement Privé rech. ETUDIANTE pr emploi d'HOTESSE *à TEMPS COMPLET.* Horaires de bureau. Téléph. à partir de 10 h. au : 329-08-71

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche pour son BUREAU D'ETUDES

ORGANISATEUR DÉBUTANT
DIPLOME d'organisation

Institution privée ou publique. Déroulement de carrière assuré. *Salaire annuel brut de début :* 64.247,68 F., après six mois : 68.903,23 F. Pouvant atteindre : 131.226,65 F. Désignation dans le poste après examen technique le 6 juin 1980 et éventuellement entretien avec un jury. *Adresser lettre* et C.V. détaillé à : Mme le CHEF DU PERSONNEL 17/19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

TECHNICIEN ELECTRONIQ. Vente composants, fabrication appareils gérance. T. 375-74-58.

Importante Entreprise rech. : Cadre Administratif H.E.C. Sup de Co + DECS, expérience Audit indispensable - 297-49-95.

secrétaires

CABINET CONSEILS BREVETS

Quartier Saint-Lazare recherche

Secrétaire trilingue (anglais, allemand lus)

Place stable. Très bons appointements.

Ecrire n° 8163 « Le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

PARIS (1er) SOCIETE D'INGENIERIE

recherche pour sa direction

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

— Les candidates devront justifier d'une expérience à un poste à responsabilités.
— LIRE et ECRIRE parfaitement l'ANGLAIS.

Expédier C.V. et photo à : SOMDIAA B.P. 126 75021 Paris Cedex 01.

Recherchons

SECRÉTAIRES BILINGUES

franç-angl., sténodactylo, télex pour président de sociétés plein développem. spécialisées dans *l'ingénierie et le service pétrol.* Bureaux situés près Versailles. B.T.S. et Ch. de Comm. exigés. Position cadre. Tél. : 955-47-34.

ENTREPRISE DE PRESSE Centre de Paris recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Excellente sténo, sérieuse. Réf. - Horaires : 9 h. - 19 h. ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra — 75001 PARIS.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie)

lisez la revue spécialisée

MIGRATIONS (LM)

3, rue Montyon — 75429 PARIS Cédex 09

(Documentation gratuite sur demande)

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris

formation profession.

I.S.T.I.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE
formation privée

STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE

de haut niveau en 6 mois. Niveau requis : BAC ou études électroniques.

EMPLOI ASSURÉ

en fin de stage. Tests d'admission sur R.-V.

378-73-22

31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT. *M° : Les Juilliottes.*

travail à domicile

Demande

Secrétaire, référence 1er ordre, littérature, sciences, médecine, ch. frappe romans, thèses, etc. Ecr. n° 6.227, « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427* Paris.

Ne cherchez plus les copies et sélections d'adresses - secrétariat à domicile. Pr ts renseign., *joindre une envel. timbrée à* Mlle B. MOREL, 7, domaine de Gerville - 91450 Soisy-sur-Seine.

ECRIVAIN PUBLIC lic. en droit, courrier partic. ou entreprise. Tél. : 266-29-90.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE - Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis grat. *Tél. 268-47-04 et 899-30 02.*

occasions

MOQUETTE A SAISIR

Pure laine 60 F le m2 T.T.C. Beau velours synthétique 20 F le m2 T.T.C. *Téléph. : 658-81-12.*

demandes d'emploi

J.F., excellente rédaction et culture, connaiss. angl., ch. pl. Ecr. no T 019639 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

CONSEILLER LITTERAIRE
Manuscrits, poésies, correction, adaptation. Tél. : 820-23-80, soir

---

Hme 30 a., INSTITUTEUR, tit. 6 a. anc., actuellem. en exerc., exp. coopérat., ch. empl. outre-mer, sect. privé ts pays. Libre sept. 80. M. Sabadel, 3, pl. P.-*Eluard - 93200 Saint-Denis.*

H. 30 a., niveau DUES. 8 ans expér. serv. cclal, bien introduit services achats et pub. de la région parisienne, étudie toutes propositions. Ecr. no 2231, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

J.F. 23 ans, Dactylo-Facturière, cherche emploi stable. Ecr. no 6226, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

H. 38 ans, marié, 2 enfts. Libre de suite, ch. place Gardien ou Concierge. M. Chourée, 17, rue Paul-Verlaine, 93130 Noisy-le-Sec

---

Dame 58 a. collaborerait à tps *partiel, week-end ou semaine,* à trav. privé ou d'équipe, ou famil. Référ. excell. de qualité profession., commerce et bur. Toute proposit. saine, sérieuse, même hors de ce secteur est considérée. Paris ou Rouen. Ecr. n° 2230, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

GRADÉ DE BANQUE
sér. référ. Titres, coupons, gestion cherche empl. Tél. ap. 19 h. (4) 453-30-37 ou H.B. 749-10-40.

DOCTEUR INGÉNIEUR
(ESPCI) 32 ANS
expér. rec. et rédact. articles *scientif., angl. court, not. allem.* et espagn., cherche un poste :
JOURNALISTE OU REDACTEUR SCIENTIFIQ.
Ecr. n° 6.228, « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

FRANCE-ESPAGNE
DIRECTEUR COMMERCIAL (36 ans)
Espagnol, anglais, allemand, italien, Droit, Sc. Po. Bonne connaissance marchés espagnol et Amérique latine (2 ans Mexique). Capable gestion administrative et commerciale d'une filiale. Ecr. n° 6.225, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

DIRECTEUR COMMERCIAL
— 37 a., Droit, Sc. Po., C.E.E.
— *Expérience variée en milieux industriel, commercial,* bancaire, prestat. de services, import-export, organisation administrative génér., juridique et assurances.
Anglais, espagnol, conn. allemand, italien, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capable gestion filiale France et étranger.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux, étud. toutes propositions.
Ecr. n° 6.224 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, *75427* Paris ced. 09.

J.F. ch. place chez docteur pour réception clientèle et répondre *au téléphone - 827-47-77*

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

PART. vend cause départ R5 TS, janvier 79, Rouge intér. gris, 32.500 km. Pare-chocs latér. GTL, vitr. teintées, radio FM. Reste 3 mois garant. OR. Excel. état : 24.000 F. T. : 825-43-45.

8 à 11 C.V.

1510 GL SIMCA-TALBOT 1980 blanche, tissu bleu, 7.500 km, prix 32.000 F. Téléphone : 782-40-69 bureau et *820-78-02 domicile, après 20 h.*

divers

103 - 305 - 504 - 505

Export 1979-1980 peu roulée. Auto-Paris XVe. Tél. : 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-XVe.

ALFA ROMEO
PARIS 16e concessionnaire
48, rue MOLITOR 651.80.60

Renseignez-vous
LANCIA BETA III
DELTA 7-8 CV
A 112 - 4 VERSIONS
336.38.35

utilitaires

BERTHOLET, GARAGE ESSO, 08240 Buzancy. T. (24) 30-00-55, cherche camion citerne Diesel, 5.500 à 6.500 l., monocuve, 2 ou 3 compartiments avec compteur imprimeur, si possible gd débit.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au **296-15-01**



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

RUE SAINT-HONORÉ SUR DEUX NIVEAUX
Double living + chambre, tout confort, soleil.
BELLE RENOVATION
Tél. 359-01-49

2e arrdt.

2 P. 54 m2. Ascenseur. Immeuble entièrement rénové. 742-32-34

HALLES Charme - Calme Séj. + 4 chbres 563-30-40 - Sam., 14 à 18 h : 49, rue Montmartre

3e arrdt.

Place des Vosges (près)
GD 6 P. tout confort + 3 services
J. AZOULAY - 634-13-18

4e arrdt.

MARAIS - SAINT-PAUL
2 P. 50 m2. Calme. Confort. Plein de charme. Bel immeuble pierre de t. ravalé. 587-33-34.

PL. des VOSGES (près)
130 m2 grenier aménageable à terminer
Prix : 1.200.000 F
GARBI au 567-22-88

5e arrdt.

PR. PANTHEON, Mo MONGE
9, RUE DE L'ESTRAPADE
TRÈS BEAUX 2 PIÈCES 48 m2 ou 55 m2,
DUPLEX 3 PIECES 68 m2
dans hôtel particulier, restauré, frais de notaire réduits. Sur place, tous les jours de 14 à 18 heures, sauf dimanche, ou BEGI : 267-48-01 - 267-43-57.

Direct. sur VAL-DE-GRACE
Imm. neuf, studio de 40 m2, grand standing, sur jardins. Calme - 325-41-04

Mo JUSSIEU - Bel. ch., 4e ét., asc., ch. centr., gde fenêtre, vue dégagée. 70.000 F - Tél. ap. 19 h. au 797-63-47

5e ARRONDISSEMENT
PANTHÉON
8, rue de l'Arbalète
Neuf, habitable immédiatement 2 P. + jard., 3 P., Studio, Studettes. Différ. de niveaux. BUREAU de VENTE, 13 à 19 h.
TÉL. : 707-20-79.

CENSIER - Soleil - 354-95-10
DUPLEX, gd séj. + 2-3 chbres.
VERDURE - CALME

6e arrdt.

Cœur MONTPARNASSE
Rénovations hautes qualités STUDIOS/2 PIECES à partir de 245000 F - 522-95-20

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h - 550-21-26.

VANEAU 3 PIECES 65 m2
Travaux - 354-42-70.

8e arrdt.

ETOILE 90 m2 sacrifié 790.000 F
Belle allure. 563-30-40 - 22, rue Beaujon, vendredi, 14 h à 17 h.

9e arrdt.

SAINT-GEORGES
Sur jardin, 2 pces, s. de b., kitchenette, visite vendredi, sam., 11 à 19 h. ; 19, r. des Martyres.

10e arrdt.

REPUBLIQUE
Dans imm. de caractère, tapis escal., concierge, 4e ét., asc., plein soleil, gd salon avec poutres, salle à manger, 2 belles chbres, cuis., bains moderne, placard, chauff. centr. 750.000 F, créd. Vr notaire jeudi, vendredi, 14-18 h. 30, 5, bd Magenta.

Fb-Poissonnière. - Part. vd bel appt 140 m2 + balc. 850.000 F. T. 246-54-74, 19 à 21 h., ts l. jrs.

GARE DU NORD
Imm. pierre de taille, asc.
Grand 2 P., confort 220.000 F
Petit 2 P. à rénover 90.000 F
TEL. 281-27-59

12e arrdt.

BEL AIR, récent beau 2 Pces, entrée, cuis. équipée, w.-c., salle de bains, balc., parking, asc., soleil. 475.000 F. - 346-63-85.

AVENUE DAUMESNIL
4 P., imm. récent, terrasse. Possib. profession libérale. 632.000 F - 331-89-46.

13e arrdt.

Métro GOBELINS
Petit Studio. — 76.000 F. - Bon placement.
Jean FEUILLADE : 566.00-75.

15e arrdt.

PARIS XVe - Front de Seine
2 P. dern. ét., 140 m2, classe. Prix 2.500.000 F. 540-73-01

CHARLES-MICHELS Imm. 1960 Et. élevé
2 P. TT CONFORT. 340.000 F. COTIMO - Mme Toppo - 783-62-74.

16e arrdt.

Rue de la FAISANDERIE (16e)
Immeuble 1976, 165 m2 HABIT. Séj. + Bureau, 3 ch. + 2 s. bns, Cuisine avec coin repas. Parfait état - Décorateur. 2 parkings.
Après 19 heures : 750-21-45.

MUETTE, beau living, 2 chres. Immeuble récent.
H. LE CLAIR — 562-93-54.

ETOILE. Imm. grd standing, magnif. 2 p. (en living), tt cft, calme, soleil — Tél. 281-16-16.

Boulevard SUCHET
Immeuble standing P. de T. avec asc., park., bel appart. + de 120 m2, hall, grand séjour double, balc., 3 chbres, balc. cuis., bains, salle d'eau, w.-c., rangements, cave + chambre de service. Prix : 1.250.000 francs.
A.C.L. 30, rue Anatole-France, LEVALLOIS. - 757-15-85.

XVIe SUR VOIE PRIVEE AU CALME, dans bel imm. ancien, BEL APPT 5 P. 135 M2. Vis. mardi s/rdez-vous : PASTEYER - 266-35-84, matin.

FOCH - GRAND LUXE
200 M² Récept. + 2-3 chbres, 2 bains, 2 serv. 2 box.
PIERRE BATON - 704-55-55

XVIe - IMMEUBLE GD LUXE
220 M² Belle récept. + 1-2 ch., jard. priv., serv., park.
PIERRE BATON - 704-55-55

TROCADÉRO - 100 M²
Gd standing, living + 1 chbre, étage élevé. Luxueux. Libre de suite. Prix 1.100.000 F.
PROMOTIC - 553-14-14

37 RUE RAYNOUARD
VUE SUR SEINE
APPARTEMENTS AVEC TERRASSE ET JARDIN
Du 2 au 6 P. et Duplex
O. N. R.
Sur place :
288-31-41 et 288-36-43

17e arrdt.

2 p., 38 m2, w.-c., s. bns 1er ét. 125.000 F, 2 p. gd lux. 199.000 F stud. loc. vte 60.000 F loy. 800 F Téléph. : 636-23-15.

VILLIERS Beau petit 3 PIECES ensoleillé, tout confort, 5e étage sans asc. 259.000 F. - 325-77-33.

AV. WAGRAM. 8 PIÈCES
SUR JARDIN CALME
Imm. grand standing APPT de récept. Idéal profession libérale. Park. LOYER S.A. - 277-97-26.

18e arrdt.

Mo GUY-MOQUET
4 P. 82 M² + loggia 11 m2,
bains, s. d'eau, dble exposition. 702.000 F. S/place tous les jours (sauf mercredi), de 14 à 19 h : 14-16, RUE LAGILLE
627-82-98

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
100 m. parc, 4 p., 105 m2, séj. 33 m2, 3 chbres ind., gde cuis., bains, salle d'eau, 2 w.-c., box, cave, imm. 73, stand., jard., asc., tr. calme, poss. prof. lib. Prix : 760.000 F. Tél. : 201-55-48.

19e prox. av. Jean-Jaurès 3-4 P. à rénover. Bon imm. ravalé. 260.000 F. Propriétaire : 324-32-16 (matin).

20e arrdt.

Métro PTE DE MONTREUIL
Séjour + 2 chambres. Récent. 10e et dernier étage.
Jean FEUILLADE - 566-00-75.

AV. GAMBETTA Dans bel immeuble pierre de taille, asc. Beau 3 P., tout confort, refait neuf, 419.000 F - 325-75-42.

78 - Yvelines

VERSAILLES, partic. à partic. villa, jard. 739 m2. Quart. résid. 10 pièces principales + serv. Tout confort
Téléph. (16.3) 954-52-68 de 9 heures à 20 heures.

VERSAILLES RIVE DROITE
Bel appart., 200 m2, réception, 5 chambres, 3 bains, 2 caves, 2 parkings en sous-sol. 1.370.000 F — Tél. : 950-56-21.

MARLY-LE-ROI
Particulier vend superbe 5 Pièces 107 m2 + terrasse 180 m2. Exposé Sud-Est. Vue exceptionnelle, 2 parkings en sous-sol, cave, remise. Prix 870.000 F. Téléphone : 958-28-59.

91 - Essonne

JUVISY-SUR-ORGE, 4 p., bord de Seine, près gare. 358.000 F. V.I.P. — Téléph. : 783-62-77.

92 Hauts-de-Seine

De part. à part. cause départ vds dans résidence calme appt 4 p., séjour + salle à manger + 2 chbres, cuis. ent. aménag., parkg compr., à 3' g. Colombes. Prix : 350.000 F à débattre. Téléph. : 781-07-15 ou 242-49-92.

CHATENAY-MALABRY
4 pièces dans petit immeuble de standing, pierre de taille, boxe, ascenseur. Prix : 650.000 F. Téléph. : 663-08-96 ou 663-55-70.

ST-CLOUD Immeuble récent tout confort
2 PIECES, 59 m2 + LOGGIA, box, 450.000 F. - 579-75-80.

NEUILLY - SABLONS
Immeuble 1910, 112 m2, double living + 2 chambres + chambre service. Particulier à Particulier, 17, rue Angélique-Vérien, 1.150.000 francs. — Sur place, vendredi 9 (de 11 à 17 heures).

NEUILLY-SABLONS
BEL IMMEUBLE RAVALE 5e ETAGE, TT CONFT, BEAU
LIV. + 3 CHBRES CALME
PRIX 1.045.000 F
Poss. parking + chbre de serv. S/pl. vend., sam., 14 h-17 h 30 :
16, PLACE DU MARCHE ou TEL. 722-96-05

ANTONY appartement de 1972, 75 m2, 4 p., tt cft, 2 parkings, 278.000 F. Peschard, 666-00-27.

93 Seine-St-Denis

BANLIEUE EST
ds Imm. P. de T., résid., 3 étg.,
2 PCES, 85 m² + LOGGIA
1er étage, ds magnif. parc boisé 2 ha, park. Prix 400.000 francs. Tél. apr. 18 h. et week-end pour rendez-vous au : 848-14-83.

94 Val-de-Marne

VITRY centre imm. récent, très beau 4 pièces, loggia, parking en sous-sol. Prix : 290.000 F. TEL. : 681-19-70.

BOIS VINCENNES près R.E.R. imm. 4 étages, séjour, salon, 2 chbres, entrée, cuisine équipée, 2 w.-c., s. bains, dressing, balc., box, 885.000 F. Tél. : 346-63-85.

Kremlin-Bicêtre 2 p. cuis. aménag., s. bns, entrée, rue calme, 5e ét., exp. sud, sans vis-à-vis. 220.000 F. T. 658-84-39 ap. 19 h.

CHAMPIGNY 94
appt type F 3 résidentiel, calme, cuis. équipée, chauff. individuel, gar., parkg, cave, grand balcon. R.E.R., S.N.C.F., A-4, état neuf, 300.000 F. T. : 706-57-83 domicile.

NOGENT récent, 40 m2, vaste studio, belle cuisine, w.-c., salle de bains, 245.000 F. T. 344-71-97.

(94) Limite FRESNES-ANTONY
6 pièces au 3e étage. Résidence 4 étages, 89 m2+balcon, 4 ch., séj. double 24 m2, cuis. amén., s. de bains, w.-c., cave, parkg, chauff. central par radiateurs. Près commerces, RER ANTONY (10 min. à pied), autobus. PRIX : 400.000 F. Téléph. : 044-70-69 jusqu'à 17 h. ou : 666-12-26 après 19 heures.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

CHELLES
(15 min. gare Est), vds bel F3, 71 m2 + balc. 11 m2, cuis. ent. équ., nombr. rang. : 285.000 F avec parking. - Téléphoner au : 957-95-75, après 19 heures.

CHELLES (77)
15 min. gare Est, superbe appt F5, ds résid., surf. hab. 105 m2, cuis., S. de B., séj. 35 m2, 3 ch. + balcon. Prix : 350.000 francs. Téléphone : 421-15-00.

Province

LARMOR-PLAGE (Morbihan)
Appt grand stdg, vue sur mer, ds belle résid. en bord. de plage
— 3e étage 100 m2.
— Balcon + loggia 15 m2.
— Jardin suspendu, gazonné et arboré 136 m2.
— Garage, cave.
Px int. Tél. (16-97) 65-53-43 apr. 20 h.J. Ecr. 8.154, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

Vacances HAUTE-SAVOIE (74)
MEGEVE, SAINT-GERVAIS, THOLLON, LES GETS, CHAPELLE-D'ABONDANCE.
Studios 4 pers. avec 30.000 F. Comptant + crédit.
2/3 pièces. Chalets LA CLUSAZ 87 m2 avec 90.000 F cpt + créd. G.R.G., rue du Lac, CORZENT 74200 THONON. T. (50) 71-76-49.

GRASSE ds résid. grand stdg. Piscine, tennis, particulier vend immédiatement appartem. 62 m2 occupé par lui jusqu'à fin 1981 moyennant loyer, séj., 2 chbres, c. éq., bains, gar., parkg, cave, séchoir, terr. 19 m2, tr. calme. Vue panoramiq. imprenable, comm. proches. T. (93) 70-65-17. PRIX : 450.000 F.

LE TOUQUET
quartier résident., propriét. vd ds petit imm. (10 appartements)
F2 : 175.000 F,
F3 (duplex) : 295.000 F.
Rénovation soignée, livrable en juin. Téléphone : (27) 46-16-16.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO
dans immeuble très grand luxe, face au casino, appartement de 46 m2, parking 16 m2, cave. Livraison 1982, paiement échelonné. Prix 1.050.000 F. Interm. s'abstenir. Tél. : (93) 30-31-23.

COTE D'AZUR VAROISE
TOULON - CAP BRUN
« PORT MEJEAN »
petite résid. tr. ht stdg ds parc naturel 2 ha, accès direct mer, encore 7 appts de 117 et 153 m2. SOMECO, BP 594, 83400 Hyères, Tél. : (94) 65-38-30 ou sur place 3018, avenue Résistance. - Toulon. - Téléphone : (94) 41-31-14.

appartem. achat

Part. rech. 5e, 6e, 7e, 13e, 14e, 17e arrdts :1 appt 2 ou 3 pces, libre ou occupé. 1 appt 4 pièces, libre ou occupé. Tél. 580-96-31.

Rech. un 4 pces, confort, 100 m2 (quartier indifférent)
URGENT - 363-55-89

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

PAYABLE COMPT., ACHETE 2 à 4 Pces, Paris préfère 5e, 6e, 7e, 8e, 12e, 15e, 16e, même avec travaux - Tél. : 261-39-78 ou le soir au 257-47-99.

RECHERCHE - URGENT
1er, 8e, 17e arrondissements, du 2 au 5 Pièces. Tél. : 261-43-44.

appartements occupés

MAIRIE 18e proche
bel immeuble parfait état, 2 p., cuis., w.-c., possibilité s. d'eau. Px 78.000 F crédit 80 %. Occupé, dame âgée. Voir pptaire vendr. 14 h. 30 à 16 h. 30 28, r. Letort.

Pour investisseur : MURS CABINET DE RADIOLOGIE dans IMM. STANDING, NEUF. Bien situé. Dépt. 93. Bon rapport. Prix : 320.000 F. - Tél. le soir pour renseignements : 866-31-81.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUEREUR
Tél. le matin au 747-42-77 ou écrire : Noël AUFMAN 21, r. Le Peletier. PARIS-9e.

POUR INVESTISSEUR PRIVE à VENDRE à TOURS (37) CENTRE VILLE
IMMEUBLE à but locatif 400 m2 de surface habitable (6 appts + 1 commerce)
Opération de restauration, secteur sauvegardé, avantages fiscaux, prix de revient après restauration : 1.200.000 F (service, surveillance travaux et conseil en gestion compris). J.-M. BERTIN, 109, bd Béranger 37000-TOURS - Tél. (47) 20-23-71.

locations non meublées Offre

Paris

GOBELINS Studio confort 850 F.
Tél. 584-72-42, à partir de 18 h.

TROCADÉRO, PART LOUE
2 pces, cuis., s. de bs, terrasse, tél., cft, bel imm., étage élevé. 2.600 F C.C. - Tél. : 704-23-68. AGENCE S'ABSTENIR

Province

HONFLEUR (centre ville)
Loue STUDIOS et APPTS meublés pour résidence secondaire, tt confort (salon av. cheminée). Prix de 1.000 à 1.500 F. Ecr. Ag. HAVAS, Lisieux, no 163

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur Journal recherche stulo ou 2 pces à proximité du Mo Marx-Dormoy. — Téléph. : 827-44-46 après 20 heures.

EMBASSY SERVICE rech. du Studio au 6 Pièces Paris et Villa banlieue Ouest. Pptaire direct. au 562-78-99

Région parisienne

Pour Sté européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

Collaboratrice journal cherche Studio ou 2 Pièces, loyer max. 550 F. (Saint-Denis de préfér.) Tél. : 473-99-40, le soir vers 20 h.

URGENT pour juin J. H. cherche
2 PIÈCES - CONFORT
sur Antony 92. Tél. 666-37-20 ou écr. no 6.216, « le Monde » Pub., 5, r. de Italiens, 75427 Paris-9e.

locations meublées Offre

Région parisienne

SAINT-CLOUD
Particulier loue appart 120 m2 sur parc plein sud, grand conf., 2 s. de b., décoration moderne, cheminée. 3.600 F par mois. Tél. : 771-78-79.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 pièces et plus. — 285-11-08.

fonds de commerce

A vendre fonds de commerce LIBRAIRIE-PAPETERIE-Journaux-TABAC avec immeuble d'habitation à PESSAC (banlieue de Bordeaux) C.A. 3.000.000 F., Mme MUSSET. TEL. : (16) 56-45-31-35.

A vdre LIBRAIRIE-PAPETER. à PARIS (beau local) bel appt 3 p., cuis., s. de bains, w.-c., Tél. : (65) 37-68-27 H. B.

A vendre murs et fonds restaurant av. parking de 8.000 m2 situé entre Lyon, Grenoble, Chambéry. Chiffre d'affaires : 1 million de Francs. Ecrire au no 24.119. CENTRALE D'ANNONCES 121, rue Réaumur, 75082 PARIS.

Capitale ville touristique MAGASIN
Emplacement exceptionnel
100 m2, vitrines, dans maison bourgeoise XVIe siècle en très bon état faisant HABITATION (160 m2, 8 p.), cft, atel., cour intér., grenier, cave voûtée. Libre de suite. L'ensemble :
385.000 FRANCS.
G. LARUELLE, (14) 1-687-46-05.

Vends cause maladie commerce pneus, préfecture Sud-Ouest. Bénéf. 280.000 F an. - Px fonds 700.000 F à débattre. Ecrire no 6766 HAVAS, 31002 Toulouse.

Immobilier (information) Immobilier (information)

Achat d'un appartement ?
Logez-vous ce nom dans la tête
INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :

- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS Centre Nation 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

constructions neuves

ESPAGNE DU SUD, COSTA DEL SOL

A 15 minutes de voiture de l'aérodrome de Malaga, à proximité de la côte, trois grandes constructions en cours prévues pour hôtels et situées séparément autour d'un des plus beaux terrains de golf d'Espagne, terminées aux deux tiers, à vendre séparément ou en bloc.

Renseignements :
Anlageberatung K. Deimert, Talgengarten 20
4710 Ludinghausen
Tél. 19 - 49 2591 60 22 West Germany.

locaux commerciaux

ASNIÈRES
65, AVENUE DE LA MARNE, A LOUER :
450 M² BOUTIQUES divisibles à partir de 150 m2.
RENSEIGNEMENTS : 227-04-30 790-26-94

Boutiques

MADELEINE exceptionnel. Luxueuse boutique d'angle 90 m2, 18 m. de façade. Droit au bail. PARFUMERIE ou tous autres commerces. TEL. : 747-79-00.

FORUM ET BEAUBOURG
Prop. cède directement à part. bail récent, boutique 42 m2, sous-sol 90 m2, tout refait neuf. Téléph. l'après-midi au 272-50-65.

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

maisons individuelles

BOIS DE MAUREPAS (78)
Maison dans résidence avec piscine et tennis, face au bois, 120 m2 habitables sur 400 m2 de terrain. Grand living, salle à manger, 3 chambres. Ecoles, lycée, commerçants, gare à proximité (25' gare de Montparnasse). - PRIX : 550.000 F. Téléphone : 050-12-98

villas

FACE SAINT-TROPEZ BEAUVALLON
vends très belle villa en cours de finition, vue sur mer.
TEL. : H. B. : (76) 44-79-50, ap. 19 h. : (76) 52-12-23.

GIF-SUR-YVETTE
belle villa récente 178 m2 habitables, 6 p. princip., 4 chbres. Sur 825 m2 terrain. 890.000 F. 950-14-60.

COTE D'AZUR PARTICULIERS
Nous vous proposons le plus grand choix de villas et propriétés en bord de mer ou dans l'arrière-pays. Documentation gratuite sur simple envoi d'une carte de visite.
FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION
11, rue de Rivoli, 06000 NICE. Tél. : (93) 88-68-24.

MESNIL-LE-ROI
Calme, VILLA NEUVE Ile de France, gde récept. s/jardin, 5 ch., 2 bns, s. de dches, grand ss-sol, s. de jeux, cuis. éq. Jard. 700 m2. AGENCE de la TERRASSE, Le Vésinet. - 976-05-98.

NOGENT près BOIS et R.E.R.
Villa de caractère 9 pièces, triple réception, garage, ss-sol, sur jardin paysagé 970 m2. 1.750.000 F - 340-72-06.

manoirs

ANJOU : manoir XVIe restauré caractère, 2 hectares et vignes. SAINT-MALO : manoir XVIIIe confort, parc 5 ha, étang, piscine, tennis. Vue sur la Rance. SUD TOURAINE : château, bon état, 15 pièces, beau parc 7 hectares.
MORBIHAN : moulin caractère restauré avec 2 ailes, superbe site.
LES ANDELYS : beau château XVIIe, 15 pièces, dépendances. Parc et bois 75 hectares.
FORETS ET MANOIRS DE FRANCE
53340 - CHEMERE-LE-ROI. Téléphone (43) 01-25-23.

hôtels-partic.

PARIS-16e
PLACE des ETATS-UNIS
Récept. double 75 m2 (cheminée, boiseries). Bibliothèque (cheminée + boiseries) 40 m2, 3 ch. + 3 s. de bains + 1 ch de service. - 400 m2 HABITABLE. Après 19 h. : 750-21-45.

pavillons

RUEIL centre, pavillon 125 m2, + TERRASSE 50 M2, élevé, sur r.-de-ch., usage Ccial. 150 m2 + gar. 2 voit. + jardin intér. 90 m2. Prix : 1.250.000 F.
PILOTE IMMOBILIER : 603-53-79 - 605-12-55.

ORSAY coquet PAVILL., living double, 3 chambres, garage, exceptionn., 305.000 F + PIC. Agence Royale : 958-14-60.

11 KM. EST coteau MARNE, près centre et RER, villa neuve, 130 m2 habitables, séjour 35 m2, 4 chambres, cuis., 2 bains, terrain 470 m2, 720.000 F. Ag. Régnier, 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. - Téléphone : 324-17-63.

VERRIERES-LE-BUISSON
(près centre). Pavill. très moderne de 180 m2 habitables sur beau terrain de 1.180 m2. Prix : 1.100.000 F. Tél. : 663-55-70/08-96

A vendre, FONTENAY-S/BOIS centre, 4 pces, cuis., wc, salle de bains. Cave. Cour 20 m2. Grenier. Chauff. électr. Refait neuf. Prix : 330.000 F. 876-34-03.

YONNE - Vends pavillon sur 1.200 m2, comprenant : cuisine, séj., 4 chbres, s. bains, wc. Sur sous-sol. Cave. Garage. Chauff. central au mazout. Tél. : (16) 86-56-12-81

SAINT-LEU, villa meulière, liv. dble, 3 chbres, grenier, tt cft, jardin 740 m2. 625.000 F.
BESSANCOURT, pavillon, bne constr., intér. à rén., 3 p. princ., jardin 500 m2, 270.000 F.
IMMOBILIERE PARIS NORD, 4, avenue de la Gare - 95320 ST-LEU-LA-FORET - 995-24-00.

VERRIÈRES-LE-BUISSON
15' RER belle maison 1936 sur sous-sol total, garage 2 voitures, 115 m2 habitables, 4 p., grande cuisine. Combles aménageables. Prix 690.000 F. 950-14-60.

PALAISEAU-LOZERE
prox. métro, pavillon 1970 7 p., 5 chambres, séj. double, 2 bains, garage, sous-sol, 765 m2 terrain. 1.100.000 F dont Crédit foncier.
TÉL. : 928-68-00

AULNAY-SOUS-BOIS
Part. vend pavillon 200 m2 (8 pces, tout conf., 2 s. de bns + cabinet de toilette + 3 w.-c.) Avec garage sur terrain de 500 m2 clos.
Px : 620.000 F. — Tél. 866-39-75. Possibilité profession libérale

PAVILLON - IVRY
9 P., idéal pour 2 familles ou cabinet médical + habitation. 900.000 F. — 336-17-36.

JUVISY Résidentiel Beau pavillon
7 P. tt cft, PARFAIT ETAT, sur 500 m2 jardin. RARE. 575.000 F - 325-75-42.

châteaux

CHATEAUX et PRIEURE
LYON 15 minutes centre-ville
• PRIEURE EXCEPTIONNEL DU XIVe
35.000 m² clos - 1.000 m² habitables
Tennis - piscine chauffée
conciergerie - Aménagements de grand luxe
Prix justifié par expertise.
DROME - VAUCLUSE - ARDECHE - GARD
CHATEAUX XVIe - XVIIe Avec terrain et dépendances... et nombreuses demeures de caractère
Ecrire ou téléphoner pour renseignements et vente en exclusivité :
J. BOURDREL
J.P. FOUGEIROL
Maisons de Haute-Provence
22, Bd du Pêcher
26200 MONTELIMAR
Tél. : (75) 01.55.33

domaines

COMPLEXE DE TOURISME ET LOISIRS
30 roulottes, 15 calèches, chevaux, bâtiments, manège, centre d'accueil sur un domaine de 20 ha de prairies. Bureau à PARIS. Pas de connaissances techniques particulières, mais sens de l'accueil et de l'organisation. Clientèle fidèle et en plein développement. Prix élevé justifié.
Téléph. à PARIS au 265-99-94.

maisons de campagne

15' CAVAILLON-GORDES
Maison en pierres 6 pièces, avec terrain + nombreuses dépend., 260 m2 au sol environ. Gros œuvre bon état. Prix 490.000 F avec 40.000 F comptant. Crédit possible.

MAISON EN PIERRES
5 pces, terrain avec puits, dépendances, tr. jolie vue. Prix : 280.000 F, avec 40.000 F compt. Crédit possible.

PIED-A-TERRE
Murs à 2' Gordes, petite résidence de plain-pied, sur jardin privatif, salle d'eau, w.-c., rangement, pièce principale. Exposition Sud, vue. Prix : 148.000 F CATRY - TÉL. : 16 (90) 75-46-50.

Vend 120 km PARIS, Propriété de Campagne longue et basse, proche CHATEAUNEUF-sur-LOIRE, cuis. séj. avec sol ap. et chem., 1 ch. 34 m2 avec sol ap. et ch. + 1 ch. en combles (+ poss. d'une 3e), salle d'eau, w.-c. chauff., état général absol. impeccable, très joli jardin d'agrément. — Prix : 425.000 F. Tél. : 642-87-55 (le soir) ou (16-38) 53-47-07.

Parc national des Landes - Petite maison mitoyenne, meublée et équip. Cuis., livg, s. d'eau, hall et 3 chambres. Petite cour. A vendre : 90.000 F. Rens. : M. De Paepe, B.P. 434, 39109 DOLE CEDEX

Partic. vend à CHAMARANDE (Essonne), 35 km Paris, petite maison en dur (6 × 6), 2 pces rez-chauss., électr. ds maison. Sur terrain clos de 1.200 m2, 18 m de façade. Arbres fruit. Eau sur terrain. Px : 200.000 F. Téléph. : 554-82-39

HAUT-VAR - PROCHE DU LAC DE SAINTE-CROIX
Bergerie provençale, mitoyenne, en pierres du pays, toiture en tuiles rondes, avec grande possibilité d'aménagement intérieur, à la sortie du village de Regusse, 1.400 m2 de prairie, terrain plat, vue dégagée et agréable sur la campagne, en bordure de propriété. Eau, électricité, égout et le téléphone. Prix avec 40.000 F le jour de la réservation. 160.000 F sur 20 ans, après acceptation du dossier de crédit. CATRY — Tél. 16 (94) 70-63-36.

MONTFORT-L'AMAURY
(près GROSROUVRES)
belle maison rurale, 5 grandes pces + gde cuis. + s. bains, w.-c., cave pierre voûtée, jardin clos, 578.000 F. 950-14-60.

VOSGES, 30 KM. BELFORT
altit. 850 m, urgt mais. style châlet 98 m2, habitab. tt cf, sous-sol, gar., très bon état, terrain 3.180 m2, vue panoram. Prix 280.000 F. Tél. 973-45-74.

terrains

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, ttes superficies, pour création DE LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix. 39, RUE DES MATHURINS, PARIS (8e) - 266-57-22.

Terrain entièrement clos de murs, 568 m2. Centre Montfermeil (Seine-St-Denis). 280.000 F. Tél. après 20 h. — 783-99-93.

SOLOGNE
15 kilomètres Orléans-Sud, 10.128 m2 viabilisé, bois. Bord étang privatif. Pêche. Tél. : (38) 946-82-40.

ISLE-ADAM près gare de l'Isle-Adam, 1.000 m2. 170.000 F.
BESSANCOURT, 10 min. gare, beau terrain d'angle 600 m2. 260.000 F.
PARMAIN, ds hameau agréable 10 min. gare de l'Isle-Adam, excell. environ., tr. beau terrain 5.000 m2, possib. de création de pièce d'eau alimentée par petit ru. Constructibilité : 1 maison d'habitation même importante, 1 pavillon gardien avec dépend. 350.000 F. - Immobilière Paris Nord, 4, avenue de la Gare 95320 - SAINT-LEU-LA-FORET.

Terrain à bâtir, 2.000 m2, 70 F le m2. Site agréable, boisé, 90 km de Paris, 6 km d'Evreux. Téléph. : (32) 33-21-02.

MESNIL-SAINT-DENIS
Viabilité complète 2 km gare La Verrière, ligne Rambouillet-Montparnasse, trajet 30 min. Lot 1.000 m2, façade 25 m. Px 325.000 F h.t. Tél. 907-51-95.

VENCE (06)
Terrain 2.000 m2, proximité immédiate centre ville, plein Sud, vue imprenable, vieux village, dégagement de grande ampleur sur mer. Ecr. HAVAS, 06011 NICE CEDEX, réf. 0247.

fermettes

(EURE) PRES CONCHES
Fermette aménagée, 4-5 pièces + dépendance + grenier. GRAND TERRAIN. 420.000 F. 763-92-45.

YONNE
s/hauteur, FERMETTE caract., intér. à aménag., poutres, cheminée, 4 P., gdes dépend. attenant, grenier, terr. 4.700 m2, 195.000 F. Cab. Beauvet, 27, av. Gambetta, 89 Joigny - Tél. 16 (86) 62-19-44

propriétés

GISORS (près) : propriété ancienne, colomb., grand séjour, poutres, cheminée, S. à M., cuisine, 3 chambres, salle d'eau, grenier aménageable, chauffage mazout, garage, jardin ombrag. 2.000 m2. En parfait état. CACHET. Prix : 520.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg Cappeville, GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

Part. vd direct. très jolie maison de 200 m2, tt cft. Beau terrain 2.300 m2, 2 km d'Etretat, 25 km Havre, pr. plages, golf. 35 U. Tél. : (16-98) 40-48-32.

1 h. 20 SAINT-LAZARE par TURBO-TRAIN
Jolie ppté dominant la ville sur 8.000 m2 entièr. aménag. Tennis à finir. Séj. chem., salon d'hiver cheminée, salon d'été, cuis. aménag., arrière-cuis., wc, chaufferie. Etage par escalier service et escal. ppal. 4 ch. indép., 2 s. bains, 1 s. d'eau, 1 ch. serv., 4 wc. Gren. Cave. Gar. pour 2 voit. Autres dép. Pièces d'eau. Prix : 850.000 F à débattre. Tél. : (32) 43-45-32.

PACY-SUR-EURE
MAGNIFIQUE DEMEURE XIXe SIECLE ENTIEREMENT RESTAUREE
domaine de 8 hectares au bord de l'Eure, ancien moulin comprenant 12 pièces principales (642 m2 de surface développée), six bâtiments annexes dont logement du gardien (77 m2) et remise (169 m2). Eau ville, électricité, téléphone, chauffage central.
A 80 KM DE PARIS par autoroute de l'Ouest.
PRIX : 2.275.000 F.
Visite : samedi et dimanche 10-12 heures et 14-19 heures. Téléph. 16 (32) 36-16-48. En semaine téléphoner : (1) 265-85-60.

VALLEE DE L'EURE
8 km Chartres Sud. Mais. anc. sur 2 niveaux, 110 m2 habitabl. de suite et 130 m2 possibles (170 m2 au sol). Avec vastes dépendances. Enormes possibilités. Eaux, électr. et puits sur terrain de 1.800 m2 entièrement clos et arborisé. Px 645.000 F.
A FONTENAY-SUR-EURE 3, rue Pasteur.
Vis. : sam., dim. et jrs fériés.

YONNE, près SENS - Belle propriété de campagne, construction sur cave totale. Hall d'entrée, séj., salon, cuis., 2 p. 1er ét. : 3 gdes chbres, 2 salles de bains, wc. Grenier av. ch. Confort. Garage. 4.000 m2 clos. Nombreux arbres. Belle affaire. Prix : 680.000 F. Tous rens. : Cabinet RENAUD, 14, pl. Victor-Hugo, 89100 SENS Téléph. : (86) 65-20-58

FORET DE RAMBOUILLET
à 45 km de PARIS, luxueuse maison de campagne de 3,80 ha, tennis terre battue, piscine. Beau parc, importante maison de maître style normand, pav. indépendant personnel. Nomb. dépendances. Prix net vendeur 2.500.000 F. Téléph. : 371-11-00.

RAMATUELLE-L'ESCALET
domaine privé bord de mer.
VILLA AVEC PISCINE
Tél. : 255-04-51, 16 (94) 79-22-70.

OISE, 70 KM DE PARIS
Part. vd prop. caract., 5.680 m2 5 pces, cuis., salle d'eau, cave, gar., chauf. cent., parc, verger. 800.000 F. Téléphoner : (16-4) 481-15-94 et 333-78-13.

Vends TARN, belle propr. 8 ha bien située. Maison rustiq. rén. 10 p., tt cft (lux. séj. 80 m2), pout. anc., gde chem. 750.000 F possib. vente avec 2 ha parc. Téléph. (16-63) 33-81-36.

MAISONS-LAFFITTE, pr. gare, PROPR. 15 p., possib. division. BEAU PARC. — 1.600.000 F. MAT IMMOBILIER - 953-22-27.

Dans village région CHANTILLY part. vend maison ancienne entièrement restaurée sur jardin agrément 1.600 m2, clos murs, séjour 35 m2, grande cheminée, cuis., office, 4 chbres, 2 coins toilette, w.-c., douches. Téléph. 2 caves voûtées, garage 2 voitures, 140 m2 de grange amén. Prix : 579.000 F. Téléph. : 631-72-40, en semaine. Tél. : 16 (4) 456-43-66 week-end.

15 KM. DEAUVILLE
Part. vd sur terrain 30.000 m2, ancienne métairie à colombages rénovée, 120 m2 habitables + dépendances à rénover, vue très dégagée, beaucoup de caractère 650.000 francs à débattre. Tél. : (32) 57-74-41 ou 542-82-96.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes (8e), 266-32-35 - Spécialiste, 38 ans d'expérience - étude gratuite, rente indexée.

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie Etude gratuite discrète

villégiatures

VAL-D'ISÈRE
Chalet neuf, 10 personnes, 3 bains. Terrasse. A LOUER en juillet et août. Téléph. le matin au 582-13-43, Mme DUBUS.



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

La Cour de cassation annule les expropriations du Larzac

Les paysans du Larzac qui s'opposent à l'extension du camp militaire viennent de remporter une victoire juridique, la Cour de cassation ayant annulé, pour vice de forme, la *quasi-totalité* des ordonnances qui les expropriaient. C'est une victoire psychologique, mais elle ne devrait pas, à terme, entraver les projets de l'armée.

La troisième chambre civile de la Cour de cassation, réunie le 7 mai sous la présidence de M. Victor Cazals, a examiné les soixante-dix pourvois formés par des propriétaires de parcelles de terre situées au Larzac contre les ordonnances d'expropriation les concernant rendues entre octobre 1978 et février 1979 par le juge des expropriations de l'Aveyron siégeant au tribunal de grande instance de Rodez.

Soixante-six de ces ordonnances ont été cassées pour vice de forme, conformément au rapport de Mme Agnès Delaroche, conseiller référendaire, aux observations de Mes Philippe et Claire Waquet et aux conclusions de M. René Tunc, avocat général. Me Lemaître représentant l'Etat français.

Les quatre autres pourvois ont été déclarés *irrecevables (le pourvoi ayant été formé trop tardivement* dans trois cas et n'ayant pas été signé dans le quatrième cas par la personne qualifiée pour le faire).

Conformément aux dispositions de l'article R 11-19 du code de l'expropriation, il avait été procédé à l'enquête parcellaire (1) dans chacune des onze communes de l'arrondissement de Millau où sont situées les terres à *exproprier pour cause* d'utilité publique. Au terme de cette enquête parcellaire, le sous-préfet aurait dû, en vertu de l'article R 11-26, examiner chaque dossier et donner son avis. Cette formalité ayant été omise, les ordonnances d'expropriation se trouvaient entachées de vice de forme.

Dans l'arrêt qu'ils ont rendu, les magistrats suprêmes rappellent que, *« avant de rendre une ordonnance prononçant une expropriation pour cause d'utilité publique, le magistrat est tenu de vérifier si toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplies et doit justifier de cette vérification en visant dans l'ordonnance les pièces produites à l'appui de la demande ».*

Les soixante-six dossiers où il y a eu une décision de cassation vont être transmis au juge des expropriations du département de la Haute-Garonne siégeant au tribunal de grande instance de Toulouse qui sera appelé à statuer lorsque l'enquête parcellaire aura été refaite.

(1) L'enquête parcellaire est destinée à informer les propriétaires de la nature et de l'étendue des surfaces qui leur seraient enlevées. C'est l'une des étapes administratives de la procédure d'expropriation.

Une victoire fragile pour les paysans

De notre envoyé spécial

Millau. — Depuis plusieurs semaines, sur le causse sauvage et superbe du Larzac (80 000 hectares), où M. Debré avait décidé, en 1971, d'étendre le camp militaire de 3 000 à 17 000 hectares, *on évoquait, sans trop y croire*, ces rumeurs qui annonçaient que les juges de la Cour de cassation allaient casser les ordonnances d'expropriation contre les paysans. La décision de la juridiction suprême est accueillie avec joie : « *les Larzac* », rompus depuis neuf ans aux subtilités de la jurisprudence administrative, en connaissent, en effet, les conséquences.

La tâche des pouvoirs publics se trouve considérablement compliquée par cette décision : *l'enquête parcellaire qui*, de janvier 1975 à décembre 1978, avait défini avec peine les parcelles exactes à céder, et qui avait fait l'objet de multiples conflits, doit être *entièrement reprise*. Des mutations et des ventes de terrain ont eu lieu depuis deux ans, quelquefois à l'initiative du Groupement foncier agricole, créé par les paysans grâce aux 6 millions de francs envoyés par les militants, qui ne facilitera pas, on s'en doute, la tâche de l'administration.

C'est la première fois, d'autre part, que les paysans obtiennent gain de cause devant les tribunaux : leurs recours devant le *juge administratif contre la dé*claration d'utilité publique prise en 1972 et renouvelée en 1977, ou devant le juge civil pour le montant de leur indemnisation, avaient tous échoué. Et s'ils avaient, notamment par les manifestations des étés 1973 et 1974, qui avaient réuni sur le causse des dizaines de milliers de manifestants, rendu le pouvoir hésitant, ils n'avaient jamais obtenu de résultat tangible.

Les paysans risquent donc fort de retrouver une combativité accrue après la lassitude qui les avait nécessairement marqués à la suite de neuf années de lutte incessante. Ces dernières semaines on bloquait encore sur le causse les camions militaires, on empêchait le juge d'expropriation, surnommé « Idéfix », de passer. Chaque mois, on écrivait dans le journal *Gardarem lo Larzac* (4 800 exemplaires) et on se réunissait en *assemblée générale très régulièrement*. « *Si on mettait toute cette énergie à produire du lait*, nous disait cet hiver M. Guy Tarlier, un des principaux animateurs *de la lutte, vous imaginez où nous en serions.* » Sa femme, qui centralise les appels des quatre lignes de téléphone « sauvage » montées par les paysans au nord du plateau, *témoigne de la solidarité* entre des agriculteurs qui, il y a dix ans, se vouvoyaient encore et se donnaient du « Monsieur ».

Le discours reste lui aussi optimiste : « *Il le faut bien*, dit Hervé Ott, un pasteur protestant venu, il y a cinq ans, sur cette terre catholique, *si nous voulons tenir.* » Pourtant, ces derniers temps, des signes de lassitude apparaissaient : le soir on évoquait moins la « *lutte* » que le mur qui s'écroule — toujours « *celui du voisin* » — *on taisait*, un peu trop peut-être, le fait que l'armée n'avait parlé que de « *retouches* » possibles au périmètre d'extension du camp. Il n'est pas question pour elle, en effet, de s'écarter du plan d'acquisition des terres, dit « *plan Marty* », *qu'elle s'est fixée*. Cent millions de francs ont déjà été dépensés au Larzac, pour le casernement du futur camp.

Enfin, des défections sont apparues parmi les « *103* », qui s'étaient juré au début de ne jamais céder. La Cavalerie, principal village du plateau, dont les exploitations sont le moins touchées par les projets de l'armée, a trouvé un *modus vivendi* avec les militaires : une vingtaine d'agriculteurs ont conclu avec *l'armée* des accords. On pourra cueillir des champignons, ramasser du bois mort, ou même chasser sur le terrain de manœuvres : « *Il faudrait revenir, dit un de ces paysans, M. Pollack, aux temps anciens où les jours de manœuvres étaient affichés à la mairie et où les brebis pouvaient brouter le reste du temps* ». *La Cavalerie n'est pas indulgente* pour « *les gros paysans du Nord* » qui ont accueilli « *les éléments gauchistes qui font du tort à l'homme du terrain* ». Même écho chez les habitués du « *Cévenol* », le petit café du village, qui vit surtout grâce aux militaires : « *On aura toujours besoin d'une armée* », « *il y a des braves de tous côtés* », affirment les clients de cet établissement, partisans de céder des terres à une armée qui *a déjà acquis, à l'amiable*, 3 000 hectares.

Si le climat était devenu, ces derniers temps, moins combatif, c'est surtout parce que la municipalité de Millau, hostile, comme *le conseil* général, à *l'extension* du camp, poursuit, avec le concours de la chambre d'agriculture, des négociations avec les pouvoirs publics, dont les paysans *ont admis le principe. Il s'agit* d'étudier les conditions dans lesquelles soixante-huit exploitations, sur les quatre-vingt-trois touchées, pourraient rester viables. Quinze agriculteurs, dont la moitié se sont installés depuis 1971, sont donc sacrifiés par les *élus*, qui insistent beaucoup dans leurs discours sur « *la vocation touristique* » de la région. « *On voit mal comment on évitera quinze expropriations* », estime, de *son côté, M. Jacques Dupont*, maire de la Couvertoirade, à l'extrême sud du plateau, où passent cent mille touristes par an. M. Paul Bernard, préfet de *l'Aveyron*, n'apparaissait pas, à la fin de cet hiver, mécontent de la tournure que prenaient les choses : « *Le dialogue est positif*, dit-il, *depuis que des responsables politiques et économiques se sont mis en avant et que l'on s'oriente vers des solutions réalistes.* »

La décision de la Cour de cassa*tion risque de remettre en cause* ce processus. Les paysans, qui ont maintenant leur légende, ne peuvent pas être moins ardents qu'autrefois. Les comités Larzac *sont restés très vivants*. Quant aux « résidents », arrivés en assez grand nombre sur le causse ces dernières années — *et dont certains se croient investis d'une* mission, — ils ne seront pas les moins combatifs.

Les pouvoirs publics ont, eux, *peu de temps pour exproprier les* paysans puisque la déclaration d'utilité publique est valable jusqu'au *20 octobre 1982 et ne peut* être renouvelée. Or l'enquête parcellaire, même menée plus rapidement que la première *fois*, devrait prendre plusieurs mois. Obligées d'agir vite, les autorités n'hésiteront probablement pas, comme elles l'ont fait cet hiver, à *balayer les résistances. L'épreuve* de force qui se profile risque de bouleverser la négociation qui s'amorçait : les paysans, soutenus à la suite d'années de lutte par les notables de l'Aveyron, étaient pourtant en bonne position pour arracher des concessions à *l'armée. La décision de la* Cour de cassation ne serait-elle pas pour les paysans du Larzac une victoire apparente ? — N. B.

● *Plogoff : capteurs solaires contre réacteurs.* — Le comité de défense de Plogoff vient de se transformer en une association Plogoff alternative qui installera sur le *site*, près de la bergerie gérée par un groupement foncier agricole, quatre capteurs solaires et une éolienne. *L'association* financera ces réalisations en retenant 3 % de l'impôt sur le revenu payé par ses membres, comme cela se fait déjà au Larzac. Plogoff attend cent mille personnes pour le rassemblement des 24 et 25 mai.

TRANSPORTS

« LA POLITIQUE MARITIME DU LIBÉRIA NE SERA PAS MODIFIÉE » déclare le ministre des finances

Monrovia (A.F.P.). — Le nouveau gouvernement libérien continuera la politique de la précédente administration en matière maritime, a annoncé, le 7 mai, le ministre des finances, le major Perry G. Zulu.

Avec 25 % des navires de commerce enregistrés sous son pavillon, le Libéria possède la plus importante flotte du monde. Les lois financières et les règles concernant les taxes d'enregistrement des navires restent en vigueur, a précisé le ministre. Cependant, des études sont en cours pour parvenir à « une augmentation raisonnable » des tarifs. Ces derniers, inchangés depuis 1949, s'élèvent à 1,20 dollar la tonne pour l'enregistrement, *et 0,10 dollar par tonne de* taxe annuelle.

Les revenus maritimes ont rapporté au pays 13,5 millions de dollars en 1979 et plus de 9 millions de dollars ont déjà été perçus cette année.

[Le Libéria est, avec Panama, le principal pavillon de complaisance. Le tiers de la flotte pétrolière mondiale est inscrit sous pavillon libérien, avec Monrovia comme port d'attache. M. Y. K. Pao, homme d'affaires chinois de Hongkong, vraisemblablement le plus important armateur du monde, possède sous pavillon libérien des navires pétroliers et transporteurs de marchandises en vrac pour quelque 15 millions de tonnes de port en lourd.]

P.T.T.

DEUX GROUPEMENTS INDUSTRIELS VONT ÉTABLIR ET METTRE EN PLACE L'ANNUAIRE ÉLECTRONIQUE

La direction générale des télécommunications du secrétariat d'Etat aux P.T.T. a retenu deux groupements industriels pour *l'étude et la réalisation du sys*tème de consultation de l'annuaire électronique en Ille-et-Vilaine. Ces groupements sont d'une part CIT-Alcatel, en colla*boration avec la SESA, et d'au*tre part CAP Sogeti Logiciel, en collaboration avec CII-Honeywell-Bull et Matra-T.R.T.

Le système de consultation de *l'annuaire devra être réalisé* pour le dernier trimestre 1981. Il comprendra les équipements de liaison avec le réseau téléphonique et les calculateurs tenant à jour en *permanence la liste des deux cent* cinquante mille abonnés du département. Il constituera le premier réseau d'interrogation d'une taille *aussi importante mis* à la disposition du public.

L'annuaire, qui sera d'un usage commode grâce à une procédure de dialogue très simple, se présentera comme une transposition de l'annuaire papier. Il comportera les modes de recherche fami*liers aux abonnés du téléphone* : la recherche par noms et par professions.

Si l'expérimentation en Ille-et-Vilaine est probante, la distribution du terminal pourra être étendue progressivement aux trente-quatre millions d'abonnés que comptera le réseau en 1992. A cette fin, une cinquantaine de *centres de consultation du genre* de celui de l'Ille-et-Vilaine devront être réalisés.

Officiers ministériels et Ventes par Adjudication

RÉGIONS

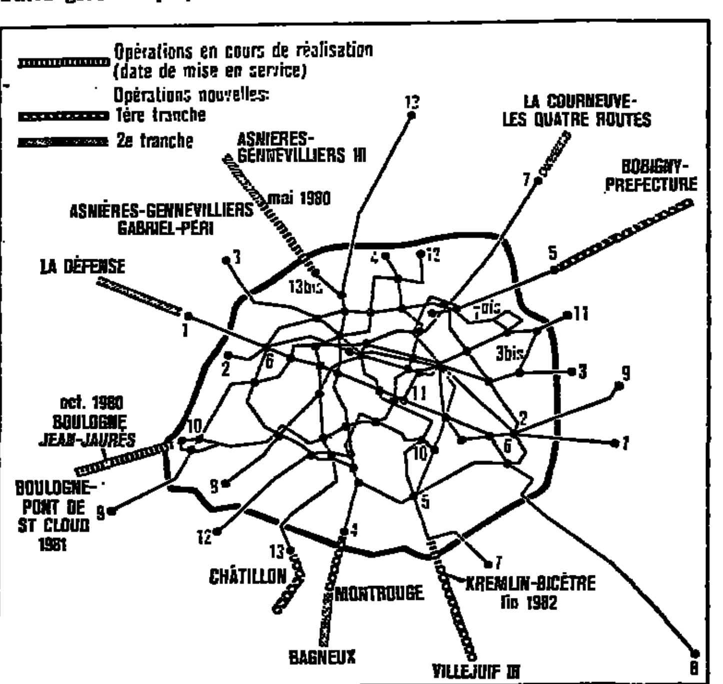
ILE-DE-FRANCE

Deux nouvelles stations de métro sont inaugurées le 9 mai : Mairie-de-Clichy et Gabriel-Péri

Les nouvelles stations du métro parisien Mairie-de-Clichy et Gabriel-Péri seront inaugurées par M. Le Theule, ministre des transports, le vendredi 9 mai. Après Saint-Denis, Aubervilliers, Créteil et Châtillon, avant Jean-Jaurès à Boulogne-Billancourt en octobre et Pont-de-Saint-Cloud un an plus tard, c'est un nouveau prolongement de ligne en banlieue, cette fois dans le secteur d'Asnières-Gennevilliers.

La R.A.T.P. continue à mettre en application le plan de modernisation de 1973 qui, sur le papier, devait être réalisé en dix ans ; il faudra en fait au moins quinze ans pour l'achever. Après un effort financier important, l'Etat réduit maintenant ses crédits. D'autant que l'évolution technique aidant, le « tout-métro » commence à être remis en cause au bénéfice d'un panachage entre transports souterrains et transports de surface.

Les progrès accomplis sont impressionnants. L'aménagement des stations a été amélioré et les rames d'avant-guerre ont largement laissé la place à un matériel plus moderne. Surtout, en neuf ans, la R.A.T.P. aura allongé son réseau souterrain de 72 kilomètres. Il ne l'avait été que de 42 kilomètres entre 1930 et 1939, autre grande époque de développement du métro. Depuis quelque temps, cependant, le gouvernement donne un coup de frein.



Faute de moyens suffisants, la R.A.T.P. a dû réduire la part de ses investissements consacrés à l'extension de son réseau. Elle était de 40 % en 1977, elle est maintenant de 30 % et elle continuera à décroître. Alors même que de 1978 à 1979 les crédits d'investissements ont diminué en valeur absolue, ils ont, il est vrai, légèrement augmenté cette année.

Bobigny risque de faire les frais de ce ralentissement. Ici pourtant les instances régionales avaient mis au premier rang des priorités la prolongation de la ligne n° 5 actuellement arrêtée à Eglise-de-Pantin. Ne serait-ce que parce qu'il s'agit de la dernière préfecture de la petite couronne à ne pas être desservie par le métro. Seulement il y a la « rentabilité », qui, aux yeux de nombreux fonctionnaires, justifierait que soit d'abord prolongée l'autre extrémité de cette ligne au-delà de Kremlin-Bicêtre (atteint fin 1982) vers Villejuif.

La prolongation au nord intéresserait 42 500 personnes. Celle du sud 87 200. Le coût de la première serait de 485 millions de francs, celui de la seconde de 300 millions pour une première étape, de 815 pour la totalité. Or les techniciens calculent un taux de rentabilité qui met face à la dépense les recettes attendues et le gain de temps pour les usagers. Cet indice est de 18 % pour le prolongement de Villejuif, de 9 % seulement pour celui de Bobigny.

En se basant sur un tel raisonnement, M. Papon, le ministre du budget, qui a refusé d'engager des crédits en 1980 pour le prolongement à Bobigny alors que la région avait décidé d'y consacrer 20 millions, a pu relever que les travaux étaient d'un coût *« élevé au regard du trafic escompté »*.

M. Georges Valbon, le maire communiste de Bobigny, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, ne l'entend pas ainsi. Il a crié à la manœuvre politique, semblant oublier que la municipalité de Villejuif est elle aussi communiste. Mais, effectivement, ne faut-il prendre en compte que la seule « rentabilité » ? Si oui, il fallait d'abord prolonger la « 13 bis » jusqu'à Asnières-Gennevilliers III, c'est-à-dire le port de Gennevilliers, (taux de 18 %) avant de s'attaquer au prolongement d'Austerlitz-Auteuil dans Boulogne-Billancourt (taux de 10,20 %).

Des transports en surface ?

En fait, le choix des nouvelles lignes doit aussi tenir compte de leurs effets sur l'urbanisme. C'est ce que rappelle la chambre de commerce de Paris : *« Il est particulièrement nécessaire que Bobigny occupe dans le nord-est une place équivalant à celle de Créteil dans l'est de l'Ile-de-France. »* Pour cela, il lui faut rapidement un métro. Le président de la République a tranché. Il a écrit à M. Valbon : *« J'ai demandé au ministre des transports de veiller, en concertation avec le conseil région d'Ile-de-France, à rendre possible un engagement significatif de cette opération* [le prolongement à Bobigny] *en 1981. »*

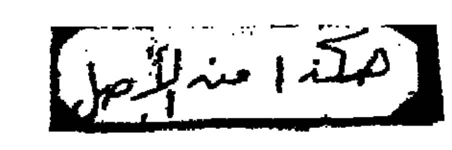
En fait, la direction de la R.A.T.P. regrette d'être prisonnière du plan de 1973. Etabli à une époque où tramways et autobus n'étaient guère à la mode et où chaque élu voulait « son métro », il a privilégié les transports en commun souterrains. La Régie souhaite renverser cette tendance. Elle estime maintenant qu'un transport de surface bien étudié peut rendre les mêmes services que le métro. Le coût est sans commune mesure : de 10 millions à 15 millions de francs le kilomètre pour un site propre — une route entièrement réservée aux transports en commun, — contre 150 millions de francs pour la même distance en métro.

Aussi, la Régie va le plus rapidement possible relier Vitry à la porte de Choisy par un tel système. C'est lui aussi qui sera probablement retenu pour la desserte de Vélizy et non pas un métro comme il fut un temps envisagé. Il est possible que les prolongations de métro prévues à Châtillon et à Bagneux soient remplacées par une telle ligne de tramway ou d'autobus.

Reste la Défense. Les responsables de ce nouveau quartier d'affaires voudraient améliorer ses liaisons avec son « arrière-pays » naturel : les bureaux de Neuilly et de paris. Pour cela ils souhaitent doubler le R.E.R. par une prolongation de la ligne de métro Vincennes-Neuilly. Elle utiliserait une partie des tunnels autoroutiers déjà construits sous les tours et franchirait la Seine grâce à un élargissement du pont de Neuilly. Coût de l'opération : 250 millions de francs, 580 millions de francs s'il fallait passer sous le fleuve. Le taux de rentabilité de ce prolongement serait de de l'ordre de 10 %.

Mais l'Est, le Nord et le Sud parisiens — surtout s'ils doivent se contenter d'autobus ou de tramways, même en site propre — ne vont-ils pas trouver que l'Ouest a déjà été largement servi ?

THIERRY BREHIER.



Le Monde

économie

SOCIAL

LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES CHEZ TALBOT

La commission de contrôle n'a pu être pleinement installée

Les vingt-trois mille six cents salariés de Talbot, ex-Simca-Chrysler, à Poissy (Yvelines) retournaient aux urnes, ce jeudi 8 mai, pour élire leurs délégués du personnel. Dans quelle mesure le scrutin du 6 mai, qui a désigné les représentants au comité d'établissement (*le Monde* du 8 mai), va-t-il peser sur leur choix ?

Comme il fallait s'y attendre au vu des résultats (la C.S.L., ex-C.F.T., perd 12 % de ses voix mais reste majoritaire ; la C.G.T. double ses suffrages sans retrouver son score des élections prud'homales), les deux principaux adversaires ont publié des communiqués de victoire après la consultation de mardi.

M. Auguste Blanc, secrétaire général de la C.S.L., a déclaré : *« Ces derniers mois, avec l'aide de la C.F.D.T., les cégéto-communistes ont mis le paquet pour faire disparaître le syndicalisme libre. L'opération a raté : le SNA-C.S.L. conserve la majorité absolue au comité d'établissement. Et pourtant, des moyens considérables ont été mis en œuvre pour nous abattre. (...) Le rouleau compresseur cégéto-communiste, les roucoulades de quelques hauts fonctionnaires se frottant les mains par avance à l'idée d'un échec de la C.S.L., le cirque pitoyable organisé par les recentrés de la C.F.D.T. n'auront donc pas servi à grand-chose : le SNA-C.S.L. garde la confiance des salariés de Talbot. »*

Pour leur part, la Confédération générale du travail, la fédération C.G.T. des métaux, l'union départementale C.G.T. des Yvelines et le syndicat C.G.T. de Talbot-Poissy assurent dans une déclaration commune :

« La démonstration est ainsi faite, une deuxième fois après les élections prud'homales, que si les travailleurs peuvent s'exprimer avec des garanties supplémentaires de liberté, quoique insuffisantes, les voix recueillies par la C.G.T. croissent dans des proportions importantes. Ces résultats interviennent en dépit des moyens de pression considérables mis en œuvre par la direction avant et pendant le scrutin, avec l'appui des pouvoirs publics, et les pressions et irrégularités commises par les membres de la C.F.T.-C.S.L. pendant l'élection. »

La C.G.T. ajoute : *« Notamment, il faut relever les pressions intolérables exercées par le ministère du travail sur la composition, le nombre et la liberté d'action des membres de la commission de contrôle. Les espoirs et les efforts faits par ailleurs pour voir les voix des travailleurs, abandonnant la C.F.T.-C.S.L., se reporter sur les syndicats réformistes (C.F.D.T., F.O.) se sont écroulés. »*

L'explication du ministère du travail

Le ministère du travail et de la participation a, en effet, interdit aux inspecteurs du travail en activité (mais non aux fonctionnaires en retraite) de participer au contrôle du scrutin ordonné par le tribunal d'instance de Poissy. L'explication donnée rue de Grenelle est relativement simple : *« Surveiller les élections professionnelles ne fait pas partie des attributions des inspecteurs du travail. Si l'on avait accordé l'autorisation pour Talbot, on aurait été contraint de le faire pour d'autres entreprises, et ces fonctionnaires n'auraient plus passé leur temps qu'à ça. Ils ont d'autres tâches à accomplir. »*

L'argument est-il tout à fait convaincant, dans la mesure où le ministère du travail aurait pu plaider, pour éviter de créer un précédent, le cas de force majeure ? En l'occurrence, l'intervention de la justice dans ces élections professionnelles et le fait que le vice-président du Conseil d'État approuvait la présence des inspecteurs du travail au sein de la commission de contrôle présidée par M. Roger de Lestang, conseiller honoraire à la Cour de cassation. Bref, des circonstances exceptionnelles.

A vrai dire, la rue de Grenelle est restée très en retrait dans cette affaire. Elle n'a pas voulu qu'une inspectrice du travail des Yvelines prenne le relais de M. Teitgen (le conseiller d'État auteur d'un très sévère rapport sur le climat social aux usines de Poissy) pour constituer la commission de contrôle — avant que M. de Lestang ne s'en charge ; elle n'a pas voulu rémunérer la soixantaine d'huissiers chargés de superviser ces élections : à l'origine, il était en effet prévu de faire surveiller les scrutins des 6 et 8 mai par des officiers ministériels.

Il en aurait coûté quelque *100 000 francs. Le ministère de la* justice s'est lui aussi dérobé. *« Puisque la firme automobile avait été reconnue coupable d'irrégularités dans les élections passées, c'était à elle de payer, fait-on remarquer, avant d'ajouter : 100 000 francs, c'est le prix de trois Talbot... »*

M. de Lestang a donc fait appel à des « volontaires » : conseillers d'État, juges aux tribunaux administratifs, inspecteurs du travail en retraite. Mais il a manqué une bonne quinzaine de contrôleurs, et les résultats ont fait apparaître des différences sensibles selon que les bureaux de vote — dont presque tous les présidents et assesseurs étaient membres de la C.S.L. — étaient surveillés ou non.

Malgré toutes ces péripéties, ces premières élections, dites « libres » chez Talbot ont pu se dérouler à peu près normalement. Celles-ci font apparaître que la C.S.L. et le CAT (autonomes) disposent encore d'une forte influence (61,5 % à eux deux contre 77,5 % en 1976), que la C.G.T. est maintenant bien implantée aux usines de Poissy (près de 31 %, *mais elle avait réalisé* 38 % aux élections prud'homales), et que la C.F.D.T. n'a pas réussi la percée qu'elle comptait faire, *ne recueillant que 4 % des voix.*

Est-ce à dire, comme le pense M. Blanc, que les travailleurs de la firme automobile ont d'abord fait confiance au *« syndicat libre »* ? Un détail : selon ses adversaires, l'adhésion à la C.S.L. est, en règle générale chez Talbot, assortie de promotions et d'augmentations de salaires individuelles. — M. C.

Les appels à la grève se multiplient pour la défense de la Sécurité sociale le 13 mai

Tandis que le gouvernement confirmait, à l'Assemblée, sa *volonté* d'appliquer le ticket modérateur d'ordre public, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et FEN préparent, dans un esprit plus ou moins unitaire, la journée d'action du 13 mai pour la défense de la Sécurité sociale. Les appels à la grève se multiplient.

Comme beaucoup d'autres, le syndicat du Livre C.G.T. a décidé *un arrêt de vingt-quatre heures.* Il n'y aura donc pas de journaux le 13.

A Paris, les unions des trois centrales devaient arrêter définitivement, ce jeudi soir 8 mai, leur attitude au sujet de l'organisation d'un défilé dans la capitale *le 13 mai. Les divergences* sur l'heure de la manifestation sont évidemment fonction des différences de consignes d'arrêt *de travail.*

La C.F.D.T., qui n'a pas donné d'ordre impératif, a finalement proposé un moyen terme en ramenant de 17 heures à 15 heures le moment du rassemblement. Il lui paraît le plus susceptible de réunir le plus grand nombre de salariés *et de mouvements non syndicaux.* Elle accuse la C.G.T. de vouloir la « déstabiliser ». A l'inverse, les cégétistes déclarent que leurs partenaires veulent rabaisser l'ampleur de la manifestation.

Force ouvrière, de son côté, va lancer ses propres consignes d'action. *D'ores et déjà, l'Union* des syndicats F.O. de la région parisienne annonce un meeting, le 13 mai, à 16 h. 30, à la Bourse du Travail, *avec la participation de* MM. Bergeron, secrétaire général, et Derlin, président de la Caisse nationale maladie. Les électriciens F.O., entre autres, font savoir qu'ils cesseront le travail cet après-midi là.

Vers un double secteur médical

Pendant ce temps, la mise au *point* d'un accord sur les honoraires médicaux est en voie d'achèvement entre les caisses de Sécurité sociale et la Fédération des médecins de France (organisation minoritaire qui reste seule à négocier). Tous les médecins acceptant l'autodiscipline — semble-t-il acquis — entreraient dans la convention. Ceux qui respecteraient les tarifs continueraient de bénéficier des avantages sociaux et fiscaux. Les praticiens *ayant opté pour la liberté des* honoraires seraient exclus de ces avantages. Dans les deux cas, les assurés seraient remboursés au même taux. Le droit au dépassement serait supprimé à l'avenir, mais les médecins qui le pratiquaient déjà pourraient le conserver.

On s'oriente donc vers un double secteur de la médecine nettement établi, comme le prévoyaient *la C.G.T. et la C.F.D.T.*, ce qui soulève des réticences croissantes parmi les militants de Force ouvrière, alors que l'un de leurs dirigeants, M. Derlin, est l'un des négociateurs.

• *Les Tanneries bourguignonnes*, situées à Bourg-Argental (Loire), ont été mises en règlement judiciaire par le tribunal de commerce de Saint-Étienne. Elles employaient cinquante-deux personnes.

LA DERNIÈRE ADJUDICATION D'OR DU F.M.I. S'EST FAITE AU PRIX DE 504,90 DOLLARS L'ONCE

Washington *(A.F.P.).* — Le Fonds monétaire international a vendu mercredi 7 mai *443 200* onces d'or au prix moyen de 504,90 dollars l'once, au cours de sa dernière vente mensuelle aux enchères. *Les soumissions en vue* de cette enchère ont été en forte augmentation par rapport à la précédente vente d'avril. Elles *ont porté sur 1,8 million d'onces* contre 802 800 onces en avril, précise le F.M.I. Elles l'ont été à des prix s'échelonnant entre 500,20 dollars l'once et 511,15 dollars l'once.

Le F.M.I. précise que le produit de sa vente de mercredi porte à 4,64 milliards de dollars le montant total de ses ventes d'or en faveur des pays sous-développés, commencées il y a quatre ans. Ce sont 25 millions d'onces que le Fonds a vendues pendant cette période. La première adjudication, celle du 2 juin 1976, s'était faite au prix de 126 dollars l'once.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE CRÉE UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LE MARCHÉ DE L'OR

La commission des lois de l'Assemblée *nationale* a *adopté* à l'unanimité une proposition communiste visant à constituer une commission d'enquête sur la *spéculation sur le marché de l'or* à Paris. Une enquête préliminaire ouverte par le parquet à la suite des mouvements spéculatifs observés sur ce marché les 3 et 4 janvier 1980 (*le Monde* daté 6-7 janvier) (1) est toujours en cours et prendrait, selon la commission des lois, *« une certaine ampleur »*. M. Ducoloné (P.C.), rapporteur de cette commission, a souligné que ses investigations devraient porter, au-delà des événements des 3 et 4 janvier sur les mécanismes qui les ont rendus possibles et permettre de *« proposer toutes les mesures de nature à en empêcher le renouvellement »*.

(1) Le cours du napoléon — suspendu le 2 janvier — était passé le 3 de 653 à 1 130 F avant de retomber le lendemain à 611 F.

AFFAIRES

Un brillant exercice 1979 pour les entreprises

Au fur et à mesure que les sociétés françaises annoncent leurs résultats, on s'aperçoit que l'exercice 1979 aura été très brillant dans la plupart des cas. La progression a même été parfois spectaculaire : le bénéfice consolidé du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann a été multiplié par 5,5 (761 millions de francs contre 136 millions de francs). Autre performance, celle de Rhône-Poulenc (+ 232 %), sans oublier les compagnies pétrolières, grandes bénéficiaires de la hausse du brut l'an dernier : + 258 % pour la Française des pétroles et + 150 % pour Elf-Aquitaine.

Ailleurs, on note des performances très remarquables : dans le bâtiment, + 112 % pour l'Auxiliaire d'Entreprises, + 33 % pour Bouygues ; dans le matériel *électrique, + 44 % pour Legrand* ; + 38 % pour Matra, + 30 % pour Moulinex, + 33 % pour Thomson-C.S.F. ; ailleurs, on relève un bond de 114 % pour Perrier, un gain de 58 % pour l'Oréal, et de 50 % pour Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

L'interprétation de brillants résultats, dûs à la fois à la libération des prix industriels et aux mesures de redressement prises par les entreprises (compressions de personnel), doivent toutefois être nuancées. En ce qui concerne PUK, par exemple, les bénéfices de 1979 retrouvent tout juste *le niveau de 1973 en francs* constants, et restent en dessous de ceux de 1974. Le cas est le même pour la Française des pétroles. Pour Rhône-Poulenc, il s'agit de la deuxième étape d'un redressement entrepris il y a deux ans, et pour Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, la situation se rétablit lentement.

Les effets de la crise de 1975 s'effacent lentement, et les entreprises, tout au moins certaines d'entre elles, ont effectué un « décollage » remarqué en 1979, que ce soit PUK, grâce à l'envolée des cours de l'aluminium, Perrier en raison de son « boom » sur le marché des États-Unis, L'Oréal, avec le retour à la santé de certaines filiales françaises et étrangères.

Il faut ajouter que ces gains risquent d'être moins brillants en 1980... En attendant, les sociétés ont tout de même *augmenté de* 22 % en moyenne leurs dividendes, reprenant une politique de distribution destinée à battre *l'inflation, après la stagnation* de ces dernières années.

CHRYSLER CORP. A PERDU PRÈS DE 2 MILLIARDS DE FRANCS AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

Chrysler Corp. pourra-t-il bénéficier de la garantie fédérale de 1,5 milliards de dollars votée en décembre par le Congrès américain et indispensable à sa survie ? Après deux réunions infructueuses, la commission gouvernementale chargée de juger si la firme de Detroit a rempli les conditions posées par le Congrès devrait se réunir à nouveau vendredi 9 mai. La décision dépend de l'issue des négociations menées entre Chrysler et le gouvernement canadien en vue de l'octroi d'un prêt de 250 millions de dollars.

Le groupe automobile, qui attend le feu vert de la commission pour obtenir la première tranche de prêts garantis par le gouvernement — *dont* dépend *sa survie* à très court terme, — vient d'annoncer des pertes très importantes pour le premier trimestre. *Ses activités se sont soldées* au cours de cette période par un déficit de 449 millions de dollars (1,8 milliard de francs environ), soit huit fois plus que l'an passé à la même époque (53,8 millions de dollars). Ce résultat catastrophique porte à 1,285 milliard de dollars (5,4 milliards de francs environ) les pertes enregistrées par Chrysler en neuf mois (de juillet 1979 à mars 1980).

Selon le président du groupe, M. Lee Iacocca, les résultats du premier trimestre ont été affectés par le niveau élevé des taux d'intérêt aux États-Unis, par la détérioration du marché de l'automobile et la concurrence étrangère.

De fait, la situation de l'industrie automobile semble plus critique que jamais. L'Association des concessionnaires vient de lancer un cri d'alarme au gouvernement lui demandant de prendre des mesures susceptibles de relancer les ventes.

Un organisme unique va contrôler l'activité des marchés à terme de matières premières

Au cours d'une conférence de presse *tenue* mercredi *7 mai,* M. Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, et M. Monory, ministre de l'économie, ont donné des précisions sur la réforme des marchés à terme de matières premières (*le Monde* du 8 mai).

Tout d'abord, l'ensemble des organes actuels de contrôle, professionnels et étatiques, seraient remplacés par un organisme unique, la Commission des marchés *à terme (C.O.M.T.), composée* d'un président et de trois membres, un pour chacun des deux ministères de tutelle (commerce-*artisanat et économie) et un pour* la chambre de commerce de Paris. Cette commission, dont le modèle est l'actuelle Commission des opérations de Bourse (COB), aurait comme pouvoirs : l'établissement des règlements des marchés à terme, qui seraient ensuite homologués par les ministres compétents ; l'agrément des intermédiaires (commissionnaires et remisiers), leur contrôle et l'exercice du pouvoir disciplinaire ; l'information des opérateurs et l'établissement d'un rapport public annuel sur le fonctionnement des marchés (sucre, café, cacao).

La réanimation desdits marchés, très étroits actuellement, sauf celui du sucre blanc, devrait pouvoir être obtenue grâce à quatre mesures : l'abaissement du taux des commissions, l'apparition de concurrents français (banques ou autres) pour les intermédiaires en place, constitution de fonds communs de placement spécialisés dans les matières premières, protection des particuliers qui investissent sur ces marchés par la réforme des mandats de gestion et la clarification des relations entre *les clients et les remises.* Enfin, l'apport de capitaux étrangers serait recherché, avec, en réciprocité, la possibilité pour les *résidents français, de procéder* à des placements sur les marchés étrangers.

LE KOWEÏT PREND UNE PARTICIPATION DE 10 % DANS LA SOCIÉTÉ OUEST-ALLEMANDE METALLGESELLSCHAFT

Le Koweït a acheté à la Société helvétique métallurgique de Zurich 10 % du capital de la *société Metallesellschaft, premier* producteur et raffineur de métaux non ferreux en Allemagne fédérale, avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de deutschemarks (16,4 milliards de francs). C'est le troisième investissement effectué par le Koweït en R.F.A. depuis 1975, après l'acquisition de 14 % du capital de Daimler-Benz (automobiles et camions Mercedes), et de 30 % du capital de la société sidérurgique Korf (1 milliard de deutschemarks, 2,3 milliards de francs de chiffre d'affaires). — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

L'U.R.S.S. PRÉVOIT UNE AUGMENTATION DE 31 % DE SA RÉCOLTE CÉRÉALIÈRE

L'Union soviétique espère récolter en 1980 235 millions de tonnes de céréales, soit 31,3 % de plus que l'an passé, indique, mercredi 7 mai, l'agence Tass. *« Dès aujourd'hui, on peut affirmer qu'à la fin du dixième quinquennat (1976-1980), la pleine satisfaction des besoins de l'État en grains et autres produits céréaliers sera assurée »,* ajoute l'agence, rappelant que, *« en dépit des caprices de la nature »,* la production céréalière soviétique s'est élevée en moyenne annuelle à 209 millions de tonnes entre 1976 et 1979, cette moyenne devant être portée à 238-243 millions de tonnes lors du prochain plan (1981-1985).

De son côté, la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), qui publie ses premières estimations de récolte mondiale pour 1980, est optimiste. Après un fléchissement de 4 % en 1979, la production de blé et de céréales secondaires dans le monde devrait remonter en 1980 pour atteindre 1,208 milliard de tonnes. La F.A.O. prévoit une augmentation de la production de 7 % pour le blé, de 3 % pour les céréales secondaires et de 9 % des oléagineux.

AFFAIRES

Restructuration dans l'industrie de la viande

Le groupe coopératif Bocaviande prend le contrôle de la société Chiron

Un accord triangulaire de participation a été signé le 5 mai entre trois sociétés spécialisées dans l'agro-alimentaire : deux coopératives — la CANA et Bocaviande — et une société privée — Chiron S.A. *Cet accord aboutit* en fait à l'entrée de Chiron S.A. dans le groupe Bocaviande, filiale commune de l'Union laitière normande et de l'Union coopérative de Normandie (Ucanor), qui devient ainsi le deuxième groupe industriel français de transformation des viandes, avec un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards de francs, et 177 000 tonnes de viandes traitées par an. Aux termes de l'accord, Chiron S.A. cède 35 % de ses parts à la CANA et 35 % à Bocaviande, de plus, la CANA (coopérative agricole polyvalente) participe au capital de Bocaviande à hauteur de 20 %.

Chiron S.A. est une entreprise privée du Choletais, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de steacks hachés — surgelés ou réfrigérés. Elle emploie cinq cent vingt-cinq salariés et réalise un chiffre d'affaires de 262 millions de francs, dont 21 % à l'exportation. Elle a connu, depuis le début de l'année, de graves difficultés à la suite d'un incendie qui a totalement détruit ses locaux de production.

Bocaviande, constituée en 1973 par les deux principales coopératives laitières de Normandie (ULN et Ucanor) afin de constituer la filiale en aval des groupements de producteurs de la région, est une société holding. Elle contrôle, outre quatre sociétés d'abattage, plusieurs sociétés de transformation (viandes surgelées, salaisons, suifs), ainsi que les Etablissements Biret, premier exportateur français de viande, qui joue le rôle d'une société de commerce international. En 1976, Bocaviande a également signé un accord d'association avec la société Pien et Glasson, contrôlée par le groupe Générale sucrière Nord, au terme duquel Bocaviande conduit les opérations d'abattage et de commerce en gros, Pien et Glasson celles de production et de vente des produits carnés sous marques.

UN SECTEUR OU L'ON INVESTIT

Le textile, activité de pointe ?

Le textile, activité de pointe ? Difficile à concevoir. Industrie de main-d'œuvre plus que centenaire, laminée par la concurrence des pays en voie de développement, tributaire des caprices du temps et de la mode, mal à l'aise dans ses structures héritées d'un autre siècle, etc., le textile est plus connu pour ses faillites retentissantes que pour ses innovations ou ses techniques d'avenir. Pourtant, les développements les plus récents de la recherche qui touchent ses produits et ses méthodes de fabrication peuvent, là aussi bien qu'ailleurs, bousculer les habitudes de cette vieille profession, en offrant à sa frange la plus dynamique des occasions importantes de développement.

L'outil existe déjà, quasiment unique au monde. C'est l'Institut textile de France (I.T.F.), troisième centre de recherche collective français (derrière l'Institut du pétrole et le CETIM des industries mécaniques), avec ses quatre cent vingt salariés, ses sept laboratoires répartis dans les principales régions textiles françaises. Géré par les professionnels, avec l'appui des pouvoirs publics, l'I.T.F., avec un budget de 57 millions de francs, alimenté à 65 % par le produit de la taxe parafiscale, réalise à lui seul un cinquième de l'effort global de recherche du secteur. Outre des activités de formation permanente, l'I.T.F. a deux actions principales. L'une, classique, de recherche (fondamentale et de service aux entreprises), l'autre, plus originale, de documentation.

Dans ce dernier domaine, l'I.T.F. a développé depuis dix ans une base de données bibliographiques sur ordinateur, reliée au réseau public *Transpac de transmission de données*, lui-même relié depuis le 1er janvier 1980 aux réseaux américains. Cette base de données sera complétée dans un futur proche par une banque de données opérationnelles spécialisées sur le textile, que l'I.T.F. est en train de mettre au point. *La maquette de cette banque* de données, actuellement à l'étude, a fait l'objet à la fin de 1979 d'un contrat de l'Etat et devrait être achevée en juin 1981.

Trois « pistes » prometteuses

Cette documentation exceptionnelle en Europe — et même dans le monde, puisque le principal concurrent de l'I.T.F. dans ce domaine est le système américain Lockheed — *permet d'ores et déjà à tous les* abonnés (plus d'une cinquantaine dans l'industrie textile française) d'avoir accès directement à quelque cent vingt-cinq mille références, exprimées en quatre langues.

Quant à l'activité traditionnelle de recherche et d'essais, elle place également la France au tout premier rang européen, surtout depuis la récente réduction d'activité des laboratoires para-publics britanniques. Outre des actions courantes d'assistance aux entreprises (essais, mises au point de produits ou de matériels nouveaux, etc.), l'I.T.F. poursuit actuellement trois « pistes » prometteuses :

● Les « géotextiles », terme barbare qui recouvre trois cents produits généralement non tissés (à 80 %) mais très résistants, destinés essentiellement au bâtiment, aux travaux publics et au génie civil (stabilisation des sols, drainage, filtration, isolation, etc.). Quatre fabricants français produisent actuellement ces matériaux — Rhône-Poulenc Textiles, la Sodoca, Sommer-Allibert et Colsne-Deslambert — promis au plus bel avenir ;

● Seconde piste, les fibres aramides et les tissus de carbone, eux aussi à usage industriel, les premières pour les pneus, les câbles, etc., les seconds pour la mécanique et... l'industrie automobile, laquelle absorbe une part croissante de « textile » (sièges, courroies de sécurité, pare-chocs en fibre de verre) et pourrait devenir grosse utilisatrice de ces tissus révolutionnaires s'ils étaient applicables à la carrosserie ;

● Enfin, l'I.T.F. achève de mettre au point un procédé de filature « révolutionnaire » beaucoup plus *performant* que la filature à bout libéré qu'elle a contribué à diffuser en France, en l'adaptant notamment à des fibres autres que le coton.

Fabriquer le matériel

L'outil, les « pistes », les idées, ne manquent donc pas. Reste à les mettre en œuvre. C'est là que le bât blesse, car l'I.T.F. reste largement sous-utilisée, du fait des réticences des industriels, déconcertés par l'innovation dans un domaine où les habitudes tenaient lieu depuis des années de règle de gestion. Il manque surtout l'industrie mécanique et de la machine-outil capable de construire et de diffuser les machines de pointe laborieusement mises au point au sein de l'Institut. Il ne reste en France que trois fabricants importants de matériel textile, dont un soutenu à bout de bras par l'aide publique — et les commandes de Rhône-Poulenc. C'est maigre, au point que l'I.T.F. a dû récemment créer — avec succès du reste — sa propre société de fabrication pour produire une nouvelle machine de tricotage dont aucun professionnel n'avait accepté de prendre en charge le lancement.

L'état d'esprit change. Pourtant, depuis la fin de 1978, l'industrie textile s'est remise à investir. Et les grands groupes, qui traditionnellement négligeaient les services de l'I.T.F., forts de leurs propres bureaux d'études, commencent à s'y intéresser de plus près. Quant aux P.M.E., poussées par le besoin de creuser l'avantage vis-à-vis des pays en voie de développement et de diversifier leurs débouchés (la consommation de vêtements, qui absorbe encore 55 % de la production *textile, ne progresse quasiment plus en volume*), elles marquent ainsi un intérêt renouvelé. Il est vrai que les primes à l'innovation et les contrats de développement promis par les pouvoirs publics sont en l'affaire un puissant adjuvant.

VÉRONIQUE MAURUS.





ÉNERGIE

LA CONFÉRENCE DE TAIF

Plusieurs pays de l'OPEP refusent de s'engager sur une programmation de la production

Taïf (A.F.P., Reuter). — Les divergences entre les pays de l'OPEP paraissaient profondes, le 7 mai, à la fin de la première journée de la conférence extraordinaire de l'Organisation, tenue à *Taïf, non loin de La Mecque.* Mais le bon climat souligné par plusieurs ministres permet de penser qu'un *accord de principe* préservant les différentes sensibilités des camps en présence se dégagera jeudi.

Dans la situation actuelle d'anarchie des prix, les pays de l'OPEP — *à l'exception* du Nigéria, absent de la réunion — veulent faire montre d'une certaine unité, au moins sur les grands objectifs : une progression sans à-coups du prix du baril de pétrole, la préservation des *ressources du sous-sol et le soutien* des pays en développement.

Mercredi, les débats ont porté sur la production globale de l'Organisation, qui commercialise actuellement la moitié du pétrole du monde.

Selon le ministre iranien, M. Moinfar, les points de vue se sont *« un peu »* rapprochés. Mais, face à l'Iran, partisan d'une programmation de la production, plusieurs délégations, et notamment l'Arabie Saoudite, ont rétorqué que cette question, d'intérêt stratégique, relevait de la souveraineté nationale.

La majorité des experts de l'OPEP estiment que la production des treize pays devrait se maintenir aux environs du niveau actuel de 30 millions de barils par *jour. Mais les gouvernements ne* veulent pas se lier les mains. *« S'il survenait une situation d'excédent élevé, alors il serait temps de nous réunir pour prendre les décisions nécessaires pour maintenir un niveau de prix suffisant »,* a déclaré le ministre indonésien, M. Subroto.

Une fois les grands principes dégagés lors de cette conférence de Taïf sur la stratégie à long terme, il restera aux pays de l'OPEP à fixer les détails du sommet des chefs d'Etat de l'OPEP, prévu pour le vingtième anniversaire de l'Organisation, en novembre à Bagdad.

Quant aux prix, il *n'en a guère* été officiellement question. Cheikh Yamani a cependant déclaré que la réunion de Taïf avait aussi pour but de stabiliser le marché avant la réunion du 9 juin à Alger, où la question d'un retour à un prix unifié dominera encore les débats. Cheikh Ali Khalifa Al-Sabah, le ministre koweïtien, a, de son côté, démenti l'information selon laquelle son pays aurait décidé de relever ses prix.

Faits et chiffres

Étranger

ETATS-UNIS

● *Le déficit de la balance commerciale américaine* (corrigée des variations saisonnières) — sur la base de la balance des paiements — a atteint le niveau record de 12,2 milliards de dollars au cours du premier trimestre de 1980. Ce déficit est en forte augmentation par rapport à celui enregistré lors du dernier trimestre *1979 (8,6 milliards de dollars)* et il dépasse le « record » précédent (11,9 milliards de dollars) établi au premier trimestre 1978. Le déficit commercial calculé sur cette base diffère de celui établi par le bureau des douanes en ce sens qu'il ne tient pas compte des ventes d'équipement militaire. Les exportations ont progressé de 6,8 % par rapport au dernier trimestre 1979 pour s'élever à 53,9 milliards de dollars, tandis que les importations ont progressé de 11,9 % pour atteindre 66,2 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

TIERS-MONDE

● *La troisième session de la conférence des Nations unies sur le transfert de technologie* a été ajournée le 7 mai à Genève. Aucun progrès sensible n'a été *enregistré lors* de cette réunion qui s'était ouverte le 21 avril avec la participation de quatre-vingt-seize pays et qui était chargée d'élaborer un code international de conduite pour le transfert de technologie (brevets, licences, know-how). Les travaux ont notamment achoppé sur le caractère juridique du code, les pays en développement voulant qu'il soit contraignant, ce que refusent les pays industrialisés *détenteurs à 90 % de la technologie* actuelle. Une nouvelle session devrait avoir lieu avant la fin de 1980, mais aucune date précise n'a été fixée. — *(A.F.P.)*

LES BÉNÉFICES DU GROUPE TOTAL DÉPASSENT 6 MILLIARDS DE FRANCS EN 1979

Comme ses « sœurs » américaines, la Compagnie française des pétroles se porte bien. Le bénéfice net du groupe Total marque une *« amélioration sensible »,* souligne pudiquement la société. En fait, ce bénéfice passe de 451 millions de francs en 1978 à 6,251 milliards en 1979, soit une multiplication par près de 14.

Si l'on ne tient pas compte de l'effet de la revalorisation des stocks, le bénéfice atteint cependant 3,451 milliards de francs, grâce *« à l'amélioration des résultats d'exploitation des filiales de production* et *des marges de raffinage et de la distribution ».*

Quant au chiffre d'affaires hors taxes, il est passé de 56,3 à 73,6 milliards de francs, malgré une réduction des tonnages vendus (de 82 à 75 millions de tonnes).

Alors que les sociétés opérant en France annoncent ou vont annoncer des résultats particulièrement bons, les administrations concernées ont quelque mal à se mettre d'accord sur une réforme de la fiscalité pétrolière et le rapport, demandé pour le 1er avril par M. Barre, n'est toujours pas prêt *(le Monde* du 3 avril). Ce serait, dit-on, maintenant une question de semaines.

LES ÉTATS-UNIS SOUHAITENT UNE RÉDUCTION DES IMPORTATIONS PÉTROLIÈRES DES PAYS INDUSTRIALISÉS

Le conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie se réunit les 8 et 9 mai, à Paris, pour préparer la réunion ministérielle qui se tiendra le 22 mai. Les Etats-Unis ont à nouveau *exprimé le souhait d'une* révision en baisse de l'objectif d'importation de pétrole que se *sont fixé les vingt pays membres* de l'A.I.E. pour 1985. M. Sawhill, le secrétaire adjoint à l'énergie, a précisé, le 7 mai, à Bonn, que cette révision était nécessaire à la suite de la réduction des exportations iraniennes et a souhaité que l'objectif actuellement retenu de 26,5 millions de barils importés en 1985 soit ramené à 22 millions.

Le Japon s'est toujours refusé à s'engager au-delà des décisions prises à l'automne.

MARCHÉ COMMUN

LA FIXATION DES PRIX AGRICOLES

Les Neuf se retrouveront le 28 mai pour une session décisive

A l'issue du conseil des ministres de l'agriculture de la Communauté, qui s'est tenu les 6 et 7 mai à Bruxelles, le président de la République française « a constaté que le compromis proposé par la Commission à Luxembourg a été à nouveau approuvé par huit Etats, après avoir été précisé et complété, mais que sa mise en application a été différée », indique un communiqué publié mercredi soir par l'Elysée.

« Pour éviter que les agriculteurs français ne soient les victimes du retard apporté au *processus* normal de fixation des prix agricoles, dont la campagne a débuté au 1er avril pour les produits animaux (viande et lait), le *président de la République* a, *poursuit le* communiqué, demandé au premier ministre de mettre à l'étude et de préparer l'application des *mesures qui permettront, en respectant* les principes communautaires et en s'en tenant strictement aux termes de l'accord des huit *Etats, de compenser l'effet de ce retard sur le* revenu agricole. »

De son côté, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, Sir Reginal Hibbert, a déclaré le 7 mai, devant la presse diplomatique : « Il faut arriver à un équilibre entre la durée et le montant » de l'aide des huit partenaires de la Grande-Bretagne au problème de sa contribution au budget de la C.E.E. « Nous avons commencé par demander cinq ans. » « Il est clair, *a-t-il dit, que* la *Grande-Bretagne accepte* une limite dans le temps ; ce n'était pas le cas à l'origine de la négociation. »

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes).* — Les ministres de l'agriculture des Neuf se sont séparés, mercredi soir 7 mai, sans prendre de décision, sinon celle de se revoir les 28 et 29 mai. Pouvait-il en être autrement à partir du moment où, la veille, il avait été décidé, au niveau politique, de se *donner jusqu'à la fin du mois* pour essayer de s'entendre sur le problème de la contribution britannique au budget européen ?

Un tel compromis, en tout état de cause difficile à bâtir, n'est envisageable que si Londres se rallie à l'accord agricole approuvé par les huit à Luxembourg. La session qui vient de se dérouler a permis — c'était une de ses raisons d'être — de confirmer et de compléter l'accord de Luxembourg.

Les Français ne pouvaient pas ne pas tenir compte de la volonté de plusieurs partenaires de consentir un effort supplémentaire pour parvenir à un arrangement politique avec les Britanniques et épargner une crise grave à la Communauté. Brusquer les choses aurait été maladroit. La modération dont ont fait preuve MM. François-Poncet et Méhaignerie, ministres des affaires étrangères et de l'agriculture, était nécessaire pour consolider le front des huit. M. Méhaignerie s'est contenté de répéter avec force que la patience ainsi manifestée avait des limites : *« En aucun cas, nous ne laisserons passer la fin du mois sans prendre des décisions concrètes. »*

La session des 28 et 29 mai sera donc décisive. Si, alors, les positions des huit et du Royaume-Uni se sont suffisamment rapprochées dans l'affaire budgétaire, M. Walker, ministre britannique de l'agriculture, *sera* peut-être en mesure de donner son feu vert au « paquet » agricole. Ce dernier, en dépit des commentaires scandalisés de Mme Thatcher, est tout à fait acceptable, y compris par le Royaume-Uni. Qui oserait affirmer qu'il est tout à fait déraisonnable de relever le prix du beurre de 2,5 %, ou celui de la poudre de lait de 4 %, alors que le taux d'inflation subi par les agriculteurs est de l'ordre de 15 % ? Seul le projet de règlement « mouton », *largement inspiré* par les demandes françaises, peut gêner Londres.

Que se passera-t-il à la fin mai dans le cas où l'affaire anglaise resterait sans solution ? Il ne pouvait y avoir de réponse claire mercredi soir. *« Il ne faut surtout pas anticiper la crise »,* commentait ainsi un haut fonctionnaire irlandais.

M. Méhaignerie s'est montré discret sur ce qu'il serait possible d'envisager le cas échéant à huit, ce qui est une attitude bien compréhensible. Une telle entreprise — qui consisterait à mettre à l'écart les Britanniques contre leur gré — soulève en effet des problèmes politiques, juridiques et financiers considérables que les pays partenaires répugnent à envisager, tant que l'espoir d'éviter une crise ouverte subsiste.

Dans ces conditions, le ministre français s'est contenté de planter le décor. Il souhaite un accord à Neuf, à défaut à huit, mais il est décidé, en tout état de cause, à empêcher que les agriculteurs français ne fassent les frais du blocage actuel.

Cela veut dire que, tout en s'écartant le moins possible de la légalité communautaire, des mesures nationales seront prises dans le cas où le conseil des 28 et 29 mai ne permettrait pas de mettre en œuvre sur le terrain la hausse de 5 % des prix communs, qui figure dans l'accord à huit de Luxembourg. En bonne logique, la nature exacte de ces mesures nationales, auxquelles on se résignerait à Paris en dernier recours, ne devrait pas tarder à être rendue publique, de telle façon que, pour les agriculteurs comme pour la commission et les pays partenaires, les perspectives soient parfaitement claires.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,1980	4,2010	+ 25	+ 75	+ 85	+ 125	+ 305	+ 390
$ can. ...	3,5470	3,5510	— 160	— 95	— 195	— 135	— 120	— 15
Yen (100).	1,8010	1,8040	— 25	+ 20	— 5	+ 35	+ 80	+ 150
DM	2,3410	2,3435	+ 45	+ 85	+ 120	+ 155	+ 385	+ 465
Florin ...	2,1165	2,1190	+ 10	+ 40	+ 40	+ 70	+ 180	+ 235
F.B. (100).	14,5570	14,5735	— 690	— 420	—1110	— 875	—1640	—1105
F.S.	2,5265	2,5310	+ 130	+ 175	+ 275	+ 315	+ 850	+ 955
L. (1 000).	4,9680	4,9740	— 230	— 125	— 350	— 245	— 910	— 725
£	9,5790	9,5885	— 510	— 355	— 790	— 660	—1270	—1010

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/8	10 1/8	9 1/2	9 7/8	9 7/16	9 13/16	9 1/4	9 5/8
$ E.-U.....	3 1/4	3 3/4	11 1/8	11 1/2	11 1/4	11 5/8	11 1/4	11 5/8
Florin ...	10 1/2	11 1/4	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/2	10 3/4	11 1/2
F.B. (100).	15 3/4	17 1/4	16 1/2	17 1/4	16 1/2	17 1/4	14 3/4	15 1/4
F.S.	3 3/8	4 5/8	5 7/8	6 3/8	6	6 1/2	5 7/8	6 3/8
L. (1 000).	12 1/4	15 1/4	15 1/4	16 3/4	15 3/4	17 1/4	12 1/2	13 1/4
£	17 1/4	18 1/4	17 1/4	18	16 13/16	17 9/16	15 1/8	15 7/8
Fr. franç..	12 1/2	13 3/4	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 7/8	12 7/8	13 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

UN SECTEUR OÙ L'ON INVESTIT

textile, activité de pointe ?

MARKETING

GESTION DES VENTES

... ET SYSTÈMES DE ... POUR PETITES ENTREPRISES

ÉTRANGER

LA MISE EN ŒUVRE DE LOMÉ II

Les pays associés — C.E.E. et A.C.P. — examinent à Nairobi, le dossier du Zimbabwe

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La conférence *annuelle des ministres* des affaires étrangères de la C.E.E. et des cinquante-huit pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A. C. P.), associés au sein de la convention de Lomé, se tient les 8 et 9 mai à Nairobi. Les deux parties dressent le bilan de cinq années de coopération et préparent la mise en place du nouvel accord dont l'entrée en vigueur est prévue pour septembre. Elles doivent aussi donner leur accord formel sur l'accession à Lomé II du Zimbabwe, représenté en qualité d'observateur.

Le jour de son indépendance, le 18 avril, l'ancienne colonie britannique a déposé auprès des instances communautaires et des autorités des A.C.P. une demande d'adhésion à la seconde convention de Lomé. En outre la Commission européenne a demandé aux Neuf, le 7 mai, l'octroi d'une aide d'urgence au Zimbabwe de 12 millions d'ECU (1) afin de contribuer au financement du rapatriement de 660 000 réfugiés et au plan de reconstruction du pays élaboré par le gouvernement de Salisbury. Pour leur part le Royaume-Uni (10,6 millions d'ECU), les Pays-Bas (6,7 millions) et l'Allemagne fédérale (18,5 millions) ont déjà décidé, sous forme d'aide bilatérale, de participer à ce programme — dont le coût est estimé à 80 millions d'ECU, — les Etats-Unis devant y contribuer pour environ 20 millions.

L'aide financière de la C.E.E. au titre de la convention de Lomé doit ensuite faire l'objet d'une négociation entre les Neuf et le Zimbabwe. Pour l'instant, les instances communautaires n'ont pas encore arrêté l'offre à présenter à Salisbury ; mais, selon les critères retenus par le Fonds européen de développement pour fixer le montant à attribuer à chacun des pays A.C.P., l'aide au Zimbabwe pourrait tourner autour de... 80 millions d'ECU au cours des cinq prochaines années.

Ce ne sera pas pour la Communauté le seul volet à négocier avec le gouvernement de M. Mugabe. Le Zimbabwe, exportateur important de tabac, va très probablement, à l'instar du Malawi, en demander l'inclusion dans la liste des produits bénéficiant du mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX) mis en place dès Lomé I en faveur des A.C.P. Il devrait également demander le bénéfice d'un contingent pour ses exportations de sucre vers le marché communautaire. Au titre du protocole prévu pour ce produit dans la convention, les Neuf s'engagent à acheter à un prix garanti (proche de celui dont bénéficient les producteurs européens) une quantité déterminée pour chaque pays concerné (1,3 million de tonnes au total par an).

La production de chrome

L'application de ces dispositions fait l'objet depuis le début de la convention, compte tenu du caractère excédentaire du marché du sucre de la C.E.E., de difficultés entre les Neuf et les A.C.P. Ces derniers vont à Nairobi demander aux Neuf de revenir sur leur décision de réduire les quantités garanties fixées initialement pour le Congo, le Kenya, l'Ouganda et le Suriname, qui n'ont pas respecté leurs engagements de livraison.

Un autre volet important de la convention susceptible d'intéresser le Zimbabwe concerne le système inauguré dans Lomé II pour aider les A.C.P. à préserver leur potentiel minier. Le nouveau mécanisme, dénommé *sysmin*, couvre l'exploitation du cuivre, mais pas celle du chrome. Le Zimbabwe, producteur non négligeable également pour ce dernier produit, pourrait demander son inclusion sur la liste des produits devant bénéficier de l'aide communautaire (outre le cuivre, le cobalt, les phosphates, le manganèse, la bauxite, l'étain et le fer).

L'ancienne colonie britannique devrait enfin être intéressée par les fonds disponibles (600 millions d'ECU au total) dans le nouvel accord pour le financement des projets régionaux de développement en Afrique. L'accès à la mer par la remise en état, par exemple, du chemin de fer entre Salisbury et le port de Beira, au Mozambique, est l'une des priorités du nouveau gouvernement. Cependant, malgré les efforts déployés par M. Cheysson pour intéresser les autorités de Maputo à la convention de Lomé — le commissaire européen chargé de la coopération s'est rendu au Mozambique à ce sujet au début du mois d'avril, — l'ex-colonie portugaise se refuse toujours à rejoindre l'association entre l'Europe et l'Afrique (l'Angola est le second pays africain à ne pas y avoir adhéré).

La conférence doit aussi étudier la mise en œuvre des instruments de coopération prévus dans la seconde convention. Outre la destination de l'aide de la C.E.E., sous forme de subventions et prêts à conditions spéciales (quarante ans, 1 % d'intérêt), qui atteint 4,5 milliards d'ECU au total pour la période 1980-1984, les deux parties vont certainement évoquer le renforcement de la coopération industrielle, la création du Centre technique de développement agricole et rural et les modalités d'application du *sysmin*.

La question de la ratification de la convention par les Parlements des Etats membres de la C.E.E. devrait être enfin soulevée. Pour l'instant, seules les Assemblées danoise et irlandaise ont achevé leur procédure à ce sujet, ce qui hypothèque sérieusement, craint-on à Bruxelles, une entrée en vigueur en septembre de Lomé II.

MARCEL SCOTTO.

(1) 1 ECU = 5,85 francs.

Les pays du pacte andin et de la Communauté vont signer un accord de coopération

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. et ceux des pays du pacte andin (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela) se sont réunis, pour la première fois, le 5 mai à Bruxelles. A l'issue de cette conférence, les deux parties ont souligné « leur appui au système de gouvernement basé sur la démocratie pluraliste » et « leur inquiétude devant la vague croissante de terrorisme qui s'est déchaînée au niveau international ».

Elles se sont félicitées en outre de l'ouverture prochaine de pourparlers pour la conclusion d'un accord-cadre de coopération qui devrait intervenir d'ici à l'été. La C.E.E. et le pacte andin se sont enfin prononcés nettement contre le protectionnisme, évoquant « l'opportunité de favoriser le redressement et la restructuration de l'économie mondiale grâce au développement des échanges internationaux ».

C'est un soutien à leur régime politique que les pays du pacte andin recherchent en voulant tisser des liens contractuels avec la Communauté. Le communiqué est clair sur ce point : « *Les ministres ont souligné le processus dynamique de la démocratisation qui se réalise dans la sous-région andine.* » M. Pareja, président du conseil andin et ministre équatorien des affaires étrangères, ne l'a d'ailleurs pas caché en déclarant à l'issue de la réunion que « *le processus démocratique de nos pays sera sans aucun doute amélioré* ».

En revanche, le texte est moins explicite en ce qui concerne les crises afghane et iranienne. A la demande des cinq pays latino-américains, il se limite à rappeler la nécessité de respecter les principes de souveraineté nationale, d'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires intérieures et à dénoncer « *les atteintes portées aux missions diplomatiques ainsi qu'à l'intégrité physique, la liberté et la dignité des diplomates* ».

Au sujet du futur accord de coopération entre la C.E.E. et le pacte andin, la conférence a mis l'accent sur le développement des investissements européens en Amérique latine et la collaboration entre les organismes financiers publics et privés des deux groupements. La C.E.E. accorde aux pays du pacte le bénéfice de son système de préférence généralisé, une aide alimentaire et une assistance financière (à l'exception du Venezuela) au titre de son programme en faveur des pays en développement non associés (20 millions d'ECU au cours des trois dernières années). La balance commerciale des Neuf avec les cinq pays enregistre, depuis 1975, un excédent (500 millions d'ECU en 1979), les importations communautaires en provenance du pacte andin ne représentant que 1 % des achats extérieurs de la C.E.E. — M. S.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL

Un projet d'apport et un projet de fusion vont être soumis à l'approbation de l'assemblée extraordinaire de la société L'OREAL fin juin 1980. *Ces projets permettraient à* L'OREAL de devenir propriétaire de la quasi-totalité des actions de la Société d'hygiène dermatologique de Vichy.

Les deux sociétés étaient déjà liées depuis plusieurs années par des accords d'assistance technique.

L'intégration *opérationnelle de* la Société d'hygiène dermatologique de Vichy au sein du groupe L'OREAL se *fera tout normalement dans le* cadre de la nouvelle division pharmaceutique de L'OREAL, dont la direction générale sera confiée à *M. Igor Demidoff, actuel président*-directeur général de la Société d'hygiène dermatologique de Vichy.

Leader européen de la dermopharmacie, c'est-à-dire de la vente de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle à travers le canal exclusif et le conseil des pharmaciens, la Société d'hygiène dermatologique de Vichy a réalisé en 1979 un chiffre d'affaires consolidé de 415 269 258 F, dont 60 % hors de France.

La division pharmaceutique de L'OREAL regroupera donc les sociétés SYNTHELABO et METABIO-JOULLIE, dont la fusion est, par ailleurs, en cours de préparation, ainsi que la Société d'hygiène dermatologique de Vichy, pour constituer un *ensemble économique* qui approchera en 1980 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs.

Au terme de ces opérations, le capital de L'OREAL serait augmenté de 22 209 800 F (soit 5,63 % du capital actuel) et porté à 416 217 100 F. Les actions nouvelles seraient créées jouissance 1er janvier 1980.

Conformément aux accords de 1974, la société GESPARAL continuera à *détenir* la majorité du capital de L'OREAL. De même, aucun changement n'interviendra dans la répartition actuelle du capital de GESPARAL.

JAEGER

L'activité du groupe, au cours du premier trimestre de la présente année, a été satisfaisante.

Le chiffre d'affaires *consolidé*, en hausse de 22,6 % sur celui des trois premiers mois de 1979, s'établit à 349 971 000 F.

Les évolutions indiquées ci-après, entre les deux premiers trimestres 1979 et 1980, tiennent compte des *modifications de structure* intervenues entre ces deux périodes : reprise par la société mère de l'activité du G.I.E. « Gitac » et filialisation, à effet du 1er janvier 1980, de la division horlogerie.

Le chiffre d'affaires de la société mère, dont la branche aéronautique et électronique industrielle a connu, d'une période à l'autre, une forte progression, s'établit à 261 272 000 F et correspond à une augmentation de 23 %.

Les filiales à l'étranger ont bénéficié, dans l'ensemble, d'une conjoncture favorable ; leur chiffre d'affaires, dont la contre-valeur en francs s'élève à 76 792 000 F, dégage une progression de 25,1 %.

Les filiales françaises ont poursuivi leur développement et leur chiffre d'affaires global s'est élevé à *37 405 000 F : il correspond* à une augmentation de 18,3 %.

L'évolution de la conjoncture ne devrait pas permettre de maintenir ce rythme de progression tout au long de l'année. En outre, les charges d'exploitation subiront en 1980 l'incidence des tendances inflationnistes actuelles, en particulier salariales, et de la hausse importante du loyer de l'argent.

SANOFI

Le conseil d'administration, réuni le 29 avril 1980, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Pour la société, celui-ci s'est soldé par un bénéfice net de 91 millions de francs. Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende net de 9 F par action, soit, avec l'impôt déjà payé au Trésor, un revenu global de 13,50 F, en augmentation respectivement de 28,5 % et de 12,5 % par rapport aux dividendes qui avaient été servis aux anciens actionnaires de Parcor et de Labaz.

Pour le groupe, le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1979 à 2 941 millions de francs contre 2 465 millions de francs. Le bénéfice d'exploitation a atteint 237 millions de francs contre 192 millions de francs et la marge brute d'autofinancement 253 millions de francs contre 180 millions de francs en 1978.

Le bénéfice net consolidé s'est élevé à 144 millions de francs contre 90 millions de francs, la part de la majorité dans le bénéfice net consolidé étant de 131,8 millions de francs. Le bénéfice net consolidé par action ressort à 25,58 F *contre* 13,70 F *en* 1978 (après ajustement du nombre d'actions).

SAINRAPT ET BRICE

GROUPE D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS, DE GÉNIE CIVIL *ET DE BATIMENT, A VOCATION* INTERNATIONALE

Le conseil d'administration de Sainrapt et Brice réuni le 25 avril 1980 a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 30 juin prochain.

Le bénéfice net s'élève à 24 046 840 F contre 21 821 174 F pour l'exercice 1978 (+ 10,20 %) et le chiffre d'affaires (H.T.) à 744 233 000 F contre 650 982 000 F (+ 14,30 %).

Pour le groupe, le chiffre d'affaires s'élève à 1 798 640 000 F en augmentation de 5 %, le résultat consolidé à 37 895 000 F contre 34 585 000 F en 1978 (+ 9,60 %) et la marge brute d'autofinancement à 130 457 000 F contre 127 572 000 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 10 F par action (soit 15 F compris avoir fiscal) applicable aux 748 000 actions formant le capital, soit une augmentation de 20 % du dividende distribué.

MM. les actionnaires sont informés que les actions nouvelles créées à la suite de l'augmentation de *capital décidée le 21 décembre 1979* par le conseil, à raison d'une action gratuite pour cinq actions anciennes, leur seront attribuées contre remise *du coupon no 12 aux guichets de la* Banque nationale de Paris et de la Banque de l'Indochine et de Suez, à partir du 12 mai prochain.

Le conseil a approuvé le traité d'apport à Sainrapt et Brice de 1 331 748 actions de la Société générale *d'entreprises* pour les travaux publics et industriels (S.G.E.-T.P.I.) détenues par la Société générale d'entreprises (soit 99,98 % du capital S.G.E.-T.P.I.) *qui sera soumis* à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire, également convoquée pour le 30 juin prochain.

L'emprunt obligataire convertible de 29 700 000 F lancé le 11 mars 1980 a été clos et couvert en totalité le 22 avril 1980. La Société générale d'entreprises a souscrit 50 % des obligations convertibles ainsi créées.

PIERREFITTE - AUBY

Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires de Pierrefitte-Auby se sont tenues le 5 mai 1980, sous la présidence de *M. Louis Marvier, président* du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire a approuvé, à l'unanimité, l'ensemble des résolutions qui étaient présentées, notamment les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1979, qui font apparaître un bénéfice net, après plus et moins-values à long terme, de 31 917 920 F.

Contre remise des coupons nos 95 et 96 des titres au porteur ou production des certificats nominatifs, il sera mis en paiement le 12 mai 1980 :

— Un dividende net de 7,50 F par action ;

— Un dividende exceptionnel net de 4 *F par action, formant,* avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) un revenu global de respectivement 11,25 F et 6 F.

L'assemblée générale extraordinaire a également approuvé, à l'unanimité, les résolutions qui lui étaient soumises, notamment la fusion de Pierrefitte-Auby avec la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas (sous la condition de son approbation par l'assemblée générale extraordinaire du 19 mai 1980 de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas).

Les actionnaires de Pierrefitte-Auby recevraient cinq actions de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas, jouissance 1er janvier 1980 (coupon no 173 attaché), contre huit actions de Pierrefitte-Auby (coupon no 97 attaché).

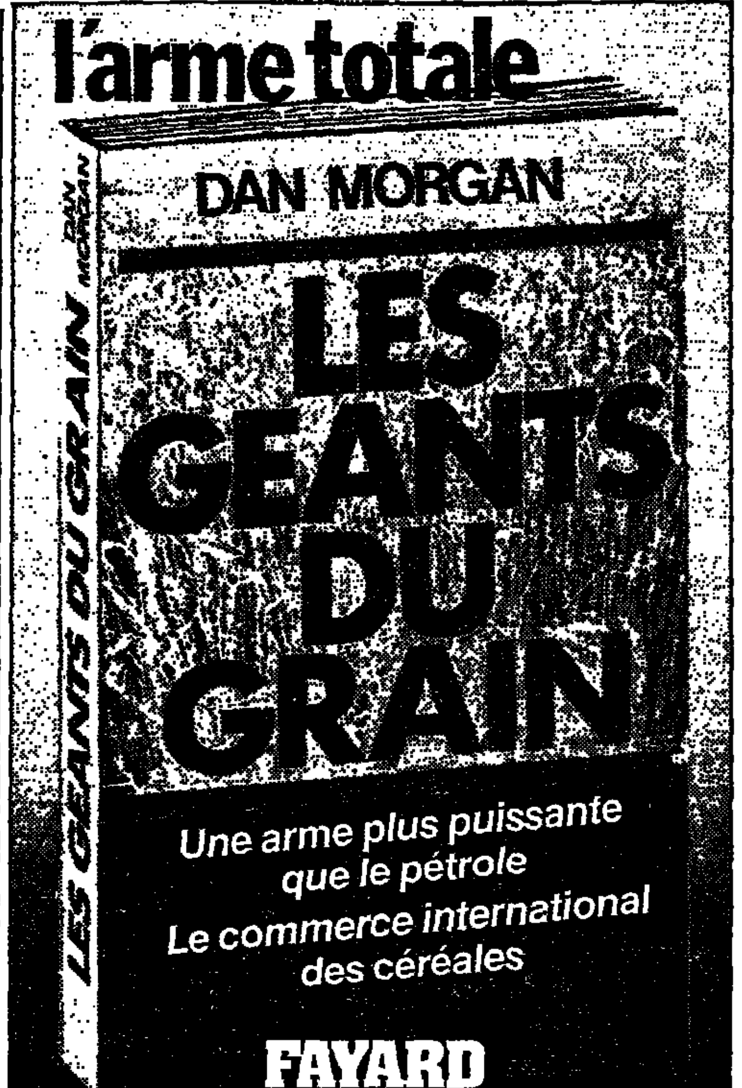
Un avis aux actionnaires ultérieur *précisera les modalités pratiques de* cet échange.

M. Marvier a rappelé la cession de certaines activités de CECA S.A. et, par ailleurs, la position incontestée de cette société au plan mondial dans quatre de ces domaines principaux d'activité, aussi bien en ce qui concerne la qualité de ses produits que sa place sur le marché. D'autre part, elle est la seule société française de boues de forage. Les secteurs qui constituent ses débouchés sont très diversifiés et tous porteurs, qu'il s'agisse de l'alimentation ou de l'industrie pétrolière, du traitement des effluents ou de l'anticorrosion.

Précisant les facteurs qui caractérisent *actuellement* l'industrie des engrais, M. Marvier a rappelé la situation de la Compagnie française de l'azote « Cofaz », qui devrait, dans les prochaines années, confirmer les résultats enregistrés en 1979.

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

Le premier semestre de l'exercice 1979-1980 (1er octobre 1979 au 31 mars 1980) a fait apparaître une majoration du chiffre d'affaires de l'activité « radio » du groupe de 25,03 % par rapport à l'année dernière. On estime que cette progression se maintiendra pour l'exercice complet. Dans ces conditions, la progression du bénéfice net de la société mère Europe no 1 - Images et Son pour l'ensemble de l'exercice devrait être supérieure à 25 % *(contre 13,09 % l'année dernière).* La part de la société mère dans les bénéfices du groupe, qui était de 55 135 200 F l'année dernière, *devrait être majorée* d'au moins 40 %.





INFORMATIONS «SERVICES»

LOISIRS

Permis de conduire en mer

Où et comment l'obtenir ?

Le permis de conduire en mer est obligatoire pour piloter un navire à moteur lorsque la puissance réelle du ou des moteurs est supérieure à 10 CV.

Il est aussi exigé pour les voiliers à moteur auxiliaire lorsque le quotient $\frac{S}{P}$ est inférieur à 2.

S : c'est la surface de la voilure en mètres carrés ; pour le calcul de cette surface, on considère la surface totale de la voilure de route ; la voile d'avant pouvant être un foc du type génois, mais le spinnaker et les voiles d'étai n'entrant pas en compte.

P : c'est la puissance réelle du ou des moteurs en CV.

L'âge minimum requis pour l'obtention du permis de conduire en mer est de dix-sept ans et demi.

Le permis de conduire les navires de plaisance à moteur donne le droit de piloter uniquement à titre d'agrément.

Toute personne désirant commander un navire de plaisance à titre lucratif doit avoir la qualification exigée d'un capitaine professionnel.

● CATEGORIE DE PERMIS

Permis « A » : valable pour la conduite d'un navire ne s'éloignant pas à plus de 5 milles de la côte.

Permis « B » : valable pour la conduite, en toutes zones, d'un navire d'une jauge brute inférieure à 25 tonneaux.

Permis « C » : valable pour la conduite, en toutes zones, de tout navire de plaisance.

● DOSSIER DE CANDIDATURE

— 2 photographies d'identité ;

— Une demande sur papier libre précisant la catégorie A, B ou C du permis demandé ;

— Un timbre fiscal à 40 F (droit d'examen) ;

— Une fiche d'état civil ou photocopie d'une pièce d'identité officielle et récente ;

— *Un certificat d'aptitude* physique ;

— Une photocopie du permis de conduire en eaux intérieures si le candidat en est titulaire.

Par ailleurs, un droit de délivrance du permis devra *être acquitté lors de la remise* du permis (timbre fiscal de 100 F).

● CENTRES D'EXAMEN

Il existe des centres d'examen à Paris, dans chaque quartier dese affaires maritimes, dans les grandes villes de l'intérieur du territoire.

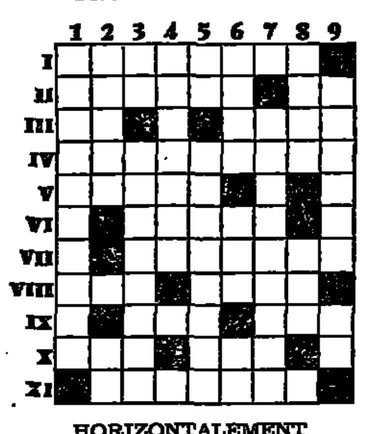
Selon son choix, on peut adresser son dossier au chef du Bureau de la plaisance : 3, place de Fontenoy, Paris-7e, à l'administrateur des affaires maritimes (voire liste des quartiers des affaires maritimes), au directeur du centre d'examen du lieu de votre domicile.

Les plaisanciers naviguant dans les eaux intérieures (fleuves - lacs) doivent être titulaires du permis de conduire en eaux intérieures *délivré par* les services de la navigation fluviale.

★ Pour *tous* renseignements, s'adresser : pour Paris, face au 2, quai de Grenelle, 578-61-92 ; pour la province : à l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la localité.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 667



HORIZONTALEMENT

I. Frapper très fort. — II. Pour le profane, est difficile à distinguer d'un sénateur ; Ne se presse pas. — III. A généralement une bonne place ; Qu'on fera donc pour rien. — IV. Ce qui reste quand on enlève les légumes. — V. Elément d'une loi. — VI. Peut qualifier un mauvais esprit. — VII. Ancienne contrée d'Asie Mineure. — VIII. Vidé quand on se met à table ; Eprouvé sur un plateau. — IX. C'est parfois le futur quand il est petit ; Maison de fous. — X. Dans la devise d'une capitale ; D'un auxiliaire. — XI. Qui ne peuvent donc plus réfléchir.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à un petit magot. — 2. Un fripon pour Rousseau ; Copulatif. — 3. Adverbe ; Dont la vertu ne doit pas être mise en doute. — 4. Aux pieds de vieux élégants. — 5. Un peu d'espoir ; Peut se faire par la bouche. — 6. Fils de Jacob ; Bon à cueillir ; Conjonction. — 7. Qui peut donner envie de siffler. — 8. Sur la voie ; Mot qui s'adresse à un bâtard. — 9. Pas remuant ; Mot qui peut évoquer un port.

Solution du problème n° 2 666

Horizontalement

I. Amandes. — II. Poteau ; Ré. — III. Pur ; Mégot. — IV. Aram ; Su. — V. Robot ; Fe. — VI. Initiales. — VII. Lelio. — VIII. Miauler. — IX. Elire ; Ils. — X. Urnes. — XI. Theil ; Sue.

Verticalement

1. Appariement. — 2. Mouron ; Il. — 3. Atrabilaire. — 4. NE ; Moteur. — 5. Dam ; Tilleul. — 6. Eues ; Aïe. — 7. Florins. — 8. Rosée ; Leu. — 9. Fétu ; Suisse.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel*

UN DECRET du 8 mai 1980 :

● Fixant les attributions de la direction du service national.

DES ARRETES

● Portant approbation de modifications aux tarifs conventionnels des honoraires des sages-femmes, masseurs-kinésithérapeutes, infirmiers et infirmières, orthophonistes et orthoptistes ;

● Déclarant d'utilité publique des ouvrages d'énergie électrique.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

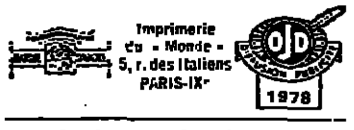
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*

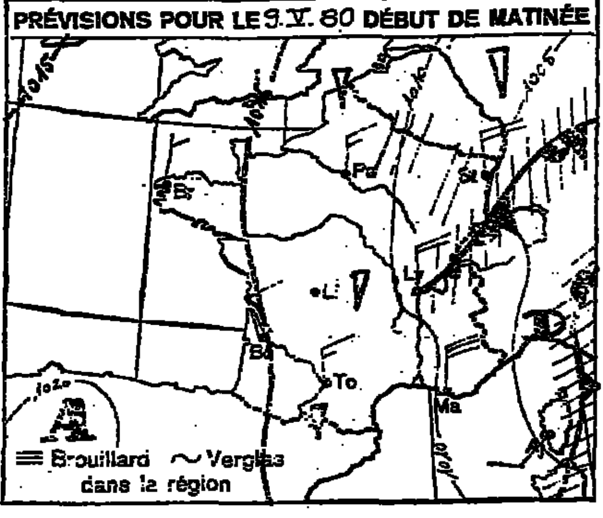
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



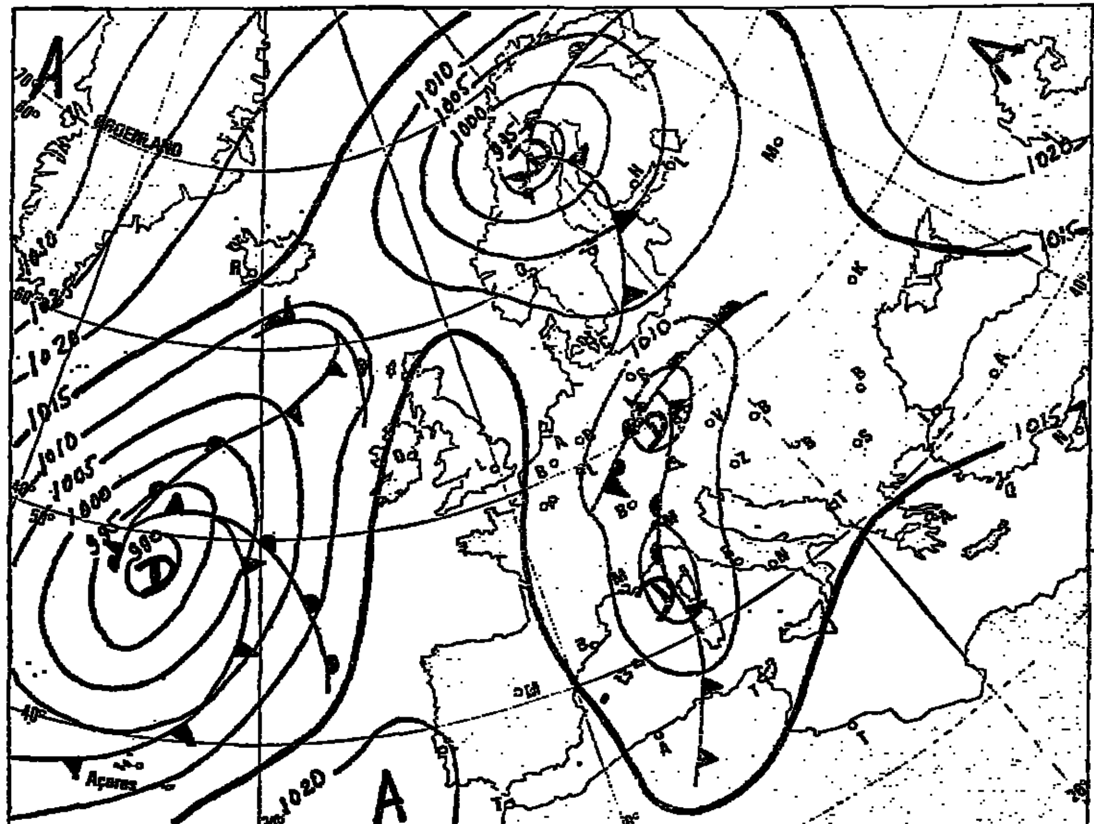
Commission paritaire n° 57 437.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 9 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 mai à 0 heure et le vendredi 9 mai à 24 heures :

Le minimum dépressionnaire centré sur l'ouest de la France et la perturbation pluvieuse associée progresseront vers l'est, tandis que le champ de pression se renforcera des îles Britanniques à l'ouest de la péninsule Ibérique. De ce fait, un flux d'air frais et instable s'établira sur la France, mais il s'atténuera par l'ouest.

Vendredi, les nuages seront encore assez abondants, surtout le matin, du Bassin parisien et des Vosges au *Massif Central et au nord des Alpes*, avec des pluies éparses ou des averses. Dans la journée, ce type de temps s'atténuera un peu sur la partie ouest de la zone, mais les averses prendront par contre un caractère orageux sur le relief.

Sur le reste du pays, le temps sera nuageux avec des éclaircies. Celles-ci deviendront plus belles dans l'Ouest et sur le littoral du golfe du Lion, tandis que des averses pourront persister localement sur les Pyrénées et la Corse.

Les vents s'orienteront au secteur nord : ils deviendront faibles près de l'Atlantique, tandis qu'ils seront assez forts sur le Midi méditerranéen.

Il fera encore assez frais pour la saison, mais les températures maximales commenceront à s'élever sur nos régions occidentales.

Le jeudi 8 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 002,7 millibars, soit 752,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 mai ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 18 et 10 degrés ; Biarritz, 21 et 11 ; Bordeaux, 18 *et 10 ; Bourges, 15 et 10 ; Brest,* 14 et 8 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 18 et 8 ; Lille, 13 et 5 ; Lyon, 19 et 10 ; Marseille, 20 et 11 ; Nancy, 15 et 7 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice, 18 et 11 ; Paris - Le Bourget, 14 et 10 ; Pau, 23 et 10 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 16 et 6 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 22 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 12 degrés ; Amsterdam, 14 et 7 ; Athènes, 21 et 15 ; Berlin, 20 et 9 ; Bonn, 16 et 3 ; Bruxelles, 11 *et 3 ; îles Canaries, 23 et 19 ;* Copenhague, 16 et 7 ; Genève, 17 et 9 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 11 et 4 ; Madrid, 19 et 11 ; Moscou, 14 et 4 ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 20 et 11 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 14 et 2 ; Téhéran, 28 et 18.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 MAI

« Comédie-Française, troisième centenaire », 14 h. et 16 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legrégeois.

« Armes et armures japonaises au Musée de l'armée », 15 h., cour des Invalides, Mme Bachelier.

« La Manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Guillier.

« Art russe et religion orthodoxe », 15 h., 12, rue Daru, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Collèges de la Montagne-Sainte-Geneviève », 15 h., 11, place Marcelin-Berthelot (Approche de l'art).

« Monet et ses amis », 15 h., *hall* d'entrée, musée Marmottan, M. Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La place des Vosges », 15 h., 16, rue de Birague, M. de La Roche.

« Jardins et hôtels du Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

9 h. 30, hôtel de Gallifet, 50, rue de Varenne, Institut culturel italien : « Théâtre et vérité ».

14 h., 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, G. Levasseur : « La victime dans le code pénal ».

15 h. 30, 50, rue de Varenne, Institut culturel italien : « Poésie et vérité ».

15 h. 30, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, V. V. Stanciu : « Essai de clinique victimologique ».

17 h. 15, Collège de France, M. Debré : « L'Europe de demain ».

19 h. 30, la Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, L. Geerinckx : « L'énergie universelle ; les différents états accessibles en spiritualité ».

19 h. 30, 25, rue Bergère, N. Genton-Sunier : « Shri Aurobindo ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler, Loge unie des Théosophes : « La théosophie et les messages de l'au-delà ».

P.T.T.

A la gare Montparnasse

TÉLÉPHONE A LA CARTE

Dix appareils téléphoniques à carte holographique seront mis à la disposition du public dans les prochains jours à la gare Montparnasse. Ces appareils permet*tront de téléphoner sans monnaie* avec des cartes d'une valeur de 50 F : à titre promotionnel et jusqu'au 25 mai elles bénéficieront de cinq taxes de base supplémentaires, soit cent cinq taxes de base (celle-ci étant de 0,50 F). En fonction de l'étude de la demande, des cartes à 10 F (vingt taxes de base) pourront être mises à la disposition du public. Ces cartes seront en vente dans les bureaux de tabac et les kiosques de la gare Montparnasse.

Ces cartes sont débitées automatiquement au fur et à mesure de leur utilisation. Elles peuvent donc être utilisées à plusieurs reprises : le crédit restant étant *affiché par l'appareil. Par ailleurs,* le niveau de consommation pourra être lu au dos de la carte. Une seconde opération-pilote est prévue pour la fin du mois de mai à la Cité universitaire de Paris.

TRANSPORTS

FERMÉ LA NUIT (Suite)

La desserte de l'aéroport Charles-de-Gaulle n'était-elle plus assurée au-delà de minuit, le dimanche soir 4 mai, au retour du « pont » du 1er mai, comme nous le laissions entendre dans *le Monde* du 6 mai ? Air France précise qu'*« entre 23 heures et 5 heures du matin neuf cars ont quitté l'aérogare n° 1 et que 235 passagers les ont utilisés. D'autre part, la compagnie nationale disposait de cars en réserve prêts à partir en cas de besoins supplémentaires. »*

Entre minuit et 6 heures du matin, vingt-trois avions ont atterri à Roissy ; environ trois mille cinq cents passagers en sont descendus. Pour que si peu d'entre eux aient utilisé les cars d'Air France et qu'un grand nombre aient choisi de prendre un taxi, il faut bien admettre que l'information du public, à ces heures tardives de la nuit, était déficiente. N'était-il pas du devoir de l'Aéroport de Paris de renforcer le *« guidage »* des voyageurs par des panneaux mieux en vue, des annonces aux haut-parleurs, un personnel plus attentif ?

J.-J. B.

BREF

COLLOQUES

LES TÉLÉCOMMUNICATIONS. — La chambre de commerce et d'industrie de Paris organise, avec le concours de l'Association française des utilisateurs du téléphone et des télécommunications (AFUTT), une journée d'information sur les télécommunications avec conférence-débat et exposition de matériel. Celle-ci aura lieu le jeudi 29 mai, au Palais des congrès, porte Maillot, à Paris. Les débats auront *pour thème : « Le contrôle et la* ventilation des frais de téléphone », « L'analyse du trafic téléphonique dans l'entreprise ».

★ **AFUTT, B.P. n° 1, 92430 Marnes-la-Coquette, tél. 741-69-11.**

LES CONTRATS DE TRAVAIL. — La revue « Droit social » organise le 31 mai, à l'université de Paris-II-Assas, un *colloque* consacré aux « Contrats de travail à durée déterminée », sous la présidence de M. Jean Laroque, président de la *chambre sociale de la Cour* de *cassation*, et avec la participation de spécialistes de droit du travail : MM. Gérard Couturier, Jean-Jacques Dupeyroux, Gérard Lyon-Caen, Jean Pélissier, Guy Poulain, André Dunes, ainsi que de M. Thierry Béranger, assistant du *directeur de l'UNEDIC.*

★ **Renseignements et inscriptions : Librairie sociale et économique, 3, rue Soufflot, 75005 Paris, tél. 325-15-25.**

FORMATION PERMANENTE

TRAVAILLEURS SOCIAUX. — L'université de Paris-VIII organise un stage de *perfectionnement* pour les travailleurs sociaux, infirmiers, éducateurs et paramédicaux, du 23 au *24 mai (quarante-deux heures).*

★ **Formation permanente, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75012 Paris, tél. 374-12-50, poste 389, ou 374-92-26.**

LES FEMMES, L'ORTHOGRAPHE ET LE CALCUL. — L'Union féminine *civique et sociale organise des* stages de remise à niveau en orthographe et calcul à l'intention des femmes de plus de vingt-six ans.

★ **6, rue Béranger, 75003 Paris, tél. 272-17-26.**

TOURISME

LES VACANCES DE « LA VIE ». — L'hebdomadaire « la Vie » vient de publier, comme chaque année, une brochure spéciale vacances. Des conseils, des adresses : on n'en a jamais trop...

★ **Une brochure de 98 pages, 10 F ; 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17, tél. 766-01-86.**

TROISIÈME AGE

LA COTISATION D'ASSURANCE-MALADIE. — Le ministère de la santé et de la sécurité sociale annonce que les personnes non imposables sur le revenu en 1979 seront exonérées du prélèvement de 1 % au *titre de l'assurance-maladie* sur les pensions vieillesse de la Sécurité sociale.

Le versement de ces cotisations à partir du 1er juillet — elles seront de 2 % sur les retraites complémentaires — découle de la loi du 28 décembre 1979, adoptée dans *le cadre* des mesures *visant* à améliorer la situation financière de la Sécurité sociale et dont les décrets d'application viennent d'être publiés.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU MUGUET

TIRAGE DU 7 MAI 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	111	500	6	76	150
	0 791	1 000		3 916	1 000
	3 861	1 000	7	537	500
	2 561	5 000		797	500
	5 421	5 000	8	38	150
2	2 702	5 000		178	500
	0 532	10 000		3 128	1 000
3	3 453	1 000		79 458	50 000
	8 253	1 000	9	19	150
	9 353	5 000		949	500
4	4	70		5 619	1 150
	1 084	1 070		7 299	1 000
	1 064	5 070	0	0	70
	094 334	500 070		90	220
	191 924	3 000 070		2 970	5 070
5	385	500		9 180	10 070
	1 185	1 000		61 460	100 070

PROCHAINS TIRAGES LE 14 MAI 1980
LE ZODIAQUE DE MAI A MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN DE MAI A MARSEILLE (Bouches-du-Rhône) Opéra

LOTO TIRAGE N° 19 : 1 10 14 22 25 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 8

PROCHAIN TIRAGE LE 14 MAI 1980 VALIDATION JUSQU'AU 13 MAI APRES-MIDI

1980 N° 21



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 MAI

Hausse dans un marché actif

Le fait marquant de cette séance à la Bourse de Paris a été la nouvelle et forte augmentation du volume des échanges. C'est en effet dans une ambiance beaucoup plus animée que se sont déroulées les cotations de ce jeudi, qui ont abouti à une hausse moyenne de 0,6 % à l'indicateur instantané.

L'accroissement sensible des dividendes versés par les entreprises est toujours à l'origine du réveil auquel on assiste depuis trois jours au palais Brogniart. Hausse d'anticipation, certes, mais hausse soutenue par des achats de Sicav-Monory recevant elles-mêmes leurs liquidités de nouveaux souscripteurs. Rien n'a véritablement changé dans le climat économique international, excepté la baisse des taux aux U.S.A. Mais autour de la corbeille, on se dit qu'après tout le pire n'est jamais certain...

Tous les compartiments de la cote ont, comme lors des séances précédentes, bénéficié du mouvement. Mais les meilleures performances ont tout de même été réalisées par C.M. Industries, dont la cotation dut même être retardée devant l'insuffisance des offres (+ 5,8 %), suivie de Jeumont, Avions Dassault, Hôtels P.L.M. (+ 3,5 %) et Dumez (+ 3 %).

Sur le marché de l'or moins actif que la veille, en revanche, le lingot, conformément à la tendance internationale, a monté : 72 795 francs contre 72 000 francs, soit 539,40 dollars pour une once de 31,1 grammes. Par contre, le napoléon, peu traité, a baissé, revenant de 678,50 francs à 672,10 puis 672 francs.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/5	8/5
1 dollar (en yens) ..	231 ..	232 65

LONDRES

REPLI

Découragé par les derniers chiffres de la masse monétaire et l'espoir déçu de voir les taux d'intérêt reculer, le Stock Exchange baisse jeudi matin. Les industrielles et les pétroles se replient sur un large front, les mines d'or progressant par solidarité avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 513 75 contre 518 .

VALEURS	CLOTURE 7.5	COURS 8.5
Beecham	118 ..	116 ...
British Petroleum	332 ...	335 ...
Courtaulds	68 .	68 ..
*De Beers	8 78	8 73
Imperial Chemical	378 .	378 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	346 ..	358 ...
Shell	348 ...	354 ...
Vickers	122 .	119 ...
War Loan 3 1/2 % ..	32 1/4	32 1/4
*West Driefontein	72 .	72 1/2
*Western Holdings	60 1/4	59 3/4

(*) En dollars U.S..

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PEINTURES CORONA. — Le dividende global de l'exercice 1979 a été fixé à 36 F contre 27 F pour 1978.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES. — Le bénéfice net consolidé du groupe pour 1979, calculé selon la méthode « fifo », a atteint 6 251 millions de francs (dont 4 836 millions pour la part de la C. F. P.) et comprend l'effet de stock. Le bénéfice net économique de l'exercice a atteint 3 451 millions de francs contre 451 millions en 1978 (en données comparables).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Louvre, c. 25	1 p. 2	26 10
Nancéienne Cr. Ind., c. 23	1 p. 6	13 20
Société générale, bon ..	1 p. 20	2 60

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 8/5 ...... 12 5/8 %

NEW-YORK

HAUSSE

L'accélération de la désescalade des taux d'intérêts se poursuit (voir d'autre part). L'abaissement à 17 % du « prime rate » (taux de base) de la Chase Manhattan a suscité mercredi à Wall Street une petite vague d'achats qui a permis à l'indice Dow Jones de terminer en hausse de 5,21 points à 821,25.

Sur 1 897 valeurs cotées, 1 144 ont monté et 441 ont reculé (312 inchangées).

Le volume des transactions, qui reste historiquement modéré, a néanmoins augmenté, passant de 40,16 millions d'actions traitées à 42,60 millions. Il est vrai que les investisseurs institutionnels (caisses de retraite, fonds mutuels, assurances, etc.) se sont échangé 674 « paquets » d'au moins 10 000 actions contre 560 seulement mardi.

VALEURS	COURS 6 5	COURS 7.5
Alcoa	54 5/8	54 3/8
A.T.T.	53 7/8	53 5/8
Boeing	33 5/8	34 1/4
Chase Manhattan Bank..	42 1/2	41
Du Pont de Nemours	36 3/4	36 3/8
Eastman Kodak	51 3/4	52 ...
Exxon	60 3/4	62 1/2
Ford	22 3/4	21 1/2
General Electric	47 1/2	46 3/8
General Foods	28 5/8	27 5/8
General Motors	42 3/8	41 5/8
Goodyear	12 1/8	11 7/8
I.B.M.	56 1/4	54 7/8
I.T.T.	26 7/8	26 1/4
Kennecott	25 1/4	25 3/8
Mobil Oil	69 7/8	69
Pfizer	39 1/4	38 1/2
Schlumberger	106 3/4	107 1/2
Texaco	35 1/4	34 5/8
U.A.L. Inc.	16 5/8	16 3/4
Union Carbide	39 3/4	39 5/8
U.S. Steel	18 5/8	18 1/2
Westinghouse	23 ...	22 5/8
Xerox	53 3/8	52 5/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	6 mai	7 mai
Valeurs françaises ..	104,6	105,1
Valeurs étrangères ..	101,8	100,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105,7	106,9

BOURSE DE PARIS - 8 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	31 40	1 811
5 %	45 80	1 339
3 % amort. 45-54	71 ..	1 783
4 1/4 % 1963	93 ..	2 868
Emp. N. Eq.5% 65	118 65	3 111
Emp. N. Eq.6% 66	107 30	3 623
Emp. N. Eq.6% 67	95 80	5 623
Emp. 7 % 1973	6425 ..	
Emp. 8,80 % 77	96 25	8 463
Emp. 9,80 % 78	85 .	8 088
E.D.F. 8 12 %	... ..	6 386

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	186 ..	187 .
A.G.F. (Sté Cent.)	749 ..	748 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2000 ..	2000 ..
Concorde	385 ..	385 ..
Epargne France	300	. ..
Financ. Victoire	325 ..	325 ..
France I.A.R.D.	185 .	185 ..
Gan (Sté) Centr.	750 ..	749 ..
S.P.E.G.	199	191 ..
U.A.P.	555 .	556 ..
Alsacien Banque	365	366
Banque Hervet	201 30	201 30
Bque Hypot. Eur.	299 .	301 90
Bque Nat. Paris	279 50	279 ..
B.O.I.C.	23 80	23 .
(Li) B. Scalb Dup.	122 ..	122 ..
Banque Worms	207	207
C.G.I.B.	33 50	32 50
C.Crédit Univ.	364	365 .
C.A.M.E.	87	88
Creditel	114 50	114 50
Cred.Gén. Ind.	260	260 .
Crédit Lyonnais	273 .	273 .
Electro-Banque	160	167
Eurobail	149	139 50
Financière Sofal	324	325
Fr. Cr. et B. (Cie)	112 70	123 50
France-Bail	298 80	291 40
Hydro-Energie	18 10	.
Immobail S.L.P.	190 .	190 50
Immobanque	305 .	305 10
Immofice	269 ..	270 .
Interbail	215 .	216 ..
— (obl. conv.)	212	213 ..
Laffitte-Bail	184 50	180 .
Locabail Immob.	330	331 .
Loca-Expansion	132 30	134 .
Locafinancière	180	182 .
(Ly) Lyon Dép. Ct.	138 50	138 60
Marseille Créd.	310 .	310
Paris-Réescompte	408 .	409 50
Séquanaise Banq.	265	270 ..
Sicotel	136 ..	137
SLIMINCO	306 ..	305
Sté Cent. Banq.	69	70
Sté Générale	247 ..	249 .
SOFICOMI	225 ..	225 50
Sovabail	300 ..	301 .
UCIP-Bail	131	130 50
— (obl. conv.)	168 ..	167 .
Unibail	290	290 .
Un. Ind. Crédit	244 10	242 ..
Cie Foncière	167 50	166 ..
C.G.V.	243 70	..
Fonc. Ch.-d'Eau	364	364 ..
(M.) S.O.F.I.P.	90 50	. ..
Fonc. Lyonnaise	1087	1087 ..
Immob. Marseille	1640 ..	1635 .
Louvre	240 ..	241 ..
SINVIM	139 ..	135 .
Cogifi	225	229
Foncina	170	170 .
Gr. Fin. Constr.	192 10	192 .
Immindo	136	187 50
Imminvest	169	159
Cie Lyon. Imm.	138 80	139
UFIMEG	112 .	113
U.G.I.M.O.	173 10	172
Union Habit.	291 50	291
Un. Imm. France	229 50	230
Acier Investiss.	116 50	117
Sofragi	263 ..	264
Abeille (Cie Ind.)	317 ..	317
Applic. Hydraul.	230	221 50
Artois	193	194 90
Centen. Blanzy	372 ..	376
(NT) Centrest	123 .	123 ..
(NY) Champex	120	..
Char. Réun.-(p.)	3850 ..	3948 .
Comindus	445 ..	445 ..
(Li) Dév. R. Nord	138 .	138 .
Electro-Financ.	380 ..	381
(M) Et. Particip.	93	89 80
Fin. Bretagne	86 .	86 50
Fin. Ind. Gaz Eaux	599	599 ..
Fin. et Mar Paris	77 50	78
France (La)	661	655 .
La Mure	56 50	
Lebon et Cie	370 ..	359 20
(NY) Lordex	114 ..	114 .
Cie Marocaine	32	32 .

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1896 .	4,5 % 1973	1988 ..	2002	1997 .	1997 ..
3825 .	C.N.E. 3 %	4240	4239	4239	4228 .
355 ..	Afrique Occ.	370	373 50	369 90	366 10

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 177	4 701	4 020	4 290
Allemagne (100 DM)	234 1 0	234 240	227	239
Belgique (100 F)	14 575	14 542	13 800	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	211 820	211 930	205	216
Danemark (100 krd)	74 580	74 670	71	76
Norvège (100 k)	85 130	85 330	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 548	9 68	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 965	4 970	4 850	5 200
Suisse (100 fr.)	253 720	252 75	246	258
Suède (100 krs)	98 240	99 610	96 ...	101 500
Autriche (100 sch.)	32 810	32 815	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 914	5 920	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 540	8 545	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 532	3 550	3 420	3 850
Japon (100 yens)	1 802	1 811	1 710	1 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/5
Or fin (kilo en barre)	72000	72500 ..
Or fin (en lingot)	72000	72795 ..
Pièce française (20 fr.)	678 50	672
Pièce française (10 fr.)	389 90	39 10
Pièce suisse (20 fr.)	529 90	530 10
Pièce latine (20 fr.)	595	582 5.
Souverain	670	656 ..
Pièce de 20 dollars	2750 40	2740 ..
Pièce de 10 dollars	1369	1348 ..
Pièce de 5 dollars	..	805 ..
Pièce de 50 pesos	3045 .	3024 ..
Pièce de 10 florins	591 ..	588 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

En Grèce

M. Rallis succède à M. Caramanlis à la tête du gouvernement

M. Georges Rallis, ministre des affaires étrangères dans le précédent cabinet de M. Caramanlis, a été élu, dans la matinée du 8 mai, chef du parti de la Nouvelle République, et, en cette qualité, deviendra premier ministre le 9 mai.

Le groupe parlementaire du parti l'a désigné, par 88 voix contre 84 à M. Evanghelos Averoff, ministre de la défense. Ce dernier sera nommé vice-président dans le nouveau gouvernement.

L'ouverture au centre

La désignation de M. Georges Rallis comme chef de la Nouvelle Démocratie, l'ancien parti de M. Caramanlis, et comme premier ministre marque le renversement complet d'une tendance amorcée après les élections de novembre 1977. A cette date, en effet, cet héritier d'une des grandes dynasties bourgeoises et politiques du pays, né à Athènes le 26 décembre 1918, vit son mandat reconduit de justesse, et l'on commença à dire qu'il avait son avenir derrière lui. Le choix des députés de la Nouvelle Démocratie dément ce pronostic.

La désaffection d'une bonne partie de la clientèle politique de M. Rallis s'expliquait par le fait que deux images de marque totalement différentes en une décennie ne pouvaient que dérouter les plus fidèles électeurs. En 1950, M. Georges Rallis, qui, après des études de droit et de sciences politiques à Athènes, avait ouvert un cabinet d'avocat, fut élu député d'Athènes avec le parti populiste d'essence royaliste. En 1951, il rallia le maréchal Papagos et le Rassemblement hellénique. En 1956, il suivit M. Caramanlis qui avait fondé l'Union radicale nationale, mais en février 1958, avec une quinzaine de députés, il provoqua une dissidence à propos de la loi électorale. M. Georges Rallis ne se présenta pas aux élections de mai 1958 mais regagna plus tard le bercail de l'Union radicale nationale. Il fut plusieurs fois ministre, et avec succès.

Le 21 avril 1967, alors ministre de l'ordre public, M. Rallis tenta de faire échec au putsch des colonels. Faute de joindre le roi Constantin pour lui conseiller de gagner une ville de province et d'y rassembler les forces royalistes, il rameuta une centaine de gendarmes, et assista, impuissant, à l'aube d'une dictature qui devait durer sept ans et qu'il ne devait jamais cesser de combattre. Son dévouement à la couronne, sa lucidité, impressionnèrent alors vivement les royalistes grecs.

Lors du référendum populaire de décembre 1974, qui devait instaurer la République, M. Georges Rallis se refusa, au grand étonnement des monarchistes, à prendre position en faveur de l'ex-souverain. Puis, ministre de l'éducation nationale, il devait ajouter à la fureur des conservateurs et des traditionalistes en imposant la langue démotique (le grec populaire) à tous les niveaux et dans tous les domaines de l'enseignement et dans tous les actes et documents publics.

La colère de la droite classique et dure fut portée à son comble lorsque M. Rallis affirma à plusieurs reprises que la Nouvelle Démocratie n'était pas un parti de droite, puis lorsque, devenu ministre des affaires étrangères, après un bref passage à la coordination économique, il activa la coopération balkanique et accéléra l'ouverture vers les pays de l'Est. Cette nouvelle image de marque de la part d'un homme politique que l'opinion situait franchement à droite lui valut les furieuses attaques des nationalistes, mais aussi beaucoup de sympathie et de compréhension dans les autres familles politiques. C'est ainsi que M. Rallis fut le ministre de M. Caramanlis le moins critiqué par les milieux de l'opposition. Pour la fraction la plus libérale de la Nouvelle Démocratie, il se présente comme celui pouvant le mieux rallier les électeurs centristes lors des futures élections.

Officier de cavalerie de réserve, mobilisé de 1939 à 1940 puis de 1946 à 1949, M. Rallis se voit parfois reprocher un style un peu trop « cavalier ». La vérité est que, derrière une apparence plutôt abrupte, se cachent une grande sensibilité et beaucoup de douceur. Athénien jusqu'au bout des ongles, il n'a pas le geste rond ni le verbe facile, mais sobre, travailleur, réservé, il est un bon organisateur et un fin manœuvrier.

Esprit politique, il a écrit plusieurs livres et études dont « La vérité sur les hommes politiques grecs » *en 1971, et* « La technique de la violence » *en 1972.*

Patriote, partisan de l'ordre et sensible à la hiérarchie des valeurs établies, depuis le rétablissement de la démocratie en août 1974, M. Rallis suit une voie qui l'éloigne de plus en plus de la droite classique. Il illustre parfaitement l'orientation de la Nouvelle Démocratie, qui, sous l'impulsion de M. Constantin Caramanlis, se veut plus libérale et plus sociale. Devenu premier ministre, M. Rallis va donc s'efforcer de gagner sur le centre, voire sur la gauche la plus modérée, ce que la Nouvelle Démocratie risque de perdre sur sa droite.

MARC MARCEAU.

Le futur vice-président

M. EVANGHELOS AVEROFF

Issu d'une grande famille de l'Epire, M. Evanghelos Averoff est né en 1910 et a fait à Lausanne des études de droit et de sciences politiques. Résistant durant l'occupation nazie, il a été ministre des affaires étrangères de 1956 à 1963. Opposant à la dictature des colonels, il attache son nom à la thèse du « pont » qu'il envisageait de lancer entre les militaires au pouvoir et le monde politique. Il est arrêté et déporté par la dictature pour complicité dans un « complot contre la marine ». A la chute des colonels, il devient, en 1974, ministre de la défense et réorganise les forces armées, secouées par plusieurs tentatives de complots. M. Averoff est l'auteur de plusieurs ouvrages d'histoire, dont l'un parle de la libération (le Feu et la Hache, *éd. de Breteuil) et de fiction.*

Le numéro du « Monde » daté 8 mai 1980 a été tiré à 567 681 exemplaires.

LA CHINE PROCÉDERAIT A L'ESSAI D'UNE FUSÉE POUVANT TRANSPORTER UNE OGIVE NUCLÉAIRE

Une fusée chinoise à longue portée capable de transporter une ogive nucléaire sera testée prochainement dans le Pacifique sud, a annoncé jeudi 8 mai le premier ministre néo-zélandais. M. Robert Muldoon a déclaré qu'il avait été informé par le gouvernement chinois de son intention de procéder à un tel essai. M. Muldoon a déclaré qu'il comprenait les raisons qui poussaient la Chine à accroître ses capacités militaires mais a regretté la course aux armements entre les grandes puissances. Le vice-premier ministre chinois, M. Li Xiannian, est attendu à Wellington lundi 12 mai pour une visite officielle.

La fusée chinoise, tirée apparemment à partir du territoire chinois, aurait pour objectif la région des archipels nouvellement indépendants des Tuvalu (ex-Ellice) et de Kiribati (ex-Gilbert). — (A.F.P.)

Une croisière annulée

INCIDENTS TECHNIQUES SUR LE « NORWAY »

Premiers ennuis pour le paquebot « Norway », le navire amiral des Norwegian Caribbean Lines, ancien « France ». Entre Oslo et Southampton, au cours de sa croisière inaugurale, des anomalies ont été constatées dans l'évacuation et la circulation des eaux, puisque l'on a trouvé d'importantes quantités de sable dans les tuyauteries.

Les représentants de l'armateur, M. Knut Kloster, ont indiqué que, déjà, entre Bremerhaven et Oslo, début mai, du sable avait été découvert dans les lavabos et les toilettes des cabines sur deux étages. L'armateur a donc décidé de réduire au minimum le nombre des passagers entre Oslo et Southampton.

Mais, en arrivant le 7 mai à Southampton, le commandant du navire, M. Tobjorn Hauge, constatant que les réparations demanderaient beaucoup de temps, a décidé d'annuler la croisière Southampton-New-York. Environ mille passagers, qui avaient payé entre 9 000 francs et 13 000 francs, seront transportés par avion à New-York, et une croisière leur sera offerte, au moment qu'ils choisiront, aux Caraïbes.

DÉCOUVERTE D'UN TRAFIC DE JOURNAUX VOLÉS

Trois employés d'une société de services qui avaient détourné, pendant plus d'un an, des milliers de journaux au préjudice des Nouvelles messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.), ont été arrêtés, mercredi 7 mai, par les policiers de la deuxième brigade territoriale à Paris.

Il s'agit de MM. Arcos Golan, trente-sept ans, Saïd Kemarche, trente et un ans et Ali Mohamedi, trente et un ans.

Les journaux, soit des quotidiens, dont *le Monde*, soit des hebdomadaires, étaient volés par les trois hommes dans des dépôts et revendus au gérant d'un kiosque de la rue de Rivoli, M. Claude Morel, trente-cinq ans, qui les achetait à moitié prix. Puis ce dernier en écoulait lui-même une partie et remettait le reste à d'autres kiosquiers indélicats des quartiers République, Gambetta et de la Bastille.

Ce trafic aurait porté, au total, sur la somme de 2 millions de francs.

A LA FOIRE DE PARIS

M. Monory a visité le stand des organisations de consommateurs

Dans la grande allée qui traverse la Foire de Paris sur la gauche, entre le Crédit lyonnais et les télécommunications, le stand des douze organisations de consommateurs de la région parisienne (1) a accueilli mercredi 7 mai un visiteur de marque : M. Monory, le ministre de l'économie, avait finalement décidé d'aller répéter aux intéressés qu'il était non seulement leur ministre de tutelle mais leur allié et que avoir *« un allié dans la place n'était pas négligeable »*.

Le ministre n'a pas voulu répondre point par point à toute la série « d'*observations* » présentées par le porte-parole des organisations (non-respect de la réglementation sur l'affichage des prix, sur le crédit à la consommation, le non-respect par les professionnels des engagements pris envers les consommateurs, qu'il s'agisse de modération de prix ou d'information sur les charges locatives). Il a, bien sûr, préféré leur parler de « *philosophie de la consommation* » et de la nécessité pour eux *« d'exister par eux-mêmes »* étant bien entendu que les pouvoirs publics les y aideront : les moyens de recruter un assistant technique de la consommation seront donnés aux associations de l'Ile-de-France et FR 3 va programmer des émissions sur la consommation.

En revanche, il n'est pas question d'envisager un système semblable à celui des conventions collectives qui rendrait contraignants pour chaque professionnel les accords conclus par les fédérations avec les organisations de consommateurs.

La dizaine d'agents de la direction de la concurrence et de la consommation présents ce 7 mai sur le stand des associations ont certes renseigné les consommateurs mais se sont bornés, en cas d'abus manifeste à *« transmettre à leurs supérieurs »* sans du tout aller verbaliser sur l'instant, même lorsqu'un contrat proposé comportait à l'évidence des clauses abusives.

(1) Association F.O. consommateurs, Association familiale catholique, Association des nouveaux consommateurs, Confédération générale du logement, Consommateurs Ile-de-France, Confédération syndicale du cadre de vie, Fédération des familles de France, Fédération nationale des coopératives de consommateurs, Laboratoire coopératif, ORGECO, Union fédérale des consommateurs, Union féminine civique et sociale.

● *Restructuration à la société algérienne Sonatrach.* — Trois décrets du président Chadli Benjedid constituant en sociétés indépendantes trois grands départements de la Société nationale des pétroles et du gaz algériens, Sonatrach, ont été publiés, le 7 mai. Les trois sociétés constituées en *« entreprises socialistes à caractère économique »* prendront respectivement en charge les secteurs du raffinage et de la distribution d'hydrocarbures, celui de la fabrication et de la commercialisation du plastique et des caoutchoucs et enfin celui des grands travaux pétroliers.